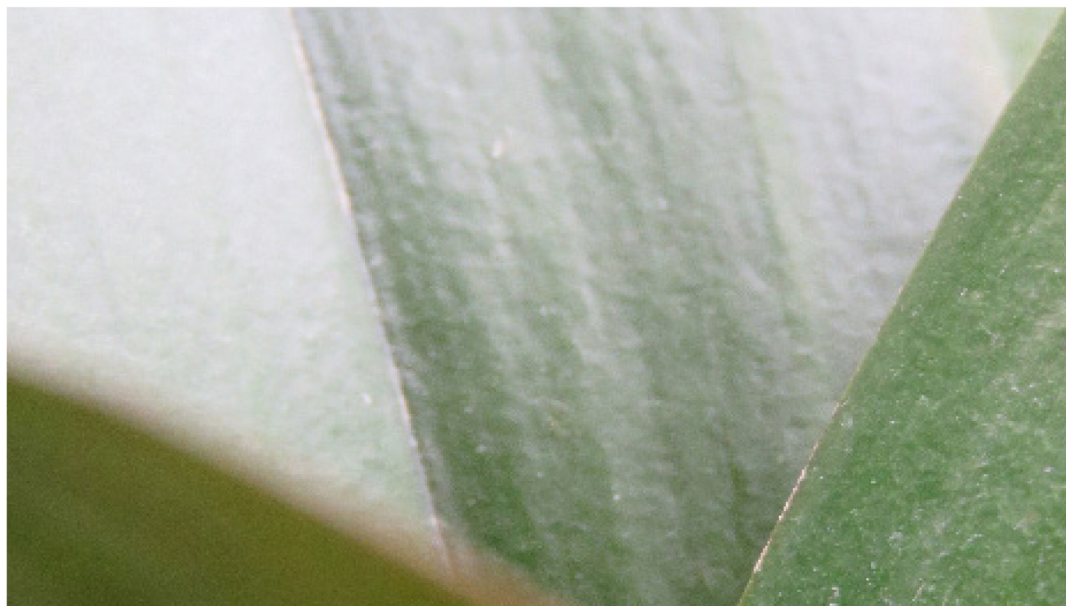


Università degli Studi di Brescia
Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano
Università degli Studi di Torino
Università degli Studi di Trieste
Université Paul Verlaine - Metz (CELTED)
Université Paris VII - Denis Diderot
Université Paris X - Nanterre (MoDyCo)

Cahiers de Recherche de l'École Doctorale
en Linguistique Française
n. 8/2014

Docteurs et Recherche... une aventure qui continue

coordonnés par
Ruggero Druetta et Caterina Falbo



Docteurs & Recherche 2013
La recherche actuelle en Linguistique française
Actes de la journée organisée à l'Université de Brescia
27 septembre 2013

EUT

Photo
Feuilles, Pascale Janot

La versione elettronica ad accesso aperto di questo volume è disponibile al link:
<http://www.openstarts.units.it/dspace/handle/10077/10717>



UPI
UNIVERSITY
PRESS ITALIANE

Opera sottoposta a peer review
secondo il protocollo UPI - University Press Italiane

Impaginazione
Verena Papagno



ISBN 978-88-8303-614-9 (print)
eISBN 978-88-8303-615-6 (online)

EUT - Edizioni Università di Trieste, 2014
Via E. Weiss, 21 – 34128 Trieste
<http://eut.units.it>
<https://www.facebook.com/EUTEdizioniUniversitaTrieste>

Cahiers de Recherche
de l'École Doctorale
en Linguistique Française
n. 8/2014

Docteurs et
Recherche...
une aventure
qui continue

coordonnés par
Ruggero Druetta
et Caterina Falbo

Table des matières

7	<i>Ruggero Druetta</i> <i>Caterina Falbo</i> Avant-propos	95	<i>Silvia Nugara</i> La simulation du discours adverse dans un discours sans adversaires : le <i>Manuel</i> de la campagne du Conseil de l'Europe contre les violences envers les femmes (2006-2008)
	LES INTERACTIONS VERBALES		
13	<i>Giovanni Agresti</i> Actualité des racines Pour une linguistique du développement social	111	<i>Pascale Janot</i> L'escorte métalinguistique de « spread » dans les discours de vulgarisation économique traduits de l'italien vers le français : quels enjeux discursifs pour le traducteur ?
41	<i>Elisa Ravazzolo</i> L'analyse comparative d'interactions médiatiques dans une perspective interculturelle. L'exemple de l'emploi des formes d'adresse en français et en italien		LEXICOLOGIE/LEXICOGRAPHIE ET TERMINOLOGIE/ TERMINOGRAPHIE
59	<i>Marta Biagini</i> La gestion de la compréhension en situation de communication médiatisée par interprète : le cas des <i>séquences réflexives</i> au cours des interrogatoires au tribunal	131	<i>Chiara Preite</i> Le traitement des rapports d'opposition dans la <i>Linguistique juridique</i> et dans le <i>Vocabulaire juridique</i> de Cornu
	ANALYSE DU DISCOURS	147	<i>Michela Murano</i> La lexicographie 2.0 : nous sommes tous lexicographes ?
79	<i>Silvia Modena</i> La langue comme argument lors du passage à l'Euro		

163	<i>Rosa Cetro</i> La question épineuse de l'évaluation des outils informatiques dans le cadre de travaux terminologiques	213	<i>Simona Ruggia</i> Quelle approche pour les Marqueurs de la Structuration de la Conversation dans les méthodes de FLE ?
179	<i>Sara Vecchiato</i> Un lexique satellite : les <i>diagnostics infirmiers</i>	227	<i>Valeria Franzelli</i> Traduction humaine et traduction automatique : entre erreur et errance
	DIDACTIQUE DU FLE		
201	<i>Cristina Bosisio</i> Considérations didactiques autour du répertoire (pluri) linguistique de l'apprenant : du CARAP à la classe de langue	243	<i>André Petitjean</i> <i>Françoise Gadet</i> « De profundis clamavi » ou la fin de l'Ecole Doctorale en Linguistique Française

Avant-propos

RUGGERO DRUETTA
CATERINA FALBO

L'École Doctorale en Linguistique Française de l'Université de Brescia, fondée en 1996 à l'Université de Trieste, avant d'être transférée à l'Université de Brescia, a été depuis sa création un point de référence pour la formation d'un nombre remarquable de chercheur(e)s dans le domaine de la linguistique française. La plupart d'entre eux ont entrepris une carrière universitaire principalement en Italie, mais aussi à l'étranger. Ces anciens doctorants constituent aujourd'hui, avec leurs travaux et leurs réflexions, un exemple brillant du monde de la recherche. Cette belle aventure intellectuelle a été possible grâce à la détermination d'une poignée de professeurs qui ont uni leurs forces en fédérant leurs universités dans un consortium de doctorat qui a fait ses preuves pendant 17 ans, mais qui a dû s'arrêter en 2013, juste avant sa majorité, à cause des changements normatifs interdisant désormais les écoles doctorales interuniversitaires de ce type ainsi que les doctorats monodisciplinaires.

Dans le souci de léguer une image de ce que l'école doctorale a pu représenter, non seulement pour les jeunes chercheurs qui l'ont fréquentée mais, plus largement, pour le dynamisme des études francophones en Italie et tout spécialement pour les Sciences du langage, un colloque a été organisé pour permettre aux anciens thésards, ainsi qu'aux jeunes docteurs, de se retrouver et d'échanger sur leurs recherches actuelles, ce qui est le signe d'une vitalité restée intacte, malgré la fin d'une expérience historique. C'est grâce à leurs apports qu'a été réalisé ce huitième numéro des *Cahiers de l'École Doctorale*. Les treize articles qui le com-

posent représentent une sorte d'état des lieux d'une partie de la recherche en Linguistique Française, en Italie surtout. A travers ces contributions, il est possible de tracer les grandes lignes de la réflexion linguistique actuelle qui se nourrit de contacts internationaux, d'échanges fructueux et de collaborations prometteuses.

La variété des thématiques traitées et des approches envisagées témoigne de l'effervescence de la réflexion et du travail de cette nouvelle génération de chercheurs-enseignants.

Analyse des interactions verbales, analyse du discours, lexicographie/lexicologie, terminographie/terminologie et didactique du FLE représentent les domaines d'investigation privilégiés auxquels vient s'ajouter la mise en valeur de l'aspect sociétal et individuel qui, d'après Giovanni Agresti, est le véritable enjeu de toute investigation linguistique. Il insiste avec force sur la responsabilité du linguiste et sur les retombées positives que la linguistique a, peut ou doit avoir quand elle s'occupe de la langue comme partie intégrante de l'identité de l'individu en interaction avec d'autres individus.

L'interaction est au cœur des analyses présentées et discutées dans deux articles. D'après Elisa Ravazzolo, au sein de toute interaction, et tout particulièrement dans des interactions à la radio, les formes nominales d'adresse apparaissent sous plusieurs formes et exercent des fonctions permettant à l'interaction de se construire au fur et à mesure. Marta Biagini choisit, quant à elle, un contexte situationnel aussi sensible que l'interaction médiatisée par un interprète dans le domaine judiciaire. L'auteure s'arrête surtout sur des séquences réflexives (méta-transductives et méta-communicatives) qui révèlent l'action de participation effective de l'interprète à l'interaction et contribuent à démanteler l'image stéréotypée d'un interprète déshumanisé et invisible.

L'analyse du discours est le domaine d'investigation de Silvia Modena, Silvia Nugara et Pascale Janot. Les décisions concernant la monnaie unique au sein de l'Union européenne ont été, surtout au cours des années qui ont précédé son entrée en vigueur, l'objet de discussion de plusieurs hommes et femmes politiques en France comme dans d'autres pays européens. Silvia Modena analyse le discours qui se construit autour d'un « moyen de communication » tel que l'euro. Du discours institutionnel au sein de la République française on passe avec Silvia Nugara au discours institutionnel du Conseil de l'Europe concernant la violence domestique. L'auteure montre, à travers une analyse rigoureuse, le côté « auto-référentiel » et « auto-légitimant » du discours élaboré par cette organisation et ouvre sur des perspectives futures d'investigation. Avec la contribution de Pascale Janot nous abandonnons le discours des institutions pour passer au discours de la presse et précisément au discours de vulgarisation économique. Ce sujet est d'une grande importance surtout dans une période de crise comme celle que le monde vit depuis plusieurs années. L'économie est un domaine fondamental pour l'individu et la société, ne serait-ce que pour l'impact que toute décision, tout calcul, toute communication concernant ce domaine a sur la vie de tout un chacun. Analyser l'escorte méta-linguistique qui s'accompagne aux termes éco-

nomiques, y compris dans les textes traduits, revient en quelque sorte à mesurer, bien qu'indirectement, l'impact communicatif, voire non-communicatif, du discours de vulgarisation économique.

La lexicologie/lexicographie ainsi que la terminologie/terminographie sont les champs d'observation de quatre contributions. Chiara Preite se penche sur la lexicographie juridique et réfléchit sur la présentation des rapports d'antonymie dans le *Vocabulaire juridique* de Gérard Cornu, s'interrogeant sur les exigences des usagers. Après la lexicographie « savante » du domaine du droit, il est possible, grâce à la contribution de Michela Murano, de s'immerger dans la lexicographie « grand public » basée sur la collaboration entre lexicographes profanes amoureux des dictionnaires. Les articles de Rosa Cetro et de Sara Vecchiato se concentrent au contraire sur la terminographie/terminologie. Si dans le premier cas l'attention est centrée sur les outils informatiques qui facilitent, ou complexifient parfois, le travail du terminographe, dans le second, l'auteure présente les résultats d'une comparaison du lexique infirmier en français et en italien traduit de l'anglais. Cette transposition interlinguistique révèle des réseaux sémantiques différents et une approche diversifiée des pratiques d'assistance infirmière.

Les trois dernières contributions portent sur la didactique des langues étrangères en général et du FLE en particulier. Cristina Bosisio nous introduit à la « révolution copernicienne » qui intéresse de nos jours les méthodes d'enseignement des langues étrangères dans une classe multiculturelle et multilingue. La mise en valeur des langues-cultures d'origine permet d'attirer l'attention sur l'apprenant et sur ses nécessités, favorisant de cette façon la promotion de l'individu et la valorisation de son identité. Grâce à l'analyse critique de Simona Ruggia, il est possible de voir de près les faiblesses des outils pédagogiques destinés à l'enseignement du FLE et concernant surtout les marqueurs de structuration de la conversation. La véritable prise en compte des résultats de la recherche sur les interactions verbales et leur intégration dans les méthodes de FLE pourrait avoir des retombées positives sur la didactique et sur l'élaboration d'outils pédagogiques spécifiques. La comparaison entre traduction humaine et traduction automatique constitue l'objet d'étude de Valeria Franzelli, qui présente et discute les résultats d'une recherche visant à établir les analogies et les différences entre traductions effectuées par des apprenants de FLE et système automatique de traduction.

Le parcours à travers les sujets et les méthodes de la recherche actuelle se termine avec les propos de deux membres du Collège doctoral. Françoise Gadet et André Petitjean concluent sur un ton amer ce huitième numéro des *Cahiers de l'École Doctorale en Linguistique Française* qui marque malheureusement aussi la fin d'une aventure collective enrichissante et inoubliable. La liste des noms des doctorantes et des doctorants qui ont contribué par leur travail à cette entreprise de formation et de découverte, met, certes, un point final à ce volume, mais elle ne manque pas de témoigner de l'apport de l'École Doctorale à la recherche en Linguistique Française et d'ouvrir, à travers le travail quotidien actuel de toutes et tous, de nouvelles perspectives pour la recherche et la formation en linguistique française.

Les interactions verbales

Actualité des racines. Pour une linguistique du développement social

GIOVANNI AGRESTI
Université de Teramo

INTRODUCTION : RÉFLEXIVITÉ ET SCIENCES DU LANGAGE

La crise diffuse (financière, politique, sociale et culturelle au sens large) qui nous enveloppe et qui affecte lourdement notre travail nous invite à évaluer, mesurer et partager nos démarches scientifiques. Un constat s'impose : dans un monde sillonné par des flux de communication toujours plus puissants, envahissants et rapides, les sciences du langage semblent périlcliter.

Nous voilà donc obligés d'entamer un questionnement sans fard au sujet de nos visées, de notre raison d'être et de notre statut d'acteurs civiques. Quel est notre rôle au sein de nos sociétés ? Quelle est notre contribution à la gestion et à l'amélioration de la cité ? Peut-on relier, dans nos domaines, recherche de base et recherche appliquée, et de quelle manière ? Ouvrons les portes, nous aimerions dire l'arsenal, de nos chantiers de découverte et d'analyse. C'est urgent.

Cette ouverture et cet acte de sincérité intégrale sont déjà réflexivité (Bloor 1996 ; Bourdieu 2001) : par la prise de risques, la remise en question de nos idées ainsi que de celles de nos maîtres. Revenir sur nos méthodes. S'auto-observer, bâtir des charpentes épistémologiques. Sans complaisance. Mais, est-ce que nous, les francisants italiens, la pratiquons souvent cette réflexivité ? Nous en avons vu, oui. Nous n'en avons pas vu beaucoup. Pourtant, aucune science humaine ne saurait en faire l'économie.

La réflexivité a pour but une double observation, à la fois externe et interne. Éclairer un objet doit revenir à éclairer en même temps le sujet éclairant. Cela est d'autant plus nécessaire en linguistique, où objet de l'observation, outil pour observer et sujet qui observe ont tendance à coïncider, ou plus exactement à instituer une circularité. La réflexivité est intrinsèquement dialectique, voilà pourquoi elle s'attache à étudier d'abord et surtout le sujet en interaction.

Or, ce sujet en interaction, c'est nous, c'est l'autre. Interagir, ce n'est pas qu'un échange de mots, c'est notre quotidien : c'est le travail, le repos, la pratique de la compagnie aussi bien que de la solitude. Ailleurs nous avons affirmé : « on est toujours en relation avec quelqu'un, qu'il soit présent, absent ou latent » (Agresti 2005 : 51-57). La linguistique peut donner des clés pour mieux comprendre la vie de tous les jours, le maillage des relations, conflictuelles ou pas, visibles et invisibles, de proximité ou à distance, et les contraintes, les stimuli qui s'attachent à ce maillage. Elle pourrait trouver en cela, ou autour de cela, une puissante raison d'être, et nourrir des politiques linguistiques et culturelles novatrices et efficaces.

Pour ce faire, il faut à notre sens que la linguistique revienne à la dimension anthropologique, fondatrice de toute science humaine et toujours féconde. Au statut du sujet, qui est à la fois source, cible et matériau de tout acte de langage. C'est à compter de ce recentrage théorique, apparemment banal, que se constitue notre « linguistique du développement social » (désormais LDS) : linguistique d'intervention qui, loin d'être récupérée ou récupérable comme « militante » ou comme « instrumentale », se doit d'être concrètement utile au sujet et à sa/ses communauté(s) d'appartenance, à leur épanouissement. Dans cet article, faute de pouvoir en offrir une présentation complète et détaillée, nous nous bornerons à préciser notre démarche par l'illustration : 1) de ses tenants et aboutissants, 2) de sa terminologie de base et, dans les conclusions, 3) d'une série d'applications de la LDS¹.

1. COORDONNÉES DE LA LDS

1.1 PREMIER EXERCICE DE RÉFLEXIVITÉ. THÉORIE LINGUISTIQUE ET VISION DU MONDE

Essayons d'abord de comprendre, par un court historique et au moins en partie, le pourquoi des difficultés qui affectent à présent les sciences du langage.

Au fil de son histoire, la linguistique a eu et s'est donné des objectifs et des horizons très divers, plus ou moins ambitieux. Elle a accompagné plusieurs idéologies : de la *weltanschauung* romantique et positiviste en quête de *Ursprache*, de relais de civilisations et d'anthropomorphisation des langues (Schleicher 1873)

¹ Ces exemples ne seront qu'évoqués de manière schématique. Courant 2015, nous consacrerons un livre à une présentation organique de la LDS qui aura le même intitulé que cet article. Nous y illustrerons en détail une dizaine de cas de figure où nous essayons de traduire cette approche théorique en retombées concrètes au point de vue social et économique au sein de communautés linguistiques minoritaires, généralement historiques.

au structuralisme saussurien reflétant l'idéologie marchande de la seconde révolution industrielle, au distributionnalisme prolongeant cette idéologie de la langue "numérique" et secondant le libérisme en voie de se faire mondialisation etc. Sans pouvoir aller de toute évidence dans les détails de cette histoire fort complexe et peu linéaire, nous nous bornons à souligner que, sous leur diversité, les démarches théoriques que nous venons d'évoquer – et bien d'autres – se rejoignent en ce que toutes ont fini par hypostatiser quelque part la langue, par la cristalliser en objet contrôlable, mesurable, organique, transcendant, compact et relativement homogène.

Un *premier exercice de réflexivité* doit nous pousser à chercher les raisons d'une telle dérive. Les démarches citées sont à la fois « classiques » et « institutionnelles », liées à ou reconnues par des pouvoirs constitués, qui sont aussi et sans doute d'abord des pouvoirs économiques. Ces démarches ont finalement toutes pour repère (évident ou caché) le traitement et l'aperception des langues classiques, c'est-à-dire des langues mortes, figées, encore productives certes au niveau du lexique (que l'on songe au grec et au latin, notamment pour ce qui est du lexique technique et scientifique) mais coupées des transformations, dialectiques, mouvances, conflits sociaux.

Qui plus est, les langues classiques sont des langues écrites, et nos sociétés occidentales idolâtrant l'écriture (dès les Écritures), associant de manière presque indissoluble la langue écrite au pouvoir : c'est l'écriture qui fonde l'histoire, qui codifie le droit, qui fait de notre parole un texte quelque part « officiel », même s'il n'est pas forcément authentique. C'est l'écriture qui écrase (relativement) la subjectivité pulsionnelle, qui fait virer la *parole* à la *langue*, qui remplace le personnel par l'impersonnel, le singulier par le standard, le présent par l'absent, le proche par le distant. La nature de la langue écrite fournit le modèle au pouvoir, à une forme de pouvoir peu participatif et impersonnel, éloigné. Chez Lévi-Strauss (2010 : 79-81) les sociétés traditionnelles et de taille modeste basées sur l'oralité sont fatalement plus authentiques que celles basées sur l'écriture, c'est-à-dire sur la médiation de la communication. Cependant – ou par conséquent ? – ce sont ces dernières qui détiennent le pouvoir.

Pour rapide et simplificateur qu'il soit, cet aperçu met en évidence la correspondance reliant les systèmes de pouvoir, les idéologies politiques et économiques aux théories et représentations de la linguistique. Bien au-delà de l'enclos académique, cette correspondance affecte nos pensées et nos actions et conditionne nos choix, linguistiques et autres. Ainsi, au lieu de dire qu'une langue recèle une vision du monde (ce qui est bien fascinant mais qui, tout en reconduisant l'idéologie de la cristallisation linguistique, ne tient pas la route au point de vue scientifique)², nous proposons que vision du monde, vision de la société, vision de la langue ont tendance à se correspondre et à se répondre.

² Preuve on ne peut plus évidente en est la diversité saisissante des cultures politiques, idéologiques, littéraires, régionales etc. sous une même identité de langage – et ce, en synchronie aussi bien qu'en diachronie. C'est plutôt le discours, et non la langue, qui reflète une vision du

Quelques « accidents » viennent perturber ce rapport langue-pouvoir-économie. Deux, par exemple : a) la naissance de la « glottologie » par Ascoli (1872) ; b) la constitution de la sociolinguistique, au milieu du XX^e siècle, en Catalogne-Occitanie avant qu'aux États-Unis³. Malgré leur espacement temporel – un siècle les sépare –, les deux reviennent au sujet pris en tant qu'être de langage, dont elles explorent tantôt sa physiologie, tantôt sa psychologie. Elles reviennent également à sa ou ses communauté(s) d'appartenance, sujet et communauté qui autrement seraient escamotés parce que résistant aux théories et aux déterminismes. Grâce à l'apport de ces démarches, les modèles de l'interaction ont, eux aussi, évolué. Les développements techniques et technologiques aidant (prise de son, enregistrement vidéo, logiciels d'analyse acoustique, concordanciers etc.), l'oralité, la variation (diatopique, diastratique, diamésique, diachronique), bref l'aspect matériel et pulsionnel des langues, jusqu'aux prosopèmes et arthômes (Lafont 2007) ont pu être de plus en plus pris en compte et étudiés⁴.

La citadelle de la culture institutionnalisée n'en a pas été pour autant ébranlée et n'a pas manqué de réagir à ces assauts. Ainsi, par exemple, encore aujourd'hui une partie considérable, voire majoritaire, de la communauté scientifique rejette avec force le rapprochement, si ce n'est l'équivalence foncière, entre linguistique et sociolinguistique, prétendant qu'il s'agit bien de disciplines distinctes, comme si toute analyse de la première pouvait faire fi de la prise en compte du maillage social. Par ailleurs, l'avancée des langues de grande communication, et d'abord du *globish*, est fonction d'un rapport de plus en plus étroit entre hégémonie politico-économique, uniformisation de la *doxa*, standardisation et conformisme expressifs.

monde. Il est cependant intéressant (ou inquiétant ?) de constater que, même chez quelques linguistes contemporains, le charme romantique et positiviste de la correspondance langue = vision du monde est toujours de mise.

3 Nous empruntons à Lafont (1997) sa formulation de « sociolinguistique à la périphérie ».

4 On nous a fait remarquer que les théories linguistiques n'ont pas les moyens d'agir sur la solidarité langue-pouvoir-économie. C'est vrai que souvent la recherche en linguistique semble ne pas mordre sur la réalité du maillage social dont elle prétend étudier, décrire les actes de langage. Mais c'est justement à partir du constat de ces faiblesses (dues parfois à un certain narcissisme académique) que l'idée de la LDS s'est imposée. Par ailleurs, l'analyse nous montre que les représentations sociales des langues et des identités en contexte multilingue peuvent varier même beaucoup auprès de populations étudiantes selon qu'elles soient formées ou non à la linguistique et à la philologie – ce qui ne peut qu'encourager le linguiste à jouer, quelque part, aussi le rôle d'aménageur socio-culturel voire civique. Pour approfondir cet aspect, nous renvoyons aux résultats du projet de recherche « Représentations des langues et des identités en Méditerranée en contexte multilingue », coordonné par Bruno Maurer, soutenu par la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier et auquel nous sommes directement mêlé (www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?art_id=104).

À partir de la prise de conscience du conflit, le plus souvent tacite, silencieux, entre ces deux approches aux langues (que nous proposons de simplifier en usant de l'opposition « numérique vs analogique ») un *second exercice de réflexivité* s'impose, plus complexe et délicat que le premier. Il s'agit maintenant non seulement de comprendre les raisons qui ont déterminé, à tel moment de l'histoire, l'essor de telle ou telle théorie linguistique, mais, au vu des enjeux politiques (au sens large) détectables sous cette correspondance, il s'agit de réfléchir sérieusement au rôle du linguiste, appelé à intervenir dans ces processus à la fois culturels et sociaux.

C'est dans cette perspective que, à côté d'un regard général sur la dimension relationnelle et pulsionnelle du langage, nous estimons qu'il est particulièrement utile de prendre en compte et de mettre à contribution des espaces socio-culturels marqués, comme par exemple les communautés linguistiques minoritaires, perçues par l'opinion publique reconduisant l'idéologie de la cristallisation linguistique comme des survivances d'un passé à jamais révolu et presque mythique ou alors comme des patrimoines plus ou moins gelés. Sur ce point, il ne faut pas se méprendre : ce sont leurs dimensions et leurs précaires conditions d'existence qui font que ces communautés constituent de précieux laboratoires pour mesurer la force de la LDS. Ces communautés, souvent de taille modeste et ayant gardé de la langue ancestrale un emploi essentiellement oral, de proximité, sont d'une part plus authentiques au sens de Lévi-Strauss (2010) et de Wiener (1948 : 187-188) et sont d'autre part tout naturellement habitées par une circularité et une réflexivité fortes : en effet, à quelques exceptions près, ce n'est pas normal, il *ne va pas de soi d'employer une langue minoritaire*. Utiliser une langue minoritaire est donc un acte pensé, délibéré, réfléchi, quelque part militant, car il n'est ni naturel, ni évident. Dans ces conditions plus qu'ailleurs, le sujet et sa parole s'entre-éclairent, celle-ci ayant moins une valeur instrumentale (topologiquement orientée vers le monde référentiel) que d'affirmation de l'identité subjective/communautaire (topologiquement orientée vers l'intériorité du sujet ou du corps social). En règle générale, bien entendu. Sans caricaturer.

Cela dit, on ne peut pas vraiment comprendre ce qu'est une communauté linguistique minoritaire en adoptant le point de vue de la culture linguistique institutionnalisée qui a dans le temps marginalisé ces contextes marqués : il faut donc prendre le risque de la rencontrer à la première personne. Un *troisième exercice de réflexivité* croise alors et résume les deux autres. Il consiste à faire état de notre démarche personnelle de linguiste au contact de ces réalités sociales à la fois plus authentiques et plus piégées, plus petites, s'interrogeant plus souvent et de plus près sur le rapport entre langue, société et pouvoir. En voici les traits essentiels.

Il y a vingt ans, à côté et même au sein des recherches sur la langue française, s'est éveillé en nous le besoin de déborder le cadre linguistique *stricto sensu* ainsi que la culture française institutionnalisée et « reçue » pour emprunter également des chemins moins battus. La rencontre avec des réalités sociales par trop méconnues, comme par exemple les langues de France et notamment la langue-culture occitane contemporaine, nous a prouvé d'une manière tangible, irréversible, qu'en aucune manière une analyse linguistique scientifiquement fondée et idéologiquement honnête ne peut contourner les dimensions subjective, symbolique, communautaire, anthropologique du langage.

En effet, l'étude de la « périphérie » linguistique de l'Hexagone, aussi et sans doute surtout en raison de sa précarité, nous a assez vite imposé au moins deux considérations générales :

1. la sévère mise en question de la compacité et de l'homogénéité présumées de la langue-culture française en particulier et des langues-cultures étatiques en général et, par là, de l'épistémè qui les a produites ;
2. le déverrouillage de l'analyse linguistique, qui de notre point de vue n'est plus sérieusement concevable de manière abstraite ni tout à fait autonome par rapport à l'épaisseur humaine, matérielle des vécus en jeu.

En aval de l'analyse et de la description traditionnelle de phénomènes linguistiques, nous nous sommes désormais donné pour tâche de montrer l'intérêt et les enjeux (culturels et sociaux outre que politiques et économiques) posés non seulement par le français ou les langues de France, mais également – et plus largement – par toute langue de proximité, par toute langue enracinée et identitaire ou par toute interaction à la base ou reflétant ces enracinement et identité.

2. TERMINOLOGIE DE LA LDS

Après cette indispensable mise en perspective, pour mieux comprendre l'architecture et le fonctionnement de la LDS il nous échoit de consolider une terminologie de base. Commençons par la prise en compte de la nature du *sujet*⁵. Celui-ci est toujours porteur de langue, de mémoire, d'inscription et d'enracinement historique et *topologique*. Les *racines* sont en nous, elles passent et sont véhiculées par la langue que nous avons non pas apprise mais reçue. Nous sommes des passeurs de mémoire et de langue, à chaque acte de langage nous laissons des traces, plus ou moins nettes ou estompées, de cette *mémoire*, filtrée par notre vécu. Ce faisant, nous ajoutons une couche de subjectivité à la mémoire collective, à la *société latente* (Agresti 2005, 2008) qui nous habite.

⁵ Nous soulignons en italique quelques praxèmes ou syntagmes censés intégrer un futur glossaire de la LDS.

Qui plus est, le sujet ayant une pleine *souveraineté linguistique*⁶ est un *sujet enraciné* qui est tout particulièrement en mesure de transformer le monde parce qu'il est censé connaître l'étroit rapport entre les mots et les choses, les connaissances théoriques et les pratiques. Il peut donc contribuer au développement de sa *communauté*. Il se place en effet aux antipodes du *sujet déraciné*, victime de l'*aliénation diglossique* ou de l'*aliénation* tout court – sujet diminué qui est, lui, transformable, manipulable par le monde.

Finalement, penser et travailler à l'élaboration d'une LDS, c'est vouloir rendre au sujet son pouvoir créateur. Il en a le potentiel : par le langage, actualisé en *discours*, celui-ci intervient à la fois directement et indirectement sur sa vie et le réel qui l'enveloppe. Parfois, ou même souvent, à son insu. Le manque de conscience du rapport liant le sujet au linguistique et les deux à la réalité est en fait l'obstacle majeur qu'une LDS se doit de surmonter. La LDS vise à conscientiser les communautés linguistiques.

L'objectif principal de la LDS est donc la formation d'un sujet conscient de sa nature *d'être de langue*, à savoir d'être conscient des chances que langue et travail partagent d'agir sur (et donc de changer) le monde. Voyons comment ce rapport est structuré et articulé.

2.1 DISCOURS ET INTERACTION

En amont et en aval de n'importe quelle transformation du monde, il y a dans l'échange linguistique un processus d'*apprentissage collectif* – qui ne va évidemment pas sans échecs, malentendus, parasitages, redites, régressions, mystifications, censures, asymétries, aberrations, oublis etc. Cet apprentissage devrait en principe améliorer, aussi bien sur la courte que sur la moyenne et longue durée, les conditions de vie du sujet, par le partage, la négociation et finalement la transmission/réception (désormais : « transmission » tout court) de savoirs et d'expériences. Ce processus ne saurait être linéaire. Cependant, en plus de tous les accidents qui peuvent affecter une telle transmission, il nous est très difficile de mettre en discrétion la simultanéité des phénomènes corrélés. Mais quatre éléments sont nécessairement mis en branle à chaque *acte de langue*, étant constitutifs du sujet :

1. la *mémoire*, soit le contenu, l'objet de toute transmission. Codée par le linguistique et l'extralinguistique (dimension sensorielle, sémiotique etc.) elle est inscrite dans le biographique et construit le *sujet historique* (sujet de mémoire) ;
2. la *langue*, qui est son matériau, son véhicule privilégié (quoique non exclusif), s'actualisant en discours. Étant à son tour le résultat de chaînes de transmissions, elle a tendance à se confondre avec la *mémoire*, de même que

⁶ Le concept de « souveraineté linguistique » définit *a contrario* celui de « malaise linguistique ».

le sujet historique est inéluctablement aussi *sujet discursif* : le sujet actualise sa mémoire en actualisant sa langue. Il n'est jamais le maître absolu ni de l'une ni de l'autre, les deux provenant de loin, des générations lointaines ou disparues, et gisant dans l'inconscient du sujet et de sa communauté ;

3. l'*interaction* (explicite ou implicite, *en présence, en absence* ou *en latence*) représente pour sa part le support social du déroulement de cette transmission et est affectée par les conditionnements qu'implique l'utilisation d'un système linguistique donné. Il n'y a pas de langue, donc pas de sujet discursif ni de mémoire en dehors d'une interaction : celle-ci construit tout particulièrement le *sujet dialogal* (sujet dialectique, sujet relationnel) ; par celle-ci le sujet dialogal construit son identité ;
4. l'*espace* (concret ou virtuel) représente enfin le support topologique, le cadre matériel d'existence de toute transmission. Il enveloppe et est en dialectique nécessaire avec un autre espace qui est à la fois réservoir mémoriel, relais linguistique, dispositif relationnel : cet espace, c'est le corps du sujet, à savoir le *sujet topologique* (sujet de présence physique au monde). Il a sa structure et, à partir de cette structure, il organise discursivement le monde. Nous y reviendrons plus loin.

On remarquera que les éléments (1) et (2) concernent la dimension temporelle, alors que les éléments (3) et (4) relèvent plutôt de la dimension spatiale. L'action sur le cadre ambiant (*hic*) ne peut se réaliser (*nunc*) qu'à partir de la projection d'un temps (mémoire, discours) antérieur.

Ainsi, chaque fois qu'il y a transmission du savoir, ces éléments étroitement interconnectés et interdépendants sont mobilisés et éventuellement modifiés, reconfigurés. Le sujet participe, qu'il en soit conscient ou pas, de ce mouvement évolutif, en subissant ou en provoquant de telles modifications, reconfigurations. Temps et espace sont concernés de près : ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, le développement technique aboutissant à la réalisation des avions et résultant non seulement de multiples transmissions de savoirs très ponctuels, mais également de pensées, rêves ou imaginaires⁷, a modifié lourdement la notion de « distance ». Avec elle le(s) sens du praxème « adieu », dans le discours concernant le voyage, a/ont été bouleversé(s) en relativisant énormément l'image d'un temps irréversible où le sujet se sépare douloureusement de son interlocuteur.

Or, même si en usant du conditionnel, nous avons affirmé que toute transmission devrait aboutir à une sorte d'avancée, ou progrès, du sujet et de sa/ses communauté(s)⁸. Malgré une saine méfiance à l'égard de l'idée de *progrès linéaire* ou de

⁷ Ainsi les avions ont été pressentis dès la fable d'Icare. Cf. Guillaume Apollinaire, *L'Esprit Nouveau et les poètes* (1917).

⁸ Le conditionnel y est de rigueur, puisque nous savons, d'une connaissance intuitive, pratique, que le niveau de « bonheur » d'une société ne se mesure pas nécessairement en termes ni de richesse économique (PIB) ni de progrès technologique. On propose par exemple de nouveaux indicateurs concernant le bonheur d'une société. Parmi ceux-ci, le BIB (Bien-être Intérieur Brut) est sans doute le plus saisissant. Nous n'irons pas plus loin : ici, il nous suffit de remarquer

croissance illimitée, nous pouvons nous accommoder de trois formulations très générales :

- a. le sujet et les organisations humaines évoluent aussi et d'abord par le discours ;
- b. l'apport de l'Autre (individu ou *maillage social*) est indispensable au développement du sujet. Par conséquent,
- c. sujet, communauté et discours se répondent et s'entre-éclairent. Chaque élément décide de l'évolution de l'autre. Ou de son involution⁹.

Analyser de plus près ce processus d'apprentissage collectif – comment le discours permet de ménager ou ménager la transmission des savoirs et des expériences et comment cette transmission transforme la réalité – revient à affronter un problème d'une formidable complexité, irréductible à tout système. Non seulement à cause de la quantité des variables à prendre en compte, mais également à cause d'une raison pour ainsi dire *intrinsèque* : il appartient au discours de surprendre, créer, se contredire, mentir au monde... il est souvent imprévisible, il permet de formuler de nouvelles idées, il renverse les valeurs acquises. C'est d'ailleurs par ce caractère novateur, parfois déroutant, qu'il rend possible l'évolution culturelle et technique des civilisations.

2.2 CORPS DU SUJET ET REPRÉSENTATIONS DU MONDE

Si la formidable complexité de l'action transformatrice exercée sur la réalité par le discours, par la transmission/modification des savoirs qui s'y accompagne, nous pousse à renoncer à en échafauder ici une théorie générale ayant pour base la terminologie de la LDS, nous estimons que le *sujet relationnel*, protagoniste absolu non seulement de ce processus de partage et de transmission de la connaissance, mais également de tout ce qui est *créatif* et *surprenant* dans le discours, est, lui, relativement analysable. Ne serait-ce qu'au niveau de son architecture.

En effet, au carrefour ou plus exactement au cœur de toute transmission de savoirs, situé dans l'espace et traversé par le temps, c'est une évidence, se trouve le *corps du sujet*. Celui-ci est donc le dépositaire de la *mémoire*, qui parfois s'inscrit visiblement en lui : un visage crispé peut être « parlant », de même qu'une bosse ou un ventre proéminent peuvent laisser deviner des attitudes, des styles de vie, des intérêts ou au contraire des négligences. Mais le corps du sujet est également le résonateur de sa *langue*, de la langue maternelle qu'il a reçue en héritage ou

que l'opulence d'une société, qui est à son tour l'un des résultats de son développement, avec les confort est porteuse de fragilités – biologiques, environnementales ou comportementales.

9 L'écrasement de la subjectivité, son effacement dans une soi-disant « masse » sociale, l'assujettissement de celle-ci à une idéologie totalitaire est une mécanique bien connue. Pour qu'elle se réalise, la simplification et standardisation-cristallisation du discours dominant est une condition nécessaire, encore qu'insuffisante.

alors d'une langue qu'il a apprise plus tard, langue qui en tout cas s'accompagne toujours d'un langage du corps articulé en traits tantôt universaux tantôt relevant de cultures spécifiques. Ce corps est par ailleurs situé au cœur d'un *espace* de communication et représente l'un des deux pôles de l'*interaction*. Voilà les quatre éléments fondateurs du discours qui se trouvent être également à l'origine de la construction du sujet.

On le voit clairement : sujet discursif et sujet topologique ne font qu'un. Le sujet est plus qu'un point dans l'espace, il est plus que l'auteur d'une surface discursive : il est contraint physiologique, profondeur psychologique et épaisseur à la fois d'*animal topologique* et d'*être travaillant*. Travail et discours manipulent et transforment la réalité et établissent par là une continuité fondamentale entre l'intériorité du sujet, son enveloppe cutanée/sensorielle et son espace de vie et de communication. Étant à la fois physique, psychique, symbolique, social et érotique, le corps du sujet est également une topologie organisatrice et de l'espace et du discours. Ainsi, un assez vaste répertoire de représentations métaphoriques naît de l'architecture fondamentale et fondatrice du corps du sujet. Il s'agit d'abord et surtout de représentations binaires, comme par exemple :

- spatio-temporelles : « le futur est devant » vs « le passé est derrière » [le corps du sujet] ;
- axiologiques : haut-lumineux-antérieur vs bas-sombre-postérieur ;
- philosophiques : « monde extérieur » vs « règne intérieur ».

Relevant de l'architecture du corps du sujet, ces formulations métaphoriques primaires sont largement partagées par les communautés linguistiques, d'où leur caractère universel. Même lorsqu'on remarque que certaines représentations ne le sont pas, le corps du sujet en reste universellement le cœur, le sous-bassement, le repère¹⁰.

La rentabilité de ces représentations binaires primaires est témoinnée par le foisonnement, à partir d'elles, de phrases idiomatiques ou figées – dont le sens est relativement autonome par rapport au contexte en ce que ce même sens est issu d'une *interaction latente*, soit acquise par la communauté. Voici à titre d'exemple quelques-unes de ces phrases figées organisées à partir de la schématisation de l'architecture fondatrice du corps du sujet – schématisation empruntée à Robert Lafont et reproduite telle quelle dans la partie centrale de la figure suivante :

10 C'est par exemple le cas de la figuration de l'avenir qui en français et dans la plupart des langues est représenté comme étant « devant » nous par rapport au passé qui est « derrière » nous, alors qu'en certaines langues d'Afrique c'est le contraire (le passé est devant nous parce que nous pouvons le « lire » ; l'avenir est derrière nous parce qu'il nous est inconnaissable).

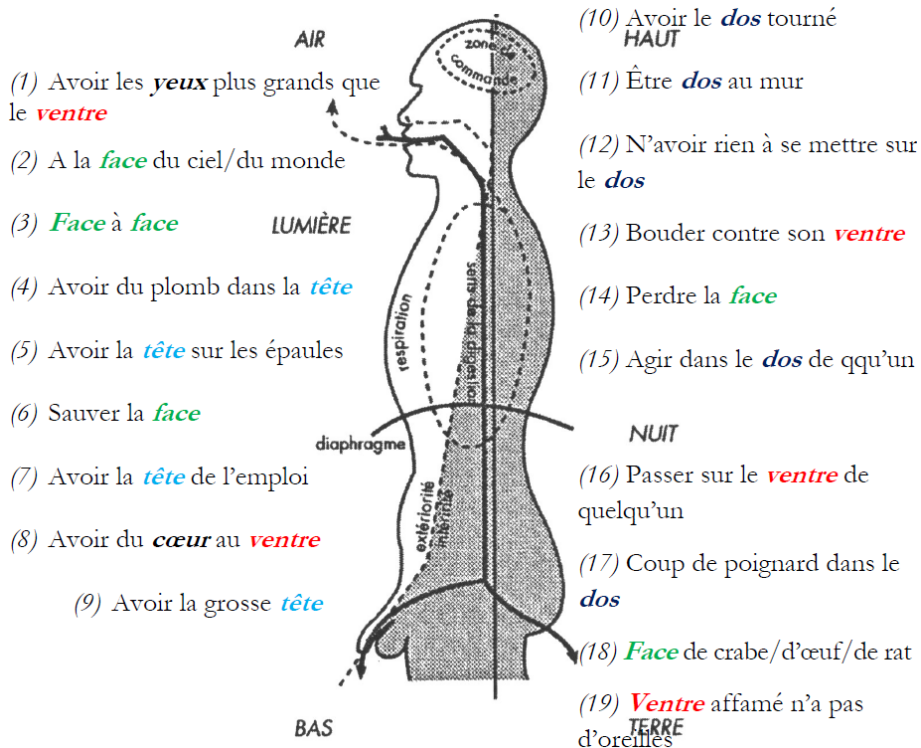


Fig. 1. Architecture du corps symbolique et essaimage phrastique. Adaptée de Lafont (2007 : 45).

Dans la Fig. 1 nous avons distribué topologiquement un échantillon de phrases figées d'après les oppositions fondamentales : *lumière* (ce qui est positif, rassurant, rationnel ; ce qui progresse, ce qui marche en avant, ce qui symbolise l'ouverture etc.) vs *nuit* (ce qui est négatif, régresse, reste à l'ombre, ce qui est perte de contrôle visuel et, par là, qui provoque peur, crispation ; ce qui symbolise donc l'imprévu, l'irrationnel etc.) ; *haut* (ce qui est élevé, supérieur, pur, léger, aérien, abstrait, transcendant etc.) vs *bas* (ce qui est impur, inférieur, grossier, lourd, terrien, vulgaire etc.) ; *air* (ce qui est spirituel, aérien, léger, élevé, pur, parfumé, vital, impalpable, bon, transcendant, abstrait) vs *terre* (ce qui est primaire, charnel, lourd, terrien, matériel, mauvais, concret etc.).

Bien évidemment, la distribution topologique de notre échantillon de phrases a sa part d'arbitraire. Nous avons simplement gardé le sens « doxal » de chaque phrase figée qui, pour être telle, véhicule un sens qui est à priori relativement stable en amont et en aval de toute actualisation discursive. Ainsi, par exemple, (6) et (14) s'opposent en ce que la « face » est tantôt sauvée, tantôt perdue.

« Sauver la face » est une expression qui représente un sujet qui est toujours en mesure de se présenter au monde (voilà pourquoi nous avons placé cette phrase figée à gauche), alors que « perdre la face » signifie la perte de cette condition et le dévoilement, impromptu et négatif, du côté caché, privé, intime, embarrassé.

sant du sujet dont il est question : c'est le « Roi nu ». Bien évidemment, nous le répétons, nous donnons là le sens « doxal », c'est-à-dire le sens commun de telle ou telle phrase figée, ce qui n'empêche guère d'autres lectures, interprétations, d'autres sens. Si la forme peut l'être, et l'est bien souvent, rien n'est jamais vraiment figé au niveau du sens.

2.3 SUJET ET NIVEAUX DE MISE EN RELATION

Ces quelques exemples et schématisations nous permettent de saisir l'essentiel de l'architecture du corps du sujet discursif et quelques-unes de ses très nombreuses actualisations discursives cristallisées dans le vocabulaire par la ratification de l'usage social. Cette architecture, parce qu'elle recouvre l'organique premier du sujet, relève de l'anthropologie linguistique, en accompagnant, conditionnant et transcendant le *sujet historique* : quel qu'il soit, où qu'il soit, quoi qu'il fasse. Elle permet de coder linguistiquement (en versant la pensée subjective à la *mémoire collective, latente*), et donc de transmettre, la mémoire du sujet en usant de repères communs. Mais le sujet relationnel, pour être tel, est un être qui, tout en modifiant la réalité, au contact de celle-ci est modifié. Cette réalité est un environnement (cadre ambiant, milieu naturel, milieu social etc.) qui a sa face spatiale et sa face temporelle-historique – et, évidemment, discursive.

Des indices concernant la configuration discursive de cet environnement sont déjà inscrits dans notre échantillon de phrases figées. Les différents exemples (1) à (19) de la Fig. 1 montrent que le corps discursif du sujet est à l'origine d'un essaimage de phrases figées parce que véhiculant un sens et des images partagés par la communauté, à quelques éléments idéologiques près. Or, il est banal de constater que certaines d'entre elles relèvent d'expressions particulièrement imagées ou familières (que l'on compare « perdre la *face* » à « *face* de crabe/d'œuf/de rat »), ce qui implique que tous ces exemples ne sont pas adaptés à n'importe quel cadre d'interaction.

Il nous échoit donc d'inscrire notre sujet dans un *contexte d'interaction* (avec ses semblables ainsi qu'avec son environnement), contexte qui détermine ses réglages discursifs, ses tris praxémiques etc. et qui de toute évidence détermine également la qualité et la forme de la transmission/réception de la connaissance. Pour atteindre une schématisation suffisamment souple et rentable de ce *sujet relationnel*, nous proposons d'emprunter quelques indications à la psychologie et à la sociologie. En simplifiant et en modifiant l'architecture de la grille ékistique (Doxiadis 1968 ; Moles, Rohmer 1972), à savoir le schéma des « coquilles de l'homme »¹¹, cette structure pose à tout le moins quatre couches ou *niveaux de mise en relation* :

11 La grille originelle concerne en effet moins la configuration du sujet dans le maillage discursif que la configuration du sujet dans l'espace physique.

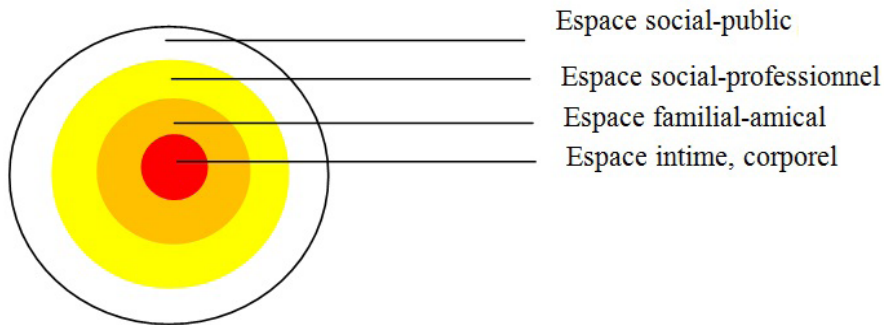


Fig. 2. Le sujet relationnel

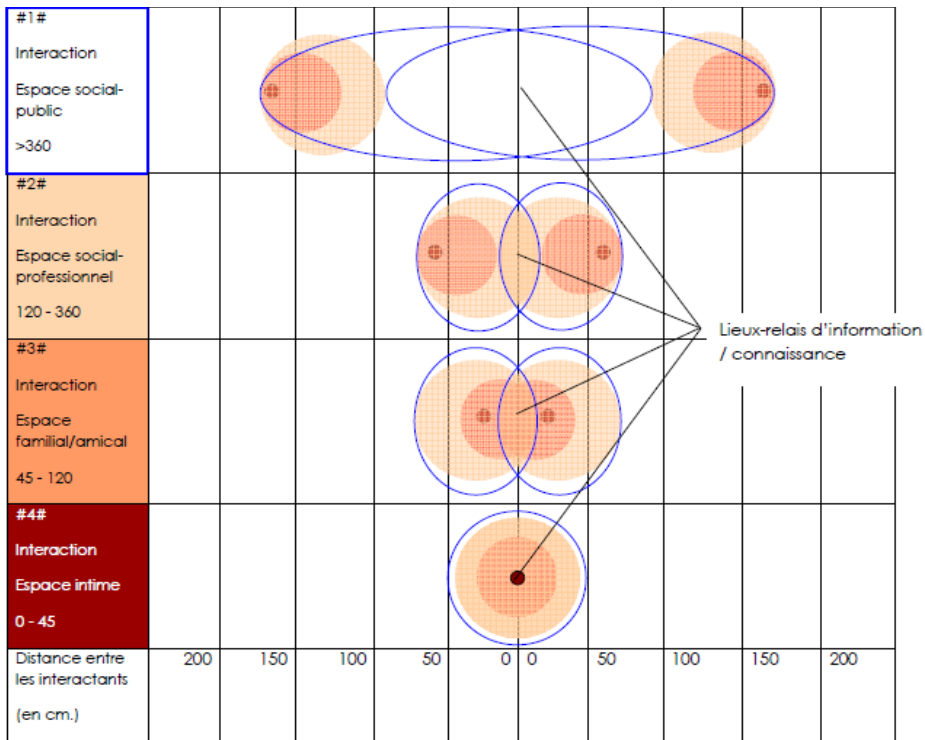
Par rapport à la Fig. 1, le *corps symbolique* est remplacé par le *corps discursif* : ce qui a trait à l'intimité du sujet se dit par un langage personnel, intime, interne et intérieur (le « cœur » est à la fois la partie la plus interne du corps et le thème le plus intime du discours) ; ce qui a trait aux échanges strictement pragmatiques se dit par un langage qui fuit – autant que possible – toute marque de subjectivité, pour communiquer – autant que possible – des contenus discrets qui n'affectent pas en principe les dimensions intérieures du sujet. Finalement, la deixis ainsi que l'acte nombrant (autant d'actes de langage visant à la mise en discrétion du réel) usent largement de fonctionnalités exclusives des parties les plus externes du corps du sujet, à savoir les mains.

Nous pouvons donc considérer ces niveaux comme correspondant à autant d'*espaces de rencontre*, donc d'*interaction*. Ils peuvent par là être envisagés comme de potentiels *relais de connaissance*, en ce que dans le cadre de ces espaces peut se dérouler la transmission de savoirs et d'expériences. Il s'agit de cercles concentriques structurés autour du noyau central, qui est le lieu par excellence de la *communication verticale* – surgissant des profondeurs (l'inconscient), visant les hauteurs (la spiritualité) et fonctionnant aussi par des silences (le non-verbal) – alors que les cercles externes sont les lieux fréquentés par la *communication horizontale*, se déroulant dans les couches externes du sujet, dans la « ville », le « commerce » avec les autres. Cette communication est souvent utilitaire, banale, stéréotypée, défensive ou protectrice par rapport à l'espace intime¹².

2.4 TOPOLOGIES RELATIONNELLES ET RELAIS DE CONNAISSANCE

Nous venons de le voir : l'*interaction* (qui n'est jamais que linguistique *stricto sensu*) se joue dans le cadre des relais de connaissance et peut faire par conséquent

¹² La langue en tant qu'instrument défensif du sujet est l'une des interprétations proposées par la physiologie.



#1# Interaction Espace social-public	Interaction formelle dans le cadre d'un espace peu défini. Le langage utilisé est très standardisé, aussi neutre que possible, à caractère opératif dans la plupart des cas
#2# Interaction Espace social-professionnel	Interaction le plus souvent formelle dans le cadre d'un groupe défini par quelques marques d'appartenance et par des objectifs communs. Le langage utilisé est standardisé et spécialisé et présuppose chez les actants la maîtrise d'un savoir partagé
#3# Interaction Espace familial/amical	Interaction non-formelle dans le cadre d'un cercle restreint, privée et « interne » (les proches ainsi que les amis) définie par le partage de forts liens affectifs et symboliques, même in absentia. Le langage est marqué par la subjectivité et au point de vue affectif, expressif. Dans l'interaction les actants co-construisent leurs personnalités en échangeant une véritable substance
#4# Interaction Espace intime	Interaction profonde dans le cadre d'une relation privilégiée avec un autre par rapport auquel le sujet a tendance à annuler sa propre personnalité. Le langage utilisé peut être silencieux, non-verbal et en tout cas le sujet fait la preuve de son insuffisance expressive. A l'extrême, l'autre, c'est le « tu » tantôt érotique, tantôt religieux/transcendant

Fig. 3. Les topologies relationnelles

évoluer le sujet d'après différentes *topologies relationnelles*¹³. Si la *mémoire* est l'affaire d'un legs que le sujet met en forme et restitué par une *langue* qui est patri-

13 Rien ne prouve que le sujet évolue à la même vitesse dans toutes les couches discursives. Le contraire est plutôt vrai : nous connaissons tous des personnes qui peuvent avoir une grande maîtrise du discours social, public, et qui manquent de maturité pour ce qui est des échanges affectifs, ou vice-versa.

moine à la fois individuel et collectif, cette même langue se réalise en discours divers (par genre textuel, registre, vocabulaire etc.) via l'interaction et d'après les différentes topologies relationnelles qui l'inscrivent en des espaces divers.

En effet, ces topologies sont d'abord l'affaire d'espaces concrets. Lorsque nous n'abordons que l'interaction *in praesentia*, elles correspondent le plus souvent aux proxémies – qui varient selon les cultures et n'ont pas de valeur universelle (Hall 1966). Cela dit, on peut mesurer au centimètre près les distances physiques propices, par exemple dans la culture des pays « latins » (dont la culture française), à l'interaction dans les différents espaces-relais, et représenter par là graphiquement les topologies relationnelles :

Nous pouvons tirer quelques éléments significatifs de cette représentation :

- ce schéma ne concerne en principe que l'interaction *in praesentia*, faite de sujets en chair et en os, en relation les uns avec les autres et partageant très matériellement le même espace¹⁴. Lorsque cet espace physique est traversé par le langage, l'interaction se réalise sous certaines contraintes et peut déboucher sur un partage d'informations censé faire évoluer les (inter)actants ;
- l'espace concerné par l'interaction, le « relais de connaissance » de chaque interactant, peut être croisé, parasité, par d'autres présences langagières (voix « off », texte écrit sur un panneau etc.) qui peuvent conditionner l'interaction elle-même ;
- la distance entre sujets-actants, de #1# à #4# est proportionnelle au nombre d'interactants virtuellement touchés. Cet élément quantitatif a des retombées au niveau de la qualité des messages : la quantité d'interlocuteurs potentiels concernés par une interaction se déroulant dans le cadre de l'espace public étant logiquement plus élevée par rapport à des échanges plus intimes, ces destinataires seront le plus souvent anonymes et récepteurs de messages plus « universaux » ou standardisés, facilement recevables. Par ailleurs, au niveau de l'énonciation, nous observons que le statut des pronoms varie en fonction des topologies relationnelles : c'est par exemple le cas de la non-personne, d'autant plus « absente » ou « exclue » du scénario de la communication lorsque les interactants sont deux, qu'ils partagent en #4# un discours particulièrement personnel et lorsqu'ils occupent de manière exclusive l'espace de l'interaction ;
- malgré cela, il se peut qu'une interaction soit banale, reçue, stéréotypée disons au niveau de #3# et originale, affectivement marquée au niveau de #1#. La rhétorique classique illustre bien le rôle du *pathos* dans le discours persuasif destiné à un auditoire plus ou moins vaste. Il s'agit sans doute de la configuration du discours charismatique : un discours se déroulant dans l'espace public (#1#) mais sollicitant le sujet pulsionnel, touchant les inter-

14 Cela dit, on pourra mobiliser le concept de « proximité » pour appliquer ces mêmes schémas aussi à l'interaction *in absentia*.

actants, même à grande distance ou *in absentia*, au niveau des verticalités de la communication (#4#) ;

- enfin, il faut considérer également la question de la communication en ligne, qui abolit ou reconfigure les distances physiques et qui permet de nouvelles formes d'interaction où le statut même de l'*autre absent* se révèle profondément modifié.

En résumant, le processus relationnel est, *en gros*, distribué sur ces quatre topologies relationnelles principales, où l'emplacement des interactants dans l'espace n'est guère secondaire ou accessoire¹⁵. Bien au contraire : la pression du réel est telle que force est de réserver à ce réel le rôle de *contexte* et de réserver au contexte textuel celui de *cotexte* ou d'*environnement textuel*. Chaque topologie a son fonctionnement et sa grammaire, sa façon de développer, d'organiser l'échange/apprentissage lui-même, qui ne peut donc qu'être multidimensionnel [l'enfant apprend différemment à l'école (#2#) et en famille (#3#) etc.].

2.5 COMPÉTENCES VS CONNAISSANCE

À partir de la schématisation du sujet d'après ses zones et ses dispositifs de mise en relation, nous venons d'illustrer les contours d'un éventail de topologies relationnelles au cœur desquelles – c'est-à-dire à l'intersection des espaces individuels de mise en relation – la pulsion communicative du sujet, actualisée dans l'interaction, circule pour modifier quelque part le cadre ambiant. Cette circulation, nous le verrons, est déjà une forme de circulation du sens.

Plus haut nous avons évoqué une importante analogie, ou homologie entre la langue et le travail (Rossi-Landi 1968 ; Lafont 1978), tous deux étant des formes de production du sujet visant à manipuler et transformer la réalité. L'expérience *réfléchie* de cette transformation (directe ou indirecte) peut générer, chez le(s) sujet(s) protagoniste(s) de ce processus, un apprentissage. Ainsi, l'utilisation d'un outil précède et permet normalement une utilisation plus compétente de ce même outil dans un nouveau cycle de praxis. De même, le développement – ou mise en *espace* par la *langue* – d'un discours en *interaction* mettra, par exemple, à dure épreuve les arguments et les convictions – *mémoire* – d'un sujet qui, à partir de cette expérience, pourra à l'avenir interagir différemment en structurant différemment ses propos.

Si cet apprentissage évolutif est une retombée positive de l'expérience (praxis matérielle ou praxis discursive), il est à notre sens indispensable de préciser qu'il se réalise au moins sur deux niveaux, trop souvent et trop facilement confondus :

¹⁵ Cela dit, il est loin d'être toujours indispensable, comme le témoigne l'existence même de n'importe quel échange *in absentia*. Par ailleurs on a récemment mis à jour l'analyse proxémique, en y intégrant les problèmes posés par la communication de proximité à l'âge d'internet.

1. une avancée ou reconfiguration en termes de *compétences* (le sujet gagne un plus d'informations ou d'habiletés) : c'est la dimension « horizontale », utilitaire, du savoir ;
2. une avancée ou reconfiguration en termes de *connaissance* (le sujet progresse sur la voie de la compréhension et donc de la conscience) : c'est la dimension « verticale » du savoir.

Il est très compliqué d'aller plus dans les détails et de recouper avec plus de précision ces deux niveaux d'apprentissage sollicités, fécondés par l'interaction. En effet, les voies de la compréhension paraissent illimitées, comme l'expérience de l'intuition nous le montre : il se passe parfois que le sujet atteint le sommet de la compréhension à des moments apparemment banals, en des circonstances qui en principe n'auraient strictement rien pour solliciter le noyau profond de son être, et même en dehors de toute interaction *in praesentia*. On n'a que trop écrit au sujet de l'épisode de la madeleine proustienne, qui pose, entre autres choses, l'évidence des relations – humaines et environnementales – *in absentia*.

2.6 CENSURES ET CÉSURES DANS L'INTERACTION

À travers et à l'intérieur des espaces-relais le sujet est traversé par des messages (forme, portée et contenu) divers, parfois contradictoires. Il réagit suivant cette diversité : on parle de masques, on parle de registres en tant que « face externe des discours » (Achard 1995 : 87). Rien de plus naturel : le sujet et sa parole s'« habillent » différemment suivant le contexte relationnel – ou « scène d'énonciation » (Maingueneau 1993, 1998) – qu'ils sont en train de vivre ou d'animer. Par le langage, aussi, le sujet ménage son *éthos* – avec plus ou moins de succès.

Il ne faut pas cacher d'importants conditionnements et asymétries. La différence de statut social entre les interactants, par exemple, même si cette différence n'est sans doute jamais absolue – il suffit de changer de contexte pour que le rapport s'inverse : le professeur est une autorité dans l'institution par rapport à ses élèves, mais au dehors la donne peut être bien différente¹⁶.

L'identité multiple est un autre facteur qui conditionne puissamment l'interaction et qui confirme l'intérêt pour le linguiste de se pencher et de se former en partie au contact des communautés linguistiques minoritaires¹⁷. Un cas très parlant parce qu'il concerne le matériau même de l'échange est en effet représenté par le régime diglossique : c'est un cas de figure incontournable dans la perspective de la LDS. On connaît bien les dynamiques générées par ce complexe, un masque que le sujet qui en est victime n'arrive pas à s'arracher de la figure : chez un locuteur qui a honte de sa parole, dès qu'une personne tierce rentre dans le

¹⁶ Un excellent exemple de ce que nous venons d'exposer est à notre sens représenté par le film de Laurent Cantet *La classe – Entre les murs* (2008).

¹⁷ V. *supra*, § 1.2.

champ d'une interaction de connivence, il y a passage à la langue dominante (qui occupe dès lors les relais #1# et / ou #2#) afin de protéger les couches #3# et #4# ainsi que son éthos – en évitant l'image que le locuteur de langue minoritaire donnerait de lui-même d'après un système de valeurs diffus et lié à des représentations stéréotypées et dévalorisantes. Nous pouvons affirmer par là que le *code switching* d'une part correspond certes à un ajustement de registre, mais d'autre part représente une censure/césure dans l'interaction, une faille dans la topologie relationnelle : plus que communiquer (c'est-à-dire « mettre en commun »), le sujet discursif se cache ou se déguise¹⁸.

2.7 LE PROBLÈME DE LA CIRCULATION DU SENS

Nous avons jusque-là illustré les constituants premiers du discours (mémoire, langue, interaction, espace), cerné le statut et les facettes de son protagoniste absolu (le sujet relationnel), tracé les contours et les limites des différentes scènes d'énonciation (les relais de connaissance et les topologies relationnelles). Il nous faut maintenant dynamiser ces éléments en abordant le problème de la *circulation* et de la *négociation du sens*.

Pour ce faire, l'analyse de l'interaction en langue minoritaire (encore faudrait-il préciser laquelle et dans quel contexte sociolinguistique etc.) peut représenter un laboratoire particulièrement intéressant car elle met en évidence une qualité essentielle de l'interaction elle-même, à savoir la complexité du rapport entre le sujet, son espace d'action socialement plus ou moins reconnu, et sa/ses communauté(s) (linguistique(s)). Le degré de partage de *mémoire, langue, espace* et conditions d'*interaction* est fonction du niveau de cohésion sociale et d'intercompréhension au sein d'une communauté.

Si les interactants partagent une même mémoire, un même niveau de langue, un même cadre ambiant ou territorial, il y a lieu de croire que le sens (à savoir l'actualisation ou thématization du sujet pulsionnel) circule plus aisément au sein de l'interaction, quelle qu'en soit la topologie relationnelle. Une maîtrise imparfaite de la langue de l'échange, une méconnaissance partielle ou complète du sujet dont il est question dans le discours, une séparation matérielle des deux interactants, un univers référentiel par trop asymétrique etc. peuvent dérouter le sens qui n'atteindra pas, dès lors, sa cible¹⁹. Une forte cohésion sociale facilite au contraire les inférences et permet de saisir plus aisément les contenus implicites.

18 Ce qui est bien connu par tout sociolinguiste engagé dans des enquêtes de terrain : la présence d'un médiateur local peut partiellement conjurer son rôle, volontaire ou involontaire, d'« intercesseur de la norme » (Lafont 1990 : 25-35) et lui permettre d'avoir accès à des contenus discursifs qui lui seraient autrement interdits.

19 Un exemple fréquent de malentendu au sein d'une communauté linguistique est l'interprétation fautive de textos, où la thématization du sujet pulsionnel est souvent mal reçue par déficit de contextualisation.

En termes théoriques généraux, la communauté scientifique est bien d'accord là-dessus : le sens est un processus, le résultat d'un travail, d'une négociation et non un contenu fixe ou prévisible. Voilà pourquoi, dans le sillage de la praxématique de Robert Lafont (au moins 1976, 1978, 2004, 2007) et de l'école qu'il a créée, à une exception près dans cet article, nous avons préféré parler de *praxèmes* au lieu de *mots* ou de *signes* : nous remplaçons par là des *unités de sens* par des *unités de production du sens*. Ce remplacement est très fécond en fonction de la LDS.

2.7.1 PRAXÈME VS SIGNE

S'inscrivant en faux contre la notion classique de signe, le praxème est comparable à un silex dont les aspérités et les entailles correspondraient en gros au squelette consonantique, et d'abord aux racines bi- et triconsonantiques de l'indoeuropéen : comme le silex, le praxème est ainsi disponible à accomplir plusieurs tâches en contextes d'emploi différents. Il est donc traversé, habité par les accidents de l'histoire, les enjeux psychologiques individuels et collectifs, l'organisation topologique de l'interaction : autant d'éléments qui poussent les praxématiciens à remplacer la *signification* – cristallisée, positive, immuable, donnée une fois pour toutes – par la *signifiance*, à savoir un processus signifiant éminemment dialectique, reflétant une interaction et une négociation permanentes entre sujets bien vivants.

La différence idéologique entre *praxème* et *signe* est capitale, reflétant l'opposition entre une société-« lieu de conflits » (Lafont) et une société-« masse inerte » (Saussure). Le praxème produit du sens, tel sens etc. en fonction des heurts, mouvances, déchirures, simplifications, spécialisations, stéréotypes etc. traversant et habitant telle communauté linguistique à tel moment et dans tel contexte. À l'opposé, le signe classique, à la double face signifiant/signifié, véhicule un sens figé, gelé, étant la pièce de monnaie dont la valeur est exclusivement d'échange et non pas d'usage : le sens est alors inscrit et compris dans le signe et ne circule que de manière mécanique. La transmission, l'apprentissage par l'interaction n'est par là qu'une simple dynamique d'encodage-décodage faisant l'économie aussi bien du mémoriel que du topologique. Elle transcende donc l'humain.

Le praxème, par contre, n'aurait pas de sens en lui-même : en effet, le sens ne résulterait que du contexte-cotexte et, de ce point de vue, le praxème est comparable à une pièce de monnaie dont la valeur serait plutôt d'usage, c'est-à-dire soumise et accompagnant les mouvements de la société-système et les valeurs qu'elle produit ou modifie au jour le jour. La praxématique permet donc de saisir le sens dans le discours comme résultat d'une circulation et, dans ce cadre, d'interpréter le processus de transmission-apprentissage comme une co-construction du sens²⁰, où le

20 Nous rejoignons là, bien évidemment, une terminologie tout à fait connue et partagée par les analystes du discours. Cela dit, dans le cadre de la LDS, nous précisons plus loin ce concept par trop abstrait de « co-construction du sens » en lui attribuant une valeur et des

destinateur en s'adressant au destinataire réalise une action à double orientation. Ce que d'ailleurs représente bien, en français, la centralité du verbe « apprendre » : apprendre à quelqu'un, apprendre *de* quelqu'un : nous avons là une première illustration de ce que « circulation du sens » dans le discours peut vouloir dire.

2.7.2 SENS CO(N)TEXTUEL, SENS IMMANENT ?

Pour approfondir notre analyse de la « circulation du sens » en discours, il nous faut maintenant considérer de plus près la devise bien connue de Wittgenstein : « les mots n'ont de sens qu'en contexte », reprise par Benveniste (1974 : 226), implicite dans le lexique-grammaire de Maurice Gross²¹ et, finalement, dans sa substance, partagée par le même Lafont et bien d'autres linguistes. Or, plus haut nous avons usé de prudence pour essayer de décrire la nature du rapport entre sens et praxème, le produit (sens) étant le fait d'un producteur (le praxème, thématifié par le sujet) qui, tout en possédant un programme de sens, n'est productif qu'en contexte-cotexte. En effet, si nous partageons en général cette vue des choses, nous trouvons que, d'une part, il n'en faut pas faire un dogme ; et, d'autre part, qu'il est indispensable de garder à l'esprit qu'en dehors de toute approche distributionnaliste, mécaniste ou « numérique », et quoi qu'il en soit du cotexte, toute unité langagière, du fait d'être *perçue* par un sujet (discursif), finit par être toujours *mise* en contexte, de la même façon que tout sujet relationnel est toujours en relation avec un Autre – présent, absent ou latent. Ainsi, il est à notre avis difficile de nier de manière absolue le fait que chaque *praxème* possède du sens indépendamment de l'échiquier discursif/textuel dans lequel il se trouverait à fonctionner.

Il est vrai que toute mise en discours (en usant de praxèmes, parapraxèmes ou métapraxèmes) segmente formellement une signifiante qui, pour être un processus d'actualisation du pulsionnel, est une continuité ramenable à l'unité complexe du sujet relationnel – et que donc la valeur de chaque segment peut être ramenée à la valeur de l'ensemble. La maîtrise de cette mise en discours/mise en discrétion est une opération qui demande beaucoup de temps à l'enfant qui apprend péniblement à parler et un effort assez considérable à l'adulte en passe de formuler une pensée articulée. Le malentendu, l'échec, le ratage etc. sont là pour nous rappeler ce niveau de complexité.

Il n'empêche que le petit d'homme, sujet pulsionnel, sujet désirant par excellence, même tout petit arrive à faire circuler du sens en interaction avec ses parents en usant de praxèmes cotextuellement isolés et même partiellement inaboutis. Le

fonctionnements topologiques, le *sens* étant ici d'abord la trajectoire de traversée du sujet relationnel par la parole de son interlocuteur.

21 Chez qui le « contexte » serait la phrase, et d'abord la « phrase simple », qui est d'après Gross (1986 : 299) « l'unité significative du lexique ».

rôle des relais de connaissance et des topologies relationnelles est alors tout particulièrement évident : créer les conditions matérielles pour que le travail d'inférence, donc de réception du sens, soit possible. Mais au-delà de cet exemple, deux faits de langue tout à fait courants – entre autres – semblent appuyer la thèse de l'existence d'un fond de sens du praxème pris à part de toute mise en discours :

1. La synonymie. Puisque le synonyme parfait, absolu, n'existe pas, l'hypothèse d'une parfaite remplaçabilité des praxèmes n'est pas scientifiquement recevable. Lorsqu'un praxème tombe en désuétude et qu'un autre prend sa place, c'est que des conditions socio-culturelles ont changé. Il y a lieu de penser que la praxéogénie qui est à l'origine des séries synonymiques s'est produite pour répondre à des exigences référentielles qui ne pouvaient être satisfaites par simple différenciation contextuelle. Ainsi, si la phrase de Maupassant (*Toine*, 1885) « Le hameau enfoncé dans un pli du vallon [...] pauvre hameau paysan composé de dix maisons normandes » n'est pas tout à fait remplaçable par « Le village enfoncé dans un pli du vallon [...] pauvre village paysan composé de dix maisons normandes », c'est que, évidemment, à parité de contextes, le praxème *hameau* possède quelque part une plus-value culturelle, littéraire si l'on veut, qui le distingue à *nos yeux* (voilà une topologie relationnelle *in absentia*) du praxème *village*. Il est sans doute question d'« image de réalité » – en amont de toute détermination parapraxémique (grammaticale) – plus nette dans *hameau*, plus estompée dans *village*²². La qualité de cette image est à notre avis très importante en termes de transmission de la connaissance : de nombreux et illustres témoignages intellectuels associent l'enfance, qui est par excellence l'âge de l'apprentissage, à la qualité de l'« impression » de la mémoire par le discours. À l'inverse, on connaît bien l'emploi « universel » de certains praxèmes passepartout (*truc*, *chose* etc.) : le sens passe dans l'interaction par inférence et par la différenciation des contextes, mais souvent la transmission échoue. C'est un véritable *ménage à trois* : a) le contexte ne peut seul décider du sens de toute unité lexicale et par ailleurs b) toute unité lexicale garde en quelque sorte les sens raisonnablement possibles (donc immanents), rassemblés dans la palette-entrée du dictionnaire, et c) le sujet trie, réduit (mais parfois crée aussi) volontairement et inconsciemment ces sens possibles par choix ou par (in)compétence lexicale.
2. Le statut des toponymes. Même si l'analyse d'un toponyme doit être soumise à une mise en perspective diachronique, responsable de ses évolutions formelles ainsi que de la mémoire ou des représentations qu'il véhicule (Agresti 2012 ; Agresti, Pallini sous presse), nous observons qu'en

22 Notre remarque se veut très prudente : en dehors de toute détermination grammaticale, segmentable, discursive, la qualité de l'image de réalité liée au praxème ne peut qu'être l'affaire de perception et mémoire individuelles : « je parle de vaches et de brebis paissant au pré ne dit rien de l'existence réelle de ces êtres et de ce lieu, de leur inscription en espace et en temps ; je parle de ces vaches et de ces brebis qui paissent dans mon pré les affirme réels par l'espace et le temps » (Lafont 2007 : 192). En italique dans le texte original.

général un toponyme est à l'origine un praxème étroitement lié à des traits d'un territoire identifié par le sujet relationnel en fonction soit de caractères géomorphologiques objectifs (Mons, Montaignu, Le Puy, Laval, Entraigues, Rieux, Fontenelle, La Selve, etc.), soit de l'interaction de ce lieu avec la communauté linguistique qui l'occupe et qui le marque par son ethnonyme, par des adjectifs, par sa praxis etc. (Paris, Belleville, Beauvoisin, Châteauneuf, Le Mas-d'Azil, Ferrières, Sablonnières, Savonnières etc.). Or, un toponyme n'en est un qu'à partir d'une opacification du sens, à savoir la séparation du praxème d'avec le sens premier – descriptif, référentiel –, et ce notamment lorsqu'il est question d'un espace social (un village par exemple). Des recherches de terrain menées dans des villages d'origine de communautés de migrants ont par ailleurs permis de cerner le statut du toponyme isolé qui, bien que coupé de son environnement textuel, fonctionne à lui seul en agent réactivateur de mémoire. La simple évocation du nom du village des aïeux peut parfois fonctionner en véritable mot de passe permettant l'accès de l'enquêteur dans le cercle de la communauté enquêtée (Agresti 2012 : 47-48). On voit bien que, dans ce contexte, le sens est aussi immanent au praxème – même s'il est vrai, d'une part qu'il s'agit de praxèmes dérivés en noms propres, et de l'autre que ce sens immanent n'est guère univoque, étant vague et par trop subjectif²³.

En résumant – sans pour autant prétendre épuiser le sujet – la phrase « les mots n'ont de sens qu'en contexte » est infirmée dans sa portée universelle, absolue ; elle garde sa valeur lorsque nous avons affaire à des praxèmes très diffus, peu marqués et anthropologiquement motivés, car ils se prêtent effectivement à des actualisations très variées comme nous l'avons montré dans la Fig. 1. Or, la circulation du sens s'accompagne, aussi, de la variabilité des topologies relationnelles encadrant et supportant l'interaction. Cette remarque nous permet d'envisager une première, rudimentaire ébauche de représentation graphique de la circulation du sens, pris comme orientation de la thématisation du sujet pulsionnel vers le centre ou alors vers les niveaux périphériques de mise en relation de l'interactant. Soit l'exemple suivant où, dans le cadre d'une interaction #je# / #tu# la diversité des topologies relationnelles se reflète au niveau de la diversité des emplois d'une même entrée du dictionnaire :

23 Des courants artistiques contemporains, comme en Italie la Poésie visuelle des années 60/70, ont misé sur ce pouvoir évocatif, justement parce qu'au sens flou, de praxèmes isolés.

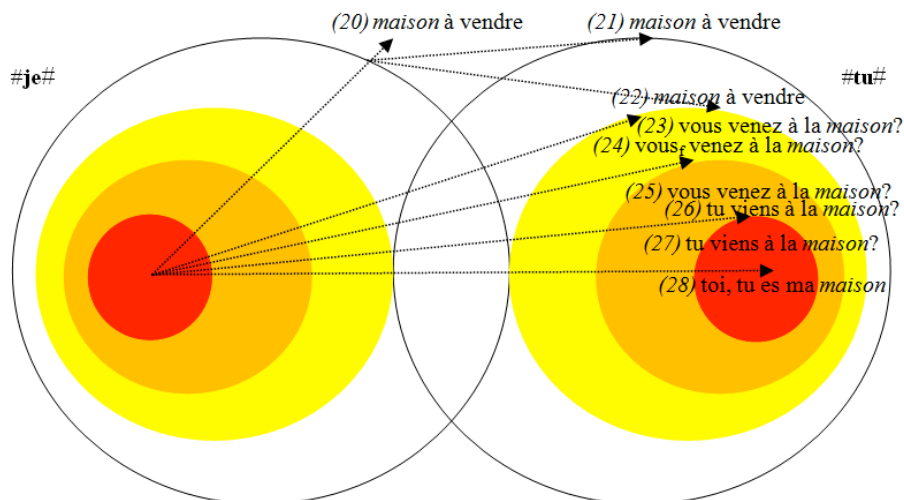


Fig. 4. Hypothèse de représentation topologique de la circulation du sens dans l'actualisation du praxème *maison*

Aux expressions « familières » près (qui se situent dans la plupart des cas dans le relais #3#), la Fig. 4 montre qu'il n'y a pas de correspondance univoque, absolue, entre praxèmes et topologies relationnelles : celles-ci sont au contraire à la base de l'essaimage des sens à partir d'une même entrée. Ainsi, tout en circulant au sein d'interactions où chaque interactant fait fonction de cible des thématisations de l'autre, le sens évolue par l'action langagière/travaillante visant à modifier le cadre ambiant. Il dérive donc de l'action du sujet et n'est guère transcendant. Le sens est lui-même envisageable dans sa valeur topologique, à savoir la forme ou *configuration*, voire la *direction* ou plus exactement le *cheminement* de la mise en relation entre les actants en jeu.

Ainsi, la diversité des topologies relationnelles pose la diversité de la qualité des relais de connaissance, donc des formes d'apprentissage. Comme nous l'avons dit plus haut, chaque espace est propice à une forme d'avancement de la *compétence* ou de la *connaissance*, qui touchera respectivement les couches externes et internes du sujet, et qui sera tantôt une forme banale, connue ou reçue, tantôt une forme originale. À proprement parler, on passe de l'acquisition d'*informations* (pratiques, en général) dans les couches externes à la progression de la *connaissance* (symbolique ou affective, le plus souvent) du sujet dans les couches internes. En (20), « maison à vendre », message projeté dans l'espace de la non-personne, de la société absente, ne donne normalement qu'un renseignement de plus, *in absentia*, concernant un objet (« [il y a quelqu'un qui la vend] telle maison »), et le sujet qui reçoit ce renseignement (21) ou (22) n'est guère avancé au point de vue de sa connaissance, de sa compréhension du monde ou de lui-même. Alors que l'exemple « tu viens à la maison ? » pourrait – comme en (26) et davantage en (27) – signifier l'ouverture d'un espace réservé, personnel, de

la part d'un locuteur s'adressant à un interlocuteur par un « tu » qui marque son appartenance à un espace familial/amical. La connaissance transmise par le discours est de l'ordre de la connaissance interpersonnelle, qui touche à son apogée en (28), qui marque la connaissance de l'Autre de la part du sujet, dont l'identité résultera enrichie par cette interaction – dans la mesure où le Même reconnaîtra à et dans l'Autre la nature de miroir. Cette interaction pourra déclencher une transmission importante d'expériences, de savoirs, de représentations et insérer par là le sujet dans un réseau de relations *in absentia* – chaque sujet relevant à son tour d'un maillage social, linguistique et culturel, étendu dans l'espace et dans le temps. Mais rien, dans le langage, ne se passe jamais de manière mécanique ni trop prévisible. D'autres exemples pourraient être invoqués pour infirmer la rigidité de ces correspondances.

POUR CONCLURE

Les Fig. 3 et 4 ne nous disent rien quant à ce qui précède ou suit l'interaction, à savoir la visée du sujet pulsionnel et, après actualisation, ses effets de discours. Elles escamotent par ailleurs la question, que nous n'avons évoquée que de loin, de l'interaction entre sujets relevant de communautés linguistiques distinctes. C'est pourquoi nous pressentons deux prolongements de l'analyse : a) en termes de durée, de continuité, bref de « cycle de praxis » et de « processus d'apprentissage », qu'il soit superficiel ou profond, « horizontal » ou « vertical » ; b) en termes de contact linguistique.

- a. Pour ce qui est du premier prolongement, comme nous l'avons évoqué plus haut le processus d'apprentissage se réalise par l'expérience (de langage, de travail), qui perfectionne, raffine progressivement et en interaction la praxis manipulative-transformatrice de la réalité (directe ou indirecte). Or, le changement ne concerne pas que les sujets en jeu qui, moyennant une mise en relation féconde, peuvent avoir accès à des informations référentielles (changement au niveau superficiel ou informationnel) ou peuvent faire l'expérience de la découverte d'un autre ou de l'Autre (changement au niveau profond) : au fur et à mesure que l'expérience relationnelle réglée par les différentes topologies s'approfondit, progresse également une *connaissance/conscience linguistique du sujet*. Au contact de l'Autre, à travers le canal de sa parole et le vécu partagé, *les sens s'inscrivent dans le sujet et le sujet s'inscrit dans les sens*. La construction du sujet s'accompagne de celle du sens articulé dans les topologies relationnelles, leur évolution est conjointe. On peut aller jusqu'à remplacer le concept de « co-construction du sens », déjà évoqué et bien familier en analyse du discours mais qui semble envisager le sens en tant que réalité abstraite externe au sujet, par celui de *co-intégration du sens*, prenant en compte le sujet relationnel et le cadre matériel

d'existence de l'interaction. Il y a là une évolution théorique et un principe fondamental de la LDS.

- b. Pour ce qui est du deuxième prolongement, nous nous devons de remarquer une évidence : l'évolution du sens ratifié, reçu, n'en est une que lorsqu'elle déborde le cadre du sujet. La culturalisation du référent en est un exemple. Revenons aux communautés linguistiques minoritaires, des communautés en permanente quête d'identité. En analysant la délicate question de l'emprunt, Lafont affronte tout particulièrement le problème de l'aliénation de la communauté occitane contemporaine, pour laquelle une large partie de ses praxèmes ne sont plus productifs et sont remplacés par d'autres relevant de cultures dominantes (Lafont 1990 : 17). Mais l'auteur analyse également l'autre volet de la question : l'emprunt de la langue française à la langue-culture occitane. L'exemple qu'il fait au sujet de *mas*, *galéjade*, *pétanque*, *manade* etc. est très parlant : tous ces emprunts datent à peu près du XIX^e siècle, une époque où le discours doxal concernant le Midi posait l'équivalence « Midi = pittoresque rural, ou Midi = jeu social mystificateur » (Lafont 1990 : 16). Notamment dans l'emprunt, l'évolution du sens est soumise à des représentations préalables qui traversent le maillage social et qui conditionnent le tri. En fait, l'emprunt n'en est jamais un, pas jusqu'au bout, pas tel quel. *Mas* est une simple *ferme* en occitan ; elle passe en français en devenant du coup une « ferme en style traditionnel provençal ». Cette transmission de mémoire s'accompagne donc d'un malentendu et d'une spécialisation. Il s'agit sans doute de la spécialisation imposée par les relais de connaissance, qui reconfigurent toujours le champ de l'interaction, ne serait-ce que par principe d'économie et par la pression des mémoires et des idéologies en jeu.

On pourrait bien évidemment multiplier les exemples.

En conclusion, et en résumant, la LDS se doit de contribuer, au niveau individuel, à « rendre au sujet son pouvoir créateur » et, au niveau social, à *rendre à toute communauté linguistique sa pleine productivité du sens*. La langue soudant le sujet à sa communauté et les deux à leur territoire, il y a lieu de croire qu'un travail d'aménagement linguistique peut retomber positivement sur l'espace de vie de sujet et communauté.

Finalement, la LDS se constitue en discipline-carrefour, en répertoire de bonnes pratiques aussi, visant à répondre à la question à laquelle elle revient sans cesse : que faire des patrimoines linguistico-culturels des sujets et des communautés (non seulement minoritaires) pour améliorer la vie aussi bien des uns que des autres ? Dans notre ouvrage monographique en préparation²⁴ nous illustrerons plusieurs cas de figure qui montrent, par exemple, a) comment passer de la collecte de toponymes à la « toponymie narrative » et comment faire circuler au sein de la communauté et exploiter ces savoirs et ces biographies ancrés au territoire ; b) comment profiter de la production textuelle de communautés

24 V. *supra*, n. 1.

alloglottes afin d'en étudier et modifier les représentations, de traverser et décloisonner les topologies relationnelles, de dépasser les conflits internes, revitalisant par là telle communauté linguistique ; c) comment définir et articuler, nuancer le « malaise linguistique » du sujet pour élargir le champ classique des droits linguistiques ; d) comment passer de la reconnaissance des patrimoines linguistico-culturels à leur rentabilisation économique par des projets de développement local fondés sur la conscience et la *loyauté linguistique* des communautés, et bien d'autres.

On le voit: les chantiers sont très nombreux. La demande est importante et urgente car la crise déferle, la pensée unique avance, les villes croissent mal et les montagnes et campagnes, qui souvent recèlent d'extraordinaires patrimoines linguistiques et culturels, se dépeuplent. Nous sommes persuadés que le linguiste peut enfin jouer un rôle central pour que développement économique rime avec développement social et que les deux s'accordent au respect de l'environnement, des identités et des héritages. Les racines sont de mise.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Achard Pierre (1995), *La sociologie du langage*, Paris, PUF.
- Agresti Giovanni (2005), *Lingua e polis. Configurazioni linguistiche e configurazioni sociali nel francese contemporaneo*, Roma, Aracne.
- Agresti Giovanni (2008), « Analyser le discours écrit : les configurations relationnelles en français contemporain », Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique Française, Paris, CNRS -ILF. Édition, www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/abs/2008/01/cmlfo8172/cmlfo8172.html
- Agresti Giovanni (2012), *Toponymes en discours. Trois recherches en Méditerranée*, Rome, Aracne.
- Agresti Giovanni, Pallini Silvia (sous presse), « Vers une toponymie narrative : récits autobiographiques et ancrages géographiques dans deux villages de la Haute Vallée du Vomano (Italie) », communication présentée au colloque international *Défis de la toponymie synchronique. Structures, contextes et usages* (Rennes, 22-23 mars 2012). Actes en préparation par les soins de Bethina Schnabel-Le Corre et Jonas Löfström.
- Ascoli Graziadio Isaia (1872), « Proemio », *Archivio Glottologico Italiano*, I, 1.
- Benveniste Émile (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- Bloor David (1996), *Idealism and the Sociology of Knowledge*, Edinburgh, University of Edinburgh, Department of Sociology.
- Bourdieu Pierre (2001), *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir.
- Doxiadis Kostantinos Apostolos (1968), *Ekistics : an Introduction to the Science of Human Settlements*, New York, Oxford University Press.
- Gross Maurice (1986), « Lexique-grammaire et adverbies : deux exemples », *Revue Québécoise de Linguistique*, 15/2, pp. 299-311.
- Hall Edward T. (1966), *The Hidden Dimension*, New York, Doubleday & Co.
- Lafont Robert (1976), *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris, Larousse.
- Lafont Robert (1978), *Le travail et la langue*, Paris, Flammarion.
- Lafont Robert (1990), *Le Dire et le Faire*, Montpellier, Praxiling.
- Lafont (1997), *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan.
- Lafont Robert (2004), *L'être de langage. Pour une anthropologie linguistique*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Lafont Robert (2007), *Il y a quelqu'un. La parole et le corps*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Lévi-Strauss Claude (2010), *Lezioni giapponesi. Tre riflessioni su antropologia e modernità*, édition établie par Lorenzo Scillitani, Soveria Mannelli, Rubbettino.
- Maingueneau Dominique (1993), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- Maingueneau Dominique (1998), *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.
- Moles Abraham, Rohmer Elisabeth (1972), *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman.
- Rossi-Landi Ferruccio (1968), *Il linguaggio come lavoro e come mercato*, Milano, Bompiani.
- (de) Saussure Ferdinand (1967), *Cours de linguistique générale*, édition établie par Tullio De Mauro, Roma-Bari, Laterza.
- Schleicher August (1873), *Die Darwinische Theorie und die Sprachwissenschaft*, Weimar, Böhlau.
- Wiener Norbert (1948), *Cybernetics: or Control and Communication in the Animal and in the Machine*, Paris, Hermann & Cie.

L'analyse comparative d'interactions médiatiques dans une perspective interculturelle. L'exemple de l'emploi des formes d'adresse en français et en italien

ELISA RAVAZZOLO
Université de Trente

INTRODUCTION

L'importance du facteur culturel dans la communication apparaît de toute évidence lorsqu'on apprend une langue-culture étrangère et que l'on mesure les effets produits par les différences culturelles en situation de contact.

La variation interculturelle peut être abordée à partir de différentes perspectives théoriques et méthodologiques. Du point de vue de la linguistique interactionniste on distingue deux approches principalement (Kerbrat-Orecchioni 1994, 2005, Traverso 2000) :

- l'approche comparative ou contrastive (*cross-cultural*¹) – adoptée dans la présente recherche – qui compare la réalisation d'un même type d'interaction ou d'un phénomène discursif particulier dans deux langues et cultures² différentes ;

1 Cf. Wierzbicka (1991).

2 Nous rappelons toutefois que les découpages culturels ne coïncident pas nécessairement avec les découpages linguistiques.

- l'approche interculturelle proprement dite (*intercultural*) qui analyse les échanges entre des participants appartenant à des langues et à des cultures différentes³.

Loin de s'opposer, ces deux types d'approches sont idéalement complémentaires, puisqu'ils devraient permettre une étude exhaustive fondée sur la constitution d'un « triple corpus » (de Nuchèze 1998 : 10 ; Béal 2000 : 17 ; Kerbrat-Orecchioni 2005 : 288 ; Traverso 2000 : 6) : un corpus intraculturel dans chaque société envisagée et un corpus interculturel faisant interagir des locuteurs appartenant à ces différentes sociétés. Or, la constitution de ces trois corpus étant très difficile à réaliser, on se contente dans la plupart des cas de travailler sur les deux corpus intraculturels, qui constituent d'ailleurs le point de départ pour toute réflexion sur l'interculturel et préparent l'interprétation d'un éventuel troisième corpus.

L'objectif des études sur la variation interculturelle est de dégager des normes communicationnelles culturellement marquées afin de formuler des hypothèses sur l'ethos ou profil communicatif des locuteurs de chaque société⁴. L'entreprise n'est pas sans risques : tout d'abord le cadre matériel, nécessairement limité, ne permet pas d'envisager la totalité des interactions d'une société donnée ; ensuite les communautés discursives ne peuvent pas être envisagées en tant qu'entités homogènes puisqu'il existe des variations au sein de ces mêmes sociétés en fonction des caractéristiques des locuteurs ; enfin, l'interprétation des données peut être influencée par une vision ethnocentrique⁵ ou, à l'opposé, une tendance au relativisme radical⁶. On peut en conclure que la formulation de toute hypothèse interprétative doit être soumise à une attitude de « vigilance analytique » (Traverso 2006, 2012) susceptible de prévenir les phénomènes d'exotisation ou les généralisations abusives.

1. L'APPROCHE COMPARATIVE INTERCULTURELLE : L'EXEMPLE DES FORMES D'ADRESSE

Par la présente contribution nous nous proposons de synthétiser les résultats d'une recherche sur la variation interculturelle, réalisée au sein d'une équipe réunie par C. Kerbrat-Orecchioni dans le cadre du laboratoire ICAR (Ravazzolo 2015).

3 S'inspirant de Clyne (1994), Béal (2010 : 34) identifie un troisième type d'approche, dite « interlangue », fondée sur l'analyse du discours produit par des locuteurs qui s'expriment dans une deuxième langue. Cette approche permet de mettre en évidence les phénomènes d'interférence linguistique entre la langue maternelle et la deuxième langue.

4 Les comportements d'adresse, par exemple, sont révélateurs de la tendance à la déférence ou à l'égalitarisme (voir Kerbrat-Orecchioni 1994, 2005).

5 Dans ce cas, l'analyste juge les comportements d'autrui en fonction de ses propres normes.

6 Cette posture interprétative se traduit dans la négation des spécificités propres à chaque culture.

Le projet consistait plus précisément dans l'étude du fonctionnement des formes nominales d'adresse ou FNA (Kerbrat-Orecchioni 2010a : 13), c'est-à-dire des syntagmes nominaux utilisés en adresse⁷, qui permettent au locuteur de désigner son allocutaire. L'objectif du travail mené au sein de l'équipe pluriculturelle était d'une part d'examiner les usages de ces unités linguistiques dans plusieurs langues-cultures et dans différentes situations d'interaction, d'autre part d'aborder cet objet d'étude dans une perspective pragmatique et interactionnelle, car si comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (2012 : 21) ces formes linguistiques sont « périphériques » d'un point de vue syntaxique, elles constituent néanmoins « la première ressource dont disposent les locuteurs pour marquer et construire la relation interpersonnelle » (*ibid.*). Ces présupposés théoriques nous ont donc amenée à adopter une méthode empirique, fondée sur l'enregistrement de données orales authentiques, afin d'étudier le fonctionnement réel de ces procédés allocutifs dans des situations concrètes d'interaction.

1.1 PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES

L'étude de la variation interculturelle que nous proposons ici relève de l'approche contrastive et se fonde sur l'analyse comparée de deux corpus similaires constitués dans les langues française et italienne. Avant d'exposer les résultats de notre recherche nous aimerions néanmoins préciser les difficultés d'ordre méthodologique auxquelles nous nous sommes heurtée lors des différentes étapes du travail, de la constitution du corpus à la délimitation de l'objet d'étude, de l'application des catégories descriptives à l'interprétation des données.

1.1.1 DIFFICULTÉS LIÉES À L'OBJET D'ÉTUDE

L'objet d'étude choisi, la forme nominale d'adresse, a posé des difficultés tout d'abord au niveau de son identification. Définies comme des syntagmes nominaux employés en fonction vocative, les FNA se caractérisent en effet par une forme de détachement syntaxique⁸ (insertion sans intégration dans l'énoncé) qui devrait les rendre facilement reconnaissables (Détrie 2006 : 30 ; Kerbrat-Orecchioni 2010a : 11). Or, les usages en interaction montrent, en revanche, que certaines

7 S'il existe une abondante littérature sur les termes d'adresse, la plupart des auteurs s'intéressent de préférence aux pronoms d'adresse et les analysent d'un point de vue sociolinguistique (lien entre forme observée et facteur externe qui la détermine), par le biais des questionnaires soumis aux locuteurs sélectionnés.

8 Le détachement se caractérise par l'insertion de l'élément extraposé sans intégration dans l'énoncé. L'insertion est définie par Riegel et al. (1994 : 460) comme « un processus qui consiste à intercaler dans le cours d'une phrase, sans terme de liaison, une proposition, un groupe de mots ou un mot ».

formes nominales syntaxiquement intégrées dans l'énoncé peuvent néanmoins être considérées comme des FNA. C'est le cas des termes d'adresse que l'on peut trouver dans des énoncés comme : « Je voudrais demander à Monsieur Bayrou ce qu'il pense de cette situation... » : il est évident dans ce cas, que, sans être explicitement ciblé par un vocatif, M. Bayrou est celui à l'intention duquel l'énoncé est produit et c'est en fait lui qui devra répondre à la question du locuteur. À la suite de Kerbrat-Orecchioni (2010b : 335-336) nous avons donc affiné les critères d'identification de l'objet d'étude, en distinguant entre FNA directes, qui désignent directement l'allocutaire et FNA indirectes, adressées indirectement au véritable destinataire, par l'intermédiaire d'une tierce personne.

En outre, nous avons rencontré des difficultés dans la catégorisation de quelques types de FNA. Il nous a semblé parfois impossible de distinguer entre titres, noms de métier et de fonction. Par exemple, en ce qui concerne des formes telles que *professeur*, il semble difficile de pouvoir dissocier la valeur de titre de l'exercice de la profession⁹. La langue italienne d'ailleurs ne fait que multiplier ces difficultés de catégorisation, mettant à la disposition du locuteur un grand nombre de formes nominales (telles que *architetto*, *avvocato*, *notaio*, *ingegnere*) qui, tout en étant liées à l'activité professionnelle de l'interlocuteur, reflètent un comportement de déférence à son égard et se chargent par conséquent d'une valeur honorifique.

La FNA pose par ailleurs des difficultés dans l'interprétation de ses fonctions, à cause d'une polyvalence qui lui permet de se charger de différentes valeurs selon le contexte situationnel, le cotexte verbal, la réalisation prosodique, l'accompagnement mimique, etc. Pour ce qui est du niveau prosodique, en particulier, si les études de Di Cristo (1998) et de Détrie (2006) attribuent aux vocatifs en français un schéma mélodique spécifique de type ascendant-descendant, la récente étude de Constantin de Chanay (2010) montre en revanche l'absence de spécificité prosodique des FNA. Dans les corpus de débats médiatiques analysés par l'auteur, il n'y aurait pas de pause systématique ou d'intonation spécifique régulièrement associée à la FNA et, dans de nombreux cas, les allocutifs semblent être réalisés avec une « intonation plate alignée sur celle du syntagme où elle s'insère » (Constantin de Chanay 2010 : 256). Cela dit, il est indéniable que la prise en compte de la réalisation prosodique peut nous aider considérablement dans l'interprétation de la valeur de la FNA et de ses fonctions.

9 Braun (1988 : 10) met en évidence cette difficulté concernant la classification des titres : « There is no unanimity as to what should be classified as a "title". Frequently, especially in English the term title is used without distinction for all nominal variants except names. We prefer to call only those forms titles which are bestowed, achieved by appointment (such as doctor, major), or are inherited (such as Count, Duke). It is sometimes difficult to mark them off against abstract nouns and occupational terms ».

1.1.2 L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS ET LES GÉNÉRALISATIONS

L'un des problèmes majeurs auxquels doit se confronter le chercheur lorsqu'il effectue une analyse comparative interculturelle concerne le degré de représentativité du corpus. Si le fait de travailler sur des situations concrètes d'interaction permet d'observer le fonctionnement réel du phénomène discursif considéré, la dimension très spécifique du corpus impose beaucoup de prudence dans l'interprétation des données, car seules des tendances générales, toujours relatives, qui transcendent les variations internes à chaque culture, pourront être dégagées (Kerbrat-Orecchioni 1994 : 9). Les difficultés d'interprétation sont multipliées dans le cas des FNA, unités linguistiques dont le rôle varie non seulement en fonction du type d'interaction mais aussi de l'environnement cotextuel, des caractéristiques des participants, des intentions du locuteur, etc.

1.1.3 LA COMPARABILITÉ DES CORPUS

La méthodologie de l'approche comparative interculturelle impose de sélectionner un élément invariant sur lequel fonder la description comparative. Qu'il s'agisse de comparer la réalisation d'un phénomène linguistique particulier ou, plus généralement, le fonctionnement d'un type d'interaction, le genre discursif semble jouer un rôle primordial, puisqu'il fournit un cadre à la comparaison et fonctionne en tant que *tertium comparationis* (Münchow 2007 : 109¹⁰). Comme le précise Traverso (2006 : 40), cela se traduit, sur le plan pratique, dans la recherche d'une situation sociale qui existe dans les cultures envisagées et se concrétise par des interactions « présentant suffisamment de points communs pour être considérées comme relevant du même type ». Certes, il faut reconnaître que la comparabilité des corpus ne peut être qu'approximative : d'ailleurs, comme le rappellent Münchow et Rakotonelina (2006 : 14), « comparable ne veut pas dire identique mais approchant ».

Dans le cas qui nous occupe, il s'agissait de comparer l'emploi des formes d'adresse dans des interactions médiatiques interactives de type « phone-in » (Hutchby 1991). Le corpus faisant l'objet de cette étude se compose plus précisément de 15 émissions du programme français *Interactiv'* (diffusé sur France Inter) et de 8 émissions du programme italien *Radio anch'io* (diffusé sur la station nationale italienne Radio 1) : dans les deux cas on a affaire à des « phone-in d'information » gérés par un journaliste-animateur qui accueille dans son studio un invité politique ou un expert.

10 « La raison pour laquelle ce que j'ai appelé le "niveau de représentativité" de l'analyse en linguistique de discours comparative est le genre, est que, comme le dit Bakhtine (1984 : 284) "le vouloir dire du locuteur se réalise avant tout dans le choix d'un genre de discours" ».

2. L'EMPLOI DES FORMES D'ADRESSE EN FRANÇAIS ET EN ITALIEN

L'étude se focalise en particulier sur la forme, la fréquence et les fonctions des FNA, mais considère aussi le fonctionnement des pronoms d'adresse, qui montre des divergences dans les deux langues-cultures.

2.1 LES PRONOMS

Si au niveau des pronoms allocutifs, le français et l'italien connaissent l'opposition entre une forme familière et une forme de politesse, en français cette opposition existe uniquement lorsqu'on s'adresse à un allocutaire unique (on peut choisir entre *tu* et *vous*), alors qu'en italien, l'opposition existe également lorsqu'on s'adresse à un allocutaire pluriel (on peut choisir entre *voi* et *loro*). Il faut reconnaître cependant que la forme de politesse *Loro* est rarement employée, comme le confirment les études des linguistes et grammairiens italiens.

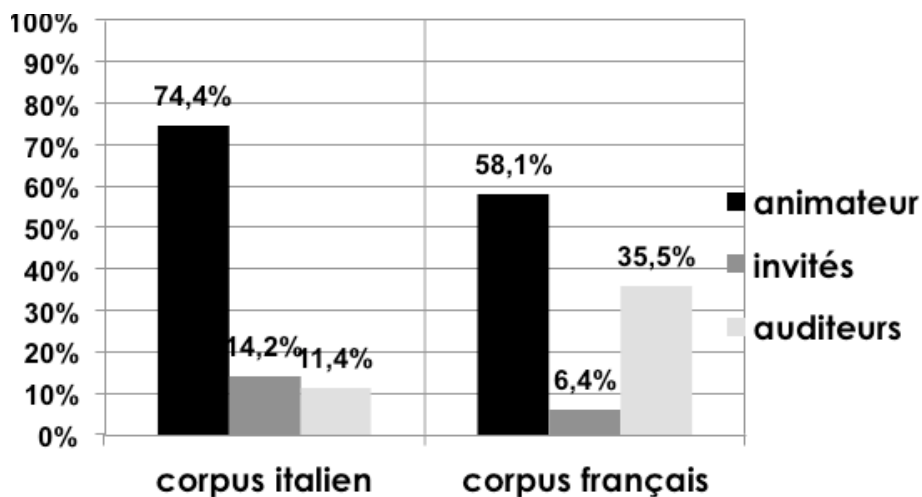
Dans nos corpus médiatiques, en tout cas, les participants emploient en général les formes de politesse *vous* et *Lei* pour s'adresser à un allocutaire unique, et la 2^{ème} personne du pluriel *vous/voi* pour s'adresser à plusieurs interlocuteurs en même temps.

Dans les deux corpus, nous avons relevé quelque cas de tutoiement : en français, lorsque des auditeurs s'adressent à des représentants politiques de la gauche (Arlette Laguiller, Ségolène Royal, Jean-Luc Mélenchon¹¹), en italien lorsque l'animateur s'adresse à des collègues journalistes qu'il connaît bien. Le tutoiement entre collègues journalistes enregistré en italien ne se vérifie jamais dans le corpus français ; comme le souligne Kerbrat-Orecchioni (2010b : 347) dans la plupart des formats médiatiques français « les participants évitent d'afficher une intimité qui risquerait de produire sur l'auditoire une impression de « copinage » et un sentiment d'exclusion ».

2.2 LES FORMES NOMINALES D'ADRESSE

Pour ce qui est des FNA, dans les deux corpus il n'y pas de grandes différences au niveau de la fréquence (on produit en moyenne 1 FNA par minute), même si elle est légèrement plus élevée dans le corpus français. Comme on peut le voir dans les graphiques qui représentent le rapport FNA/locuteur, ce sont les animateurs qui produisent davantage de FNA :

11 Cf. Ravazzolo (2010 : 240-241).



Ces données montrent une différence notable concernant surtout les FNA des auditeurs qui sont beaucoup plus nombreuses dans le corpus français.

2.2.1 LES TYPES DE FNA

Quant à la forme des FNA, le français et l'italien possèdent plus ou moins les mêmes catégories d'items, mais l'analyse montre des différences au niveau de la fréquence relative de chaque catégorie et des formes privilégiées, comme le montre le tableau suivant :

	Corpus italien	Corpus Français
Prénom	15,2%	33,2%
Patronyme seul	28,9%	-
Prénom + patronyme	7,3%	33,5%
Monsieur/Madame (fr.)	0,7%	3,4%
Signor(e)/a (it.)		
M./Mme + patronyme (fr.)	-	22,3%
Signor/a + patronyme (it.)		
Signora + prénom	0,5%	-
Titres/noms de fonction (+ patronyme)	44,8%	-
M./Mme + titre/nom de fonction (fr.)	0,5%	5%
Signor/a + titre/nom de fonction		
Autres	2,1%	2,6%

Parmi les noms personnels on trouve :

- Le prénom : en français comme en italien, les animateurs l'emploient systématiquement pour introduire l'auditeur appelant ou, exceptionnellement, pour s'adresser à des collègues journalistes. Son utilisation par les auditeurs ou les invités est assez rare, interprétable au niveau de la relation interpersonnelle et liée à des finalités spécifiques (création d'empathie, mise en exergue de la relation d'amitié...).
- Le *patronyme seul* : ce procédé d'allocution, totalement absent dans notre corpus français, est très fréquent dans le corpus italien, où l'animateur s'en sert de manière prépondérante pour s'adresser aux invités ou aux journalistes. En effet, en français, l'emploi du patronyme seul, quoique possible en contexte de travail (André 2010 : 69), est d'un usage exclusivement masculin et marque « une certaine connivence virile entre les interlocuteurs » (Kerbrat-Orecchioni 2010b : 347).
- La combinaison *prénom + patronyme*, qui constitue le procédé d'allocution privilégié de l'animateur dans le corpus français est beaucoup moins fréquente dans le corpus italien.
- Les formes *monsieur/madame - Signor(e)/Signora*. Les formes françaises *monsieur/madame*, considérées comme les termes d'adresse « passe-partout en relation non-familiale » (Kerbrat-Orecchioni 2010a : 20), sont certainement plus fréquentes par rapport aux formes italiennes équivalentes, qui sont très rares dans notre corpus (nous avons repéré une seule occurrence de *Signora*). La combinaison *monsieur/madame + patronyme* est plutôt fréquente dans le corpus français, mais la forme équivalente est totalement absente en italien. En revanche, on trouve dans le corpus italien la combinaison *Signora + prénom*, utilisée par l'invité à l'intention des auditeurs.
- *Les titres et noms de fonction/métier* : étant donné les difficultés de catégorisation, nous avons regroupé les titres, les noms de métier et de fonction dans une même classe¹². En effet, comme nous l'avons expliqué précédemment, pour certaines formes il est difficile de dissocier la valeur de titre de l'exercice de la profession. Cette catégorie est faiblement représentée dans le corpus français. On ne trouve que quelques occurrences de *monsieur/madame + titre ou nom de fonction* (« monsieur le ministre »). Les titres, employés seuls ou en combinaison avec le patronyme, représentent en revanche une catégorie surexploitée dans notre corpus italien où l'on trouve : *Professore/Professoressa* (+ patronyme), *Presidente, Ministro, Onorevole* (titre réservé aux parlementaires, et notamment aux membres de la Chambre des députés), *Direttore, Dottore* (qui ne renvoie pas ici à des médecins mais

12 Cf. Kerbrat-Orecchioni (2010b : 345) : « La classification des formes proposée en introduction s'avère fonctionner de façon satisfaisante malgré le flou inévitable de certaines catégories (comme celle des « labels ») et les tout aussi inévitables problèmes de frontière (par exemple entre les titres, les noms de fonction et les noms de métier, que l'analyse des données nous invite à regrouper, ce qui ramène à six les sept classes proposées initialement) ».

aux titulaires d'une licence/maîtrise), *Avvocato, Generale* (grade militaire) et *Cavaliere* (employé par un auditeur à l'intention de Silvio Berlusconi).

2.2.2 LES FONCTIONS DES FNA

L'analyse des FNA du corpus nous permet de leur attribuer trois fonctions principales.

1. Une fonction organisationnelle, liée à la gestion de l'interaction : on peut inclure dans cette catégorie les valeurs d'interpellation, l'allocation du tour de parole, la sélection de l'allocutaire, la reconfiguration du cadre participatif, etc.

Les allocutifs ayant cette valeur sont émis surtout par les animateurs, mais aussi par les auditeurs qui contribuent à la sélection du prochain locuteur, plus rarement par les invités. Ils apparaissent souvent en position initiale ou finale d'intervention ou bien en position autonome, comme dans l'exemple (1) :

Ex. 1

138 139 140 141 142 143 144	A3	bonjour je vous téléphone parce que j'entends qu'on parle de réduction de coûts euh et de remboursement des médicaments/ .h euh:: dans les hôpitaux (.) mais: on ne parle pas euh beaucoup de la gestion de la Sécurité elle-même (.) .h qui à ma connaissance est faite par des syndicalistes/ qui sont pas forcément les mieux placés pour gérer .h est-ce que ça serait pas mieux de la faire gérer par des vrais professionnels bien payés pour pas qu'ils piquent dans les caisses/ .h ou par la Cour des Comptes
145	SP	Jean-François Mattéi
146 147	JFM	eh bien: (.) euh on a beaucoup discuté sur la gestion des coûts (.) c'est vrai que quelquefois le coût peut apparaître excessif/[...]

(26/01/2004, A3, auditeur 3 ; SP, animateur ; JFM, Jean-François Mattéi, ministre de la santé)

En contexte médiatique, la plupart des FNA produites pour distribuer les tours de parole se chargent en plus d'une valeur désignative car elles précisent l'identité des locuteurs pour le public.

La fonction d'interpellation ou de sélection de l'allocutaire peut être associée à d'autres fonctions plus spécifiques :

- une fonction méta-communicative, lorsque l'animateur intervient pour réparer les dysfonctionnements dus à la nature du canal (silences, bruit etc.)
- une fonction démarcative : dans ce cas, la FNA signalerait le passage d'une séquence ou d'une activité à l'autre. Par exemple, dans l'extrait 2, on peut remarquer la présence d'une FNA signalant à l'allocutaire une transition thématique : le type d'allocutif choisi (le prénom) marque le passage de thèmes scientifiques, portant sur la profession de l'invitée Margherita Hack, à des thèmes concernant sa vie privée. Le prénom, qui remplace la FNA plus usuelle (*Professoressa*) employée tout au long de l'émission, opère

en même temps un rapprochement relationnel qui marque une frontière entre sphère publique et sphère privée et amène l'invitée à dévoiler quelques aspects de sa vie intime. Un rôle démarcatif similaire des allocutifs peut être retrouvé dans l'étude d'Elwys De Stefani (2004) sur les noms personnels employés par deux jeunes faisant leurs achats dans un centre commercial. Selon l'auteur ces unités linguistiques jouent un rôle important dans la délimitation des activités interactionnelles¹³.

Ex. 2

177 178 179 180 181	GZ	siamo verso gli ultimi minuti volevo farle due o tre domande sulle altre grandi non voglio dire no passioni perché quello è stato un lavoro è una cosa diversa da una passione però/ .h: euh o caratteristiche di questa donna <multiforme diciamo così Margherita (RIDE)> Lei è vegetariana da sempre no/
182 183	MH	beh quando son nata i miei erano già vegetariani quindi non ho nessun merito in questo
184 185 186	GZ	le ha fatto bene perché Lei c'ha avuto insomma diciamo si avvia verso i novant'anni con grande lo dicevo all'inizio vigoria/ euh l'amore/ per gli animali Lei molto Lei ha molti gatti se non sbaglio [euh:]
187 188	MH	[c'ho gatti] c'ho un cane e [...]

(02/01/2009, GZ, animateur, MH, Margherita Hack, professeure d'astronomie)

2. Le renforcement de la valeur illocutoire de l'énoncé.

Lorsque l'allocutaire est clairement établi et qu'il n'y a pas besoin de l'interpeller pour attirer son attention, les FNA, placées surtout en position médiane et finale, fonctionnent comme des procédés de renforcement de la valeur illocutoire de l'énoncé et contribuent à consolider le lien interlocutif locuteur-allocutaire. En réalité, ces formes peuvent fonctionner, selon le contexte, comme une marque de considération ou d'agression. En effet, la FNA qui accompagne un acte rituel (salutation, remerciement) renforce la valeur de politesse de l'énoncé, mais lorsqu'elle accompagne des questions, des requêtes ou des critiques elle semble renforcer l'impact injonctif et la valeur menaçante des propos formulés. Chez l'animateur les allocutifs accompagnent de préférence des actes questionnants, alors que chez les invités et les auditeurs ils sont souvent associés à des critiques, des reproches, des réfutations ou contre-réfutations, comme dans l'exemple suivant :

13 « In una conversazione spontanea i partecipanti usano i nomi dei loro interlocutori per compiere diverse attività interazionali in cui sono impegnati. [...] il nome funziona spesso come segnale usato da chi lo pronuncia per portare l'attenzione dell'interlocutore non solo su un oggetto extra-linguistico, ma anche su un elemento verbale dell'interazione in corso » (De Stefani 2004 : 107).

Ex. 3

136	AL	oui écoutez: tel que l'avait défini Marx/ euh: un État: démocratique/ euh: du prolétariat et de la majorité de la population laborieuse opposé à la dictature de la bourgeoisie .h (.) euh de la grande bourgeoisie cette dictature elle existe tout le temps/ elle existe toujours/ [et:]
137		
138		
139		
140	PW	[nous sommes en dictature actuellement]
141		
142	AL	euh y a une dictature économique de la grande bourgeoisie\ oui monsieur \ (.) vous vous en rendez peut-être pas compte mais:
143		

(8/03/2004, AL, Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte Ouvrière ; PW, animateur)

Dans l'exemple 3 l'invitée du phone-in français, Arlette Laguiller, donne une définition de « dictature du prolétariat », pour répondre à la question d'un auditeur. Lorsqu'elle est interrompue par l'intervention polémique de l'animateur, elle réagit en réassertant les propos mis en question et en produisant une FNA (ligne 143) à valeur de défi par laquelle elle dénonce implicitement l'attitude de l'animateur et reconduit son scepticisme à l'incapacité de reconnaître la réalité des faits.

3. L'expression et la construction de la relation interpersonnelle

En français, comme en italien, les FNA possèdent une valeur relationnelle qui, dans certains cas, devient prépondérante et marque un type particulier de relation socio-affective. Les FNA ayant cette fonction sont produites par les animateurs ou les invités, plus rarement, et uniquement dans le corpus français, par les auditeurs, qui manifestent alors, par leurs choix allocutifs, la volonté de négocier la relation interpersonnelle.

Dans l'extrait (4) on trouve un exemple de tutoiement et d'emploi du prénom par un auditeur de l'émission interactive française s'adressant à Jean-Luc Mélenchon. La forme d'adresse constitue un marqueur de proximité idéologique entre camarades de parti mais signale également une relation d'intimité déterminée par le degré de connaissance (« on se connaît bien... »). Les indices de proximité s'accompagnent ici d'une critique envers l'invité, accusé de s'en prendre à des camarades du PS au lieu de lutter contre la droite. Dans sa réplique, Jean-Luc Mélenchon, qui ne cache pas un certain agacement, se conforme au tutoiement œcuménique tout en protestant sévèrement contre les attaques de Maurice. Par l'énoncé émotionnel auto-attribué (« je suis en colère », lignes 41-42), l'homme politique traduit la revendication d'un état de révolte qui n'est pas sans rappeler la célèbre saine colère de Ségolène Royal¹⁴. L'augmentation de l'intensité articulatoire, la formulation de questions rhétoriques et de reproches semblent neutraliser le rapprochement solidaire signalé par l'emploi du terme relationnel « camarade », qui se charge en plus d'une valeur polémique à la ligne 26, en raison de l'usage détourné de l'adjectif « cher ».

14 Cf. l'analyse de Constantin de Chanay *et al.* (2011).

Ex. 4

3 4 5	A1	oui bonjour France-Inter/ bonjour Jean-Luc / on se connaît bien j'ai été un des premiers à la gauche socialiste en Seine et Marne (.) tu dois te rappeler de moi voilà ma question est toute simple est-ce [que ça ne te dérange pas d'avoir décidé
6 7	JLM	[tu es le papa du journaliste de Libération/ c'est ça/]
8 9 10 11 12 13 14	A1	xxx] de défilent contre le gouvernement le même jour que la droite et l'extrême droite/ puisqu'ils défilent bras dessus bras dessous\ j'ajoute/ que lors de tes récentes prestations/ j'ai regretté que tu cibles plus tes attaques contre les camarades du PS que contre la droite qui nous a placés dans la situation économique lamentable/ dans laquelle on se trouve actuellement tu vois vraiment tu as donné de xxx de baptême et de la pierre à des camarades du PS et j'ai trouvé que c'était moche/ je te le dis en toute amitié [et en toute cordialité]
15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44	JLM	[bien sûr] oui je comprends que c'est en toute amitié et en cordialité que tu m'accuses de faire le jeu de la droite et l'extrême droite je vais te dire une chose camarade pour que tu la comprennes bien la dernière fois que nous avons fait comme tu dis c'est-à-dire tous se taire/ faire semblant de ne pas avoir vu/ c'était avant 2002 et moi le premier\ d'accord/ et moi le premier\ plus jamais ça plus jamais ça plus jamais [...] quant à la manifestation je t'invite à y réfléchir plus profondément que tu ne l'as fait (.) réfléchis bien j'ai proposé la manifestation le 5 mai je l'ai fait à 8 heures du matin sur cette antenne/ (.) à 4 heures de l'après-midi tous les partis du Front de gauche trouvaient que c'était une bonne idée et y adhéraient (.) deux jours plus tard l'extrême droite et la droite annoncent/ d'ailleurs on ne sait pas où hein/ il va y avoir des rassemblements que fallait-il faire cher camarade / fallait-il dire ah la droite vient dans la rue aussitôt je cours me cacher/ je ne fais plus rien/ je reste à la maison/ c'est ce que vous faites depuis des semaines et des semaines et je vais te dire si tu es socialiste réfléchis à ce que tu es en train de faire tu devrais être là le 5 mai pour défendre l'amnistie sociale des camarades qui ont fait le travail pendant des années/ risqué leur métier/ détruit parfois leur propre position pour le bien de tous et que vous avez abandonnés voilà/ ce qui est inacceptable l'amnistie sociale doit avoir lieu/ ceux qui ne votent pas l'amnistie sociale ont changé de camp ils passent de l'autre côté TU M'ENTENDS/ voilà ce que j'ai à te dire c'est pas des mots/ peut-être que je parle mal et que tu parles mieux que moi (.) moi je parle des faits/ il faut savoir de quel côté on est les gens n'en PEUVENT plus de votre politique est-ce que tu le comprends/ que les gens SOUFFRENT qu'ils n'en peuvent plus c'est pas un règlement de comptes politicien avec monsieur Sarkozy ou je ne sais quoi je te parle du présent moi/ d'aujourd'hui/ du chômage/ qui frappe tout le monde et la seule chose qu'on fait/ c'est d'aller donner trois francs six sous à quelques profiteurs au lieu de s'occuper des nôtres voilà camarade pourquoi je suis si en colère et je suis pas le seul dans ce pays et je vais te dire les adjectifs que j'utilise sont bien plus modérés que ce qui se dit dans la réalité de la vie de tous les jours

(30/04/2013, PC, animateur ; JLM, Jean-Luc Mélenchon ; A1, auditeur 1)

Quant aux FNA des invités, on peut observer qu'elles contribuent dans quelques cas à instaurer une relation de complicité et d'empathie qui manifeste en même temps une attitude démagogique. Dans le corpus français, l'un des invités s'adresse directement aux auditeurs au moyen du prénom (« Sophie vous êtes au cœur d'une de mes grandes préoccupations »). Le même type d'emploi peut être retrouvé chez un politicien italien (« Lei ha ragione Nicola »). Bien que les po-

liticiens soient supposés manier assez habilement ces « familiaritèmes » (Kerbrat-Orecchioni 2010b : 346), les résultats de l'analyse montrent que la plupart des invités n'ont pas recours à cette forme d'adresse qui peut être perçue comme « déplacée » par rapport au contexte, car son usage, toujours dissymétrique, semblerait creuser la distance hiérarchique entre les participants.

Bilan

L'étude comparative des corpus français et italien nous a permis de dégager quelques similitudes et différences fondamentales dans l'emploi des formes d'adresse en situation médiatique.

Au niveau des pronoms, nous avons observé que l'aire d'emploi du *tu* n'est pas plus étendue en italien qu'en français, contrairement à ce qu'observaient, dans des études antérieures, Brown et Gilman (1960 : 265)¹⁵. Toutefois, il faut rappeler que les résultats de notre analyse ne concernent qu'un type particulier de situation communicative. En réalité, l'observation d'autres situations de parole plus informelles (situations d'interactions variées, rencontres dans le train ou en contexte universitaire) semblerait conforter l'hypothèse selon laquelle en italien le tutoiement apparaît plus répandu qu'en français¹⁶.

Quant aux FNA, les ressources mises à la disposition des locuteurs sont plus ou moins les mêmes, mais se répartissent de manière différente dans les deux langues. En effet, parmi les procédés allocutifs privilégiés par les locuteurs français figurent *prénom + patronyme* et *M./Mme + patronyme*, alors que les deux catégories les plus représentées en italien sont *titre/nom de fonction (+ patronyme)* et *patronyme seul*. En ce qui concerne les fonctions des FNA, nous n'avons pas enregistré de différences notables, si ce n'est dans la construction de la relation interpersonnelle. Les Français privilégient en effet une relation de type égalitaire, alors qu'en italien la distance hiérarchique entre les participants tend à se marquer nettement, surtout entre les citoyens et les représentants de la classe politique.

Comment convient-il de traiter ces différences? Deux attitudes descriptives sont possibles :

- on peut considérer que les formes d'adresse sont équivalentes puisqu'elles produisent dans le même contexte les mêmes effets : il s'agirait donc d'une divergence pragmatolinguistique ;
- ou bien la différence reflète une conception différente de la relation, elle est donc de nature sociopragmatique (Thomas 1984).

Les différences mises en évidence par cette recherche ne semblent pas pouvoir être réduites à des différences pragmatolinguistiques et invitent plutôt à tenter l'articulation entre phénomène discursif et dimension culturelle, afin de déga-

¹⁵ Cf. l'analyse de Havu (2012).

¹⁶ Sobrero ([1993] 2008 : 418) date des années 1970 l'expansion progressive du tutoiement en italien, sous la pression de phénomènes politiques et sociaux.

ger quelques traits distinctifs de l'ethos des communautés linguistiques française et italienne.

D'après nos résultats, le français semble privilégier une modalité d'adresse plus neutre et égalitaire, alors que l'italien emploie deux formes plus connotées signalant la déférence (titres) ou une relation de « camaraderie » à connotation virile (patronyme seul)¹⁷. La prépondérance des titres valorise donc la dimension verticale et opère une catégorisation plus rigide des interactants, évalués non seulement sur la base de leur profession mais aussi en fonction de leur niveau d'études.

Les titres peuvent être exploités par ailleurs pour activer des facettes identitaires interactionnellement pertinentes, comme dans l'extrait (5), où un député invite la journaliste à l'appeler « Professore », en relation avec son activité universitaire, plutôt que « Onorevole », titre désignant son statut de parlementaire. Interrogé sur l'augmentation de la TVA, l'invité politique, qui est professeur d'économie, choisit ainsi d'activer un ethos d'expert susceptible de renforcer la validité de son discours :

Ex. 5

1	J	senta onorevole Brunetta andiamo avanti e parliamo [dell'aumento dell'IVA]
2	RB	[euh mi chiami professore sa]
3	J	euh professore si
4	RB	si così siccome stiamo parlando di economia euh
5	J	eh si euh ...

(Interview politique Otto e mezzo, 17/06/2013, J, journaliste ; RB, Renato Brunetta, député PDL)

Pour revenir à notre question initiale, l'importance attribuée aux titres dans le comportement d'adresse des Italiens serait-elle le signe d'un ethos hiérarchique ?

Des études menées dans le domaine psychosociologique sembleraient confirmer cette hypothèse interprétative, car l'analyse comparée des orientations culturelles et des valeurs dominantes dans quelques pays européens (notamment la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne) montre globalement, chez les Italiens, la prédilection pour une structure sociale hiérarchique au détriment d'une distribution égalitaire des biens et du pouvoir (Caprara *et al.* 2011 : 61). Toutefois, cette tendance générale doit être nuancée, car il existe des variations à l'intérieur de cette même société, en fonction des locuteurs (statut, sexe, provenance géographique, etc.) et des situations.

17 « As for the Italian T, it very nearly equals the German in family solidarity and it surpasses the French in camaraderie. The camaraderie of the Italian male, incidentally, is extended to the Italian female; unlike the French or German student the Italian says T to the co-ed almost as readily as to the male fellow student » (Brown, Gilman 1960 : 265).

Et si dans notre corpus l'ethos italien apparaît en général comme plus hiérarchique que l'ethos français, l'observation d'autres situations d'interaction (conversations dans le train, à l'université, etc.) nous permet d'affirmer qu'il se caractérise en même temps par l'affichage d'une relation plus « proche ». Comme l'observaient déjà Brown et Gilman dans leur étude de 1960, les Italiens semblent tutoyer plus facilement leurs interlocuteurs que les Français ou les Allemands. Les dimensions verticale et horizontale révèlent donc des tendances opposées, ce qui explique que l'on puisse assister en italien à l'emploi de formes alliant familiarité et déférence (*Signora Maria*) difficilement concevables en français.

La difficulté de parvenir à des généralisations fiables et vraiment représentatives d'une société donnée est liée entre autres à la complexité de l'objet d'étude envisagé, particulièrement sensible au genre interactionnel. Si l'on compare par exemple les FNA réalisées en contexte médiatique avec les FNA produites en situation de visite guidée, on observe des variations notables, non seulement au niveau de la fréquence, mais aussi au niveau de la forme.

On peut en conclure que pour conforter l'analyse de l'emploi des FNA il faudrait élargir l'observation à d'autres types d'interactions, ce qui permettrait par ailleurs d'approfondir les impressions sur l'ethos des communautés discursives envisagées en élargissant l'analyse à d'autres marqueurs de la relation interpersonnelle.

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

- hm les émissions vocales du type «hm» sont notées selon leur transcription courante
- : notent des allongements syllabiques
- indique la troncation d'un mot esquissé
- OUI les capitales indiquent l'emphase
- [note le début du chevauchement entre deux locuteurs
-] note la fin du chevauchement, lorsque cela a été jugé nécessaire
- ↪ note la continuation du tour par le même locuteur
- (.) pause inférieure à 1 seconde
- (2s) note des pauses plus longues, indiquées en secondes
- / intonation montante
- \ intonation légèrement descendante
- (rires) les commentaires sur les voix, les tons de voix ou d'autres phénomènes sont notés entre parenthèses
- * transcription incertaine
- xxx passage inaudible.

- André Virginie (2010), « Emplois stratégiques des formes nominales d'adresse au sein de réunions de travail », in Kerbrat-Orecchioni Catherine (dir.), *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry, Université de Savoie, collection « Langages », pp. 63-87.
- Bakhtine Mikhaïl (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Béal Christine (2000), « Les interactions verbales interculturelles : quel corpus ? Quelle méthodologie ? », in Traverso Véronique (dir.), *Perspectives culturelles sur l'interaction*, Lyon, PUL, pp. 13-32.
- Béal Christine (2010), *Les interactions quotidiennes en français et en anglais. De l'approche comparative à l'analyse de situations interculturelles*, Berne, Peter Lang.
- Braun Friederike (1988), *Terms of Address. Problems of Patterns and Usage in Various Languages and Cultures*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Brown Roger William, Gilman Albert (1960), « The pronouns of power and solidarity », in Sebeok Thomas Albert (dir.), *Style in Language*, Cambridge, MIT Press, pp. 253-276.
- Caprara Gian Vittorio, Scabini Eugenia, Barni Daniela (2011) « I valori degli italiani », in Caprara Gian Vittorio, Scabini Eugenia, Steca Patrizia, Schwartz Shalom (a cura di), *I valori nell'Italia contemporanea*, Milano, FrancoAngeli, pp. 45-68.
- Clyne Michael (1994), *Intercultural Communication at Work : Cultural Values in Discourse*, Cambridge, CUP.
- Constantin de Chanay Hugues (2010), « Adresses adroites. Les FNA dans le débat Royal-Sarkozy du 2 mai 2007 », in Kerbrat-Orecchioni Catherine (dir.), *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry, Université de Savoie, collection « Langages », pp. 249-294.
- Constantin de Chanay Hugues, Giaufret Anna, Kerbrat-Orecchioni Catherine (2011), « La gestion interactive des émotions dans la communication politique à la télévision : quand les intervenants perdent leur calme », in Burger Marcel, Jacquin Jérôme, Micheli Raphaël (dir.), *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck, pp. 25-50.
- De Stefani Elwys (2004), « I nomi propri nel parlato spontaneo. Aspetti interazionali », *Bulletin Suisse de linguistique appliquée*, 80, pp. 95-108.
- Détrie Catherine (2006), *De la non personne à la personne : l'apostrophe nominale*, Paris, CNRS Éditions.
- Di Cristo Albert (1998), « Intonation in French », in Hirst Daniel, Di Cristo Albert (dir.), *Intonation Systems. A Survey of Twenty Languages*, Cambridge University Press, pp. 195-218.
- Havu Eva (2012), « Les stratégies d'adresse en français et en italien », in Auger Nathalie, Béal Christine, Demougin Françoise (dir.), *Interactions et interculturalité : variété des corpus et des approches*, Berne, Peter Lang, pp. 55-79.
- Hutchby Ian (1991), « The organization of talk on talk radio », in Scannel Paddy (dir.), *Broadcast Talk*, Sage Publications, pp. 119-137.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine (1994), *Les interactions verbales*, tome III, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine (2005), *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine (2010a), « Introduction », in Kerbrat-Orecchioni Catherine

- (dir.), *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry, Université de Savoie, collection « Langages », pp. 7-30.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine (2010b), « Bilan », in Kerbrat-Orecchioni Catherine (dir.), *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry, Université de Savoie, collection « Langages », pp. 335-372.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine (2012), « L'approche comparative interculturelle en analyse des interactions : l'exemple des formes nominales d'adresse », in Auger Nathalie, Béal Christine, Demougin Françoise (dir.), *Interactions et interculturelité : variété des corpus et des approches*, Berne, Peter Lang, pp. 21-53.
- Münchow (von) Patricia (2007), « Le genre en analyse de discours comparative. Stabilités et instabilités séquentielles et énonciatives », *LINX*, 56, pp. 109-125.
- Münchow (von) Patricia, Rakotonoelina Florimond (2006), « Avant-Propos », in Münchow (von) Patricia, Rakotonoelina Florimond (dir.), *Discours, cultures, comparaisons, Les Carnets du Cediscors*, 9, PSN, pp. 9-17.
- Nuchèze (de) Violaine (1998), *Sous les discours, l'interaction*, Paris, L'Harmattan.
- Ravazzolo Elisa (2010), « L'emploi des formes nominales d'adresse dans le phone-in Radiocom, c'est Vous », in Kerbrat-Orecchioni Catherine (dir.), *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry, Université de Savoie, collection « Langages », pp. 225-248.
- Ravazzolo Elisa (2015), « L'emploi des formes nominales d'adresse dans l'émission italienne *Radio Anch'io*. Approche comparée de corpus radiophoniques italiens et français », in Kerbrat-Orecchioni Catherine (dir.), *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse dans une perspective comparative interculturelle*, Chambéry, Université de Savoie, pp. 179-220.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René ([1994] 2005), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Sobrero Alberto (dir.) ([1993] 2008), *Introduzione all'italiano contemporaneo. La variazione e gli usi*, Bari, Laterza.
- Thomas Jenny (1984), « Cross cultural discourse as unequal encounter: toward a pragmatic analysis », *Applied Linguistics*, 5-3, pp. 226-244.
- Traverso Véronique (2000), « Avant-Propos », in Traverso Véronique (dir.), *Perspectives culturelles sur l'interaction*, Lyon, PUL, pp. 5-9.
- Traverso Véronique (2006), « Repères pour la comparaison d'interactions dans une perspective interculturelle », *Les Carnets du Cediscors*, 9, PSN, pp. 39-55.
- Traverso Véronique (2012), « Les objections et leur traitement dans des petits commerces français et syriens », in Auger Nathalie, Béal Christine, Demougin Françoise (dir.), *Interactions et interculturelité : variété des corpus et des approches*, Berne, Peter Lang, pp. 101-123.
- Wierzbicka Anna (1991), *Cross-cultural Pragmatics. The Semantics of Human Interaction*, Berlin, Mouton.

La gestion de la compréhension en situation de communication médiatisée par interprète : le cas des *séquences réflexives* au cours des interrogatoires au tribunal

MARTA BIAGINI

Laboratoire LARIM

Faculté d'Interprétariat et Traduction

Université d'Etudes Internationales de Rome

INTRODUCTION

On sait que dans des situations de communication plurilingue, qui pourraient être appréhendées également en termes d'interactions interculturelles, où des interlocuteurs ne disposent pas des mêmes ressources linguistiques, la présence d'un Interprète/Médiateur (désormais I/M)¹ peut se rendre nécessaire afin de leur permettre de se comprendre et de communiquer.

En tant que sujets parlants et communicants, les I/M se consacrent à une tâche dont l'essentiel consiste à rapporter les énoncés des locuteurs premiers², les transposant d'un univers linguistique-culturel à l'autre. D'une part, de par leurs compétences langagières, ils créent un contact et favorisent la compréh-

1 En ce qui concerne la figure de l'I/M, le débat concernant les désignations fluctuantes est important, notamment en Italie où la loi opère une distinction entre les deux figures professionnelles de l'interprète-expert linguistique, qui devrait 'se limiter' à traduire, et du médiateur/expert culturel (Merlini 2009 ; Luatti 2006), ressortissant de la même communauté d'origine que le locuteur alloglotte et dont on s'attend à ce qu'il accueille, assiste, explique/explicite certains contenus culturels à son assisté.

2 Nous utilisons ici l'expression « locuteurs premiers » dans le seul but de préciser l'importance de la succession temporelle des discours interprétés par rapport aux productions originales, au sein des interactions, pour qu'il y ait compréhension mutuelle entre les participants.

sion ; de l'autre, de par leur présence physique, ils prêtent leur voix à une autre personne. De plus, par le travail interprétatif, la parole de l'autre est traitée, exposée et transformée, ce qui revient à dire que les I/M entrent en dialogue avec leurs interlocuteurs, que ces derniers aient ou pas la possibilité de réagir et de répliquer directement dans le *hic et nunc* de la situation d'interlocution. C'est ici que réside la nature foncièrement dialogique (Bakhtine 1984) du travail des I/M.

Or, à l'heure actuelle, les I/M travaillent de plus en plus souvent en situation de dialogue en face à face (Mason 2009), dans le cadre d'une variété de contextes institutionnels. Parmi ces derniers, cet article a pour objet le contexte judiciaire, se focalisant tout spécialement sur la dynamique des *interrogatoires médiatisés par I/M* dans des tribunaux italiens, de tradition civiliste³.

En particulier, à travers l'analyse et la discussion de quelques extraits d'un corpus d'interrogatoires médiatisés par I/M, recueilli en Italie, nous nous proposons de mettre en relief ces moments de l'interlocution où des troubles de la communication surgissent et la compréhension parmi les interlocuteurs, y compris l'I/M, est mise en danger.

Plusieurs dimensions – compositionnelle, thématique, relationnelle, énonciative – des interactions concernées seront ainsi articulées dans une perspective dialogique et discursive (Vion 1992 ; Moirand 2004 ; Linell 2009), et nous viserons à : d'abord, cerner très brièvement les traits essentiels du type de discours juridique *interrogatoire médiatisé par I/M au tribunal* ; ensuite, prendre en compte ces séquences latérales de nature réflexive qui s'ouvrent lorsque un problème de compréhension surgit afin d'ajuster ce qui vient d'être dit, et envisager une possible typologie des phénomènes repérés ; enfin, formuler des pistes de réflexion quant à la valeur des séquences réflexives cernées dans la dynamique de nos interrogatoires médiatisés par I/M.

1. UN TYPE DE DISCOURS JURIDIQUE DIALOGUÉ : LES INTERROGATOIRES MÉDIATISÉS PAR I/M AU TRIBUNAL

Afin d'introduire l'analyse, il est bon de nous intéresser tout d'abord à l'interrogatoire au tribunal en tant que type de discours juridique dialogué et, en particulier, à la configuration attendue et non marquée, qu'on dira *ordinaire*, de l'interrogatoire lorsqu'il est médiatisé par I/M.

En tant que lieu consacré à l'application de la loi, le tribunal est un lieu institutionnel avec ses rituels codés et ses normes strictes de fonctionnement interne, comme les activités discursives qui s'y déroulent le montrent (Levinson [1979] 1992).

³ Pour les études en interprétation de dialogue, fondamentaux ont été les travaux de Berk-Seligson ([1990] 2002) et Hale (2004) dans le contexte judiciaire de pays de *common law*, tels que les Etats-Unis et l'Australie.

Or, on sait que le discours juridique est un discours institutionnel en ce qu'il présuppose l'existence d'un réseau de relations institutionnelles spécifiques et d'une communauté socio-discursive partageant des rites et des normes. La dimension langagière en est ainsi inévitablement affectée car cela :

[...] implique en effet un type de liaison spécifique entre opérations langagières et espace institutionnel : les formes énonciatives n'y sont pas un simple vecteur d'idées, elles représentent l'institution dans le discours en même temps qu'elles façonnent en le légitimant (ou en le délégitimant) l'univers social où elles viennent s'inscrire (Maingueneau, Cossutta 1995 : 119).

De plus, le discours juridique est caractérisé par une hétérogénéité discursive directement liée à la variété des productions déployées par les différentes instances et sujets qui y sont représentés.

C'est pourquoi, nous considérons que dans le cadre du tribunal, les discours oraux (i.e. la plaidoirie ou l'interrogatoire) produits par les instances et les sujets présents se réalisent en tant que discours juridiques. Parmi ceux-ci, l'*interrogatoire* se donne comme une modalité orale et dialogale dont certains traits spécifiques peuvent être saisis, au cas par cas, selon ses finalités ponctuelles, les thèmes traités, les identités des participants, les rapports de place qui se tissent et modifient au cours des échanges (Cornu 2005 : 207).

Par ailleurs, en tant que pratique située et spécialisée, l'interrogatoire au tribunal est un type d'interaction qui consiste dans une suite d'échanges Question-Réponse (Kerbrat-Orecchioni 1991 ; Léon 1997) mobilisant les catégories donné/nouveau pour des objectifs spécifiques. Selon le type de question posée, par ceux qui en sont en charge, les réponses se déploient à travers plusieurs types d'activités discursives et genres d'énoncés (Cotterill 2003 : 24 ; Coulthard, Johnson 2007 : 97 ; Galatolo 2010 ; Gibbons 2003 : 131).

Quant à l'enchaînement préférentiel de l'échange Q-R, certaines règles d'allocation des tours sont prédéfinies au cours des interrogatoires au tribunal : l'ouverture et la clôture des échanges sont définies par le juge, dont la fonction est de garantir la gestion globale de l'interaction ; l'allocation des questions et des réponses est une tâche distribuée entre le juge, le procureur et l'avocat défenseur ; les prévenus sont sollicités à répondre aux questions qui leur sont adressées par le juge, le procureur, les avocats.

Lorsque l'interrogatoire se fait plurilingue et qu'un I/M est présent, la dynamique interactionnelle et participative de l'échange se complexifie.

Pour ce qui est de l'alternance Q-R, elle devient *médiatisée* : l'adjacence entre les tours des locuteurs premiers et ceux de l'I/M est alors de fait impliquée et nécessaire pour qu'il y ait enchaînement et progression thématique (Wadensjö 1998 ; Davidson 2002).

En ce qui concerne l'univers participatif et les rapports des places (Flahault 1978 ; Vion 1992), faute de place, on ne focalisera maintenant que la fonction institutionnelle de l'I/M, expert en communication inter-linguistique, censé

disposer de savoirs et de ressources linguistiques qui ne sont pas partagés par les autres participants. Au tribunal, l'I/M est ainsi appelé à fournir un service en raison de son statut spécifique lui advenant de sa maîtrise (au moins présupposée) de plusieurs langues de travail : il est finalement le seul à pouvoir dialoguer et interagir avec tous les sujets présents.

La place institutionnelle de l'I/M est occupée à partir des indications fournies par les Codes de procédure pénale, les quelques principes inscrits dans les codes déontologiques existants⁴, les représentations qui circulent parmi les I/M professionnels. Les attentes de la part de la communauté judiciaire vis-à-vis de cet expert qui est ressenti comme externe à l'échange mais dont la présence est néanmoins indispensable pour que l'interrogatoire se déroule ont également une influence majeure (Angelelli 2004). Ceci revient à dire que, afin que les I/M occupent leur place institutionnelle (Wadensjö 1998 : 86), lorsque leurs interlocuteurs sont convoqués à leur place corrélatrice de « relevant audience with whom they interact in the role in question » (*ibid.* : 83), il leur est essentiellement demandé de mettre en place des stratégies dans le but de s'effacer autant que possible de leurs productions et d'adopter une position 'neutre' et d'impartialité « so as not to jeopardize others' reliance on their professional expertise » (*ibid.*). Ainsi, dans ce contexte, les I/M sont appelés à traduire à la première personne et à rapporter les propos des locuteurs premiers par discours direct, s'appropriant leurs centres déictiques et n'assumant pas la responsabilité des propos énoncés⁵.

En termes de distribution des « pouvoirs » enfin, la place institutionnelle de l'I/M s'avère complexe, résultat d'une triangulation : d'une part, une place « basse », par rapport à l'événement discursif auquel il participe sans qu'il lui soit conféré un statut participatif 'plein' et à la communauté judiciaire dont il est exclu en tant que non-expert ; d'autre part, une place « haute », par rapport à tous les locuteurs premiers car il recouvre une place d'expert linguistique en raison de la distribution asymétrique des répertoires linguistiques, qu'il est le seul à partager ; enfin, une place qui peut être en l'occurrence tantôt « haute » tantôt « basse », selon le statut institutionnel du sujet dont il emprunte la place à un moment interactionnel donné.

2. LE TERRAIN ET LES DONNÉES

Si l'analyse des dialogues peut se faire à partir de corpus constitués *sans* ou *avec terrain* (Traverso 2003 : 8), nous nous sommes orientée vers la deuxième option, à savoir une démarche d'inspiration ethnographique qui intègre les phases se

4 Ces codes illustrent les principes généraux (i.e. neutralité, impartialité, précision, etc.) qui devraient inspirer des bonnes pratiques chez les I/M (Bancroft 2005).

5 Reprenant les réflexions sur la participation de Goffman (1987), les univers participatifs en présence d'I/M ont été investigués tout spécialement par Wadensjö (1998), Merlini, Favaron (2005) et Baraldi, Gavioli (2012).

situant en amont de l'analyse et constituant le terrain comme une étape sensible de la recherche.

Or, nombre d'aspects ont eu une incidence majeure en ce qui concerne le recueil, la sélection des données et leur mise en corpus : la préparation du terrain (i.e. les contacts avec les tribunaux, l'accessibilité des lieux), la sélection des procès en raison des langues mobilisées – à savoir le couple italien-français, le choix du support pour les enregistrements, l'organisation des procédés d'observation-enregistrement (Biagini 2013).

Le corpus que nous avons recueilli auprès de deux tribunaux italiens est finalement composé de sept heures et demie d'enregistrements audio d'interrogatoires médiatisés par I/M, pour un total de sept audiences de procès pénaux. Les enregistrements audio ont été ensuite transcrits à l'aide de conventions spécifiques et les transcriptions codées dans le cadre de notre travail de thèse doctorale (Biagini 2012).

Corpus Pise

Il s'agit d'un procès pénal pour trafic de stupéfiants entre l'Italie et la France, qui a eu lieu auprès du Tribunal de Pise. Les interrogatoires des prévenus francophones ainsi que des témoins se sont déroulés au cours de plusieurs audiences s'étalant sur une période de presque un an. Les interrogatoires sur lesquels nous nous sommes penchée ont eu lieu au cours de deux audiences distinctes et successives. Ayant vécu pendant plus de deux ans dans des prisons italiennes, l'un des prévenus peut comprendre l'italien sans toutefois avoir une maîtrise suffisante pour s'exprimer couramment. Tous les membres de la communauté juridique et l'I/M sont italiens alors que les prévenus sont d'origine tunisienne, résidants en France et francophones. Les participants sont le juge (homme), le procureur (femme), l'avocat (homme), l'I/M (homme), trois prévenus (hommes), plusieurs témoins dont l'une, interrogée, francophone.

Corpus Turin

Il s'agit d'un procès pénal portant sur le crash d'un hélicoptère en 2003. Selon les expertises menées par l'accusation, le crash aurait été occasionné par la fatigue du moteur ainsi que par des erreurs d'évaluation de trajectoire de l'hélicoptère. L'accident ayant provoqué la mort du pilote et de cinq skieurs, les dirigeants de la société productrice française sont accusés d'homicide involontaire. Au cours de l'interrogatoire, les prévenus, dirigeants/ingénieurs, sont interrogés sur des questions concernant les procédures de suivi, de maintien et de mise en sécurité des moteurs installés par leur société, avant le crash. Les participants sont le juge (homme), les six prévenus (hommes), le procureur (femme), les avocats de la défense (hommes), l'I/M (femme) qui est francophone.

3. LA GESTION DE LA COMPRÉHENSION AU COURS DES INTERROGATOIRES MÉDIATISÉS PAR I/M AU TRIBUNAL : LE CAS DES SÉQUENCES RÉFLEXIVES

3.1 DES ACTIVITÉS AUX SÉQUENCES RÉFLEXIVES

A côté de la configuration qu'on a dite *ordinaire* des interrogatoires médiatisés par I/M au tribunal, il nous revient maintenant de mettre en lumière certains fonctionnements discursifs qui se déclenchent lorsque cette configuration s'altère car un problème quelconque se présente et empêche à l'échange de se poursuivre. Généralement, il s'agit de moments où les locuteurs ressentent la nécessité de revenir sur la communication en cours afin de faire face à un trouble de la compréhension des contenus échangés.

En effet, comme cela arrive au fil d'interactions endolingues, au cours des interrogatoires médiatisées par I/M, tout locuteur, y compris l'I/M, peut faire l'expérience d'un moment où une difficulté communicative surgit, fût-ce pour un instant, que ce soit au niveau de la production et/ou de la réception des discours, ou de l'appréhension du cadre situationnel.

Des *activités réflexives* (Vasseur, Arditty 1996) sont alors déclenchées par l'apparition de différents types de troubles qui demandent d'aboutir à une négociation, tant au niveau du choix des termes et de leur valeur, référentielle et pragmatique, que de la structuration du discours. Des traces de travail langagier, aux activités explicites de commentaire, jusqu'au retour (spontané ou provoqué) sur les énoncés déjà produits, plusieurs sont les ressources discursives mobilisées par les participants pour que la compréhension soit garantie et que les interrogatoires soient menés à bien.

On remarque alors que ces activités réflexives sont mises en place dans le cadre de *séquences⁶ latérales* (Jefferson 1972 ; Vion 1992) qui peuvent ainsi être considérées elles-mêmes comme *réflexives⁷* car elles s'ouvrent chaque fois que les participants suspendent provisoirement le déroulement de l'activité principale⁸ et que

[...] the task of returning to the on-going sequence appears to be not only a matter of "getting things going again" but also of enunciating whether some problematic ob-

6 La séquence est ici considérée comme unité non homogène, « comme une tâche cognitivo-discursive particulière qui peut s'articuler à d'autres et fédérer tout un ensemble de micro-activités diversifiées » (Vion 2005 : 28).

7 Quant à l'activité de l'I/M, reprenant la notion de *coordination* de Wadensjö (1998 : 105), Baraldi, Gavioli (2012 : 3-5) proposent de parler d'activité de « coordination réflexive » pour référer en effet à tous ces mouvements que l'I/M initie ouvrant ainsi des séquences de retour sur les dires.

8 Focalisant le système de l'alternance (Sacks et al. 1974), Schegloff et al. (1977 : 364 et ss.) mobilisent la notion de « réparation » afin de rendre compte de cet ensemble de phénomènes. Du dispositif de la *réparation* relèvent donc tous ces cas où quelque chose arrive qui, ayant le potentiel d'altérer le système de l'alternance, pousse le locuteur ou l'interlocuteur à intervenir afin d'aboutir à l'accomplissement conjoint d'un résultat (qu'il s'agisse de la résolution ou de l'échec dans la résolution du problème).

jects, after having been processed, is or is not acceptable for the given environment (Jefferson 1972 : 326).

Nous observons qu'un déplacement se réalise dans le corps du dialogue sur trois plans : organisationnel, par la présence d'une ouverture de l'échange principal à des enchaînements qui lui sont subsidiaires, d'où l'enchâssement du deuxième échange ; participatif, par des dyades/triades qui se forment au sein du polylogue ; thématique, par la nécessité d'éclairer des objets de discours qui à un moment donné sont perçus et traités comme opaques.

3.2 POUR UNE TYPOLOGIE DES SÉQUENCES RÉFLEXIVES

En ce qui concerne les différentes séquences réflexives répertoriées au sein de notre corpus, nous tentons maintenant une typologisation selon, d'un côté, les activités réflexives s'y déroulant, de l'autre, l'identité du locuteur qui les initie. On voit qu'une première distinction peut être opérée entre des séquences *méta-traductives*, car elles permettent en effet de revenir sur des problèmes de compréhension directement liés à l'activité de traduction en tant que mise en mots, et des séquences *méta-communicatives*, au cours desquelles on signale que l'on revient sur des problèmes liés plus globalement à la mise en place du cadre situationnel et/ou de la traduction comme activité communicative interactionnellement accomplie.

3.2.1 SÉQUENCES MÉTA-TRADUCTIVES

Quoique le contexte soit hautement ritualisé, la dynamique de la prise de parole et de l'allocation des tours soutenant le déroulement du dialogue offre la possibilité à tout locuteur de s'insérer dans l'échange lorsqu'il l'estime plus ou moins urgent afin de signaler l'émergence d'un problème de mise en mots concernant la traduction ; une séquence latérale est ainsi initiée. Bien entendu cela a lieu à des moments de l'interaction qui s'avèrent plus propices que d'autres à l'irruption et au changement. On appelle ces séquences, *séquences méta-traductives*.

Parmi les éléments déclencheurs, au niveau de la production, nous avons répertorié : des hésitations de l'I/M révélant un projet verbal en train de se faire, qui change au fur et à mesure que le discours progresse ; des prononciations difficiles à saisir ; des mises en mots inappropriées ; au niveau de la compréhension, une difficulté à : entendre ce qui vient d'être dit ; en saisir la référence ; en comprendre la pertinence.

Parfois les interlocuteurs se confrontent également à des problèmes relevant de l'organisation en tours de parole, notamment pour ce qui est des interruptions et des chevauchements entre tours adjacents.

Les cas répertoriés présentent des séquences initiées par l'I/M et d'autres initiées par les autres participants. Parmi les premières : a) des hésitations qui sont comprises comme des demandes d'aide et qui entraînent des suggestions de la part de l'un des participants ; b) des demandes de clarification ; c) des demandes de confirmation ; parmi les deuxièmes : d) des rectifications ; e) des demandes de clarification⁹. Nous en présenterons alors quelques exemples.

3.2.1.1 INITIÉES PAR L'I/M : LES DEMANDES D'AIDE

Les séquences latérales que nous mettons ici en relief sont engendrées par des hésitations de l'I/M, plus ou moins verbalisées, qui le montrent à l'oeuvre dans son travail discursif et qui sont comprises comme des demandes d'aide par ses interlocuteurs. Parfois il ne s'agit que d'une hésitation vocalisée (*euh*), marque de travail de formulation en cours qui s'avère « l'indice d'une intention de continuation, [...] une sorte de constituant fantôme » (Morel, Danon-Boileau 1998 : 82) ; parfois, d'une pause ; parfois d'une intonation ascendante. Dans tous les cas, souvent des suggestions suivent de la part de l'un des partenaires. Un échange enchâssé au sein de l'échange principal se met ainsi en place et la séquence réflexive aboutit à la production conjointe de l'activité de traduction.

Ex. 1

CORPUS TURIN/3

PRE-339	il il y avait +++ soit ++ avant l'outillage externe
INT-340	c'erano ++ euh sia prima del- degli strumenti esterni
PRE-341	ouverture du moteur pour constater le-le recul des pales
INT-342	ope- apertura del motore per constatare euh ++
JUG-343	l'arretramento
INT-344	l'arretramento delle pale
PRE-345	avec + l'outillage externe ++ si la valeur était supérieure à zéro
	quatre
INT-346	con:-gli strumenti esterno se il valore era superiore a zero quattro

Au cours de ces interrogatoires, il est courant que l'I/M n'arrive pas à trouver les mots pour formuler sa traduction. Ainsi, dans cet extrait, l'I/M explicite son doute par l'hésitation vocalisée *euh* à la fin du tour (342). Ces moments fonctionnent comme des petits freins au déroulement du dialogue et ne sont pas toujours bien tolérés par les autres participants¹⁰, les induisant souvent à prendre une nouvelle

9 Les cas de rectification que nous mettons en relief ici constituent des moments où l'image de l'I/M en tant qu'expert est mise en question. Des questions concernant le travail de figuration (Goffman 1987) en découlent.

10 Les raisons peuvent être multiples et aller de l'émergence de ces sentiments d'égarement et de gêne communs à tout locuteur vis-à-vis de moments de pause prolongés, jusqu'aux besoins

initiative. Par exemple, face à l'hésitation de l'I/M, le juge, au tour (343), propose le mot italien *arretramento*, affichant ainsi l'interprétation du mot français *recul* prononcé par le prévenu en (341). Il s'agit d'une sorte de suggestion de la part du juge, ratifiée par l'I/M à travers la reprise diaphonique et l'ajout du syntagme *delle pale*, dans le tour (344). Nous avons ainsi la complétion à deux de l'activité de traduction de l'énoncé du prévenu.

Ex. 2

CORPUS TURIN/3

PRE-1000	j'ai été + très très surpris d'entendre cette description par l'expert du parquet
INT-1001	sono rimasto molto sorpreso di sentire questa descrizione da parte del eah + mi sfugge sempre
JUG-1002	della procura della del consulente
INT-1003	della procura
PRE-1004	qui ne correspondait pas du tout + à ce que j'avais trouvé sur le site de l'autorité canadienne

Nous avons ici un cas où l'hésitation de l'I/M à formuler sa traduction est suivie par un commentaire, retour réflexif sur l'activité en train de se faire. Le tour (1000) nous montre le prévenu qui met en mots, sous la forme d'un petit récit, sa réaction vis-à-vis d'une certaine version des faits proposée par l'expert du parquet, précédemment interrogé. Lorsque l'I/M traduit, en (1001), d'un coup il lui échappe le mot italien pour signifier *expert du parquet* et cette difficulté est thématifiée par le commentaire *mi sfugge sempre*. Il est probable que l'effort cognitif et la difficulté à maîtriser le processus de traduction créent problème à l'I/M. De fait, le commentaire verbalise une gêne, tente de combler le vide créé par l'hésitation et produit, plus ou moins consciemment, un appel à l'autre, pour qu'il intervienne en son secours. C'est pourquoi le juge infère ce dont on parle, ou peut-être comprend l'énoncé français, et intervient en suggérant la formulation à utiliser, en (1002). Celle-ci est ratifiée par l'I/M en (1003) par sa répétition partielle.

3.2.1.2 INITIÉES PAR L'I/M : LES DEMANDES DE CLARIFICATION

Il existe des cas où l'I/M verbalise une difficulté, au niveau de la mémorisation ou de la compréhension, et revient sur ce qui a été dit par un commentaire qui s'avère avoir la fonction d'une demande au locuteur pour lequel il traduit afin d'obtenir des clarifications ultérieures et de lever par là toute ambiguïté.

spécifiques liés à la nature d'une interaction plurilingue, médiatisée et finalisée comme celle qui fait l'objet de nos observations.

Ex. 3

CORPUS TURIN/1

MAG-698

senta lei ha detto che è errato legare euh-

INT-699

vous avez dit qu'il était erroné de lier

MAG-700

il venir meno dei freni ++ cioè il nuovo disegno + al venire meno dei freni + però ++ nel documento turbomeca

INT-701

non ho capito

AVO-702

aspetti piano

INT-703

cos'è che ha detto/

MAG-704

lui ha detto che-

JUG-705

ma facciamo subito la domanda perché:se ripetiamo quello che c'ha detto ci eh

MAG-706

la domanda è la domanda è sì ok

Le procureur pose ici une question sur plusieurs tours de parole. Le tour (700), qui devrait être traduit au tour suivant par l'I/M, reste en suspens car l'I/M se livre à un commentaire (*non ho capito*) affirmant ne pas avoir compris, en (701). Il s'agit d'une première tentative de la part de l'I/M de mettre un frein à la production du procureur et de lui demander une pause, ouvrant ainsi une séquence réflexive. Par la suite, l'avocat défenseur, qui a à cœur que la traduction soit menée à bien car c'est le récit du prévenu qui est en jeu, s'adresse au procureur et lui demande de parler plus doucement en (702). En (703), on voit que l'I/M explicite sa demande de clarification. Le tour du procureur en (704) est un début de réponse donnée à l'I/M, interrompu par le juge qui intervient à nouveau en (705) afin de solliciter le procureur à formuler ses propos. Le procureur reprend ainsi sa question en (706) et la séquence se clôt.

3.2.1.3 INITIÉES PAR L'I/M : DEMANDES DE CONFIRMATION

Ce type de demandes, dites de confirmation, prévoit un retour sur le dire en train de se faire de la part de l'un des participants et s'avère typique de la consultation d'expert. Il s'agit de questions par lesquelles le locuteur,

[...] se fondant sur son jugement (qui peut aller de la simple présomption à une quasi-certitude) [...] se propose, selon le degré de sa conviction, de faire confirmer ou de faire admettre son point de vue par la personne à qui il s'adresse, son interlocuteur. Sa stratégie est donc d'orienter celui-ci vers le choix de la valeur que lui-même croit vraie (Borillo 1979 : 27).

Dans la plupart des cas répertoriés, l'I/M demande à son interlocuteur d'évaluer sa compréhension suite à un doute ou à une hésitation quant à l'identification d'un référent. Ce faisant, il en oriente la réponse.

Ex. 4

CORPUS TURIN/3

PRE-739	et le: + le le le dernier + la dernière fonction du département navigabilité
INT-740	e l'ultima funzione del dipartimento navigabilità
PRE-741	c'est + de s'assurer que le suivi de navigabilité
INT-742	è quello di assicurarsi che-il se: euh ++ che il seguito non si dice il seguito/
JUG-744	sì si dice
INT-745	che si segue + la il seg- la navigabilità ++ cioè si verifica la verifica
JUG-746	della navigabilità
INT-747	della navigabilità
PRE-748	est est bien assuré
INT-749	è assicurata è fatta bene

Dans cette séquence réflexive, les fonctions des départements chargés de la sécurité des moteurs font l'objet de plusieurs questions de la part du procureur. Le prévenu dresse une liste des tâches que les départements doivent accomplir, alternant ses tours avec ceux de l'I/M. En (742) néanmoins, lorsque l'I/M doit traduire une expression clé comme *suivi de navigabilité*, le mot italien *seguito* est d'abord proposé mais, tout de suite après, la traduction est interrompue et l'I/M revient sur son dire. Une demande de confirmation est alors faite, afin d'ajuster la mise en mots. Bien que le juge donne une réponse affirmative, s'adressant directement à l'I/M, l'hésitation demeure, comme le montre la paraphrase *che si segue la il seg- la navigabilità cioè si verifica la verifica* en (745). Le juge intervient encore par une suggestion en (746), ratifiée par le tour de l'I/M en (747), ce qui permet au prévenu de compléter son énoncé (748) et à la séquence de se clore.

3.2.1.4 INITIÉES PAR LES LOCUTEURS PREMIERS : LES RECTIFICATIONS

Dans le cas des rectifications initiées par les locuteurs premiers, la séquence réflexive est déclenchée car la mise en mots de l'I/M est évaluée comme inadéquate. La rectification est ce procédé qui

[...] consiste à disqualifier une médiation M1 initialement validée au profit d'une autre médiation M2 validée par l'énonciateur au nom du maintien de l'objectif commun partagé entre énonciateur et co-énonciateur (Danon-Boileau 2010 : 18).

Nous allons observer un exemple de prononciation difficile à saisir, ouvrant à la rectification et à la brève négociation qui s'ensuit. La troisième intervention est une ratification de la part de l'I/M : il substitue le mot proposé et intègre le nouvel élément dans son dire.

Ex. 5

CORPUS TURIN/2

PRE-488	monsieur bori nous a demandé de-refaire des essais
INT-489	il signor bori <u>ci ha chiesto</u> di rifare delle prove
JUG-490	borri
INT-491	borri
JUG-492	borri è italiano
INT-493	ah ((rire))
JUG-494	lui lo legge bori eh ma i francesi
AVO-495	((rire))
INT-496	((rire)) ah io credevo fosse francese
PRE-497	pour faire une démonstration
INT-498	per fare una dimostrazione

Dans cet extrait, les interlocuteurs sont confrontés à un problème de prononciation : le décryptage des sons se fait ardu en raison des caractéristiques phonétiques des deux langues. En (488), le prévenu parle d'un expert, M. Borri (*monsieur bori*), sans prononcer le double 'r' roulé, comme il le faudrait selon les règles de la phonétique italienne. C'est pourquoi d'abord le juge le corrige, en (490), et ensuite, après la ratification de l'I/M, se livre à un commentaire méta-discursif soulignant qu'il s'agit d'un mot italien, en (492). Surpris par l'observation du juge, l'I/M exprime sa gêne d'abord par un rire, (494), ensuite par un acte de justification en (496) qui souligne sa déférence et un besoin de s'excuser vis-à-vis de l'autorité. En (497), le prévenu reprend exactement du point où il s'était interrompu en (488), comme si de rien n'était.

3.2.2 SÉQUENCES LATÉRALES MÉTA-COMMUNICATIVES

Tout en sachant que globalement les séquences latérales prises en compte relèvent toutes d'un plan méta-communicationnel, nous focaliserons ici ces séquences visant à mieux définir tout spécialement le cadre. Plus en particulier, il sera question de voir comment l'activité de l'I/M se met en place et se configure lorsqu'elle fait l'objet d'observations concernant les règles à suivre afin que l'interaction soit menée à bien. Qu'il s'agisse d'un commentaire au sujet d'une commutation de code imprévue, à savoir que l'I/M passe d'une langue de travail à l'autre de façon non pertinente par rapport au tour traductif en cours, ou bien d'une injonction à parler au microphone de façon à ce que sa voix soit audible et amplifiée pour être enregistrée, les règles aptes à garantir le bon fonctionnement de l'activité de l'I/M¹¹ et de l'interaction sont maintes fois rappelées, notamment par le juge.

¹¹ Selon sa place institutionnelle. Du point de vue du cadre participatif, au cours de ces échanges, l'I/M est visé comme locuteur/énonciateur de son propre discours.

Ex. 6

CORPUS TURIN/1

- JUG-41 sì si può staccare
INT-42 c'est ça/
JUG-43 lo deve tira in avanti eccolo qua ormai **lei ci parla sempre e solo
in francese perché**
INT-44 **eh +++ serve no/**
JUG-45 **eh eh certo per l'es- per l'esercizio sì + così ci esercitiamo**
INT-46 **un po' di conversazione est-ce que c'est allumé ou pas/**
JUG-46 sì sì è qui

Il s'agit de l'ouverture de l'audience, le juge voit que l'I/M est sur le point de prendre le microphone, il lui donne alors des instructions. S'agissant du préambule à l'interrogatoire, la parole échangée prend facilement une allure conversationnelle. Le premier tour, (41), représente un commentaire du juge qui est sans doute une réponse à une requête non verbale. Suivant la bande audio et la transcription en effet, on se rend rapidement compte qu'aucune question n'a été verbalisée auparavant. On est alors face à un moment où les interlocuteurs cherchent à prédisposer le cadre afin que l'audience puisse commencer. Or, en (42), l'I/M formule une demande de confirmation, adressée au juge, ouvrant ainsi une séquence réflexive. En effet, puisque l'I/M s'exprime en français, en dépit du fait que ces connaissances procédurales sont sollicitées auprès du juge italoophone, un commentaire ironique¹² du juge au sujet du fait que l'I/M ne fait que parler en français, suit en (43). La réponse de l'I/M est à son tour un commentaire/question ironique (*eh serve no ?*). Cela permet au juge d'enchaîner par une évaluation quant à l'opportunité que l'I/M « s'entraîne » en français dans ce contexte : *eh eh certo per l'es- per l'esercizio sì + così ci esercitiamo* (45), encore sur le registre de l'ironie. L'I/M reprend et continue : *un po' di conversazione*. Malgré le ton informel de cet échange, qui fonctionne comme module conversationnel (au sens de Vion 1992), l'enjeu reste pratique et lié à la configuration du cadre institutionnel.

EN GUISE DE CONCLUSION

Afin d'investiguer quel est le propre du tribunal plurilingue lorsque la distribution asymétrique des ressources linguistiques parmi les partenaires à un interrogatoire rend nécessaire la présence d'un I/M, pour que cet écart soit comblé,

12 L'écho ironique qui sous-tend cette question permet au juge de répercuter une affirmation en signalant ainsi qu'il la désapprouve puisqu'elle manque de pertinence par rapport à la situation de communication. Il semblerait que cette remarque implicite puisse fonctionner comme rappel à l'I/M du rôle qu'elle est censée jouer dans l'interaction et, par conséquent, de ce qu'on attend d'elle.

au niveau analytique nous sommes partie de la prise en compte de la situation d'interlocution qui nous occupe pour ensuite nous attarder sur l'émergence d'activités d'ajustement et de correction au sein de séquences qu'on a appelées réflexives. S'articulant autour d'un signal qui ouvre à des opérations subordonnées (suggestion/sollicitation, rectification, injonction, commentaire/explicitation, demande, requête), les séquences analysées manifestent toutes, en effet, une réflexivité par rapport aux activités langagière et traductive en train de se faire. Ces séquences nous ont alors paru un lieu discursif privilégié, à creuser davantage, car elles représentent une loupe grossissante sur certaines spécificités de la communication médiatisée.

Sur le plan compositionnel et thématique, il a été possible d'observer qu'il s'agit de séquences latérales qui, initiées très souvent par l'I/M et parfois par l'un des locuteurs premiers, mettent en parenthèse, ne serait-ce que pour un instant, le déroulement du dialogue, afin d'ajuster ou de corriger l'orientation des enchaînements et de mieux définir l'objet du discours.

Nous avons ensuite tenté une typologisation des séquences répertoriées, en opérant une première distinction entre *séquences réflexives méta-transductives* et *méta-communicatives*. Nous avons ensuite regroupé les échanges concernés selon la personne qui les initie – soit l'I/M soit l'un des locuteurs premiers : depuis la demande d'aide de l'I/M, qui entraîne une suggestion, aux demandes de clarification ou de confirmation de l'I/M, jusqu'aux rectifications et aux demandes de clarification de la part de l'un des locuteurs premiers.

Quant à l'espace interactionnel et participatif nouveau qui s'ouvre au cours des séquences réflexives, on a pu constater que l'I/M est toujours visé comme locuteur responsable de l'énonciation qu'il produit, sujet parlant à part entière et participant plein à l'interaction en cours. On considère alors que ces séquences réflexives représentent, en même temps : un lieu discursif dont tout locuteur/participant à l'échange peut se servir lorsque l'ajustement se rend nécessaire - au niveau de la production du sens ; un espace supplémentaire auquel seul l'I/M peut avoir accès, en raison de sa maîtrise de toutes les langues parlées par les participants, afin de puiser les éléments lui servant à mener à bien son activité traductive et/ou à s'insérer dans la co-construction du sens.

Vu les enjeux discursifs spécifiques liés au contexte du tribunal et à la nature argumentative de l'interrogatoire, notamment lorsqu'il est médiatisé, i.e. besoins de clarté et de précision dans l'expression des contenus sollicités et nécessité de combler l'écart entre les ressources linguistiques des participants - ce qui entraîne une focalisation plus fréquente sur le code, ces séquences paraissent finalement incontournables afin que la compréhension médiatisée par I/M soit garantie et que la communication inter-linguistique puisse se réaliser.

Enfin, même dans un contexte institutionnel au discours hautement formel et codé comme le judiciaire, les activités d'ajustement et de correction entreprises par les locuteurs et les partenaires aux interrogatoires, y compris l'interprète, ainsi que les modifications qui peuvent en résulter au niveau de la formu-

lation et la composition thématique et interactionnelle, s'avèrent des procédés discursifs tout à fait indispensables dans le cadre de ces interactions médiatisées en tant que productions collectives dialogiquement co-construites.

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

JUG : Juge ; MAG : Procureur ; PRE : Prévenu ; INT : I/M ; AVO : Avocat ; TEM : Témoin

xx noms de personne omis

xxx segments incompréhensibles

;, ::, ::: allongements syllabiques

+, ++, +++ pauses en dessous de 2 secondes

{ } transcriptions incertaines

{inaudible, x sec.} segments inaudibles

() syllabe ou son élidés

(()) commentaires

petites capitales : la syllabe est produite avec une plus grande intensité

- interruptions abruptes de l'émission d'un mot

__ __ chevauchements

/ intonation montante

- Angelelli Claudia (2004), *Revisiting the Interpreter's Role: A Study of Conference, Court, and Medical Interpreters in Canada, Mexico, and the United States*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Bakhtine Mikhaïl (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Bancroft Marjorie (2005), *The Interpreter's World Tour. An Environmental Scan of Standards of Practice for Interpreters*, The California Endowment, Woodland Hills.
- Baraldi Claudio, Gavioli Laura (eds), *Coordinating Participation in Dialogue Interpreting*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Berk-Seligson Susan ([1990] 2002), *The Bilingual Courtroom: Court Interpreters in the Judicial Process*, Chicago, University of Chicago Press.
- Biagini Marta (2012), *LI/M en interaction dans les tribunaux : une approche dialogique*, Thèse de Doctorat d'Etat non-publiée, Università di Brescia/Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.
- Biagini Marta (2013), « Terrain et corpus : quelques questions sur la pratique de la recherche en interprétation de dialogue. Le cas du tribunal italien », in D'Amelio Nadia (dir.), *La recherche en interprétation : fondements scientifiques et illustrations méthodologiques*, Mons, Ed. du CIPA, pp. 105-120.
- Borillo Andrée (1979), « La négation et l'orientation de la demande de confirmation », *Langue française*, 44, pp. 27-41.
- Cornu Gérard (2005), *Linguistique juridique*, Paris, Montchrestien.
- Cotterill Janet (2003), *Language and Power in the Court*, Basingstoke, Palgrave.
- Coulthard Malcolm, Johnson Alison (dir.) (2007), *An Introduction to Forensic Linguistics: Language in Evidence*, London/New York, Routledge.
- Danon-Boileau Laurent (2010), « La rectification doit-elle nécessairement passer par le langage ? », in Candea Maria, Mir-Samii Reza (dir.), *La rectification à l'oral et à l'écrit*, Paris, Ophrys, pp. 30-36.
- Davidson Brad (2002), « A model for the construction of conversational common ground in interpreted discourse », *Journal of Pragmatics*, 34/9, pp. 1273-1300.
- Flahault François (1978), *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil.
- Galatolo Renata (2010), "Il giudice in ascolto", in Mizzau Marina, Lugli Luisa (a cura di), *L'ascolto*, Bologna, Il Mulino, pp. 171 - 190.
- Gibbons John (2003), *Forensic Linguistics: an Introduction to Language in the Justice System*, Oxford, Basil Blackwell.
- Goffman Erving (1987), *Façons de parler*, Paris, Minuit.
- Hale Sandra (2004), *The Discourse of Court Interpreting*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Jefferson Gail (1972), « Side sequences », in Sudnow David (dir.), *Studies in Social Interaction*, New York, NY, Free Press, pp. 294-333.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine (1991), *La question*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Léon Jacqueline (1997), « Approche séquentielle d'un objet sémantico-pragmatique : le couple Q-R. Questions alternatives et questions rhétoriques », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 1, pp. 23-50.
- Levinson S. C. ([1979] 1992), « Activity types and language », in Drew Paul, Heritage John (dir.), *Talk at Work*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 66-101.

- Linell Per (2009), *Rethinking Language, Mind and World Dialogically*, Charlotte, Information Age Publishing.
- Luatti Lorenzo (2006), *Atlante della mediazione linguistico culturale. Nuove mappe per la professione di mediatore*, Milano, Franco Angeli.
- Maingueneau Dominique, Cossutta Frédéric (1995), « L'analyse des discours constituants », in *Langages. Les analyses du discours en France*, 117, pp. 112-125.
- Mason Ian (2009), « Dialogue Interpreting », in Baker Mona, Saldanha Gabriela (dir.), *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, London/New York, Routledge, pp. 81-83.
- Merlini Raffaella (2009), « Seeking asylum and seeking identity in a mediated encounter: the projection of selves through discursive practices », *Interpreting*, 11/1, pp. 57-93.
- Merlini Raffaella, Favaron Roberta (2005), « Examining 'the voice of interpreting' in speech pathology », *Interpreting*, 7/2, pp. 263-302.
- Moirand Sophie (2004) « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de Praxématique*, 43, pp. 189-217.
- Morel Mary-Annick, Danon Boileau Laurent (1998), *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*, Paris, Ophrys.
- Sacks Harvey, Schegloff Emanuel, Jefferson Gail (1974), « A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation », *Language*, 50, pp. 696-735.
- Schegloff Emanuel, Jefferson Gail, Sacks Harvey (1977), « The preference for self-correction in the organization of repair in conversation », *Language*, 53, pp. 361-382.
- Traverso Véronique (2003), *Analyse des interactions : questions sur la pratique*, Synthèse présentée en vue de l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Lumière Lyon 2.
- Vasseur Marie-Thérèse, Arditty Joseph (1996), « Les activités réflexives en situation de communication exolingue : réflexions sur quinze ans de recherche », *Acquisition et interaction en langue étrangère*, pp. 57-87.
- Vion Robert (1992), *La communication verbale*, Paris, Hachette.
- Vion Robert (2005), « Séquentialité, interactivité et instabilité énonciative », *Cahiers de praxématique*, 45, pp. 25-50.
- Wadensjö Cecilia (1998), *Interpreting as Interaction*, London/New York, Longman.

Analyse du discours

La langue comme argument lors du passage à l'Euro

SILVIA MODENA

Université de Bologne
Université de Modène et Reggio d'Emilie

INTRODUCTION

Du point de vue de l'histoire économique, l'euro n'est pas le premier changement monétaire ni même la première tentative de création d'une monnaie unique.

En effet, les Français avaient déjà vécu, non sans difficulté¹, un autre changement monétaire, celui du passage au nouveau franc². Revenu au pouvoir en 1958, le général C. De Gaulle confie à A. Pinay (ministre des Finances) et à l'économiste

1 Nous proposons l'extrait d'une interview du Président J. Chirac questionné sur le changement d'habitude que le passage à l'euro va entraîner dans la vie quotidienne des Français : « Alors, il y a effectivement un problème. **Nous l'avons connu au moment du passage de l'ancien franc au nouveau franc et beaucoup de gens ont été fortement perturbés.** Il y a maintenant, je crois, des moyens à la fois de communication et aussi des moyens matériels qui permettront, je l'espère, de faire cette transition sans trop de difficultés pour nos compatriotes et notamment pour ceux qui sont les plus âgés, par exemple, et donc les plus ancrés dans leurs habitudes », propos à la presse de J. Chirac, Président de la République, sur la qualification de la France pour l'Euro, à l'issue du conseil des ministres, tenu à Paris le 25 mars 1998.

2 Le passage au « nouveau franc » demanda aux Français de prendre l'habitude d'appeler la nouvelle monnaie différemment. L'extrait suivant explique la retombée de cet événement lors du passage à l'euro : « Le 1er janvier 2002 au plus tard, dans nos porte-monnaie et sur nos comptes bancaires, ce que des millions de Français appellent encore, près de quarante ans après la réforme de 1960, des « nouveaux » francs cédera la place à des euros sonnants et trébuchants » (J. Marseille « Quand l'Allemagne créait sa monnaie unique », *Les Échos*, 1/09/1997).

J. Rueff la tâche de créer un « nouveau franc ». La nouvelle monnaie vaut 100 anciens francs et représente la semeuse coiffée du bonnet phrygien. De Gaulle veut en effet que ce nouveau franc – redevenu officiellement le franc en 1963 – soit synonyme de stabilité et de puissance. Si le changement monétaire du nouveau franc a eu une retombée uniquement à l'intérieur de l'Hexagone, l'Union économique et monétaire (UEM) a eu un tout autre poids. Bien avant l'euro, l'Europe a connu d'autres tentatives et expériences d'union monétaire : trois unions monétaires qui ont réussi, en Suisse (1798), en Allemagne (1875) et en Belgique (1921) ; deux autres qui ont échoué, en Scandinavie (1873) et l'Union Monétaire Latine (1865-1927).

L'euro est une monnaie unique très particulière car, souvent, ses atouts sont aussi bien ses limites³. Succédant à l'Ecu qui n'a été qu'un panier de valeurs, l'euro représente, au contraire, une monnaie qui a cours et qui est appelée à remplacer concrètement les monnaies nationales des pays qui l'ont adoptée. En tant que monnaie « à part entière » et en tenant également lieu de symbole de la situation économique et du rang de la nation émettrice, l'euro a dû condenser des situations économiques très différentes et parfois très déséquilibrées entre elles.

La représentation associée à la monnaie unique concerne ainsi le caractère d'unification ou de distinction territoriale qu'elle peut incarner. La construction de l'Europe monétaire vise, depuis des décennies, à fédérer des États divers par le fait de « battre monnaie » unique. Mais les nœuds que l'UEM doit trancher pour passer d'une union monétaire à une union politique sont plusieurs : de la perte de la souveraineté monétaire et budgétaire des États membres à la suprématie du « monétaire » par rapport aux autres sphères de la vie publique, des décisions de la Banque centrale Européenne (BCE) aux retombées (économiques et culturelles) que la monnaie unique a dans la vie des citoyens européens. Mais si l'uniformité monétaire intéressait déjà Platon⁴, en Europe, il faut attendre le XIX^e siècle pour voir la création d'une union monétaire réussie.

D'un point de vue strictement politique, l'instauration de la monnaie unique est ainsi passée par des étapes nationales (en France) et des étapes supranationales. De la création de la BCE en 1998 jusqu'à son introduction en 2002, l'euro a constitué un défi politique, qui a nécessité de convaincre, rassurer et entraîner les populations européennes. Le chemin de ce changement est parsemé de

3 Dans son ouvrage *Reconsidérer la richesse*, P. Viveret (2010 : 162-164) détaille les limites de l'euro : « C'est une monnaie dont les supports n'ont pas de valeur en eux-mêmes, qui couvre un espace (encore ?) trop large pour exprimer la confiance que peut donner une communauté de destin comme la nation, et c'est une monnaie « sans Etat » puisque la Banque centrale européenne ne peut raisonnablement prétendre à ce titre ».

4 L'uniformité monétaire n'est pas un rêve nouveau, Platon en parlait déjà dans *Les Lois*, le dernier de ses dialogues sur le modèle idéal de la Cité (livre V, partie XII). Sur le rapport entre la pensée grecque et le christianisme latin et l'UEM contemporaine, nous renvoyons à l'article « L'Europe, d'Athènes à Rome, petite histoire à méditer » paru dans *Le cercle* du quotidien économique *Les Echos* le 30 janvier 2012, (<http://lecerclerlesechos.fr/economie-societe/international/europe/221142847/europe-athenes-a-rome-petite-histoire-a-mediter>).

rencontres officielles au niveau européen. Ainsi, depuis 1978, avec la création du Système monétaire européen (SME) de la part de V.-G. d'Estaing et de H. Schmidt, la monnaie unique s'est ajustée aux nombreuses étapes décisionnelles européennes. L'Ecu, prédécesseur de l'euro, n'a jamais vu le jour, sauf sous forme de médaille. Il faudra attendre la fin des années 80 (1986) pour que l'« Acte unique » achève le marché unique en introduisant l'objectif monétaire de l'euro. Deux ans plus tard, lors du Conseil européen de Hanovre, la grande négociation monétaire européenne commence. Le sommet de Madrid de 1989, dont les travaux du comité ont été dirigés par J. Delors, approuve la première étape de l'UEM qui commencera le 1^{er} juillet 1990. Le passage à l'euro prend racine en 1992 avec l'adoption du Traité de Maastricht. L'Euro11^s (1998), le lancement de l'euro sur les marchés financiers (1999) et sa mise en circulation pour la population et les entreprises (2002) sont les étapes finales d'un parcours qui vient de loin.

Le passage à l'euro a fait partie de l'histoire contemporaine et de la construction, non seulement monétaire, de l'Europe. De notre point de vue, l'étude de cet événement extraordinaire ne peut être séparée ni des discours qui l'ont produit, ni des conditions historiques et politiques qui ont caractérisé sa naissance et son lancement.

Aborder le passage à l'euro sous l'angle de sa construction et représentation discursives signifie s'interroger sur le rôle de la langue dans le surgissement des événements en lien avec la mémoire, la culture et l'histoire d'une société. C'est la raison pour laquelle, dans notre travail de recherche, nous avons parcouru les étapes de la construction de l'événement nommé « passage à l'euro » en mobilisant des notions différentes : de l'« objet de discours »⁶ au « moment discursif »⁷.

Nous allons aborder le passage à l'Euro comme un fait social extraordinaire car il a été, avant tout, l'objet d'un débat qui a vu s'affronter des positions antagonistes. La construction de l'Europe monétaire est passée obligatoirement par la langue car la monnaie unique n'a existé, jusqu'au 1^{er} janvier 2002, que dans les discours des acteurs économiques et politiques qui ont plaidé pour ou contre son lancement. La langue devient donc l'outil par excellence pour nommer à la fois l'euro et les affrontements politiques auxquels la définition de la monnaie unique n'échappe pas.

Cet événement, qui s'est produit aussi grâce aux outils de l'activité discursive, peut être analysé en utilisant la notion d'« objet de discours » selon l'étude élaborée par Sitri (2003 : 39) :

5 En 1998, la Commission européenne recommanda la participation de 11 Etats européens pour la monnaie unique : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal. La Grèce entra dans la Zone Euro quelques mois après.

6 Cf. Sitri (2003).

7 Cf. Moirand (2007).

[...] l'objet de discours est conçu ici comme une entité constitutivement discursive, et non pas psychologique ou cognitive : constitué de discours et dans le discours – discours où il naît et se développe mais aussi discours dont il garde la mémoire – il est par là-même pris dans la matérialité de la langue. La notion d'objet de discours apparaît alors précisément comme un moyen d'observer l'articulation entre catégories de la langue et catégories de discours.

Cette perspective théorique nous permet donc de mettre l'accent sur le rôle de la langue au sein des argumentations du débat sur l'euro mais aussi de souligner une donnée chronologique importante : entre le 1^{er} mai 1998 (création de la BCE) et le 1^{er} janvier 2002 (introduction de l'euro), l'instauration de la monnaie unique a couvert une période vaste d'un point de vue chronologique et parsemée de « pics de médiatisation ». La notion d' « objet de discours » s'entrelace alors à la notion de « moment discursif » introduite par Moirand (2007 : 4-5) :

[...] étudier la circulation des mots, des formulations et des dire, en particulier la façon dont « ça » parle, « ça » circule d'un article à un autre, d'une émission à une autre, d'un genre à un autre, d'un média à un autre. Mais si l'on s'interroge sur la façon dont ils circulent autant que sur ce qu'ils « disent », c'est parce qu'on s'interroge également, au-delà de la traçabilité des mots, des formulations et des dire, que l'on vise, sur la mémoire, le rappel et l'oubli des dire qui sont produits, ou transmis, par les médias.

Ainsi, les événements médiatiques s'emboîtent dans des formes qui sont déjà des constructions de l'espace et du temps. L'espace et le temps sociaux portent des marques qui définissent des aires et des moments qui prescrivent leur nature et leur forme aux événements. En travaillant la capacité du discours à bâtir, surtout à l'avance, un « événement », nous combinons ces deux notions afin d'élaborer une vision globale de l'événement « euro » vu sous l'angle de l'activité discursive.

Nous allons premièrement souligner la valeur comparative de la langue auprès de certains économistes intéressés par la monnaie. Ensuite, nous allons retracer l'enjeu nominatif de la monnaie unique dans les textes des traités européens où la monnaie européenne devient porteuse d'une multiplicité d'appellations différentes liée à la spécificité politique et historique auxquelles elle est associée. Enfin, on soulignera l'importance argumentative et métaphorique que la monnaie unique a occupée dans les discours des locuteurs analysés⁸.

8 Le corpus qui a nourri nos analyses est constitué par les discours écrits qui ont été prononcés par différents locuteurs institutionnels et politiques français : les discours du Président de la République française de l'époque, J. Chirac, ceux du Premier ministre L. Jospin, les discours de J.-C. Trichet, Président de la Banque de France de 1993 à 2003, les discours des ministres des Finances et les déclarations des représentants des partis politiques français. En tant que corpus parallèle, j'ai utilisé également les allocutions du Président de la Banque Centrale Européenne (BCE) au moment du passage à l'euro, Willem Duisenberg et les documents officiels liés à la constitution de l'Europe monétaire. Les bulletins de la Banque de France et certains documents de l'Assemblée nationale ont fait également l'objet d'un travail d'analyse.

2. LA MONNAIE EST UN MOYEN DE COMMUNICATION

La conception de l'argent de Georg Simmel, illustré par Orléan (1992), est loin-taine de celle d'un objet aux pures fonctions économiques : l'argent est inséré dans un ensemble d'échanges individuels qui demandent un tissu de confiance. La monnaie unique doit donc être pensée comme la manifestation d'un phénomène humain possédant un rôle de socialisation très important car elle produit des interactions subjectives parmi les acteurs qui l'utilisent. Ce phénomène peut trouver une comparaison intéressante dans la langue. Autrement dit, la monnaie serait une sorte d'outil langagier de la société. Les contributions scientifiques, provenant surtout des disciplines liées à l'économie, qui traitent la monnaie sous cet angle « linguistique » sont nombreuses. En effet, en raison de cette perspective, la monnaie est souvent traitée et décrite par une terminologie métalinguistique : « D'une façon générale, **la monnaie est un moyen de communication [semantic system] similaire à la parole, l'écriture ou les poids et les mesures** » (Servet 1993 : 1133).

Ainsi J.-M. Servet, que nous venons de citer, commente-t-il les réflexions de l'économiste hongrois K. Polanyi à propos de la monnaie. La monnaie pourrait donc être comparée à une « langue universelle » qui ferait levier sur ses règles internes. La transition des monnaies nationales à la monnaie unique porte essentiellement sur le rapport que les consommateurs/usagers ont avec cet instrument de paiement. Ce rapport devra perdurer nonobstant le changement matériel que l'euro va entraîner. Autrement dit, la facette la plus « intime » de l'utilisation d'une monnaie, comme la grammaire d'une langue, doit opérer un passage symbolique qui se déroulera du franc à l'euro.

En revenant à la pratique de cette métaphore, Lionel Levasseur (1989 : 12) insiste sur la « structure » de la monnaie et affirme que :

Contrairement aux postulats de l'école classique et monétariste, la monnaie ne possède aucun attribut de "neutralité". **Structurée comme un langage**, sa signification économique déborde largement sa "**définition**" et les règles de sa "**syntaxe**".

Ces réflexions sont liées à la conception de la monnaie en général. Pour focaliser notre attention sur l'euro, nous faisons appel aux travaux de Lucas Delattre et notamment à son article « Le Deutsche Mark au-dessus de la mêlée » (Delattre 1996 : 23). L'auteur observe comment le Deutsche Mark reste à l'écart de toute dispute et garde un consensus très solide. Sur ce sujet, l'auteur propose une comparaison entre la culture allemande et la culture française :

Le Deutsche Mark n'est pas qu'une monnaie. Il s'agit d'un facteur d'identité, voire d'un "**langage sans malentendus**"⁹ [...] Ce n'est pas un hasard si les adversaires de la mon-

⁹ Cette expression a été employée par l'économiste Giersch Herbert d'abord en 1992, dans l'article « Die Moral der offenen Märkte » (La morale des marchés ouverts), paru dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, no. 64, 16. März 1992, p. 13. Ensuite, l'auteur a repris la même expression dans un article publié dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 13 janvier 1996.

naie unique qualifient la future monnaie unique européenne de “**monnaie esperanto**” pour la discréditer auprès de l’opinion publique : l’Allemagne consacre au DM un culte comparable à celui que la France voue au “**génie de la langue française**”, et la Bundesbank bénéficie auprès des Allemands d’un prestige comparable à celui de l’Académie française dans la culture hexagonale (Delattre 1996 : 22-25).

La comparaison avec la langue française est intéressante car elle explicite le rapport que chaque peuple entretient avec sa propre monnaie. Si l’on pose l’attention sur l’utilisateur/consommateur européen, il est évident qu’il est appelé à faire face à un changement de taille. Il doit « apprendre un nouveau “langage monétaire” »¹⁰ et devenir, comme le suggère le *Petit dictionnaire de l’euro* (Cohn-Bendit, Duhamel 1998 : 58), « bilingue ». Malgré l’image de solidité véhiculée dans l’exemple du DM, pour les Allemands, changer de monnaie a signifié remettre en cause des choix passés qui ont pesé sur l’identité monétaire et nationale allemande. Programmé pour 1999, l’abandon du DM coïncide avec l’année même du cinquantième anniversaire de la République fédérale et l’année du dixième anniversaire de la Chute du mur.

Les réflexions de ces économistes, parmi d’autres, sont le premier signal du rapport existant entre le système monétaire et le système langagier. Nous allons voir que ce dispositif analogique et fortement identitaire entre monnaie et langue est très parlant parmi les porte-parole des partis politiques français présentés dans cet article. Mais avant tout il est nécessaire de retracer le chemin que ce rapport métaphorique entraîne dans les textes qui sont au cœur de la construction monétaire européenne.

3. LES ÉTAPES NOMINATIVES DE L’EURO DANS LES TRAITÉS EUROPÉENS

Les transformations du nom de la monnaie unique occupent un « moment discursif » précis (1998-2002). Le facteur temporel de cet événement discursif a mis en évidence les « couches » de sens qu’il cumule. Si nous pouvons parler de « capacité mnémonique » des syntagmes qui décrivent des faits, l’exemple du nom de la monnaie unique sert de paradigme pour tracer son histoire discursive.

Dès la fin des années 60 jusqu’aux années du lancement de la monnaie unique, la valeur du nom de la monnaie a fait l’objet de débats parmi les États membres de l’Europe. Du Rapport Werner (1970) au rapport Delors (1989), du traité de Maastricht (1992) aux Conseils Européens des années 2000, la monnaie unique a revêtu un rôle important pour la construction d’une Europe unie du point de vue monétaire. Plusieurs documents officiels de la construction de l’Europe sont parsemés de variantes qui se réfèrent au choix du nom de la nouvelle monnaie.

¹⁰ Lager (2005a : 74) cite une expression employée par Emma Bonino lors d’une intervention à la Table ronde sur la réalisation du scénario du passage à l’euro à Bruxelles, le 26 février 1998.

Ces documents représentent des passages fondamentaux pour l'histoire, l'économie et la politique européennes car les noms donnés à la monnaie unique photographient des conceptions différentes de l'Europe¹¹. Autrement dit, chaque document évoque, par le choix terminologique mobilisé, des prises de positions conjoncturelles et destinées à se modifier avec le temps. Les étapes nominatives qui construisent le chemin définitoire du nom « euro » passent par des étapes intermédiaires comme « monnaie communautaire unique » (rapport Werner), « monnaie parallèle », « monnaie commune » et surtout « Ecu ». Cette dernière appellation, Ecu, a effectivement eu des retombées médiatico-culturelles quant au nom de la future monnaie unique.

Ainsi, dans le sillage du sommet européen de La Haie de 1969¹² et du plan Barre de 1970, le 8 octobre 1970, le Ministre des finances du gouvernement luxembourgeois P. Werner organise la réalisation par étapes de la future UEM. Dans son rapport, il parle d'une « monnaie communautaire unique » :

Une union monétaire implique à l'intérieur la convertibilité totale et irréversible des monnaies, l'élimination des marges de fluctuation des cours de change, la fixation irrévocable des rapports de parité et la libération totale des mouvements de capitaux. **Elle peut s'accompagner du maintien de signes monétaires nationaux ou consacrer l'établissement d'une monnaie communautaire unique. Du point de vue technique, le choix entre ces deux solutions pourrait paraître indifférent, mais des considérations d'ordre psychologique et politique militent en faveur de l'adoption d'une monnaie unique qui affirmerait l'irréversibilité de l'entreprise.**

L'adjectif « communautaire » renvoie explicitement à la Communauté économique européenne (CEE) de l'époque. Le même adjectif sera d'ailleurs employé pour parler de la politique et du budget « communautaires ». Le rapport Werner aborde une thématique qui soulèvera de nombreux débats parmi les spécialistes et non, à savoir la proposition d'une souveraineté monétaire supranationale. En effet, il prévoit la création d'une union économique et monétaire impliquant, en

11 Nous évoquons à ce propos les travaux de R. Greenstein sur la réponse des citoyens à l'officialisation d'une terminologie imposée par un organisme qui fait autorité. Autrement dit, la démarche nominative de la monnaie unique a demandé un aménagement linguistique qui concernait l'harmonisation des usages de nouveaux termes dans une société donnée : « Dans le cas de la monnaie unique, les usagers sont les citoyens de l'Union européenne, qui devront s'approprier non seulement cette norme, ici le néologisme *euro* avec tous ses aspects graphiques et « oralisés » que nous verrons plus tard, mais également la chose elle-même. Si le néologisme scientifique « va avec une définition qui lui donne sa qualité d'information et un usage particulier qui en fait un objet social » et « s'il n'a de réalité que dans la mesure où les objets dénommés font partie de la culture des professionnels, dans le cas de l'euro il est question de la culture de tous les citoyens européens » Greenstein (1999 : 74-75).

12 Au sommet de La Haye du 2 décembre 1969, les six États membres de la CEE songent à la réalisation d'une Union économique et monétaire. En vue de cet objectif, le 12 février 1969, la Commission européenne présente le plan Barre qui a pour but de faire face aux déséquilibres entre les devises nationales des Six, et d'écarter l'épouvantail d'une crise monétaire internationale par des mécanismes venant en aide aux monnaies les plus faibles et par la concertation des politiques économiques des États membres.

matière de politique financière, d'importants transferts de responsabilités des États vers la Communauté européenne. Ce thème constitue d'ailleurs un objet d'intérêt chez les défenseurs et les opposants de l'euro.

Ensuite, le 5 décembre 1978, les Neuf, réunis lors du Conseil européen de Bruxelles, adoptent une résolution concernant l'instauration et les règles de fonctionnement du SME. À ce moment de l'histoire européenne, la monnaie « panier » était une unité monétaire européenne des États membres nommée « Ecu ». Cet acronyme renvoie tant à l'extension anglaise « European Currency Unit » qu'à la monnaie créée par Saint-Louis en 1260¹³. Première pièce d'or frappée en France depuis le IX^{ème} siècle, l'Ecu de Saint-Louis resta peu utilisé mais son appellation traversera les siècles. L'écu de France, symbole de l'unification du royaume en train de se faire, restera l'étalon de référence jusqu'au XVII^{ème} siècle. D'une part, l'adoption de ce nom a donné une nouvelle vie à l'Ecu comme unité de compte et panier des monnaies des pays participant au futur SME ; de l'autre, elle a été contestée comme expliqué par Lager (2005b : 62-64) :

Ce sont les Allemands qui ont lancé en 1995 le débat sur le nom de la monnaie unique. Ils contestaient le nom « Ecu », fixé par le Traité sur l'Union européenne (TUE), pour deux raisons. Tout d'abord à cause de sa consonance en allemand : **phonétiquement, « Ecu » [u]-[y] se rapproche de « Kuh » qui signifie « vache »**. Et surtout en raison du fait que cette unité monétaire était un amalgame de plusieurs monnaies dont certaines avaient connu de fortes dépréciations : par conséquent, elle ne pouvait pas être le nom de la future monnaie européenne qui devait, elle, être forte et crédible...

Les renvois sonores du nom « Ecu » avaient donc suscité d'après débats au sein de la communauté européenne. Dix ans après, en juin 1988, le Conseil européen de Hanovre charge un comité présidé par J. Delors, président de la Commission des Communautés européennes, d'étudier et de proposer les étapes concrètes devant mener à la réalisation progressive de l'UEM. Le rapport Delors, présenté en avril 1989, prévoit la réalisation de l'UEM en trois étapes dont la dernière sera occupée par le lancement de la monnaie unique. Mais la question de l'appellation de la monnaie européenne sera enfin résolue en décembre 1995, à l'occasion du Conseil économique de Madrid. La monnaie européenne s'appellera « euro ». Au point 2 de la résolution finale, on souligne l'importance du nom de la nouvelle monnaie européenne :

Le nom de la nouvelle monnaie est un élément important de la préparation du passage à la monnaie unique, car il détermine en partie l'acceptabilité par le public de l'Union économique et monétaire. Le Conseil européen estime que le nom de la monnaie doit être le même dans toutes les langues officielles de l'Union européenne en tenant compte de l'existence des différents alphabets ; il doit être simple et symboliser l'Europe.

Le Conseil européen décide, par conséquent, qu'à partir de la troisième phase, le nom de la monnaie européenne sera «euro». **Il s'agit d'un nom complet, non d'un préfixe qui précéderait les noms des monnaies nationales.**

13 Pour approfondir cette étape monétaire nous renvoyons à Curti Gialdino (2005).

Le nom spécifique “euro” sera utilisé au lieu du terme générique “écu” employé dans le traité pour désigner l’unité monétaire européenne¹⁴.

À Madrid, une décision importante a donc été prise : le choix du nom de la monnaie unique. Mais le Conseil, observant les adversaires de l’euro, n’a pas modifié le traité de 1992, au contraire, il a changé le nom de la monnaie sans avoir consulté les citoyens européens auparavant¹⁵.

Pour conclure ce paragraphe, on pourrait dire que les étapes nominatives de l’euro dans les traités européens ont contribué à « faire » l’euro. Les analyses présentées concernent justement l’aspect de la traçabilité historique de cet « objet de discours » qui fait appel à des discours déjà tenus ailleurs :

[...] un objet de discours se déploie en effet non seulement dans la linéarité du fil du discours, mais également dans l’espace de l’interdiscours » (Sitri 2003 : 103).

4. LA LANGUE COMME OUTIL ARGUMENTATIF DANS LES DISCOURS CONTRE L’EURO : LA DÉFINITION ET L’ANALOGIE

Les locuteurs français de notre corpus ne manquent pas d’utiliser la « langue » comme renvoi métaphorique de leurs discours. Pour des raisons de finalité argumentative, la plupart des occurrences présentées ont été tirées du corpus « contre ». Autrement dit, les attaques menées par les détracteurs de l’euro partent d’une position de force argumentative nourrie par les multiples valeurs du franc national. Parmi les nombreux types d’argument mobilisés par les locuteurs étudiés, nous mettons l’accent sur deux typologies différentes mais tout à fait complémentaires du point de vue des stratégies discursives. La première classe argumentative englobe les argumentations sur la nature des choses et leur définition. Nous présenterons à ce propos la définition argumentative et l’argument par l’exemple. La seconde classe d’argument qui nous a semblé parlante est l’argumentation par analogie qui contient la comparaison, la métaphore et les jeux sur les sonorités.

14 Ce passage est tiré d’une feuille de route approuvée par le Conseil économique de Madrid de 1992.

15 Diverses personnalités politiques dénoncèrent ce changement et firent recours, comme G. Berthu (Mouvement pour la France) et C. Pasqua (RPF).

4.1 L'ARGUMENTATION SUR LA NATURE DES CHOSES ET LEUR DÉFINITION

La définition argumentative est présentée conjointement à l'argument par l'exemple car la désignation discursive d'un positionnement est d'abord « sloganisée » et ensuite « expliquée ». Elle cherche ainsi à condenser, dans sa brièveté, une quantité non négligeable de données qui expriment clairement le positionnement du locuteur.

Jean-Jacques Robrieux l'appelle « définition orientée » car elle suggère le cadre du débat et propose une orientation argumentative¹⁶. La définition argumentative échappe ainsi au caractère essentialiste de la définition. Selon la définition de Christian Plantin (1996 : 53-54), elle « consiste à définir un terme de telle sorte que la définition exprime une prise de position, favorable ou défavorable, vis-à-vis de l'objet défini ».

Les locuteurs étudiés l'utilisent donc en raison de la ligne argumentative qu'ils prévoient de développer. Charles Pasqua, par exemple, que nous venons de citer par sa bataille juridique contre la dénomination de la monnaie unique, attaque l'euro en tant que symbole d'un vide de la démocratie :

L'euro, c'est le vol de la démocratie. D'une part, d'un point de vue juridique.

Le traité de Maastricht a fixé le nom de la monnaie unique : l'« écu ». Cette dénomination a été modifiée ultérieurement, par un simple règlement communautaire, selon une procédure qui viole la hiérarchie des normes juridiques, le droit des traités et la Constitution française. (C. Pasqua, 2/01/2002)

Cette affirmation est une définition argumentative dans la mesure où elle véhicule un positionnement que le locuteur revendique et explique dans l'argument par l'exemple. Le poids de la langue est encore une fois mis en avant comme instrument rhétorique contre l'euro. Un autre exemple de définition argumentative est constitué par l'extrait d'un discours de Jean-Marie Le Pen :

L'Euro, qui est d'ailleurs illégal et inconstitutionnel puisque la monnaie unique dont le nom figure dans le Traité de Maastricht qui ne peut être modifié que par référendum est l'Ecu. Preuve de plus du mépris avec lequel sont traités les textes et les citoyens. L'Euro nous est imposé au mépris des procédures démocratiques et des promesses électorales. (J.-M. Le Pen, 1/05/1998)

Les adjectifs « illégal » et « inconstitutionnel » évoquent l'argument par l'exemple : l'euro serait « illégal » car il « est imposé au mépris de procédures démocratiques » et « inconstitutionnel » par le non-respect des « promesses électorales » faites. Un autre détracteur de l'euro, Philippe de Villiers (MPF), interviewé sur France-Inter, utilise la définition argumentative pour condenser son dire et expliquer (à travers le marqueur causal « parce que ») son affirmation :

¹⁶ Elle « sert à expliquer dans un certain sens, à préparer le destinataire du message à un développement à partir de notions remodelées selon les besoins du locuteur » (Robrieux 2007 : 149).

[...] on a vu des Etats sans monnaie dans l'histoire mais on n'a jamais vu des monnaies sans Etat. Il va donc falloir faire un super Etat, avec une super fiscalité unique, avec un super budget unique, un super droit du travail unique et un super Etat unique tout court. [...] La logique de la monnaie, **c'est la langue unique** parce que toutes les différences culturelles doivent disparaître, comme c'est le cas aux Etats-Unis, pour qu'il y ait une solidarité instinctive entre le fin fond de l'Irlande et le fin fond de la Grèce. (P. De Villiers, 31/12/2001)

Une dernière occurrence présente un ordre différent de ce dispositif argumentatif : l'argument par l'exemple anticipe la définition argumentative. Cette occurrence, tirée du discours que Jacques Chirac a prononcé lors de la célébration du bicentenaire de la Banque de France à Paris, traite de la monnaie unique comme d'un résultat qui dépasse la valeur purement économique :

Mais l'euro n'est pas seulement une réalisation économique. Il a une signification politique. Pour la première fois, nous changeons de monnaie en Europe non par la force, mais par la volonté commune des peuples. Cette révolution pacifique, d'une grande importance symbolique, nous donne une référence commune : **l'Europe n'est plus une Babel monétaire**. (J. Chirac, 29/05/2000)

J. Chirac fait appel à un imaginaire de « confusion linguistique » pour renvoyer au désordre qui, après l'effondrement de la tour de Babel, régnait parmi les habitants de la ville. Il ouvre ainsi la voie à une réflexion sur la qualité des monnaies nationales. Comme la multitude de langues parlées à Babel, l'euro serait un instrument économique qui porte clarté. Ces exemples nous ont permis de souligner l'importance que la langue possède en tant que système comparable au dispositif monétaire. La définition argumentative, suivie par l'argument par l'exemple, est ainsi fortement associée à la lutte linguistique que les opposants à l'euro ont menée pour attaquer une monnaie voulant effacer les repères nationaux de la France.

4.2 L'ARGUMENTATION PAR ANALOGIE

L'argumentation par l'analogie est une des ressources majeures du raisonnement argumentatif. Elle occupe une position importante en raison de la nécessité des locuteurs de trouver des chemins figuratifs pour défendre ou attaquer la monnaie unique. Le principe du raisonnement analogique se base donc sur le repérage d'un *phore* (relation déjà admise) et un *thème* (relation à faire admettre). D'un point de vue linguistique, il s'agit de la présence simultanée de deux isotopies différentes. Nous allons présenter deux figures de sens liées à l'argumentation par analogie : la comparaison et la métaphore. Le raisonnement stimulé par ces figures vise à rendre compréhensible une idée en la transposant dans un autre domaine. La présence de liens explicites distingue la comparaison de la métaphore :

Les mots qui meurent, c'est comme une bibliothèque qui brûle. Le franc qui disparaît, c'est un livre de symboles qui part en fumée, dans les cendriers des banquiers de Francfort. (P. De Villiers¹⁷ 2001 : 110)

La comparaison « x c'est comme y » rappelle le fonctionnement en argumentation de l'analogie proportionnelle composée d'un comparant, *phore*, qui incarne la relation déjà admise et d'un thème, comparé. L'analogie proportionnelle représente ainsi la relation entre deux paires d'objets ou deux propriétés des relations¹⁸. Les mots qui font vivre les bibliothèques rappellent la valeur sociale de l'emploi du franc. Il s'agit donc d'un procédé qui relie deux couples en exploitant le fait qu'ils possèdent le même genre de relation comme dans l'occurrence suivante :

Une monnaie, c'est quelque chose d'intime, **c'est comme une langue**. Avec l'euro, les Français vont se sentir étrangers dans leur propre pays. (P. De Villiers, 2/09/2001)

Si « c'est comme » explicite le rapport analogique entre le phore et le thème, la métaphore subsume cette relation. Nous proposons, en guise d'exemple, une expression connue et que nous avons déjà rencontré dans la partie liée aux discours des économistes. Il s'agit de « esperanto » :

Pendant que les politiciens jouent les cabris médiatiques devant **les distributeurs du nouvel esperanto**, les feux de joie de l'euro font oublier les feux des voitures en flammes. (P. De Villiers, 12/01/2002)

Cette expression, évincée de tout lien analogique, englobe le parallèle « monnaie unique = langue unique » et témoigne d'une circularité intéressante car elle a été attestée dans des domaines très différents¹⁹. Par exemple, en 2000, elle a été mobilisée par Pierre Jacquet et Jean Pisani-Ferry, membres du Conseil d'analyse économique rattaché au Premier ministre de l'époque. Dans un rapport consacré à la coordination européenne des politiques économiques, ils utilisent cette expression :

Si les membres de l'union monétaire et la BCE veulent créer les conditions d'une croissance durable et non inflationniste, et s'ils ne veulent pas que l'euro retrouve **le sur-**

17 De Villiers Philippe (2001), *Vous avez aimé les farines animales, vous adorerez l'euro*, Paris, Albin Michel.

18 Les réflexions concernant l'argumentation par analogie et plus particulièrement l'analogie proportionnelle sont élaborées à partir de l'ouvrage de Christian Plantin *Dictionnaire de l'argumentation* qui va paraître en 2015.

19 Pour ce qui concerne les domaines d'emploi des métaphores : « Much of the vocabulary of economics consists of dead metaphors taken from non-economic spheres [...]. Few would deny that economists frequently use figurative language. [...] The more austere the subject the more fanciful the language » (Mc Closkey 1986 : 18). Nous traduisons : « Une grande partie du vocabulaire de l'économie se compose de métaphores mortes prises de sphères non économiques [...]. Rares sont ceux qui nient que les économistes utilisent souvent un langage figuré. [...] Plus le sujet est austère plus la langue est fantaisiste ».

nom de monnaie « esperanto » dont l'avaient affublé ses détracteurs, il faut que des actions à un niveau plus profond viennent maintenant appuyer les récentes interventions en améliorant la gouvernance de l'Euroland²⁰.

En 1998, cette expression a attiré l'intérêt également de Denis Guedj, mathématicien et professeur d'histoire des sciences à l'université de Paris-VIII. Il a longtemps été l'auteur des « Chroniques mathématiciennes » dans le cahier *Eurêka de Libération* :

Le système métrique (les mètres, les kilos, le franc) était l'équivalent de la Déclaration des droits de l'homme : tous devenaient égaux devant les mesures républicaines – c'est ainsi qu'on les appelait officiellement. Mais l'euro peut être justifié avec les mêmes mots : unifier l'Europe, **créer une monnaie espéranto**, mettre fin au système deux monnaies, deux mesures ? Non. La justification de l'euro est mince. Elle est financière²¹.

4.3 LES JEUX SUR LES SONORITÉS

Avant de conclure, nous tenons à souligner un autre phénomène qui relève des figures de mot et qui symbolise une certaine créativité linguistique à but argumentatif. Nous pouvons parler, d'après Jean-Jacques Robrieux (2007 : 71), de « jeux sur les sonorités ». En adoptant un regard comparatif, une autre linguiste, Catherine Resche (1998a et 1998b), a essayé de rendre compte de la créativité langagière de la langue anglaise et de la langue française en analysant les néologismes contenant le morphème « euro ». L'auteur de ces études utilise les productions des usagers de la monnaie unique afin d'interpréter leur créativité sonore. Pour introduire les occurrences qui caractérisent ce classement, nous citons le journaliste italien Beppe Severgnini qui écrivait, en 1995 :

Abbiamo lasciato per ultime le questioni linguistiche che, tra tutte, sono le piu' insidiose. La nuova moneta comune, a dimostrazione che il vecchio continente è un posto complicato, si chiamerà in modo diverso a Roma ("e'uro"), a Berlino ("oiro"), a Parigi ("eurò") e a Londra ("iuro")²².

Nous revenons sur les questions de sonorité par l'étude d'une occurrence qui joue justement sur cet aspect :

²⁰ Jacquet Pierre, Pisani-Ferry Jean (2000), « Quelle gouvernance pour la zone euro ? », *Les Échos*, (27/09/2000).

²¹ Guedj Denis (1998), « Qui demande aujourd'hui, cette monnaie ? », *Libération*, Cahier spécial « Euro » (25/04/1998).

²² Nous traduisons l'occurrence tirée de l'article intitulé « Attenzione a non scambiare 'euro' con neuro » (« Veillez à ne pas confondre 'euro' avec neuro ») : « Nous avons laissé en dernier les questions linguistiques qui sont, parmi toutes, les plus insidieuses. La nouvelle monnaie commune, ce qui prouve que le vieux continent est un endroit compliqué, sera appelée d'une manière différente à Rome (« e'uro »), Berlin (« oiro »), Paris (« eurò») et Londres (« iuro »). »

Qui ne voit que c'est beaucoup plus qu'un symbole monétaire que l'on va faire disparaître ? Ce qu'ils veulent, ce n'est pas seulement une monnaie unique, **cet Euro aux sonorités d'érucciation**, c'est, par la monnaie unique, nous arracher le contrôle de notre budget et donc de notre politique économique, de notre politique sociale, de notre politique tout court. (J.-M. Le Pen, 1/05/1998)

Le contraste qui se produit dans cette occurrence est frappant : non seulement la monnaie unique n'incarne pas, selon le porte-parole du FN, un « symbole monétaire », mais sa prononciation fait appel à des « sonorités d'érucciation ». L'euro est en effet présenté sous un angle dépréciatif dont la sonorité est comparée à celle d'un rot, soit « l'émission bruyante par la bouche de gaz provenant de l'estomac », selon la définition du Robert. Jean-Marie Le Pen manipule donc, d'un point de vue phonétique, le nom de la monnaie unique en exploitant l'homophonie entre le mot « euro » et « rot ». Sa stratégie touche aussi l'orthographe du mot « euro » et de l'article « le » qui le précède :

Il est pourtant une orthographe beaucoup plus réaliste de cette **monnaie d'occupation**, c'est «leuro», le leurre chargé de détourner l'attention des Européens des conséquences prévisibles et des servitudes inéluctables. (J.-M. Le Pen, 1/05/1998)

Comme le leurre est, selon Le Robert, « un artifice qui sert à attirer quelqu'un pour le tromper » autant « l'euro » amènera « des conséquences prévisibles et des servitudes inéluctables ». De plus, le locuteur présente l'euro presque comme un appât pour « détourner l'attention des Européens ». Il faut dire que le leader du FN est un champion des jeux sur les sonorités, même d'un point de vue étymologique. Autrement dit, il ne joue pas uniquement sur les substitutions de mot mais sur la polysémie du substantif/adjectif « franc » :

Des guerriers francs de Pharamond, de Mérovée et de Clovis qui donnèrent à la France **leur nom qui signifiait homme libre**, en faisant à jamais le symbole et le flambeau de la liberté au **franc, monnaie multidentaire dont le nom a chanté** des milliards de milliards de fois dans la bouche des hommes et des femmes de notre peuple, **il y a bien plus qu'une simple assonance**. (J.-M. Le Pen, 1/05/1998)

M. Le Pen trace l'histoire du franc à travers ses connexions sonores et sémantiques avec le mot « France » et l'adjectif « franc ». Il fait appel à l'assonance que la monnaie nationale possède avec le mot de la nation et celui de la loyauté. Il utilise donc le champ sémantique de la sonorité dans le but d'argumenter en faveur du franc.

Et bien nous disons non à ce nouveau désordre. Nous disons l'Euro existe soit ! **Mais gardons le franc, restons francs, soyons francs !** Et nous allons lancer une grande campagne pour mobiliser les Français en ce sens. (B. Mégret, 13/05/2001)

L'assonance de la voyelle nasale et l'allitération du couple consonantique « fr » occupent une place importante dans cette argumentation « musicale ».

CONCLUSION

C'est précisément le fait de proposer une réflexion linguistique sur le nom de la monnaie unique qui construit, selon notre point de vue, un « enjeu désignatif ». La langue devient donc un « arsenal potentiel » pour nommer la construction discursive d'une identité collective.

Comme une langue, la monnaie développe les échanges entre ses utilisateurs. Cette action entraîne des effets ayant des retombées différentes. La première concerne l'appropriation de la part des usagers du nom de la monnaie : pour l'euro, ses détracteurs associent la future monnaie unique à un code linguistique qui brise violemment leur identité nationale. Les « modifications » terminologiques que nous avons repérées attestent cette position. Nommer l'euro et le re-nommer signifie donc prendre une position claire par rapport à sa valeur, économique mais surtout politique. Mais la monnaie unique est aussi le résultat d'un projet qui remonte à la seconde guerre mondiale : les décisions qui ont été prises pour nommer l'euro, et ses antécédents, sont le miroir de positions politiques divergentes. De « communautaire » à « parallèle », de « commune » à « unique », l'euro a parcouru un chemin nominatif fait d'élan mais aussi de blocages institutionnels. La langue reflète ainsi la portée historique du débat sur le passage à l'euro et inversement.

- Cohn-Bendit Daniel, Duhamel Olivier (1998), *Petit dictionnaire de l'euro*, Paris, Seuil.
- Curti Gialdino Carlo (2005), *I Simboli dell'Unione europea. Bandiera, inno, motto, moneta, giornata*, Rome, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato S.p.A.
- Delattre Lucas (1996), « Le Deutsche Mark au-dessus de la mêlée », *Documents*, 3, pp. 22-25.
- Greenstein Rosalind (1999), *Regards linguistiques et culturels sur l'euro*, CERLAC, Paris, L'Harmattan.
- Lager Carole (2005a), « L'euro, symbole d'identité européenne », in *Etudes internationales*, 36/1, pp. 61-82.
- Lager Carole (2005b), « Il était une fois l'euro... », *B&F*, janvier-février, pp. 62-64.
- Levasseur Lionel (1989), « La déréglementation des réseaux de l'argent : interdépendance des réseaux monétaires et financiers et des réseaux de communication », *Quaderni*, 7, pp. 107-121.
- Mc Closkey Donald (1986), *The Rhetoric of Economics*, Brighton, Harvester Press.
- Moirand Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne – observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF.
- Orléan André (1992), « La monnaie comme lien social. Étude de Philosophie de l'argent de Georg Simmel », *Genèses*, 8, pp. 86-107.
- Plantin Christian (1996), *L'argumentation*, Paris, Seuil.
- Plantin Christian (2015), *Dictionnaire de l'argumentation*, Lyon, ENS Éditions.
- Resche Catherine (1998a), « Discours métaphorique et monnaies : les particularités de l'euro », *ASp*, 19-22, pp. 67-88.
- Resche Catherine (1998b), « De l'Europe à l'euro ou 'l'industrielle activité de la langue' : recensement et analyse des néologismes en anglais et en français de 1991 à 1998 », *ASp*, 19-22, pp. 185-208.
- Robrieux Jean-Jacques (2007), *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin.
- Servet Jean-Michel (1993), « L'institution monétaire de la société selon Karl Polanyi », *Revue économique*, 44/6, pp. 1127-1150.
- Sitri Frédérique (2003), *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

La simulation du discours adverse dans un discours sans adversaires : le *Manuel* de la campagne du Conseil de l'Europe contre les violences envers les femmes (2006-2008)

SILVIA NUGARA
Université de Turin

INTRODUCTION

Dans le dossier 94 de *Mots. Les langages du politique*, publié en 2010 à l'occasion des trente ans de la revue, Corinne Gobin et Jean-Claude Deroubaix consacrent un article à l'analyse du discours des organisations internationales qu'ils qualifient de « vaste champ encore peu exploré » :

Ces grands corpus [...] sont d'excellents matériaux pour aborder ce que la notion de « transformation sociale » signifie : comment varient dans le temps le contenu des « priorités de l'heure » des agendas politiques, et de façon plus générale ce qu'est « gouverner » ? (Gobin, Deroubaix 2010 : 107)

À travers cette même perspective, sensible à la relation entre discours public et transformation sociale, nous nous intéressons aux productions textuelles du Conseil de l'Europe¹ au sujet des violences envers les femmes, y compris dans la sphère domestique (Nugara 2011). Ces dernières années, la cause antiviolence a

1 Première organisation intergouvernementale européenne, totalement indépendante de l'Union européenne, née en 1949 pour promouvoir la paix, la démocratie et l'état de droit en Europe. Cette organisation compte aujourd'hui 47 membres, c'est-à-dire non seulement les membres de l'Union Européenne mais encore la Turquie, la Russie et toutes les anciennes républiques socialistes soviétiques.

fait l'objet d'une attention accrue de la part d'institutions gouvernementales et intergouvernementales, qui a contribué à la construction et à la mise en circulation de représentations et de discours qui ont cadré et donné une certaine présence publique à cet objet social. Le Conseil de l'Europe, par exemple, a élaboré en 2011 une convention (Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique) qui n'est que le dernier aboutissement d'initiatives diverses dont notamment une large campagne d'information et de sensibilisation menée entre 2006 et 2008.

Nous allons tout d'abord poser quelques jalons conceptuels pour appréhender le discours des organisations internationales en évoquant les notions de « discours expert » (Rist 2002 ; Cussó, Gobin 2008), de « discours politique dépolitisé » (Bourdieu 1982 ; Siroux 2008), de « discours institutionnel » (Oger, Ollivier-Yaniv 2003 et 2006 ; Krieg-Planque, Oger 2010 ; Krieg-Planque 2012) et de « discours sans opposants » ou « discours sans adversaires » (Juhem 2001). Nous verrons que des discours institutionnels à l'échelon international on met généralement en avant la rhétorique consensuelle et l'énonciation homogène et désobjectivée permettant d'imposer les logiques et les thèses du locuteur auprès d'un auditoire universel. Toutefois, en étudiant le discours du Conseil de l'Europe, nous avons eu l'occasion de repérer un document où la construction du consensus passe à travers la mise en scène d'une polyphonie qui mime la conflictualité et qui permet à l'institution de construire son monopole énonciatif en matière éthique. Il s'agit du *Manuel* de la Campagne 2006-2008 pour lutter contre la violence envers les femmes, y compris la violence domestique que le Conseil de l'Europe a rédigé à l'usage des parlementaires engagés dans l'initiative.

L'analyse de la configuration énonciative et rhétorico-argumentative du *Manuel* nous permettra de souligner les ambiguïtés d'un discours qui, soumis à de nombreuses contraintes, risque parfois de banaliser les causes et les solutions du problème des violences envers les femmes.

1. DES BALISES CONCEPTUELLES

En 2002, l'ouvrage collectif *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale* a été l'un des premiers à explorer de manière systématique les effets rhétoriques déployés par le discours international dans la tentative de s'imposer aux gouvernements nationaux. Dans ce texte, Gilbert Rist introduisait la notion de « discours expert » ensuite reprise et développée dans le dossier 88 de *Mots. Les langages du politique* dirigé en 2008 par Cussó et Gobin qui l'utilisent pour identifier

[...] un imaginaire collectif internationalisé dominant qui n'est pas présenté comme un discours politisé et partisan, mais comme un discours neutre. C'est ce discours politique de « bon sens général », commun à de très nombreux acteurs parce qu'ils veulent être acteurs et reconnus comme tels par ces nouveaux lieux de pouvoir, que nous qualifions de discours expert (Cussó, Gobin 2008 : 6).

Ce discours se caractérise par l'emploi d'une série de procédés langagiers dont les principaux sont :

- des formes textuelles routinisées qui laissent peu de place à la subjectivité individuelle et à la créativité des rédacteurs ;
- des codes de type technique (graphes, tableaux, chiffres, indicateurs statistiques...) utilisés pour créer une rhétorique de la scientificité ;
- la construction d'un « ethos de la bienséance » (Bourdieu 1982) attesté par l'évitement des formes les plus violentes de la polémique, par un vocabulaire flou, euphémique, politiquement correct (ex. *personnes à mobilité réduite*), abstrait, banal et par le recours à des formes passives pour éviter de dire qui fait quoi. Cette stratégie de dilution (Auboussier 2012) ou de neutralisation (Krieg-Planque 2010) de toute tentative de controverse trouve son accomplissement dans l'emploi d'une rhétorique de l'impartialité, marquée par les effets de symétrie, d'équilibre, de juste milieu, qui se logent dans des constructions concessives ou dans ce que Roland Barthes appelait « la critique ni ni » (Barthes 1957) et qui permet au locuteur de ne se ranger jamais ni d'un côté ni d'un autre ;
- une phraséologie stéréotypée relevant d'habitudes rédactionnelles stables et sans cesse reprises mais aussi d'une quête permanente de consensus. Cette phraséologie peut être appréhendée sous l'angle de ce que Bernard Huyghe (1991 : 11) appelle la « langue de coton » c'est-à-dire une langue souple, qui anesthésie et bouche les oreilles en prévenant toute réfutation directe. Pour le dire avec Gobin (2011) :

Comment [...] discourir aisément, dans un dialogue direct avec les contraintes de ce type d'échange (le temps, la supposition du partage au moins d'un vocabulaire commun, ...), pour justifier que l'on soit opposé à la *croissance de l'emploi*, à l'*égalité des chances*, à la *formation tout au long de la vie*, au *combat contre l'insoutenabilité des dépenses publiques*, à la *promotion du bonus budgétaire*, à la *lutte contre les déficits publics*, ... sans paraître aussitôt suspect de s'attaquer à l'essence même de l'ordre social.

La nominalisation est sans doute l'un des procédés linguistiques qui, sous l'apparence de la description, permet de dissimuler des considérations partisans et de mettre en circulation une certaine doxa. Ce procédé, qui correspond à la réduction d'une phrase à un groupe de mots, présente l'intérêt d'imposer au discours un cadre qui précède la mise en mot du locuteur. Par exemple, dans ses analyses sur les effets d'évidence du discours néolibéral, Thierry Guilbert (2011) prend en examen des entités nominales telles que « Trou de la sécu », « déficit des comptes publics » ou « poids de la dette publique » dont il montre qu'elles présupposent l'existence d'une relation nécessaire entre le nom et le complément du nom :

Comme la nominalisation « le chapeau de Pierre » impose l'existence d'une relation nécessaire entre « chapeau » et « Pierre », « le déficit des comptes publics » impose l'existence d'une relation nécessaire entre « déficit » et « comptes publics ». Il devient donc beaucoup plus difficile de nier cette relation que dans une phrase de type : groupe sujet + groupe verbal (Guilbert 2011 : 48).

La présupposition d'existence s'avère ainsi l'un des outils par lesquels les institutions internationales identifient leur vision du monde à la réalité et au bon sens.

Dans la liste que nous venons de dresser, on aura reconnu certains des dispositifs typiques de ce que Pierre Bourdieu (1982) appelait le « discours politique dépolitisé », un discours qui nie la lutte et la controverse comme dimensions inhérentes à la vie politique et sociale. Pour Dominique Maingueneau (2002 : 130), en effet,

On ne peut [...] pas considérer le discours des organisations internationales comme relevant du discours politique : il ne s'oppose pas à d'autres sur un même champ, puisqu'il bénéficie par définition d'un monopole énonciatif. Il implique une scène d'énonciation très remarquable, dans laquelle c'est l'Humanité représentée par une institution qui s'adresse aux hommes, appréhendés dans leur multiplicité. Ce discours qui prétend dire l'Universel par la bouche d'un Énonciateur universel peut se croire en droit d'excéder les limites du politique.

Le discours international serait plutôt le résultat de ce que Maingueneau (1991 : 18), quelques années auparavant, appelait l'« institution », à savoir

[...] pas seulement ces structures exemplaires que sont l'armée ou l'Église, mais plus largement, tout dispositif qui délimite l'exercice de la fonction énonciative, le statut des énonciateurs comme celui des destinataires, les types de contenus que l'on peut et doit dire, les circonstances d'énonciation légitimes.

La notion d'institution permet donc à la fois de désigner un énonciateur en tant qu'acteur public légitime et d'insister sur les formes langagières contraintes par lesquelles les acteurs publics instituent et légitiment leur capacité de *faire*, de *faire croire* et de *faire faire*. Claire Oger et Caroline Ollivier-Yaniv (2003) insistent tout particulièrement sur les aspects énonciatifs de l'exercice du pouvoir et soulignent que les contraintes qui pèsent sur la production énonciative des acteurs publics varient en fonction du statut et du degré de performativité de chaque document. Pour cette raison, à l'intérieur de l'ensemble hétérogène des discours institutionnels, elles distinguent le discours qu'elles appellent « instituant ». Ce dernier équivaut à la parole de l'institution telle qu'elle s'exprime dans des documents officiels sur lesquels l'institution opère un « gommage des formes de diversité et d'hétérogénéité en général » (Oger, Ollivier-Yaniv 2006 : 64). Les marques d'évaluation et les renvois réflexifs aux instances d'énonciation sont abrogés. *Il faut* remplace toujours *je pense que*, si bien que le point de vue exposé se donne à voir comme incontestable et objectif, s'imposant tel un discours de « vérité ». Les procédés textuels et rhétoriques employés

[...] donnent à lire ou à entendre un discours unifié et homogène, [...] dépourvu de formes individuelles de modalisation (en tant qu'il s'agit d'un phénomène d'énonciation collective) et placé à un haut niveau de généralité (en tant qu'il doit être valide dans de nombreuses circonstances) (Oger, Ollivier-Yaniv 2006 : 67).

Ainsi, l'institution construit-elle un discours lisse et unitaire qui ne laisse pas apparaître la présence de positionnements et de discours « autres » afin d'imposer sa parole comme vérité. Ces travaux permettent donc d'apprendre l'exercice du pouvoir comme capacité d'imposer une certaine vision du monde par le biais de pratiques discursives.

2. LE CAS DU DISCOURS DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA VIOLENCE DOMESTIQUE

Le cas du Conseil de l'Europe est particulièrement représentatif du lien entre pratiques langagières et capacité d'action des institutions internationales. En effet, l'existence de cette institution dépend exclusivement de ses documents mais ceux-ci n'ont généralement pas de valeur législative contraignante car il s'agit de textes consultatifs (résolutions, recommandations, conventions qu'aucun état n'est obligé à signer/ratifier) qui recommandent des mesures sociales et législatives sur la base de rapports où les problèmes sociaux sont décrits de manière à amener les gouvernements des États membres à agir. De fait, la capacité de *faire faire* de cette institution ne se fonde pas sur des conditions de félicité extralinguistiques mais uniquement sur sa capacité à se légitimer et à mettre en scène, tout en l'édifiant, le consensus des gouvernements. Par conséquent, les rédacteurs des textes internationaux (rapporteurs, commissions ou groupes rédactionnels) naturalisent les catégories élaborées et les logiques adoptées pour appréhender la réalité sociale par le biais de présupposés existentiels, de formes constatives et d'un mode d'organisation du discours dominé par la description. De plus, ils adoptent une posture qui semble laisser parler en eux une entité transcendant les particularités géographiques, historiques et culturelles des États membres.

Si généralement l'énonciation homogène et désobjectivée permet au locuteur institutionnel d'imposer ses logiques et ses thèses auprès d'un auditoire universel, parfois ce même objectif peut être poursuivi, au contraire, par le recours à un dispositif dialogique. Cette stratégie est à l'œuvre dans le *Manuel* de la Campagne 2006-2008 pour lutter contre la violence envers les femmes, y compris la violence domestique que le Conseil de l'Europe a rédigé à l'usage de ses parlementaires engagés dans l'initiative. Au lieu d'effacer toute forme d'hétérogénéité, dans ce texte l'institution semble plutôt mettre en scène un désaccord entre gouvernements et institution. Nous verrons cependant qu'il ne s'agit là que d'une fiction élaborée afin de légitimer le Conseil de l'Europe en tant qu'autorité éthique et universaliste.

3. L'ARGUMENTAIRE DU MANUEL : UNE OUVERTURE À L'INTERDISCOURS ?

Le *Manuel* se présente comme un « outil pratique à l'usage des parlementaires nationaux qui souhaitent participer à la mise en œuvre de la campagne » (*Manuel* 2006/2008). Les différents chapitres du texte présentent, statistiques et bonnes pratiques à l'appui, les positions officielles du Conseil de l'Europe sur ledit « fléau de la violence domestique » (*Manuel* 2006/2008) et sur les mesures à adopter pour y faire face. Il s'agit d'un véritable « argumentaire », à savoir d'« un document qui présente [...] un ensemble de positions, généralement argumentées, données à voir comme étant celles de l'organisation [...] sur un thème ou sujet donné » (Krieg-Planque 2013 : 2).

Ce qui retient notre attention dans ce texte c'est la section intitulée « Questions et réponses » où l'institution s'engage dans une mise en scène dialoguée qui permet de donner à voir les objections auxquelles la campagne est supposément soumise et auxquelles le parlementaire est à même d'apporter les réponses proposées. Voici l'exorde de cette section (c'est nous qui soulignons) :

- 1) Votre entourage n'est pas convaincu par l'action que vous souhaitez mener pour lutter contre la violence domestique à l'égard des femmes? Voici quelques objections fréquemment soulevées, et quelques *arguments que vous pouvez y opposer*.

Il existe une version révisée du *Manuel* publiée en 2008. Elle est presque identique à la version 2006 sauf pour quelques variations que nous ne manquerons pas de signaler. Par exemple, l'extrait 1 a été modifié comme suit :

- 2) Voici quelques objections fréquemment soulevées, et quelques *arguments à y opposer*.

La phrase interrogative, les références à l'auditoire (*vous*, *vous*) et la modalisation (*vous pouvez*) de l'extrait 1 sont effacées dans l'extrait 2 pour un résultat plus impersonnel. La possibilité (*arguments que vous pouvez y opposer*) se transforme en prescription (la construction infinitive introduite par *à*) et de ce fait les énoncés qui composent ce manuel-argumentaire ne représentent plus un discours possible mais le discours qu'il faut tenir sur la violence domestique envers les femmes. En conséquence, comme l'affirme Krieg-Planque (2013 : 2) dans son article sur cette typologie de documents institutionnels, « les énoncés qui forment les argumentaires apparaissent comme des énoncés conçus pour être repris, assurant ainsi la capacité [de l'institution] à 'parler d'une seule voix' ».

3.1 LES OBJECTIONS

Si le discours institutionnel, dont ce *Manuel* est un exemple, se donne à voir comme homogène et incontestable, la section « Questions et réponses » semble néanmoins ouvrir à l'interdiscours de par la présence de contre-argumentations

auxquelles le Conseil de l'Europe se propose de répondre. Or, si les travaux sur les effets d'évidence dans les discours autorisés (institutions, médias) prennent généralement en examen des domaines thématiques susceptibles de controverse comme l'économie, la sécurité ou l'éducation, en revanche, lorsqu'on aborde le discours sur la violence envers les femmes il faut tenir compte du fait que désormais « il n'y a pas de 'pour' et de 'contre'. La violence n'est pas une opinion » (Delphy 1997 : 1). Le discours du Conseil de l'Europe à ce sujet relève donc de ce que Philippe Juhem (2001 : 10) appelle des « discours sans opposants » ou « discours sans adversaires », à savoir des « systèmes d'énoncés qui ne se heurtent pas à l'opposition concertée d'acteurs organisés » tels que l'antiracisme ou la lutte contre le SIDA. Pourtant, même si aucun acteur public ne saurait se prononcer en faveur de la violence envers les femmes, des controverses peuvent émerger quant aux représentations de cet objet social et des relations de pouvoir dont il est l'effet. L'analyse de la configuration énonciative et rhétorico-argumentative du *Manuel* nous permet donc d'interroger la représentation que le Conseil de l'Europe élabore de la parole adverse afin de comprendre dans quelle mesure l'institution est capable de problématiser l'objet de ses actions publiques.

Observons les objections proposées :

3)

- a. « Les mesures préconisées pour lutter contre la violence domestique coûtent trop cher »
- b. « La violence domestique n'est pas un thème 'vendeur' qui intéresse la presse ou mes électeurs »
- c. « On ne peut tout de même pas éloigner l'auteur de violence domestique de son propre domicile : c'est une atteinte au droit de la propriété ! »
- d. « Ce phénomène existe-t-il dans tous les pays d'Europe? N'est-il pas limité à certaines classes sociales ou minorités ethniques? »
- e. « Pourquoi ne parle-t-on jamais de la violence subie par les hommes, y compris au sein de leur foyer? »

Les trois premières objections s'appuient sur des raisonnements d'ordre pragmatique, c'est-à-dire appréciant la cause en fonction de paramètres d'applicabilité et d'analyses coûts-avantages (Perelman, Olbrechts-Tyteca [1958] 2008).

Dans 3a, la référence aux coûts des mesures antiviolence inscrit le problème dans le cadre de la gestion financière de l'état et restitue la primauté des facteurs économiques dans les logiques du discours politique actuel (Gobin 2011).

3b dessine le portrait d'une personnalité politique opportuniste choisissant les causes à défendre en fonction du consensus électoral et du succès médiatique qu'elles pourraient lui rapporter.

3c met à l'œuvre un argument de comparaison (Perelman, Olbrechts-Tyteca [1958] 2008) qui montre que l'opposant n'est pas disposé à sacrifier le droit de propriété de biens matériels pour la protection des victimes de violence.

Seules, les objections 3d et 3e concernent l'objet social mais exclusivement pour ce qui est des actants et non pas des actes qui pourraient intégrer la caté-

gorie abstraite et préconstruite « violence domestique ». Ces contre-arguments mettent en jeu l'identité des actants et la relation entre l'objet social et les trois axes identitaires de classe, race/ethnie (en 3d) et genre (en 3e).

3d est une interrogation à laquelle on peut attribuer l'orientation argumentative de la phrase négative correspondante², c'est-à-dire :

→ Ce phénomène n'existe pas dans tous les pays d'Europe. Il est limité à certaines classes sociales ou minorités ethniques

Cet énoncé contient des présupposés discriminants en termes de classe et de race/ethnie (d'ailleurs contredits par faits divers et études épidémiologiques) et semble implicitement dévaloriser la cause antiviolence sur la base du nombre supposément limité des personnes affectées et de leur position sociale marginale. À noter que dans la version révisée du *Manuel*, les rédacteurs ont effacé l'adjectif « ethnique » pour un résultat plus vague qui, afin d'éviter la mise en relation entre exercice des violences et appartenance à une *ethnie* – substantif souvent utilisé comme euphémisme de *race* (Mathieu 2000) – ne laisse pas comprendre ce que l'institution entend par « minorités ». Cet effacement semble suggérer que même la représentation du discours soi-disant de l'autre est soumis à une limitation des marques idéologiques plus apparentes.

3e conteste les termes actanciels dans lesquels la question de la violence au sein du foyer est posée sur la base d'une prétendue symétrie entre violence envers les femmes et violence envers les hommes. C'est donc la seule objection qui investit la représentation des rapports sociaux entre les sexes. Ce contre-argument s'attaque à l'application de ce que l'on appelle la « règle de justice » : « la règle de justice exige l'application d'un traitement identique à des êtres ou à des situations que l'on intègre à une même catégorie » (Perelman, Olbrechts-Tyteca [1958] 2008 : 294). En demandant pour quelle raison le même traitement n'est pas appliqué aux femmes et aux hommes, l'adversaire crée un objet social, la « violence domestique envers les hommes », qu'il considère comme le pendant de la violence domestique envers les femmes. Ce faisant, on place femmes et hommes sur un plan de symétrie qui néglige la matérialité historique de rapports de pouvoir et d'assujettissement de matrice patriarcale qui, entre autres, par le biais de la violence, construisent les femmes en tant que classe opprimée par la classe des hommes (Delphy 1998, 2001).

Ces contre-argumentations offrent une représentation simplifiée de la parole adverse telle que l'institution se plaît à l'envisager. Le discours adverse que le Conseil de l'Europe se construit par lui-même est utilitariste (3a, 3b et 3c), discriminant (3d) et aveugle par rapport aux dynamiques de pouvoir homme-femme

² Nous adoptons la perspective d'Anscombe et Ducrot (1981) sur les phrases interrogatives totales, c'est-à-dire celles qui portent sur l'ensemble du contenu propositionnel et appellent une réponse globale de type *oui* ou *non*, dont l'orientation est celle des phrases négatives correspondantes.

(3e) mais les répliques de l'institution, tout en introduisant des éléments de nature éthique, s'inscrivent dans le même univers de référence construit par les objections.

3.2 LES RÉPONSES

3.2.1 LES OPTIONS DE COMPROMIS

Pour répondre aux objections que nous venons d'évoquer, l'institution s'appuie souvent sur des options de compromis, par exemple des concessions [nous avons indiqué entre crochets l'objection correspondante] :

- 4) Offrir une protection aux victimes de la violence domestique et des services sociaux appropriés coûte cher, en effet. Gérer les conséquences financières des actes de violence domestique induit toutefois des coûts encore plus élevés pour la société [3a].
- 5) Le Conseil de l'Europe ne nie pas le fait que des hommes peuvent également subir des violences psychologiques ou physiques au sein de leur couple ou de leur famille [3e].

Au démagogue de l'objection sur la violence comme thème non « vendeur » l'institution répond en proposant une définition de la lutte antiviolence qui insiste sur les avantages qu'elle lui rapporterait en termes d'image médiatique :

- 6) Lutter contre la violence domestique, c'est démontrer aux médias la capacité des élus à ne pas se résigner à accepter une situation intolérable dans un État de droit [3b].

Face aux contre-arguments de nature quantitative, l'institution ne conteste pas la vertu du nombre et dégage ses propres statistiques :

- 7) Les statistiques ne semblent pas indiquer que la violence domestique est plus répandue dans les communautés immigrées [3d].
- 8) Des études menées dans certains États sur des cas d'hommes victimes de violences perpétrées par les femmes indiquent que ce phénomène reste statistiquement minoritaire pour le moment [3e].
- 9) Les médias se font l'écho quotidiennement de drames survenus dans les foyers, qui témoignent de l'impuissance des pouvoirs publics à protéger les citoyens. [3b].

Lorsque des valeurs et principes sont mobilisés, ils s'ajoutent en surcroît des motifs pratiques que l'adversaire semble privilégier (c'est nous qui soulignons) :

- 10) Financer des mesures de prévention de la violence domestique permettra de *diminuer les conséquences financières des actes de violence domestique et d'œuvrer pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes* [3a].

La coordination place motifs éthiques et financiers sur un même plan d'équivalence en impliquant que les priorités financières peuvent se conjuguer sans conflit avec des priorités sociales et même opérer en leur faveur. On suggère donc que l'élimination de la violence domestique puisse être cohérente avec une vision entrepreneuriale de la vie et des activités humaines dont les priorités sont la maximisation du profit et la minimisation des coûts.

3.2.2 L'APPEL AUX VALEURS

Étant donné son mandat, le Conseil de l'Europe est tenu à convoquer des valeurs en faisant surtout appel au respect de principes universalistes généraux : la protection des droits de la personne humaine, de la dignité de chacun, le droit à la sécurité³. L'appel aux principes généraux contribue à construire et à perpétuer l'existence d'une soi-disant « communauté internationale » tout en dépassant les particularités législatives et culturelles des États membres. Par conséquent, à l'objection impliquant une approche culturaliste et discriminante de la violence domestique envers les femmes (« Ce phénomène existe-t-il dans tous les pays d'Europe? N'est-il pas limité à certaines classes sociales ou minorités ethniques? »), le Conseil de l'Europe fournit une réplique anti-relativiste et universaliste :

- 11) La violence domestique ne connaît ni frontière géographique, ni limite d'âge, ni origine ethnique, et concerne tout type de relation familiale et tout type de milieu social. L'Assemblée rejette de plus tout relativisme culturel ou religieux qui amènerait les États à se soustraire à leur obligation d'éliminer toute forme de violence contre les femmes. Les statistiques ne semblent pas indiquer que la violence domestique est plus répandue dans les communautés immigrées [3d].

3.2.3 SE SITUER « DU CÔTÉ DES FEMMES »

L'institution convoque aussi des raisons d'engagement qui se situent du « côté des femmes ». En répondant aux objections 3a et 3b le Conseil de l'Europe se donne l'opportunité de défendre l'égalité homme-femme (à titre d'exemple, voir l'extrait 10). Mais c'est en répondant à 3e que le Conseil de l'Europe fait entrer en jeu une dimension interdiscursive féministe (c'est nous qui soulignons) :

³ Voir la réponse à 3c : « les forces de police devraient pouvoir faire en sorte que, lorsqu'une personne est en danger, l'auteur des violences soit contraint de quitter le domicile immédiatement, même s'il est propriétaire du logement et en dépit des objections éventuelles des autres personnes qui y résident ». Voir également la réponse à 3b : « Les médias se font l'écho quotidiennement de drames survenus dans les foyers, qui témoignent de l'impuissance des pouvoirs publics à protéger les citoyens », l'implicite étant : les pouvoirs publics devraient protéger les citoyens.

- 12) La lutte contre la violence domestique à l'égard des femmes et des filles est justifiée par les *caractéristiques particulières des violences exercées contre les femmes* qui les différencient des autres types de violence. Ces caractéristiques traduisent l'expression d'un *rapport de domination d'un sexe sur l'autre* et sont souvent davantage tolérées par le corps social [3e].

Le segment « rapport de domination d'un sexe sur l'autre » critique la violence en adoptant un vocabulaire qui semble renvoyer à Pierre Bourdieu (1998) et à sa notion de *domination masculine* introduite dans son ouvrage *La domination masculine*. Si ce texte est souvent cité par des experts et consultants du Conseil de l'Europe⁴, dont Maryse Jaspard qui a été responsable de l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF), il est loin de faire l'unanimité au sein du mouvement féministe, comme le montrent, entre autres, Armengaud (1993) et la rubrique « Controverse » du numéro 1, 1999 de la revue *Travail, genre et société* (Perrot et al. 1999 : 201-234).

Experts et consultants en matière de violence envers les femmes peuvent puiser leurs références dans des études féministes tout comme dans des recherches moins explicitement politiques. Dans un colloque du Conseil de l'Europe, par exemple, Maryse Jaspard cite à la fois Bourdieu et l'historique *Manifeste féministe des Bas Rouges de New-York* (1969), la citation suivante figurant en exergue de sa communication : « Nous sommes exploitées comme objets sexuels, éducatrices, bonnes à tout faire, et main d'œuvre à bon marché » [Jaspard, EG/BUC (99)]. Si ce type de citation féministe peut être repérée (quoique rarement) dans les actes de colloques promus par le Conseil de l'Europe, les documents institutionnels ne reprennent jamais le vocabulaire militant et indigné des textes énoncés au nom d'un « nous » qui s'exprime contre la violence en tant que victime et non pas en tant que témoin ou défenseur d'autrui.

Par ailleurs, les textes du Conseil de l'Europe *stricto sensu* (donc pas les communications ou les rapports de consultants externes) ne contiennent généralement pas de référence explicite à des courants ou à des auteures féministes précis. De fait, rares sont les documents qui évoquent le féminisme de manière générale puisque l'institution a tendance à ne citer que d'autres sources institutionnelles. Ainsi, pour défendre les femmes, la suite de la réponse à l'objection 3e a recours à une autorité externe au Conseil de l'Europe, les Nations Unies, et à leur rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes (c'est nous qui soulignons) :

- 13) Ainsi, dans la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes de l'Assemblée générale des Nations Unies, du 20 décembre 1993, il est clairement établi que « la violence à l'égard des femmes traduit des

4 Dans notre corpus de travail, *La domination masculine* de Pierre Bourdieu est cité par les chercheurs Maryse Jaspard [EG/BUC (99)] et Daniel Welzer-Lang [EG-SEM-MV (2003)]. On en trouve une seule référence explicite dans un document institutionnel, à savoir dans le *Rapport Violence à l'encontre des femmes en Europe* de Ruth-Gaby Vermot-Mangold pour la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes (Doc. 8667).

rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes, lesquels ont abouti à la domination et à la discrimination exercées par les premiers et freiné la promotion des secondes, et qu'elle compte parmi les principaux mécanismes sociaux auxquels est due la subordination des femmes aux hommes ». De plus, selon Yakin Ertürk, rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, dans un rapport remis au Comité économique et social des Nations Unies, « ce phénomène universel est enraciné dans le système patriarcal au centre duquel réside l'intérêt d'un groupe social à entretenir et contrôler des lignées socialement acceptables de procréation de l'espèce. Dans ce contexte, en tant que mécanisme social institutionnalisé, le pouvoir masculin a pour habitude de contrôler les capacités de procréation et la sexualité des femmes. Ce principe fondamental de l'ordre patriarcal fondé sur le sexe représente une convergence des cultures où la violence ou la menace d'actes de violence ont été utilisées comme moyen légitime d'imposer et de maintenir ce système de domination » [3e].

La désignation « système de domination » semble encore une fois renvoyer au paradigme de Bourdieu, alors que « système patriarcal » et « ordre patriarcal fondé sur le sexe » pourraient être interprétées comme des renvois implicites à un vocabulaire féministe matérialiste⁵. En utilisant ces expressions, la rapporteuse des Nations Unies fait cependant des « emprunts non cités » (Armengaud 1993) à des approches antiviolence différentes et s'approprie un vocabulaire aux accents militants. De même, le Conseil de l'Europe reprend la notion de *patriarcat* en employant l'expression « culture patriarcale » dans une de ses réponses :

- 14) Dénoncer la violence domestique à l'égard des femmes, c'est lutter pour une plus grande égalité entre les femmes et les hommes. C'est lutter contre une culture patriarcale qui maintient hommes et femmes dans des relations de pouvoir et de contrôle social [3b].

Le co-texte de l'expression « culture patriarcale » (que nous avons mis en relief) permet, à notre avis, une analyse plus précise du rapport entre le discours international et une approche féministe matérialiste contre la violence : si pour le féminisme matérialiste le patriarcat est un système de construction sociale de la différence sexuelle et d'oppression des femmes par les hommes (Delphy 1998, 2001), l'exemple, en revanche, ne précise pas qui fait quoi⁶. Le patriarcat tel qu'il est conçu par l'institution ignore l'oppression qui construit les femmes en tant que telles et la conflictualité entre les sexes puisqu'elle soutient qu'hommes

⁵ Dans le site de SolidaritéS, mouvement genevois anticapitaliste, féministe et écologiste, on défend l'usage de la notion de *patriarcat* que l'on préfère à celle de *domination* : « Le terme 'patriarcat' indique la présence d'un système social de pouvoir ('arc'at), évitant ainsi les travers de l'essentialisme, de l'abstraction, voire de la psychologisation, que peut véhiculer le terme de 'domination masculine', utilisé par Pierre Bourdieu » (<http://www.solidarites.ch/solinf/123/10.php3>).

⁶ Comme le souligne Gilbert Rist (2002 : 37) : « dans le discours international, tout baigne dans l'abstraction, il n'y a que des concepts, pas d'acteurs concrets et historiquement situés. Ce discours dessine un univers abstrait d'où les hommes ont quasiment disparu au profit de concepts ».

et femmes seraient également les victimes de ce système. De plus, l'appellation « culture patriarcale » est moins politiquement connotée par rapport à *système, pouvoir, ordre*. Ce qui plus est, la notion de *culture* risque de suggérer une approche culturaliste du phénomène par laquelle les actes et les pratiques que l'institution inscrit dans la catégorie des violences seraient le fait de certaines cultures et non pas d'autres. Cela contredirait cependant la posture anti-relativiste et universaliste adoptée dans l'extrait 11. Le discours institutionnel n'est donc pas immun au risque de contradiction interne.

3.2.4 L'ESTOMPAGE DE LA DIFFÉRENCE SEXUELLE

En observant l'ensemble des réponses, on constate que l'institution a tendance à alterner argumentations « du côté des femmes » et formes d'estompage des différences sexuelles comme l'attestent ces exemples où le Conseil de l'Europe se fait le défenseur non pas des *femmes* mais de la « dignité de chacun », des « droits de la personne humaine », de la « société », des « citoyens » en général :

- 15) Dénoncer la violence domestique contre les femmes, c'est agir pour la promotion des droits de la personne humaine et la dignité de chacun. La violence domestique est un phénomène qui touche la réalité quotidienne des électeurs. [...] Réussir la lutte contre la violence domestique est un enjeu de société, qui profitera aussi bien aux hommes qu'aux femmes, et à la société dans son ensemble. [...] Les médias se font l'écho quotidiennement de drames survenus dans les foyers, qui témoignent de l'impuissance des pouvoirs publics à protéger les citoyens [3b].
- 16) La violence domestique à l'égard des femmes est un phénomène qui [...] aboutit à des atteintes graves à la dignité humaine [3d].

Cette alternance entre estompage de la différence sexuelle et arguments du côté des femmes, de motifs éthiques et de motifs pratiques, montre que le discours institutionnel international correspond à ce que l'on appelle « un discours pluri-adressé » (Plantin 1996), où plusieurs auditoires différents sont visés simultanément : les uns plus experts, les autres moins, les uns plus idéalistes, les autres partisans d'une vision plus *Realpolitik*, les uns sensibles à des argumentations féministes, les autres réfractaires à ce genre d'approche. À tous, le Conseil de l'Europe offre un ensemble hétérogène d'énoncés dans lequel puiser à l'occurrence. Ainsi, l'institution espère se légitimer en tant que locuteur antisexiste autorisé.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Pour résumer et conclure, dans le *Manuel* de la Campagne 2006-2008, le Conseil de l'Europe représente la parole de l'adversaire comme une sorte d'« homme de

paille » qu'il lui est facile de critiquer. Les objections pragmatiques réduisent la sphère de l'activité politique à un dénominateur commun utilitaire et administratif (Perelman, Olbrechts-Tyteca [1958] 2008 : 363) favorisant la tentative du Conseil de l'Europe de se construire, par contraste, un ethos d'humanité (Charau-deau 2005).

En même temps, l'institution opte aussi pour des options de compromis qui convoquent l'opposant dans un même cadre de référence technocratique et dépolitisé. Pour éviter la controverse, l'institution ne s'attarde pas sur les causes de la violence domestique, ni sur les raisons pour lesquelles l'appartenance sexuelle est à l'origine de discriminations, de dommages et de souffrances.

Certes, il ne faut jamais oublier les limites imposées à une institution comme le Conseil de l'Europe dont les textes n'ont pas de valeur législative contraignante et se doivent donc de susciter le consensus des nombreux États membres en s'appuyant sur des diagnostics sociaux génériques et sur la défense de principes sans opposants (Juhem 2001). Il ne faut pas non plus oublier les difficultés que les institutions internationales pour la défense des droits humains rencontrent dans l'harmonisation de cultures politiques et juridiques différentes pour la création d'un espace de vie commune.

Toutefois, comme le souligne Gilbert Rist (2002 : 27), « cette apparente neutralité du discours, qui distille l'ennui, peut être aussi, paradoxalement, considérée comme une force qui permet d'imposer un contenu, comme à l'insu du lecteur ». L'imposition de formes discursives universalisantes et d'approches consensuelles pour dire la violence envers les femmes et pour exhorter à son élimination présente le risque de marginaliser toute voix autre, notamment la voix des militants antiviolence, afin d'imposer l'institution internationale comme autorité de référence. Par conséquent, l'ouverture à l'interdiscours est une mise en scène construite par l'institution dans une optique d'auto-légitimation.

Pour cette raison, nous envisageons d'élargir nos recherches sur la mise en discours de la violence domestique en tant que phénomène social à un corpus non institutionnel et non marqué par cette « idéologie du consensus ». Notre objectif serait en effet de décloisonner le discours auto-référentiel et auto-légitimant de l'institution internationale en construisant un corpus parallèle qui serait à même de restituer à la lutte contre les violences sa dimension politique et conflictuelle.

- Anscombre Jean-Claude, Ducrot Oswald (1981), « Interrogation et argumentation », *Langue Française*, 52, pp. 5-22.
- Armengaud Françoise (1993), « Pierre Bourdieu “grand témoin” ? », *Nouvelles Questions Féministes*, 14/3, pp. 83-88.
- Auboussier Julien (2012), « La dilution du discours antimondialisation dans les articles de presse », *Mots. Les langages du politique*, 98, pp. 121-135.
- Barthes Roland (1957), *Mythologies*, Paris, Seuil.
- Bourdieu Pierre (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- Bourdieu Pierre (1998), *La domination masculine*, Paris, Seuil.
- Charaudeau Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- Cussó Roser, Gobin Corinne (2008), « Du discours politique au discours expert », *Mots. Les langages du politique*, 88, pp. 5-11.
- Delphy Christine (1997), « Présentation », *Nouvelles Questions Féministes*, 3/4, pp. 1-7.
- Delphy Christine (1998), *L'Ennemi principal*, « Economie politique du patriarcat », tome 1, Paris, Syllepse.
- Delphy Christine (2001), *L'Ennemi principal*, « Penser le genre », tome 2, Paris, Syllepse.
- Gobin Corinne (2011), « Des principales caractéristiques du discours politique contemporain... », *Semen* 30, semen.revues.org/9018.
- Gobin Corinne, Deroubaix Jean-Claude (2010), « L'analyse du discours des organisations internationales. Un vaste champ encore peu exploré », *Mots. Les langages du politique*, 94, pp. 107-114.
- Guilbert Thierry (2011), *L'« évidence » du discours néolibéral. Analyse dans la presse écrite*, Paris, Croquant.
- Huyghe François Bernard (1991), *La Langue de coton*, Paris, Laffont.
- Juhem Philippe (2001), « La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires », *Mots. Les langages du politique*, 65, pp. 9-27.
- Krieg-Planque Alice (2010), « La formule ‘développement durable’ : un opérateur de neutralisation de la conflictualité », *Langage et Société*, 134, pp. 5-29.
- Krieg-Planque Alice (2012), *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin.
- Krieg-Planque Alice (2013), « Un discours sur prescription : les ‘argumentaires’ des partis politiques comme éléments de cadrage de la parole », *Argumentation et Analyse du Discours*, 10, <http://aad.revues.org/1438>.
- Krieg-Planque Alice, Oger Claire (2010), « Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication », *Mots. Les langages du politique*, 94, pp. 91-96.
- Maingueneau Dominique (1991), *L'Analyse du Discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- Maingueneau Dominique (2002), « Les Rapports des organisations internationales : un discours constituant ? », in Rist Gilbert (dir.), *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, *Nouveaux Cahiers de l'IUED* 13, Paris, P.U.F., pp. 119-132.
- Mathieu Nicole-Claude (2000), « Sexe et genre », in Hirata Helena, Laborie Françoise, Le Doaré Hélène, Senotier Danièle (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF., pp. 191-200.
- Nugara Silvia (2011), *L'émergence de violence domestique comme rubrique du discours institutionnel* :

le cas du Conseil de l'Europe, thèse de doctorat sous la direction de Mariagrazia Margarito et Sonia Branca-Rosoff, Université de Brescia et Université de Paris III-Sorbonne Nouvelle.

Oger Claire, Ollivier-Yaniv Caroline (2003), « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique*, 71, pp. 125-145.

Oger Claire, Ollivier-Yaniv Caroline (2006), « Conjuré le désordre discursif. Les procédés de 'lissage' dans la fabrication du discours institutionnel », *Mots. Les langages du politique*, 81, pp. 63-77.

Perelman Chaim, Olbrechts-Tyteca Lucie ([1958] 2008), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

Perrot Michelle, Sintomer Yves, Kraiss Beate, Duru-Bellat Marie (1999), « Controverse: la domination masculine de P. Bourdieu », *Travail, genre et société*, 1, pp. 201-234.

Plantin Christian (1996), *L'argumentation*, Paris, Seuil.

Rist Gilbert (dir.) (2002), *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la*

rhétorique internationale, Nouveaux Cahiers de l'IUED 13, Paris, P.U.F.

Siroux Jean-Louis (2008), « La dépolitisation du discours au sein des rapports annuels de l'Organisation mondiale du commerce », *Mots. Les langages du politique*, 88, pp. 13-23.

CORPUS CITÉS :

Jaspard Maryse, EG/BUC (99) : « Être confronté(e) à la violence familiale et à ses conséquences », *Actes du Forum Eliminer la violence familiale : quelles actions, quelles mesures ?*, Bucarest, 26-28 novembre 1998, pp. 29-41.

Welzer-Lang Daniel, EG-SEM-MV (2003) : « Les violences masculines faite [sic.] aux femmes : analyses sociologiques et réponses sociales », *Actes du séminaire Les mesures relatives aux hommes auteurs de violences au sein de la famille*, Strasbourg, 25-26 juin 2003, pp. 91-98.

Doc. 8667 : *Rapport Violence à l'encontre des femmes en Europe*, 15 mars 2000, Rapporteuse : Mme Ruth-Gaby Vermot-Mangold.

Manuel à l'usage des parlementaires. Campagne pour lutter contre la violence envers les femmes, y compris la violence domestique, 2006 et version révisée en 2008.

L'escorte métalinguistique de « spread » dans les discours de vulgarisation économique traduits de l'italien vers le français : quels enjeux discursifs pour le traducteur ?

PASCALE JANOT
Université de Trieste

INTRODUCTION

Le présent article se propose d'analyser des discours de la presse économique et financière, ou discours de vulgarisation économique (désormais DVE), plus particulièrement les dispositifs construits par les journalistes-vulgarisateurs qui visent à rendre la terminologie compréhensible au grand public. C'est ce que nous avons appelé l'« escorte métalinguistique » (désormais EM), expression désignant l'activité métalinguistique de paraphrase qui se cristallise autour du vocabulaire spécialisé et empruntée à Agnès Steuckardt et Jean-Paul Honoré (2006 : 6). Mais cet article se propose également d'apporter quelques réflexions sur la traduction de l'italien vers le français du DVE : que se passe-t-il au niveau du terme et de son EM dès lors que le traducteur prend le relais de la vulgarisation ? Quels enjeux discursifs se présentent à cette voix qui vient s'ajouter, via le discours traduit, au cadre énonciatif complexe qu'est celui du discours de vulgarisation (désormais DV) ?

Pour tenter de répondre à ces questionnements, nous présenterons brièvement le cadre énonciatif du DV ; nous nous pencherons ensuite sur les spécificités du DVE et proposerons l'observation en discours d'un terme de la crise financière, l'emprunt anglo-saxon « spread », dans des corpus récents tirés de la presse italienne et de la presse française, puis dans un corpus traduit de l'italien vers le français.

1. LE CADRE ÉNONCIATIF DU DISCOURS DE VULGARISATION

Les discours de presse auxquels nous nous référons peuvent être classés dans la catégorie « éducation scientifique non formelle » et relèvent d'un certain degré de vulgarisation, de traitement journalistique visant à « populariser la science » (Jacobi 1999 : 147). Cela détermine un fonctionnement énonciatif global qui va d'un *intérieur* vers un *extérieur* et où, comme le dit Reboul-Touré (2004 : 197), « le vulgarisateur dialogue avec ses propres mots en prenant en considération deux extérieurs : le scientifique avec son discours et ses termes spécialisés et le lecteur évoluant dans une autre sphère discursive avec des mots courants ». S'opère alors un processus de « sortie » du cercle restreint de la communauté des spécialistes vers un public de non spécialistes supposé le plus large possible, qui produit une « mise en scène double de l'activité méta-énonciative », « [qui] *montre* le discours en train de se dire, [et qui] *se montre* en train de le transmettre » (Authier 1982 : 45).

Au sein de cette mise en scène, le terme, « trace » dans le discours tenu *hic et nunc* d'un discours scientifique ou technico-scientifique ayant été tenu avant et ailleurs, fait figure de pierre angulaire... et d'achoppement sémantique, comme l'affirme Mortureux (1982), pour qui la nécessité de la vulgarisation tient en effet à la présence, à la structure, au fonctionnement des terminologies :

Une des principales raisons – sinon « la raison » – alléguées pour justifier la nécessité de la vulgarisation tient à l'obstacle que constitueraient pour la diffusion des connaissances dans un large public l'existence, la structure et le fonctionnement, des « terminologies », ressenties comme autant de « jargons » par les non-spécialistes. Le traitement de ces terminologies est alors l'un des problèmes majeurs à résoudre ; or, un trait caractéristique de la vulgarisation, qui l'oppose à une traduction, c'est que des éléments de terminologie – c'est-à-dire des segments du discours-source – figurent dans l'énoncé vulgarisateur, en co-occurrence avec une paraphrase ; cela est particulièrement fréquent dans les discours contemporains [...] : les modalités syntagmatiques et syntaxiques de cette co-occurrence déterminent le fonctionnement sémiotique de la vulgarisation (Mortureux 1982 : 50).

Ce fonctionnement s'apparente, de ce fait, à un « discours rapporté » et ouvre tout grand le champ de la « polyphonie »¹ et de ses marques énonciatives et linguistiques. Les lieux du discours où s'opère le travail sur les mots de l'autre, points d'arrêt montré sur la chaîne discursive d'un signe dont le sens est à dévoiler, constituent ce que J. Authier-Revuz (1995 : 236) a appelé des « émergences locales de l'hétérogénéité montrée » et relèvent de la présence, repérable au fil du discours, d'un discours autre et « des images qu'en produit en lui-même le discours ». L'hétérogénéité montrée peut avoir des formes « non marquées du montré » et des formes « marquées » (Authier 1984 : 98), explicitement signalées, pouvant correspondre à du discours direct, à des guillemets, à des gloses indiquant une « non-coïncidence » de l'énonciateur avec ce qu'il dit :

¹ Voir Bakhtine (1977, 1984), Ducrot (1984), Maingueneau (1999, 2005), Rosier (1998, 1999).

Relativement au « cela va de soi » de la transparence, le dédoublement opacificateur de l'énonciation, qui la suspend, dit que, dans le discours tenu *hic et nunc*, tel de « ses » mots n'y est pas « de soi », en effet, mais « de l'autre », c'est-à-dire manifeste la rencontre par l'énonciateur dans les mots de son discours, des mots venus d'ailleurs (Authier-Revuz 1995 : 235).

C'est précisément sur l'un de ces points de rencontre entre l'énonciateur (le journaliste, d'abord, le traducteur ensuite) avec les mots « de l'autre » (le terme « spread ») que nous allons nous pencher, dans le cadre du DVE.

2. LES SPÉCIFICITÉS DU DISCOURS DE VULGARISATION ÉCONOMIQUE

Mais si le discours journalistique sur l'économie répond au cadre énonciatif dont il vient d'être question, il n'en est pas moins pourvu d'un certain nombre de spécificités qui le rendent original et qu'il est préalablement utile de rappeler.

Travailler sur le discours économique signifie, d'emblée, être confronté à un vaste espace terminologique qui rappelle la « galaxie de l'économie » de Flouzat Osmont D'Amilly et M. Pelé (2000 : 501), c'est-à-dire les différentes disciplines auxquelles la science économique a emprunté pour former son socle terminologique :

De nombreuses sciences ont fourni à la langue de l'économie concepts, termes et appellations les plus divers. Au titre de ces sciences génitrices, on peut citer : la mathématique, la physique, la statistique, la biologie, la gestion, le droit, l'art militaire, la chimie, la médecine, la géologie, la géographie. Se déplaçant d'une discipline à une autre, les termes économiques perdent parfois une partie de leur signification originale et subissent diverses transformations. D'autres, en revanche, s'enrichissent de significations nouvelles.

On peut classer les sciences auxquelles les emprunts ont été faits [et] distinguer trois groupes de sciences présentées par ordre décroissant d'utilisation :

1. La mathématique, la statistique ;
2. La gestion (comptabilité, finance...), le droit, la sociologie, la psychologie, l'art militaire ;
3. La physique, la chimie, la médecine, la géologie, la géographie (Flouzat Osmont D'Amilly, Pelé 2000 : 492).

D'une manière générale, ce qu'on appelle communément la « langue économique » se caractérise par la variété terminologique (marquée par la polysémie, la néologie, les emprunts, l'expression mathématique) et l'opacité, l'une et l'autre étant très étroitement liées :

La langue économique est une langue jeune, en développement rapide, par conséquent fortement néologique et incluant des termes techniques, témoignant ainsi d'une certaine opacité. Elle transmet des mots aux significations parfois différentes selon les écoles de pensées, ce qui peut impliquer une nécessaire bonne connaissance pour pénétrer pleinement le sens de certains termes. C'est aussi une langue au vocabulaire riche dû à la création de termes nouveaux, aux apports des langues étran-

gères ainsi qu'aux emprunts d'autres disciplines. En définitive, la langue économique contemporaine se caractérise par deux tendances essentielles : le recours à l'expression mathématique et l'influence de la langue anglaise. [...] Dans ce dernier cas, le mouvement semble irréversible, dans la mesure où la recherche économique subit une hégémonie linguistique anglo-saxonne. En effet, cette dernière dispose aujourd'hui, dans le monde de langue anglaise, des moyens humains et financiers les plus importants (Flouzat Osmont D'Amilly, Pelé 2000 : 499).

La prégnance de l'anglais, source d'opacité, s'est indubitablement accrue ces dernières années avec la crise financière internationale laquelle, née aux Etats-Unis de la crise des subprimes², a produit une constellation de termes anglo-saxons du domaine de la finance – *LBO*, *hedge funds*, *credit crunch*, *bail-out*, *private equity*, *junks bonds*, *rating*, *default*, *CDS*, *spread*, etc. – qui ont littéralement envahi l'espace public³.

Pour l'économiste P. Guesnerie, la mathématisation de l'économie, véritable « barrière du langage », tuerait toute tentative de vulgarisation dans l'œuf :

Le trait caractéristique de la discipline, le plus immédiatement perceptible de l'extérieur, est sans doute sa mathématisation. Les économistes aujourd'hui, dès lors qu'ils sont un tant soit peu « économètres », et [...] le terme s'applique à une large proportion de la profession, sont parties prenantes d'une culture scientifique dont les mathématiques constituent le langage emblématique. Par l'exclusion quasi linguistique que leur usage détermine, les mathématiques creusent un fossé entre la culture des disciplines qui l'adoptent et la culture de la plupart des sciences sociales, dont l'enracinement est au sens large, littéraire. Concrètement, [...] sociologues, historiens, anthropologues peuvent se lire et se lisent. Ils ne lisent pas les travaux scientifiques des économistes, du moins quand ils sont publiés dans des revues spécialisées de la profession [...]. Ainsi, l'amélioration de la communication au sein de la profession, qui est une des conséquences positives de sa mathématisation, contribue à son isolement (Guesnerie 2001 : 1057).

Et d'ajouter que « la mathématisation donne au dialogue des aspérités qui ne sont pas solubles dans la pédagogie et la communication » (*ibid.*).

Rapportée au DVE, cette « galaxie » informe un vaste espace « polythématique » et discursif hétérogène qui embrasse une multitude de champs à « degré de technicité » variable : théories/histoire/littérature économique/s, politique économique, bourse, finance, nouvelles technologies, import-export, commerce extérieur, etc. Ces domaines peuvent d'ailleurs correspondre aux « rubriques » au moyen desquelles la presse écrite sectionne le « monde économique » et qui lui permettent de structurer ses services (Duval 2000 : 65).

Le DVE est de ce fait aussi un discours extrêmement polyphonique et se caractérise par une démultiplication des voix des intervenants : le journaliste est en effet souvent amené à convoquer une vaste gamme d'« experts non savants »

² Début attesté en juillet/août 2007 (Jacquillat, Levy Garboua 2009).

³ Voir sur le sujet Allignol, Vargas (2012).

(Maris 2002 : 119), ou spécialistes-acteurs, du monde économico-financier⁴, dont il orchestre les dires.

Ce cadre général, marqué à la fois par l'hétérogénéité et l'opacité, produit en discours une activité intense de reformulations autour de deux pôles : les discours rapportés des spécialistes-acteurs⁵, explicités ou commentés par le vulgarisateur, et les termes. Notre travail de thèse⁶ a pu mettre au jour que l'EM construite autour de ces deux pôles discursifs répond à trois types d'agencements (repérables tant en français qu'en italien⁷) chargé chacun d'un degré variable de didacticité. À titre d'exemples, observons quelques séquences contenant les termes « spread » et « subprime » :

a. Dispositif terme → EM (A → B)

[...] Nicolas Sarkozy tremble pour le triple A de la France, François Fillon est stressé par le **spread (la différence entre les taux d'intérêt) entre la France et l'Allemagne**, Bercy racle les fonds de tiroir pour plaire aux investisseurs. (*LExpr*, 1/12/11)

Dans cet agencement, le terme (« spread »), A, est suivi d'un ajout parenthétique contenant une périphrase définitionnelle, suivi à son tour d'une précision, « (la différence entre les taux d'intérêt) entre la France et l'Allemagne », B.

b. Dispositif EM → terme (B → A)

Il differenziale di rendimento (spread) è così sceso attestandosi a 309 punti a fine seduta (dai 320 della chiusura precedente). (*Sole24*, 8/03/13)

Ici, nous avons le mouvement inverse : « spread » (A), est précédé d'un équivalent italien, *differenziale di rendimento* (B).

c. Dispositif EM → terme → EM (B → A → B')

Accordés trop largement et sans contrôle aux Etats-Unis, les crédits immobiliers à haut risque ont entraîné des défauts de paiement dont les établissements financiers mondiaux subissent lourdement les conséquences. Où s'arrêtera la contagion ? C'est l'histoire d'une crise financière planétaire, dont personne n'avait anticipé ni l'ampleur ni l'impact. **Sous le terme barbare de subprimes se cachent des crédits immobiliers gagés sur la valeur des biens acquis, accordés à des ménages modestes, principalement situés en Californie, en Floride et au Texas.** (*LeMon*, 5/02/08)

4 Voir l'étude de Lebaron (2012).

5 Énoncés correspondant à des « séquence[s] verbale[s] de taille variable » (Charaudeau, Maingueneau 2002 : 222).

6 Intitulé « L'escorte métalinguistique et méta-énonciative des termes dans les discours de vulgarisation économique, et ses enjeux discursifs ». Thèse de Linguistique française (Université de Brescia) réalisée en cotutelle dirigée en Italie par Mmes Nadine Celotti (Université de Trieste) et Paola Paissa (Université de Turin) et en France par Mmes Florence Lefeuvre et Irma Behr (Université Sorbonne Nouvelle-Paris III), soutenue le 12 mars 2012 à Brescia.

7 Nous nous permettons de renvoyer à notre article (Janot 2012).

En (c), l'escorte métalinguistique est distribuée de part d'autre du terme « subprime » (A). Un équivalent français, « crédits immobiliers à haut risque » (B), est antéposé à A, quelques lignes plus haut, et une définition de A, « crédits immobiliers gagés sur la valeur des biens acquis, accordés à des ménages modestes, principalement situés en Californie, en Floride et au Texas », B', est postposée.

Ces trois agencements à extension variable, à l'intérieur desquels se déploie le travail de reformulation de la terminologie, travail s'apparentant à une traduction intradiscursive⁸, sont, somme toute, assez typiques des discours de vulgarisation⁹. Cependant, nous avons pu observer que les dispositifs explicatifs $B \rightarrow A$ et $B \rightarrow A \rightarrow B'$, qui relèvent d'un mouvement énonciatif allant d'un *intérieur* (les mots de l'énonciateur) vers un *extérieur* (le « mot venu d'ailleurs »)¹⁰ et qui correspondent à une démarche pédagogique de la part du vulgarisateur, sont moins présents que le dispositif $A \rightarrow B$ (le plus récurrent du DVE), qui relève du mouvement inverse (terme \rightarrow mots de l'énonciateur) et donc, d'une démarche moins pédagogique. Cela nous amène à une autre spécificité du DVE et à la question fondamentale de ses enjeux discursifs.

Car il a ceci de particulier qu'il se réclame historiquement d'une mission pédagogique – attestée par les études portant sur l'histoire du journalisme économique français¹¹ – et s'affiche comme un discours relevant d'une intention didactique, intention dont témoigne l'activité métalinguistique et méta-énonciative d'explicitation qui le caractérise, qui serait motivée par la barrière que constituent l'influence de l'anglais et des mathématiques. Mais, paradoxalement, les bonnes intentions et les efforts déployés et montrés en discours par le biais des dispositifs construits ne se traduisent pas par un pédagogisme réel et le DVE reste d'une opacité rebutante.

S'interrogeant sur l'« incapacité chronique » à se vulgariser du DVE et sur les conséquences sur le lecteur du confinement du discours économique à lui-

8 « On appelle “reformulation” l'opération essentielle de la traduction intralinguistique. Une reformulation est donc une opération métalinguistique correspondant à une tentative pour passer d'un niveau de discours (ésotérique, ou en langue de spécialité) à un autre niveau de discours (exotérique, ou en langue commune) » (Jacobi 2011 : 166).

9 Voir notamment Jacobi, Schiele (1988).

10 Nous reprenons la catégorisation de J. Authier-Revuz pour qui ces mouvements opposés traduisent un rapport du discours de l'un (l'énonciateur) au discours de l'autre, ou autre, différent. Dans X-Y, (notre $B \rightarrow A$), mouvement « centrifuge », l'énonciateur utilise ses mots et y ajoute « l'information que constitue la manière de dire de l'autre » ; dans Y-X, (notre $A \rightarrow B$), mouvement « centripète », au contraire, l'énonciateur « se situe d'emblée dans l'ailleurs des mots de l'autre, ailleurs dont il “revient” ensuite, ramenant à soi son discours par une traduction appropriée » (Authier-Revuz 1995 : 313). D'après l'auteure, l'agencement X-Y a tendance à caractériser les textes pédagogiques « assurant, pédagogiquement, le passage aux mots « de l'extérieur » appropriés à une chose, par une information préalable sur cette chose, donnée en mots « de l'intérieur ». L'agencement Y-X est au contraire celui du « pittoresque informatif » (*ibid.*).

11 Voir Riutort (2000).

même, P. Lejeune (2005 : 9) met au jour un autre obstacle, qui tient aux vrais enjeux de ce discours qui ne parvient pas « à donner aux lecteurs les moyens de se forger une opinion personnelle et responsable face aux discours abscons et uniformisant des décideurs de la sphère économique ». Partant d'un certain nombre de constatations, le linguiste soulève très clairement le problème, en rapport notamment au discours de vulgarisation scientifique :

- Arrivé à la fin d'un article, le lecteur non spécialiste [...] est généralement bien en peine [...] d'identifier ne serait-ce qu'un seul mécanisme économique que cet article l'aurait aidé à saisir (on n'en dirait pas autant de la lecture d'un article de vulgarisation scientifique lu par un non-scientifique) ;
- Les évolutions économiques se présentent comme les rouages d'une machine comptable désincarnée, sur laquelle le politique semble n'avoir aucune prise ; parallèlement, le lecteur se sent bien incapable de donner son point de vue personnel sur les questions soulevées, et davantage encore de contester celui du journaliste, d'où découle un sentiment frustrant d'aliénation vis-à-vis de la chose économique [...] (Lejeune 2005 : 8).

Et de conclure que l'objectif réel du DVE ne viserait pas à apprendre au public les tenants et les aboutissants de l'économie, car les « seules informations facilement accessibles que ces articles procurent concernent la “température” et les perspectives de l'économie [...] comme s'ils s'adressaient avant tout à des spéculateurs boursiers à l'affût du moment propice pour acheter ou vendre » (*ibid.*).

3. LE TRADUCTEUR DU DVE : UN CO-VULGARISATEUR ?

Venons-en à présent à la question du positionnement du traducteur, dès lors que sa voix vient s'ajouter à celles du journaliste et des intervenants éventuellement convoqués dans le discours médiatique. Relais-t-il, par exemple, la vulgarisation, en ce lieu du discours que constitue l'EM, lieu du déploiement du pédagogisme du vulgarisateur ?

Le corpus sur lequel est basée notre analyse, qui couvre une période allant de 2011 à 2013, est constitué d'articles tirés de la presse en ligne italienne (www.larepubblica.it; www.ilcorrieredellasera.it; www.ilsole24ore.it; www.lastampa.it), d'articles tirés de la presse en ligne française (www.liberation.fr; www.lefigaro.fr; www.lexpress.fr; www.lexpansion.fr) et d'articles traduits – par des traducteurs différents – de l'italien vers le français issus du site www.presseurop.eu/fr.

3.1 « SPREAD », UN TERME EMBLÉMATIQUE

Il nous semble que « Spread » est assez emblématique des deux tendances qui caractérisent la « langue » de l'économie : le recours aux anglicismes et aux mathé-

matiques puisqu'il désigne un écart¹² entre des taux d'intérêt, formulé en points ou en pourcentages.

Il faut toutefois préciser que la réalité à laquelle il renvoie n'a pas le même impact politique dans les deux pays. S'il a un « fort impact discursif externe » en Italie, c'est-à-dire une « forte visibilité médiatique liée au degré d'implication de l'événement dans les problèmes de société » (Beacco 2000 : 5)¹³, en ce sens que les oscillations du spread qui mettent concrètement en danger la solvabilité du pays sont relayées régulièrement par les médias, on ne peut pas en dire autant en France où l'écart entre les taux d'intérêt de l'Etat français et ceux de l'Etat allemand, beaucoup moins instable, semble avoir moins d'incidence sur la santé financière du pays et la perception qu'on en a.

Visiblement, cette situation se reflète dans les dictionnaires de langue, le terme étant lexicalisé en italien (Zingarelli 2013 ; Devoto, Oli 2013) alors qu'il ne l'est pas en français (le terme est absent du Petit Robert 2013). Cela signifie que le traducteur français ne peut compter que sur les banques et dictionnaires terminologiques. Mais que disent-ils ?

Le *Journal officiel* de la Commission générale de terminologie et de néologie propose comme équivalent français du terme anglais, « écart » :

Journal officiel du 22/09/2000

écart, n.m.

Domaine : FINANCES

Définition : Sur un marché d'instruments financiers, écart mesuré en taux d'intérêt entre les conditions qu'obtiendraient pour des opérations similaires des émetteurs différents.

<http://www.franceterme.culture.gouv.fr/FranceTerme/recherche.html>

Le *Grand dictionnaire terminologique*¹⁴ de l'Office québécois de la langue française préconise lui aussi « écart » comme équivalent français de « spread ». Notons qu'il est signalé que l'emprunt anglais « spread » est « souvent utilisé en français » :

12 Voir la définition du site www.lafinancepourtous.fr: « Spread (ou écart de crédit) : Terme anglais utilisé pour désigner la différence de taux d'intérêt d'une obligation avec celui d'une obligation de référence et de même durée, considérée comme la moins risquée. Le spread est d'autant plus faible que la solvabilité de l'emprunteur est perçue comme bonne. Les emprunts d'un Etat étant en général considérés comme les plus sûrs, on mesure généralement le spread des emprunts des entreprises par rapport à ceux de l'Etat correspondant. Mais il peut également exister des spreads entre les emprunts émis par différents Etats. Actuellement (début juin 2010), dans la zone Euro, ce sont les obligations émises par l'Etat allemand qui constituent la référence ».

13 Numéro de page de l'édition électronique.

14 <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/index.aspx>

écart

Domaine

finance > valeurs mobilières

Auteur © Institut Canadien des Comptables Agréés, 2006

Article tiré du *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière*, version 1.2, reproduit sous licence.

Définition

Stratégie combinant l'achat et la vente simultanés d'options du même type (soit des options d'achat, soit des options de vente) portant sur le même sous-jacent, mais avec des échéances et/ou des prix d'exercice différents.

Notes

La stratégie utilisant l'écart permet de réduire le risque, mais elle diminue en même temps le potentiel de gain qui lui est associé.

Voir aussi : base 1, boîte, condor, différentiel de taux, écart baissier, écart calendaire, écart diagonal, écart haussier, écart sur options d'achat, écart sur options de vente, écart sur ratio d'options, écart vertical, option sur différentiel, papillon, swap à différentiel fixe.

L'emprunt spread est souvent utilisé en français.

On trouve également l'expression opération mixte.

Terme

écart

http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id__Fiche=505217

L'IATE¹⁵ (InterActive Terminology of Europe) propose quant à elle comme traduction française de « spread » italien, dans le domaine de la finance, « écart », mais aussi « spread » :

IT → FR (166 résultats, 1 seul domaine : finance/marchés financiers)

= écart, spread, opération mixte

FR (spread) → IT (105 résultats, domaines : finance/assurance)

= spread, margine, scarto, differenziale (fisso < spread fixe)

<http://iate.europa.eu>

¹⁵ <http://iate.europa.eu/switchLang.do?success=mainPage&lang=it>

Prenons à présent des discours tirés de la presse italienne et de la presse française et observons comment se construit l'EM de « spread ».

3.2.1 L'EM DE « SPREAD » DANS LE DVE ITALIEN

D'une manière générale nous avons pu constater que dans le DVE italien, « spread » circule le plus souvent sans EM, comme en (1) :

1) Forse non tutti lo sanno, ma in Nord Europa molti pensano che **lo spread** alto sia il frutto di un peccato cattolico. (CdS, 5/9/12)

... mais, il est parfois accompagné d'une EM, comme en (2), (3) et (4) :

2) In calo **lo spread: il differenziale di rendimento tra Btp e Bund tedeschi** si porta a quota 310 punti, ai minimi dalla tornata elettorale, con i titoli italiani che rendono il 4,5%, mentre l'euro passa di mano a 1,30 dollari. (LaRep, 7/3/13)

3) Così, gli dà atto che **lo spread (la differenza fra gli interessi sui titoli di Stato italiani e tedeschi)** si è abbassato. Ma attacca Monti sulla disoccupazione record e la crisi. (CdS, 24/1/13)

4) **Il differenziale di rendimento (spread)** è così sceso attestandosi a 309 punti a fine seduta (dai 320 della chiusura precedente). (Sole24, 8/3/13)

Lorsque le terme présente une EM, celle-ci est à extension variable et peut correspondre aux schémas $A \rightarrow B$ – en (2) et en (3) – ou au schéma $B \rightarrow A$ – en (4). L'équivalent italien récurrent est *differenziale di rendimento*¹⁶, comme dans les exemples (2) et (4). Dans l'exemple (3), l'explicitation a la forme d'un ajout parenthétique : *la differenza fra gli interessi sui titoli di Stato italiani e tedeschi*.

La situation qui se présente dans le discours italien est hétérogène et peut aller du terme + EM (équivalent ou périphrase définitionnelle) à « spread » sans EM, en passant par des formulations cryptiques où le terme prend la forme d'une extension qui pourrait être le résultat d'une contraction d'une EM : *spread tra Btp e Bund tedeschi*, en (5), et *spread BTP-Bund*, en (6) :

5) Chiude in calo **lo spread fra Btp e Bund tedeschi** a quota 306 punti, con il rendimento del decennale al 4,59%. (CdS, 8/3/13)

6) **Lo spread BTP-Bund**, che durante le contrattazioni è sceso al di sotto dei 250 punti base, ha chiuso l'ultima seduta della settimana a quota 254 (erano 260 giovedì scorso). (Sole24, 12/1/13)

Nous noterons en passant que la lexicalisation du terme n'empêche pas qu'une EM soit présente en 2013. Cela peut faire penser que le journaliste-vulgarisateur

¹⁶ Non cité dans l'IATE.

a le souci d'élucider le terme anglais en y accolant son équivalent italien et de se montrer comme celui qui sait.

3.2.2 L'EM DE « SPREAD » DANS LE DVE FRANÇAIS

Le discours français constitue un corpus comparatif et ce dans quoi le traducteur peut puiser. La situation est là aussi hétérogène. « Spread » peut apparaître tout seul :

- 7) Les obligations, qui portent un coupon fixe de 2,8%, ont été placées à un **spread** équivalent de 150 points de base au-dessus de l'Euribor un mois. (*LeFig*, 25/1/13)

ou accompagné d'une EM (selon le schéma A → B) sous la forme d'un ajout parenthétique, en (8) et (9) ou d'une note en bas d'article, en (10) :

- 8) Chiara Cremonesi, économiste de la banque Unicredit, fait valoir dans une note que l'opération survient «dans un environnement très positif pour les titres italiens, avec le **«spread» (écart avec le taux allemand, qui sert de référence, ndlr)** à 10 ans retombé récemment à environ 250 points (*LeFig*, 29/1/13)

- 9) [...] Nicolas Sarkozy tremble pour le triple A de la France, François Fillon est stressé par le **spread (la différence entre les taux d'intérêt) entre la France et l'Allemagne**, Bercy racle les fonds de tiroir pour plaire aux investisseurs. (*LExpr*, 1/12/11)

- 10) Le gouvernement Monti, dit «technique», justifié par la nécessité de «sauver l'Italie» du syndrome grec et de la montée inarrêtable du **spread (1)**, n'a pas été seulement une suspension temporaire de la politique [...]. (*Libé*, 25/2/13)

(1) L'écart entre le taux d'emprunt à dix ans italien et celui de l'Allemagne¹⁷.

Dans ces séquences, l'escorte correspond à une périphrase définitionnelle. En (8) et en (10), elle est introduite par le mot « écart », équivalent officiel pour « spread ».

Mais « spread » peut également être absent de la chaîne discursive. C'est le cas dans l'exemple (11) où le journaliste lui a préféré un équivalent français, « écart de taux », complété par une précision liée au contexte franco-allemand :

- 11) « La décision de Moody's de priver la France de son triple A se traduit, pour l'instant, par une correction à peine perceptible, explique Jean-Louis Mourrier, de la société de Bourse Aurel BCG. **L'écart de taux sur les obligations publiques émises pour dix ans entre l'Allemagne et la France** reste stable. Il n'y a pas le moindre mouvement de panique ». Voilà qui devrait rassurer le gouvernement. (*Libé*, 20/11/12)

17 Note en fin d'article.

Il est intéressant de constater qu'une même source peut proposer, à peu près à la même période, tantôt « spread » tout seul, tantôt « spread » + EM. C'est le cas dans les séquences (7) et (8) tirées du *Figaro* où, visiblement, le public ciblé n'est pas le même : les investisseurs en (7), qui n'ont pas besoin de l'EM de « spread » ; un public plus large en (8), à qui il est montré qu'en Italie on utilise le mot « spread » – le terme est surmarqué – et à qui on explique ce à quoi il renvoie.

Ce qui nous paraît digne d'intérêt ici, c'est que dans les exemples (8) et (10), où l'on parle de la situation en Italie, « spread », pointé par les guillemets et l'italique, est glosé par une note de la rédaction en (8) et par une note en fin d'article en (10). La séquence (8) est particulièrement intéressante car l'ajout parenthétique correspond à une traduction du discours rapporté d'une économiste. L'instance journalistique se montre ici en train de traduire le dire de l'autre.

3.3 « SPREAD » DANS LE DVE TRADUIT

L'analyse d'articles italiens contenant « spread » et traduits en français dans www.presseurop.fr, fait émerger deux cas de figure :

Dans le premier, « spread » est maintenu dans la traduction en français, comme dans les exemples (12), (13) et (14), mais il est suivi d'une EM (toujours selon le schéma A → B) créée de toute pièce et ajoutée par le traducteur. Elle est séparée du terme par une virgule ou juxtaposée entre parenthèses ou entre crochets :

12) Forse non tutti lo sanno, ma in Nord Europa molti pensano che **lo spread** alto sia il frutto di un peccato cattolico. (*CdS*, 5/9/12)

→

Vous ne le savez peut-être pas : en Europe du Nord beaucoup de gens pensent que **le spread, le différentiel entre le taux d'emprunt des pays "vertueux" et de ceux en mauvaise posture**, est le fruit d'un péché catholique. (*presseurop*, 7/9/12)

13) La minaccia **dello spread** è riuscita a farci prendere decisioni buone per l'economia; speriamo di non doverla paradossalmente rimpiangere di fronte a nuove instabilità della nostra politica. (*LaStA*, 14/3/12)

→

La menace exercée par **le spread [écart de taux avec les bons du trésor allemands]** nous a fait prendre de bonnes décisions sur le plan économique ; espérons de ne pas avoir à la regretter face à de nouvelles turbulences sur notre scène politique. (*presseurop*, 15/3/12)

14) Si sta giocando in Europa una partita assai complicata. I giocatori al tavolo sono a dir poco quattro: Monti, Draghi, la Bundesbank, la cancelliera Merkel. Ciascuno di loro ha una sua strategia e le alleanze nel corso della partita saranno variabili. Se il risultato sarà positivo ci sarà un alleggerimento **de-**

gli spread di Italia e Spagna, un costo minore dei rispettivi debiti sovrani e soprattutto un vincolo che il governo Monti trasmetterà ai governi che verranno dopo le elezioni; questo vincolo risulterà di altissimo valore per i mercati e di rafforzamento sia di Draghi sia di Merkel nella complessa partita che essi stanno giocando con i falchi della Bundesbank e con le forze politiche che li appoggiano. (*Rep*, 31/8/12)

→

La partie qui se joue en Europe est très complexe. Autour de la table, il n'y a guère que Quatre joueurs : Mario Monti, Mario Draghi, la Bundesbank et Angela Merkel. Chacun d'eux a sa stratégie et les alliances peuvent varier au cours de la partie. Si l'issue est positive, **les spread [le différentiel avec les taux de rendement de la dette allemande]** de l'Italie et de l'Espagne seront allégés, leurs dettes souveraines leur coûteront moins cher et, surtout, il en résultera un engagement que le gouvernement Monti transmettra aux gouvernements qui viendront après les élections [attendues entre novembre et avril prochains]. (*presseurop*, 31/8/12)

Nous pouvons voir qu'il n'y a pas d'EM dans le discours source italien et que celle qui est construite dans le discours cible rappelle la situation précédemment relevée dans le corpus monolingue français. Le traducteur adopte donc une démarche comparable à celle de l'instance journalistique – sans doute liée au fait que le terme n'est pas lexicalisé en français – qui tient compte du skopos et qui consiste à produire, pour son destinataire, une explicitation contenant l'équivalent français de l'emprunt, « différentiel » en (12) et (13) et « écart » en (14), qui va même jusqu'au commentaire simplificateur, comme en (12).

Dans le second cas de figure, le traducteur préfère à « spread » son équivalent français « écart », complété par une précision explicative, là aussi, construite par le traducteur et qui contextualise le terme :

15) Un mese fa **lo spread tra i BTp italiani e i Bund tedeschi** raggiunse i 413 punti base (ovvero il 4,13%). Senza un immediato intervento della Banca centrale europea il Governo italiano rischiava di perdere l'accesso al mercato e quindi di fare default. (*Sole24*, 4/9/11)

→

Il y a un mois, **l'écart entre les bons du trésor pluriannuels italiens et les Bund allemands** a atteint 413 points de base (c'est-à-dire 4,13%). Sans l'intervention immédiate de la Banque centrale européenne (BCE), le gouvernement italien risquait de perdre l'accès au marché économique, et donc d'être en cessation de paiement. (*presseurop*, 6/9/11)

Nous remarquons en (15) que le discours italien propose une extension du terme, *spread tra i BTp italiani e i Bund tedeschi* qui donne lieu, en traduction, à une extension explicative amorcée par l'équivalent français du terme anglo-saxon.

Cette configuration – qui consiste à opter en traduction pour une unité terminologique en langue française – est généralement privilégiée en traduction-veille¹⁸ où nous trouvons des séquences du type :

16) Ma soprattutto, per l'Italia è tornato a peggiorare drasticamente **il differenziale di rendimento - lo spread - dei Btp rispetto ai Bund, i titoli pubblici emessi dalla Germania.** (*Rep*, 26/7/11)

→

«La grande peur est toujours là, commente *La Repubblica*, et pire encore, **les écarts de rendement entre les obligations italiennes à dix ans et les obligations allemandes** qui atteignent 280 points, soulignent que l'Italie n'a jamais été aussi peu fiable. » (*presseurop*, 26/7/11)

En (16), la séquence italienne, qui répond à un agencement complexe de type B → A → B', où le journaliste prend soin d'insérer et de montrer (entre tirets), sur la chaîne discursive en train de se construire, le terme anglais, est rendue plus linéairement en français, où l'emprunt a disparu.

Nous avons pu remarquer que, dans la plupart des discours liés de près ou de loin à l'Italie – en (13) et (14) et peut-être indirectement aussi en (12) – « spread » est maintenu dans les articles traduits. Cela se vérifie également en traduction-veille, comme en (17) où nous passons de la forme contractée *lo spread Btp-Bund*, extraite de plusieurs articles du quotidien économique *Il Sole 24 Ore*, à une construction d'une EM (agencement A → B) où « spread » est inséré entre un pointage métalinguistique explicite du terme et de la réalité qui va avec – « tristement célèbre » –, qui dramatise le discours, et une définition, afin, supposons-nous, que les lecteurs non spécialistes de *presseurop* puissent mieux comprendre :

17) Il caos elettorale affossa Milano e le principali Borse europee, in una seduta che ha visto la speculazione tornare a prendere di mira la zona euro e i titoli di Stato dei Paesi periferici, con **lo spread Btp-Bund** che chiude a 344 punti [...] . (*IlSole*, 25/2/13)

→

Une fois encore, le risque politique sème la panique sur les marchés. **Le tristement célèbre “spread”, qui mesure la différence de taux de rendement entre les obligations d'Etat italiennes et allemandes**, s'est déjà envolé de 327 points. (*presseurop*, 26/2/13)¹⁹

Cette démarche, où on tend à conserver l'emprunt en traduction, nous renvoie à la situation relevée dans le corpus monolingue français et confirme la volonté, tant de la part du journaliste que du traducteur, de faire jouer la forme anglo-saxonne dans leur discours, d'intégrer la dénomination à la mise en scène

¹⁸ Un texte unique est établi à partir de plusieurs articles provenant de plusieurs sources. Sur la traduction-veille en général, voir Guidère (2007).

¹⁹ L'erreur, dans la traduction veille, dans le report du niveau de l'écart de rendement n'est pas de notre fait.

discursive pour faire « couleur locale » et de transmettre au lecteur l'idée que d'une part, en Italie, « on dit comme ça », que de l'autre, l'événement « spread » est spécifiquement ancré dans la réalité économique de ce pays.

Au niveau des composants de l'EM, la situation est hétérogène. En effet, l'équivalent français choisi par le traducteur peut varier et présenter des degrés de technicité variables, allant de « différentiel entre le taux » à « écart » (+ « de taux » ou « de rendement ») – privilégié notamment en traduction-veille lorsque « spread » est absent de la chaîne – en passant par « différence de taux ». Il correspond aux différentes solutions proposées par les banques et dictionnaires terminologiques.

CONCLUSION

Notre analyse de l'EM de « spread » dans des discours italiens traduits en français a permis d'observer que les discours sources italiens ont globalement tendance à privilégier « spread » tout seul ou des formulations cryptiques constituées de « spread » + « BTP-Bund », discours à l'intérieur desquels le journaliste-vulgarisateur peut néanmoins potentiellement être traducteur à ses heures et construire une EM.

Dans les discours traduits en français, nous avons relevé, au lieu d'émergence de l'autre dans le discours traduit, que le mot de l'autre n'est jamais livré à lui-même, contrairement à ce qui se passe dans le discours de départ : il est gardé à vue, escorté, ou revêt l'« habillage » (Authier-Revuz 1995 : 345) acceptable que lui a donné le traducteur sous la forme d'un équivalent dans la langue d'arrivée, qu'il juge adapté à son public.

L'agencement de l'EM construite par le traducteur répond le plus souvent au schéma A → B. Il semble qu'en traduction-veille, le traducteur, moins contraint par le texte de départ, prenne plus de libertés dans la façon d'agencer l'EM.

Par rapport au discours de départ, à l'intérieur duquel œuvre le journaliste « à ses heures traducteur », le traducteur *montre*, dans sa traduction, au moyen d'un balisage du sémantisme du mot de l'autre, une attention à la terminologie²⁰ et à son impact dans le discours source de même qu'une volonté de *se montrer* comme un co-vulgarisateur, comme celui qui prend le relais de la vulgarisation, et qui tient compte du skopos du discours cible.

20 De par sa formation, le traducteur est sûrement plus sensible à la langue que le journaliste. « [...] Il répondra à la demande de son commanditaire en explicitant ou adaptant si besoin est, il reformulera, réécrira, corrigera l'original s'il est déficient [...], mais il résistera généralement à la déformation. Dans le cas de la traduction veille, il pourra sélectionner des passages et en omettre d'autres mais il les rendra de la manière la plus neutre possible. Le journaliste, lui, s'attachera plus à l'effet et s'octroiera plus de liberté pour représenter l'événement en fonction de ses convictions ou des besoins du média pour lequel il écrit. » (Laveau-Olléon, Sauron 2009 : 6-7).

- Allignol Claire, Vargas Elodie (2012), « Crise financière et langue de spécialité : les mots des maux ou le dire d'une nécessaire vulgarisation », *ILCEA*, 15, <http://ilcea.revues.org/index1177.html>, consulté le 10/03/13.
- Authier Jacqueline (1982), « La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique », *Langue française*, 53, pp. 34-47.
- Authier Jacqueline (1984), « Hétérogénéités énonciatives », *Langages*, 73, pp. 98-111.
- Authier-Revuz Jacqueline (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Bakhtine Mikhaïl (1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Editions de Minuit (1^{ère} éd., Moscou 1929, signée V. Volochinov).
- Bakhtine Mikhaïl (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Beacco Jean-Claude (2000), « Ecritures de la science dans les médias », *Carnets du Cediscor*, 6, pp. 15-24, <http://cediscor.revues.org/319>.
- Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Devoto Giacomo, Oli Gian Carlo (2013), *Vocabolario della lingua italiana*, a cura di Serianni Luca, Trifone Maurizio, Firenze, Le Monnier.
- Ducrot Oswald (1984), « Polyphonie », *LALIES*, 4, Univ. de Paris III et ENS Ulm, pp. 3-30.
- Duval Julien (2000), « Concessions et conversions à l'économie. Le journalisme économique en France depuis les années 80 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 131-132, pp. 56-75.
- Flouzat Osmont D'Amilly Denise, Pelé Martine (2000), « La langue de l'économie », in Antoine Gérard, Cerquiglini Bernard (dir.), *Histoire de la langue française 1945-2000*, Paris, CNRS Editions, pp. 491-501.
- Guesnerie Roger (2001), « L'économie, discipline au sein des sciences sociales ? », *Revue économique*, 5/52, pp. 1055-1063, <http://www.cairn.info/revue-economique-2001-5-page-1055.htm>, consulté le 9/01/13.
- Guidère Mathieu (2007), « Le traducteur-veilleur ou traduction et veille multilingue », *Traduire*, 215, pp. 44-62.
- Jacobi Daniel (1999), *La communication scientifique : Discours, figures, modèles*, Grenoble, PUG.
- Jacobi Daniel (2011), « Vulgarisation et traduction. Le cas des figures de discours à vocation analogique », in Londei Danielle, Callari Galli Matilde (dir.), *Traduire les savoirs, Transversales*, 26, Berne, Peter Lang, pp. 165-166.
- Jacobi Daniel, Schiele Bernard (1988), *Vulgariser la science*, Seyssel, Champ Vallon.
- Jacquillat Bertrand, Levy-Garboua Vivien (2009), *Les 100 mots de la crise financière*, Paris, PUF.
- Janot Pascale (2012), « Histoire d'une crise, histoire d'un terme : de quelques stratégies discursive autour du terme *subprime* dans la presse généraliste française et italienne », in Gautier Laurent (dir.), *Les discours de la bourse et de la finance*, Berlin, Frank & Timme, pp. 47-62.
- Lavault-Olléon Elisabeth, Sauron Véronique (2009), « Journaliste et traducteur : deux métiers, deux réalités », *ILCEA*, 11, <http://ilcea.revues.org/index210.html>, consulté le 27/02/13.
- Lebaron Frédéric (2012), « L'expertise économique en France dans les années 2005-2007 : le triomphe du modèle

- anglo-saxon ? », in Léglise Isabelle, Garric Nathalie (dir.), *Discours d'experts et d'expertise*, Berne, Peter Lang, pp. 133-152.
- Lejeune Pierre (2005), *Discours d'experts en économie : Des notes de conjoncture de l'Insee à la rubrique économique du Monde*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Maingueneau Dominique (1999), *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- Maingueneau Dominique (2005), *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.
- Maris Bernard (2002), « Légitimation, autolégitimation, discours expert et discours savant », *Sciences de la société*, 55, pp. 109-121.
- Mortureux Marie-Françoise (1982), « Paraphrase et métalangage dans le discours de vulgarisation », *Langue française*, 53, pp. 48-51.
- Reboul-Touré Sandrine (2004), « Ecrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui », *Actes du colloque Sciences, Médias et Société*, 15-17 juin 2004, Lyon, ENS-LSH, pp. 195-212.
- Rey-Debove Josette, Rey Alain Robert (dir.) (2013), *Le Petit Robert*, Paris, Le Robert.
- Riutort Philippe (2000), « Le journalisme au service de l'économie. Les conditions d'émergence de l'information économique en France à partir des années 50 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 131-132, pp. 41-55.
- Rosier Laurence (1998), « Ces mots qui ne vont pas de soi et ces mots qui ne sont pas de soi », *Travaux de linguistique*, 32, pp. 155-167.
- Rosier Laurence (1999), *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Paris/Bruxelles, Duculot.
- Steuckardt Agnès, Honoré Jean-Paul (2006), « L'emprunt et sa glose - Présentation », *Mots*, 82, pp. 5-8.
- Zingarelli Nicola (2013), *Lo Zingarelli : vocabolario della lingua italiana*, Bologna, Zanichelli.

Lexicologie/lexicographie et
terminologie/terminographie

Le traitement des rapports d'opposition dans la *Linguistique juridique* et dans le *Vocabulaire juridique* de Cornu

CHIARA PREITE

Université de Modène et Reggio d'Emilie

INTRODUCTION

L'antonymie [est] une des manifestations de la tendance à la dichotomisation, c'est-à-dire de la tendance qui pousse l'homme à penser en termes opposés et à catégoriser l'expérience en termes de contrastes binaires (Ostrà 1987 : 11).

Cette observation demeure valable dans le domaine juridique, à l'intérieur duquel les rapports d'opposition sont fondés sur la nature des éléments juridiques, donc sur leur catégorie juridique, aussi bien que sur leur association dans le système de référence (Groffier, Reed 1990 : 66) ; ce qui les rend, selon Cornu (2000 : 182), particulièrement intéressants : « les oppositions des mots sont encore plus stimulantes que les analogies [...]. Le sens d'un mot ne se pose qu'en s'opposant au sens d'un autre. Les rapports d'opposition sont les auxiliaires précieux de la définition lexicale ».

Malgré les nombreuses études de sémantique et lexicologie générales consacrées au phénomène de l'antonymie et malgré l'importance fondamentale que Cornu reconnaît aux relations d'opposition au sein du lexique juridique dans son ouvrage *Linguistique juridique*, nous devons constater que dans ce champ le sujet s'avère peu traité. Dans cet article, nous allons donc entamer une étude de la question, partant des différentes relations et dénominations liées à l'antonymie

en lexicologie générale et juridique (cf. 1), et poursuivant par une évaluation de l'efficacité de la présentation de ces relations en lexicographie juridique monolingue, notamment dans le *Vocabulaire Juridique* dirigé par Cornu lui-même, ce qui devrait en assurer un traitement raisonné (cf. 2).

1. LES RAPPORTS D'OPPOSITION : NOTIONS ET DÉNOMINATIONS GÉNÉRALES ET JURIDIQUES

Niklas-Salminen (1997 : 114) rappelle que les relations d'opposition – expression hyperonymique regroupant tout type d'antonymie – ne sont pas toujours de nature identique et que leurs descriptions aboutissent à des classements taxinomiques variables selon les critères retenus par chaque auteur. Parmi les nombreuses dénominations proposées, nous adoptons celles qui ont été employées par Amsili (2003) dans un article concernant l'importation de la notion en terminologie ; l'antonymie peut donc être :

1. *incompatible*, lorsqu'elle concerne des antonymes gradables installant entre eux un rapport de contrariété : *brûlant / chaud / tiède / frais / froid* ;
2. *complémentaire*, lorsqu'elle lie deux termes entretenant un rapport polaire, non gradable, de négation contradictoire : *vivant / mort, présent / absent* ;
3. *réciproque*, lorsqu'elle montre un caractère converse causant la permutation des actants dans une phrase : *acheter / vendre, mari / femme*.

Pour ce qui est du domaine juridique, Cornu (2000 : 182-186) consacre un paragraphe de la *Linguistique juridique* à la classification des *relations d'opposition* dans lequel il distingue les *antonymes à proprement parler* (par exemple : *moral / corporel, licite / illicite*) et les *opposants de classification*, à leur tour subdivisés en *oppositions binaires* (par exemple : *cédant / cessionnaire, appelant / intimé*) et *oppositions complexes* (par exemple : *disposition / administration / conservation*) :

Deux termes sont antonymes, à proprement parler, lorsqu'ils s'opposent par la contrariété de leur sens dénotatif. Par rapport à un mot, son antonyme est doté d'un sens *directement opposé* [...]. On pourrait nommer [opposants de classification] les termes qui, pris comme éléments d'une classification, s'opposent au sein de celle-ci sous un certain rapport. [...] Ces opposants ne sont pas à proprement parler des antonymes, car ils ne possèdent pas des sens opposés. Mais il s'opposent par la différence spécifique que met en relief leur rapprochement au sein d'une classification.

Les recherches menées par le groupe canadien de *Promotion de l'accès à la justice dans les deux langues officielles* (PAJLO, cf. Falardeau, Boudreau 2012) afin de déterminer une politique de normalisation pour la classification des sens contraires dans le domaine juridique établissent la correspondance entre les catégories antonymiques mentionnées et la classification juridique avancée par Cornu : les antonymes à proprement parler coïncident avec les antonymes complémentaires, les oppositions binaires coïncident avec les antonymes réciproques, et les oppositions complexes coïncident avec les antonymes incompatibles.

1.1 L'ANTONYMIE INCOMPATIBLE

Les antonymes incompatibles entretiennent un rapport de *contrariété* (Lyons 1978 ; Picoche 1992) et, à la différence des antonymes complémentaires (cf. 1.2), la négation de l'un n'entraîne pas obligatoirement la vérité de l'autre : ils ne peuvent pas être vrais ensemble mais ils peuvent être faux ensembles. Par conséquent, ils ne sont pas mutuellement exclusifs, en ce qu'ils autorisent l'existence de degrés intermédiaires. Cette gradation implique le partage d'un axe sémantique – c'est-à-dire un certain nombre de traits ou sèmes en commun¹ – qui les rend comparables ainsi qu'un positionnement symétrique sur une échelle pouvant comporter plusieurs termes médians².

Les ouvrages de sémantique réservent parfois le terme d'antonyme à cette catégorie – où les antonymes lexicaux sont plus nombreux que les antonymes morphologiques³ – mais le groupe PAJLO juge que « l'antonymie ne devrait être mentionnée que pour les relations incompatibles entre deux termes ». Pour Cornu (2000 : 186) les antonymes incompatibles coïncident avec la catégorie des opposants de classification complexes, dont voilà quelques exemples : *loi / coutume / jurisprudence / doctrine, législatif / exécutif / judiciaire, usus / fructus / abusus, constitution / loi / décret / arrêté, contractuel / quasi-contractuel / délictuel*, etc.

Cette relation joue un rôle important dans le langage juridique parce que « Chaque terme ne se définit que par opposition aux autres éléments de son groupe. Cet effet de classification conserve son intérêt dans l'étude des familles de mots » (Cornu 2000 : 187) et montre son lien étroit avec la relation de co-hyponymie (cf. 2.1.1).

1.2 L'ANTONYMIE COMPLÉMENTAIRE⁴

L'antonymie complémentaire – « forme binaire de l'incompatibilité » (Picoche 1992 : 102) – concerne une relation réversible qui n'intervient qu'entre deux termes, en ce sens que la négation du premier terme entraîne nécessairement l'assertion du second, aussi bien que la négation du second terme entraîne néces-

1 « Qu'il s'agisse de vrais antonymes (ou contraires gradables) ou de termes complémentaires ou réciproques, les membres des structures antonymiques ont toujours en commun une partie de leur sémème » (Ostrà 1987 : 11). Cf. aussi Lehmann, Martin-Berthet (2013) et Mortureux (2008).

2 L'exemple classique d'incompatibilité est : *brûlant / chaud / tiède / frais / froid / glacial*. Sur le lien entre antonymie et gradation voir Van Overbeke (1975) et Kleiber (1976).

3 Les systèmes lexical et morphologique des antonymes sont discutés par Guilbert (1964), Duchàček (1965), Martin (1976), Kocourek (1982) et, pour ce qui est du langage juridique, Cuciuc (2010).

4 La dénomination de cette catégorie ne jouit pas de consensus : Kocourek (1982), Picoche (1992), Niklas-Salminen (1997) et Amsili (2003) parlent d'antonymie *complémentaire*, L'Homme (2004 : 97) opte pour *contradictoire* et Polguère (2008 : 152) pour *réversible*.

sairement l'assertion du premier. Dans d'autres mots, les deux termes impliqués entretiennent une relation de « disjonction exclusive » (Iliescu 1977 : 157), sans qu'il ne puisse exister aucune troisième position, donc aucun terme médian (loi logique du tiers exclu).

Cette dernière affirmation est très importante pour la différenciation entre complémentaires et incompatibles car, bien que binaires, les complémentaires ne peuvent pas concerner une échelle à deux termes permettant l'existence d'un troisième élément. Selon Amsili (2003)

[...] ne devront être marqués comme complémentaires que les termes qui partagent en deux leur domaine de façon essentielle, et non contingente. Pratiquement il s'agit de cas où la terminologie impose une certaine vision du monde (en droit par exemple) et où non seulement on trouve des termes en relation de contradiction, mais où des principes viennent expliciter cette décomposition. Par exemple, en droit, tout enfant est soit *naturel*, soit *légitime*.

Comme le souligne bien Amsili, les antonymes complémentaires révèlent un certain découpage du monde. Voilà pourquoi, assez rares dans la pratique (par exemple, *vivant / mort*, *présent / absent*, *mâle / femelle*, *ouvert / fermé*), ces paires sont en revanche nombreuses dans le langage du droit, qui offre une vision culturalisée d'une réalité déterminée. Effectivement, afin d'exemplifier cette catégorie, L'Homme (2004 : 97) emploie elle aussi une paire juridique : *acquitter / condamner* : « *Si le jury acquitte l'accusé, alors il ne le condamne pas. Si le jury n'acquitte pas l'accusé, alors il le condamne* ».

C'est dans cette catégorie que Cornu (2000 : 182-184) place les antonymes à proprement parler qui s'opposent par leur sens dénotatif et peuvent se marquer :

1. lexicalement : *dépénalisation / incrimination* ; *acquitter / condamner* ; *principal / accessoire*, *subsidaire*, *incident* (selon l'acception du polysème *principal*), etc. ;
2. au moyen d'un préfixe : *aliénable / inaliénable* ; *affectation / désaffectation* ; *licite / illicite* ; *moral / immoral*, etc. ;
3. au moyen d'une particule : *contradictoire / non contradictoire* ; *imputabilité / non imputabilité* ; *usage / non usage*, etc.

Les antonymes morphologiques formés par les préfixes *de-*, *in-* et ses allomorphes *im-*, *il-*, *ir-*, ou bien par la particule *non* représentent le noyau dur des rapports d'opposition, cependant « il reste que ces antonymes morphologiquement marqués sont relativement rares, alors qu'à tout signifié correspond un signifié opposé » (Cornu 2000 : 183).

1.3 L'ANTONYMIE RÉCIPROQUE

L'antonymie réciproque⁵ est une relation d'opposition qui ne repose pas sur la négation, mais sur la permutation des actants entretenant une relation converse et engendrant des phrases équivalentes. Généralement ces couples d'antonymes se rencontrent dans le domaine des relations de parenté et d'échanges sociaux ainsi que dans celui des relations temporelles et spatiales, et ils « sont beaucoup plus présents en terminologie qu'en langue générale, du moins dans les domaines où les processus sont décrits avec beaucoup de détails » (Amsili 2003), y compris le langage juridique qui nous intéresse ici. L'Homme (2004 : 98) illustre le fonctionnement de cette catégorie, encore une fois, par le biais d'une paire juridique : *léguer / hériter* : « Marie lègue tous ses biens à Julien. Julien hérite de tous les biens de Marie ».

La catégorie des opposants de classification binaires de Cornu (2000 : 185-186) coïncide avec les antonymes réciproques, et contient des termes qui découpent les protagonistes d'une activité ou détaillent les éléments constitutifs d'une réalité juridique. Ils peuvent se marquer :

1. lexicalement : *appelant / intimé, employeur / salarié, parent / enfant, père / mère, propriétaire / locataire, offre / acceptation, créance / dette, juridictionnel / administratif, parlement / gouvernement, etc.*
2. morphologiquement : *cédant / cessionnaire, déposant / dépositaire, donateur / donataire, représentant / représenté, etc.*

2. LES RAPPORTS D'OPPOSITION DANS LE VOCABULAIRE JURIDIQUE (VJ) DE CORNU

En référence à la Théorie des Fonctions Lexicographiques (TFL) développée par les lexicographes de l'*Aahrus Center for Lexicography* (cf. entre autres : Bergenholtz, Tarp 1995 ; Bergenholtz, Nielsen 2006), il est possible de noter que le VJ⁶, tout en demeurant un dictionnaire remplissant des fonctions *knowledge-orientated* (concernant la transmission d'un savoir disciplinaire), ouvre également à certaines fonctions *communication-orientated* relatives à la connaissance linguistique impliquée par discipline. Pour ce qui est de l'usager – concept pivot de la TFL – Cornu (2005) ne le définit pas de manière explicite dans sa *Préface* : nous faisons donc référence à l'*Avant-propos* dans lequel le président de l'Association Henri Capitant, Malinvaud souligne que l'ouvrage – à partir de sa première édition par Capitant, dont celle de Cornu est la refonte – s'adresse à un public hétérogène : « non seulement aux juristes français et étrangers, mais aussi – en premier

⁵ Le terme *réciprocité* est employé par Lyons (1970) Kocourek (1982) et Picoche (1992), alors que Polguère (2008 : 155) préfère parler de *conversivité* et soutient que cette relation est « présentée à tort comme un cas particulier d'antonymie dans les ouvrages de lexicologie ou de sémantique », alors qu'il la considère comme un phénomène distinct.

⁶ Pour une étude approfondie des fonctions remplies par ce dictionnaire, cf. Preite (sous presse).

lieu – au public composé de non juristes et aux étudiants ». Ce qui montre bien que ce dictionnaire n'a pas été confectionné pour répondre aux besoins spécifiques d'usagers spécifiques dans des situations d'usage spécifiques, comme le voudrait la TFL ; et qui nous mène à nous demander si le traitement mis en place prend en compte les difficultés qu'un public de non experts rencontre – à cause de ses faibles compétences disciplinaires – dans la reconstruction du champ notionnel et lexical, lié aux rapports d'opposition entre termes, éclaté par le rangement alphabétique des entrées dans la macrostructure lexicographique.

2.1 ANALYSE DU TRAITEMENT DES RAPPORTS D'OPPOSITION

Le fait que Cornu, intéressé à la réflexion concernant les relations d'opposition dans le langage juridique, a également dirigé la refonte du VJ et ses mises à jour successives nous conduit à faire l'hypothèse d'un traitement raisonné et soigné des trois typologies antonymiques reconnues dans (1). Nous allons donc passer en revue un répertoire limité mais représentatif d'exemples choisis précisément parmi ceux qui ont été présentés dans la *Linguistique juridique*⁷. Soulignons que le VJ renvoie aux *antonymes* par l'abréviation *ant.* et aux *opposants de classification* par *comp.* « comparez » et *opp.* « opposition, opposé », dans un renvoi qui peut être intégré ou non intégré (Wiegand 1992). Nous ne rapportons que les éléments des définitions et des renvois qui intéressent notre propos : lorsque la définition n'est accompagnée par aucun renvoi, nous le signalons par le symbole Ø.

2.1.1 L'ANTONYMIE INCOMPATIBLE

Selon L'Homme (2004 : 96), en terminologie, l'incompatibilité ne devrait désigner que la relation partagée par les co-hyponymes⁸ qui sont en relation d'exclusion et relèvent d'un même hyperonyme, plutôt que la typologie des antonymes gradables, et selon Fuertes-Olivera et Arribas-Baño (2008 : 28) « a hyponym should be consigned under the article corresponding to its hyperonym », bien que parfois il résulte assez difficile de sélectionner un hyperonyme juridique ayant une valeur super-ordonnée. Ce point de vue paraît particulièrement pertinent dans le cas d'ensembles d'opposants de classification complexes formés de substantifs, comme dans (2) et (3).

⁷ Nous adoptons une démarche qualitative plutôt que quantitative, parce que le VJ, comme les autres dictionnaires juridiques papier existant à l'époque actuelle, ne se base pas sur des *corpora*, et que les définitions ne sont pas construites par le biais de logiciels dédiés à la compilation lexicographique, mais ils sont le fruit du travail traditionnel et patient de leurs auteurs.

⁸ Cette relation de sens touche également aux mots regroupés sériellement (ayant deux éléments extrêmes) ou cycliquement (dépourvus d'éléments extrêmes) qui peuvent être considérés comme des co-hyponymes (Lyons 1978 : 23).

(1)	Contractuel	Quasi-contractuel	Délictuel	
	1. Qui résulte d'un * <u>contrat</u> (...) par opp. à * <u>délictuel</u> , * <u>quasi-contractuel</u> , * <u>extracontractuel</u> .	Qui a sa *source dans un * <u>quasi-contrat</u> , par opp. à * <u>contractuel</u> et à * <u>délictuel</u> , (...).	1. Qui a sa *source dans un * <u>délit</u> (...) par opp. à * <u>contractuel</u> , * <u>quasi-contractuel</u> ,	
(2)	Loi	Coutume	Jurisprudence	Doctrines
	4. Règle de droit écrit (...) par opp. à la * <u>coutume</u> . 8. Personnifie l'action du législateur par opp. à la * <u>jurisprudence</u> , à la * <u>doctrine</u> et à la * <u>coutume</u>	1. (...) véritable règle de droit (comme la * <u>loi</u>) mais d'origine non étatique (...). ∅	3. Personnifie l'action des tribunaux (par opp. à * <u>législation</u> ou * <u>doctrine</u>) V. <u>loi</u> .	1. Opinion communément professée par ceux qui enseignent le Droit (...). En ce sens, doctrine s'oppose à * <u>jurisprudence</u> . ∅
(3)	Constitution	Loi	Décret	Arrêté
	I. (publ.) 1. Ensemble de règles suprêmes fondant l'autorité étatique, (...) V. (...) <u>loi</u> , <u>règlement</u> , <u>norme</u> . ∅	3. (sens fondamental). *Règle de droit suprême dans la hiérarchie des *normes (...). V. <u>Constitution</u> ∅	Terme générique désignant une catégorie d'actes administratifs (...). V. <u>loi</u> , <u>légalité</u> , <u>règlement</u> . ∅	I. (sens gén.) Dénomination générique des actes généraux, collectifs ou individuels, (...) Comp. <u>décret</u> , <u>circulaire</u> . V. <u>loi</u> . ∅

Comme le montrent les exemples, le traitement réservé aux termes faisant partie de groupes d'antonymes incompatibles n'est pas systématique. Dans (1) chaque élément renvoie aux autres sans aucun « trou » et toujours par la même marque. La gradabilité apparaît de manière évidente : sur un axe ayant comme extrêmes *contractuel* / *délictuel*, la référence au terme médian ne fait pas défaut. Il n'en va

pas de même dans (2) et (3) où les renvois sont incomplets (le renvoi ne se fait presque jamais à tous les co-hyponymes) et signalés par des marques différentes : « par opp. », « s'oppose à », « comp. », mais aussi par « V. », qui n'indique aucune relation particulière, voire par une absence totale de marque (cf. (2) Coutume : (comme la *loi)).

2.1.2 L'ANTONYMIE COMPLÉMENTAIRE

Les antonymes complémentaires, antonymes à proprement parler pour Cornu (2000 : 182), devraient être marqués par « ant. » selon les informations récupérées dans la *Préface* du VJ.

(4)	Dépénalisation	Incrimination
	Opération consistant à soustraire un agissement à la sanction du droit pénal (Ant. <i>incrimination</i>). [...] n'est pas le contraire de * <i>pénalisation</i> .	[...] V. * <i>criminalisation</i> , * <i>décriminalisation</i> , <i>dépénalisation</i> , <i>délit</i> , <i>légalité</i> . Comp. <i>inculpation</i> .

Dans (4) le renvoi antonymique va dans les deux directions, mais si le terme négatif *dépénalisation* renvoie clairement à son positif *incrimination* par la marque « ant. », le contraire n'est pas également vrai. Le renvoi de *incrimination* à *dépénalisation* se perd dans une série de termes corrélés, introduits par la marque générique « V ».

(5)	Acquitter	Condamner
	V. – <i>Acquittement</i> . (...) Ant. <i>condamnation</i> .	– Condamnation. 1. (...) Ant. <i>relaxe</i> , <i>acquittement</i> .

Dans (5) le verbe *acquitter* (doté d'un article) ne renvoie pas à son antonyme : pour le repérer il faut suivre le renvoi au substantif correspondant. La raison réside peut-être dans la nécessité de gagner de la place en évitant la répétition, tout en consacrant l'importance majeure au substantif, conformément aux approches terminologiques (cf. Lerat 2005 ; Groffier 1990 ; L'Homme 1998). Le problème se pose lors de la recherche du verbe *condamner*, qui ne fait pas partie de la nomenclature : il faut donc imaginer qu'il est nécessaire d'aller chercher la voix *condamnation* pour détecter le renvoi à l'antonyme *acquittement*.

(6)	Principal	Accessoire, Subsidaire, incident
	<p>II (dans un procès) 1. Eléments essentiels de la demande (...) par opp. aux <u>accessoires</u> (...). 3. Plus spécifiquement, ce qui fait l'objet de la demande originaire ou initiale (dite aussi principale), par opp. à l'<u>incident</u>.</p> <p>Ø</p>	<p>Accessoire</p> <p>1a/ Qui est lié à un *élément *<u>principal</u> (...). Comp. <u>annexe, complémentaire, subsidiaire</u>. Ant. <u>autonome</u>, éléments constitutifs.</p> <p>2. Élément accessoire qui suit le sort du *<u>principal</u> (...).</p> <p>Subsidiaire</p> <p>1. Qui a vocation à venir en second lieu (...) pour le cas où ce qui est *<u>principal</u> vient à faire défaut (...).</p> <p>2. Par ext., secondaire, *<u>accessoire</u> (...)</p> <p>Incident</p> <p>1. Qui survient au cours d'une instance déjà introduite par une demande dite *initiale ou *<u>principale</u>.</p>

Dans (6), *principal* renvoie à plusieurs antonymes (« par opp. ») selon l'acception considérée. Cependant, il est possible de remarquer l'absence de renvoi à *subsidaire*, qui en revanche fait référence à *principal* et à *accessoire* dans des renvois intégrés sans marque, comme dans le cas de *incident*. Quant à *accessoire* nous relevons un double renvoi, dont l'un est marqué par un générique « comp. » non intégré, et l'autre est intégré sans marque.

Pour ce qui est des antonymes complémentaires marqués par un préfixe ou par une particule, dans la plupart des cas ils sont marqués par « ant. » dans un renvoi non intégré, mais les exceptions ne font pas défaut : (10) a recours, dans l'une des directions, à « par oppos. » dans un renvoi intégré ; (11) ne marque pas le terme positif ; (12) offre un renvoi générique par « V. » et seulement du côté négatif ; enfin, (13) passe le rapport antonymique sous silence.

(7)	Aliénable	Inaliénable
	(...) Ant. <u>inaliénable</u> .	(...) Ant. <u>aliénable</u> .
(8)	Licite	Illicite
	2. (...) Ant. <u>illicite</u> .	2. (...) Ant. <u>licite</u> .
(9)	Imputabilité	Non imputabilité
	(...) Ant. <u>non imputabilité</u> .	(...) Ant. <u>imputabilité</u> .
(10)	Moral	Immoral
	4. Par oppos. à <u>immoral</u> , conforme aux *bonnes mœurs (...)	(...) Ant. <u>moral</u> .
(11)	Usage	Non usage
	4. (...) on parle d' <u>usage</u> ou de * <u>non-usage</u> d'un droit	(...) Ant. <u>usage</u> .

(12)	Affectation	Désaffectation
	∅	(...) V. <u>affectation</u>
(13)	Contradictoire	Non contradictoire
	∅	∅

2.1.3 L'ANTONYMIE RÉCIPROQUE

Les antonymes réciproques, oppositions de classification binaires, devraient être introduits par « opp. » ou « comp. » comme les incompatibles, selon les informations tirées de la *Préface* du VJ.

(14)	Appelant	Intimé
	(...) V. <u>intimé</u>	*Partie contre laquelle a été engagée la procédure d'appel d'un jugement de première instance, par opp. à l'* <u>appellant</u> (...).
(15)	Offre	Acceptation
	2. Objet de la proposition de contracter. Comp. <u>pourparlers</u> , <u>acceptation</u> , (...).	∅
(16)	Créance	Dette
	1. L'*obligation (...) considérée du côté actif., par opp. à * <u>dette</u> (...).	∅
(17)	Employeur	Salarié
	Personne physique ou morale qui, ayant engagé un * <u>salarié</u> , (...).	1. (...) *Travailleur rémunéré qui (...) fournit une prestation de travail à un * <u>employeur</u> (...).
(18)	Père	Mère
	(...) V. <u>paternité</u> , <u>mère</u> , <u>veuf</u> , (...).	(...) V. <u>maternité</u> , <u>mère</u> , <u>veuve</u> , (...).
(19)	Parent	Enfant
	∅	∅
(20)	Propriétaire	Locataire
	∅	∅

Les réciproques lexicaux sont traités, encore une fois, de manière hétérogène. Rarement nous trouvons l'emploi effectif des marques préposées et, en tout cas, les renvois apparaissent incomplets : ils vont dans une seule direction, du terme passif vers le terme actif (14) ou vice-versa (15) et (16). Et encore, il est possible d'observer, d'une part, un renvoi réciproque, soit intégré sans marque (17), soit non-intégré par « V. » (18), et de l'autre, le silence (19) et (20).

Enfin, les réciproques morphologiques se renvoient constamment, mais sans marque, dans un renvoi intégré (21) et (22) ou bien par « V. » qui ne précise pas le type de relation impliqué.

(21)	Cédant	Cessionnaire
	1. (sens gén.). Dans une *cession, celui qui cède (...) son droit au * <u>cessionnaire</u> (...).	Dans une *cession, celui qui acquiert du * <u>cédant</u> le droit *cédé (...).
(22)	Déposant	Dépositaire
	1. Celui qui confie une chose à une personne (* <u>dépositaire</u>) (...)	1. Celui qui (...) reçoit la chose que lui confie le * <u>déposant</u> (...).
(23)	Donateur	Donataire
	Celui ou celle qui donne (...). V. disposant, testateur, fondateur, <u>cédant</u> , (...).	*Bénéficiaire de la *donation (...). V. <u>donateur</u> , légataire, gratifié, (...).

2.2 COMPARAISON DU TRAITEMENT DES TROIS RAPPORTS D'OPPOSITION

Comme le laissent découvrir les exemples proposés, le traitement de chacune des trois catégories antonymiques montre des ressemblances plutôt que des distinctions. Bien que dans la *Préface* du VJ Cornu distingue entre *antonymes à proprement parler* (les *complémentaires*), qui ont le droit à la marque « ant. », et les *opposants de classification binaires et complexes* (respectivement les *réciproques* et les *incompatibles*), introduits par « opp. » ou « comp. », dans l'application lexicographique la réalité résulte bien différente.

En premier lieu, les trois typologies ne sont pas indiquées par des marques différentes : si « ant. » (dans un renvoi non intégré) est effectivement réservée aux complémentaires, cette catégorie voit également l'usage de « opp. » (dans un renvoi intégré) et « comp. » (dans un renvoi non intégré), qui ne sont donc pas vraiment réservés aux réciproques et incompatibles ; surtout « comp. » qui n'est jamais employé pour les incompatibles. Il en résulte donc un marquage antonymique incohérent par rapport à la théorie exposée dans la *Préface*.

En deuxième lieu, ces trois marques ne sont pas la seule stratégie d'indication des rapports d'opposition. Toute typologie confondue, il est possible également de relever une absence totale de marquage, lorsque le terme opposé se trouve dans l'énoncé définitoire, ou bien le recours à la marque générique « V. » (dans un renvoi non intégré). Il convient de remarquer que « V. » et « comp. » n'aident l'utilisateur ni dans la reconstruction des relations d'opposition ni dans le repérage des termes antonymiques parce qu'ils introduisent des listes de termes liés à l'entrée par des rapports différents, y compris les « notions voisines » (Groffier, Reed 1990 : 63), ce qui apparente les oppositions aux analogies et en rend la détection plus complexe.

En dernier lieu, force est de constater que les renvois ne sont pas systématiquement bidirectionnels (ou multidirectionnels dans le cas des incompatibles / opposants complexes). Il peut arriver que le terme positif⁹/actif¹⁰ ne renvoie pas – avec ou sans marque – à son négatif/passif ou vice-versa, sans compter les occasions où les relations d’opposition sont passées sous silence.

CONCLUSIONS

Il est vrai que le *Vocabulaire juridique* n’a pas été conçu selon les principes de la Théorie des Fonctions Lexicographiques, qui invite à prendre en compte les besoins spécifiques d’usagers spécifiques dans des situations d’usage spécifiques, et qu’il est le résultat de la refonte d’un vocabulaire plus ancien et de nombreux remaniements effectués par plusieurs membres de l’équipe dirigée par Cornu. Toutefois, c’était précisément la direction assurée par Cornu qui nous menait à nous attendre à un traitement des rapports d’opposition aussi rigoureux que le promettait l’approche théorique exposée dans la *Linguistique juridique*.

Rappelons que le VJ vise un public hétérogène¹¹, allant de l’usager expert (professionnel du droit) à l’usager semi-expert (l’étudiant en droit) ou non expert (le grand public). La première catégorie constitue une communauté discursive (dans le sens de Swales 1990 et Beacco 1995) qui manie de manière compétente le langage juridique, avec ses termes, ses notions et les rapports sémantiques et conceptuels qui en font partie. La difficulté dans le repérage des informations liées aux relations d’oppositions, éclatées dans la nomenclature alphabétique, est ressentie par contre par l’usager moins expert à cause de sa faible compétence disciplinaire. En effet, comme nous l’avons montré par les exemples discutés, il ne trouve pas de guide adéquat pour démêler ses doutes éventuels.

Comme nous l’avons résumé dans 2.2, la présentation mise en place par le VJ est hétérogène et non systématique : les trois types de rapports antonymiques cernés ne jouissent pas d’un traitement réellement différencié et aucune explication en termes de relations d’antonymie n’est donnée. Cela implique que l’usager, surtout l’usager non expert qui, plus que les autres, a besoin d’être guidé, pourra difficilement reconstruire les types de rapport qui s’instaurent entre antonymes, ou bien le champ notionnel concernant les oppositions.

9 Combettes (1984 : 35) observe que les couples antonymiques présentent un terme « positif » et un terme « négatif ».

10 Pour ce qui est des couples de réciproques, le VJ distingue parfois dans les définitions entre côté « actif » et « passif » d’un rapport.

11 « Le dictionnaire, parmi les nombreux types d’ouvrages de référence et de consultation disponibles, est l’outil de travail indispensable du communicateur professionnel et, entre autres, des terminologues, traducteurs, interprètes et rédacteurs », affirme Gémar (1986 : 438) qui ajoute à la liste aussi les étudiants en droit et le grand public de non experts.

Pour conclure, remarquons que les relations d'oppositions s'avèrent plutôt maltraitées, alors qu'il serait souhaitable non seulement de construire un système de renvois cohérent et systématique, mais aussi de préciser pour chaque groupe de termes impliqués la catégorie antonymique d'appartenance afin de renseigner l'utilisateur, par exemple, de l'existence de termes médians ou, par contre, d'une polarité disjonctive, qui ne vont pas de soi dans un domaine comme celui du droit, à l'intérieur duquel les institutions, les objets et les concepts sont des créations culturelles, non pas des réalités observables : ce n'est que pour le droit qu'un *enfant* est soit *naturel*, soit *légitime*.

- Amsili Pascal (2003), « L'antonymie en terminologie : quelques remarques », *Conférence TIA-2003, Strasbourg 31 mars et 1 avril 2003*, pp. 1-10, <http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/~amsili/papers/TIA03.pdf>, dernier accès 04-12-1013.
- Beacco Jean-Claude (1995), « A propos de la structuration des communautés discursives : beaux-arts et appréciatifs », in Beacco Jean-Claude, Moirand Sophie (éds.), *Les enjeux des discours spécialisés, Carnets du Cediscor*, 3, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 135-157.
- Bergenholtz Henning, Nielsen Sandro (2006), « Subject-field components as integrated parts of LSP dictionaries », *Terminology*, 2, pp. 281-303.
- Bergenholtz Henning, Tarp Sven (1995), *Manual of Specialized Lexicography*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Combettes Bernard (1984), « Quelques problèmes posés par l'étude de l'antonymie », *Pratiques*, 43, pp. 30-45.
- Cornu Gérard (2000), *Linguistique juridique*, Paris, Montchrestien.
- Cornu Gérard (2005), *Vocabulaire juridique*, Paris, Quadriga – PUF.
- Cuciuc Nina (2010), « L'antonymie privative dans le français juridique », *Bulletin Stiintific*, 19, http://www.umk.ro/images/documente/publicatii/Buletin19/9_antonymicite.pdf, dernier accès 10-01-2014
- Duchàček Otto (1965), « Sur quelques problèmes de l'antonymie », *Cahiers de lexicologie*, 6, pp. 55-66.
- Falardeau Sylvie, Boudreau Valérie (2012) *Politique sur l'antonymie adoptée par le comité de normalisation, promotion de l'accès à la justice dans les deux langues officielles (PAJLO)*, http://www.cttj.ca/Documents/Droit_famille/Politiquesur_l'antonymie.pdf, dernier accès 04-12-1013.
- Fuertes-Olivera Pedro, Arribas-Baño Ascensión (2008), *Pedagogical Specialised Lexicography*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Gémar Jean-Claude (1986), « Jurilinguistique et lexicographie. Une première canadienne : le Dictionnaire de droit privé », *Le cahiers du droit*, 27/2, pp. 437-461.
- Groffier Ethel (1990), « La langue du droit », *Meta*, 35/2, pp. 314-331.
- Groffier Ethel, Reed David (1990), *La lexicographie juridique. Principes et méthodes*, Cowansville, Yvon Blais.
- Guilbert Louis (1964), « Les antonymes. Y-a-t-il un système morpho-lexical des antonymes ? », *Cahiers de Lexicologie*, 4/1, pp. 29-36.
- Iliescu Maria (1977), « Oppositions sémantiques. Antonymie linguistique et antonymie logique », *Folia Linguistica*, 10/1-2, pp. 151-168.
- Kleiber Georges (1976), « Adjectifs antonymes : Comparaison implicite et comparaison explicite », *TraLiPhi (Travaux de Linguistique et de Philologie)*, XIV/1, pp. 277-326.
- Kocourek Rotislav (1982), *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Brandstetter.
- Lehmann Alise, Martin-Berthet Françoise (2013), *Lexicologie. Sémantique, Morphologie, Lexicographie*, Paris, Armand Colin.
- Lerat Pierre (2005), « Le vocabulaire juridique entre langue et texte », in Gémar Jean-Claude, Kasirer Nicholas (éds.), *Jurilinguistique : entre langues et droits*, Montréal, Thémis, pp. 59-70.
- L'Homme Marie-Claude (1998), « Le statut du verbe en langue de spécialité et sa description lexicographique », *Cahiers de lexicologie*, 73/2, pp. 61-84.

- L'Homme Marie-Claude (2004), *La terminologie : principes et techniques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Lyons John (1970), *Linguistique générale : introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse.
- Lyons John (1978), *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse.
- Martin Robert (1976), *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Editions Klincksieck.
- Mortureux Marie-Françoise (2008), *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Armand Colin.
- Niklas-Salminen Aïno (1997), *La lexicologie*, Paris, Armand Colin.
- Ostrà Růžena (1987), « Structures lexicales et oppositions sémantiques », *Etudes romanes de Brno*, XVIII/9, pp. 9-18.
- Overbeke (Van) M. (1985), « Antonymie et gradation », *La Linguistique*, 11/1, pp. 135-154.
- Picoche Jacqueline (1992), *Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris, Nathan.
- Polguère Alain (2008), *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Preite Chiara (sous presse) « La lexicographie spécialisée comme outil pédagogique : le dictionnaire juridique en France », in Soliman Luciana T. (éd.), *Termes en Discours, Travaux du Claix*, numéro spécial, Aix en Provence.
- Swales John (1990), *Genre Analysis: English in Academic and Research Settings*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Wiegand Herbert Eugen (1992), « Elements of a theory towards a so-called lexicographic definition », *Lexicographica*, 8, pp. 175-285.

La lexicographie 2.0 : nous sommes tous lexicographes ?

MICHELA MURANO

Université Catholique du Sacré Cœur, Milan

INTRODUCTION

L'informatisation des dictionnaires grand public au milieu des années 1990 a révolutionné la lexicographie, aussi bien du point de vue du contenu du dictionnaire, vu que la quantité et le type des informations contenues dans les répertoires en ligne et hors ligne augmentaient et se diversifiaient, que du point de vue des habitudes de consultation : les usagers du dictionnaire se confrontaient à la consultation d'un outil qui répondait plus rapidement à leur demande d'informations, et qui, dûment interrogé à travers les formulaires de recherche plein texte ou avancée, révélait toute la richesse de son contenu (Pruvost 2005 parle à ce propos de la possibilité de radiographier le dictionnaire à travers la « triple investigation dictionnaire »). Ces transformations, quoique profondes, ne modifiaient pas l'image du dictionnaire en tant que dépositaire de la norme et garant du bon usage de la langue, produit par des professionnels du langage embauchés par une maison d'édition.

Au début du 21^e siècle, l'avènement de l'internet de deuxième génération a bouleversé le rapport des usagers à l'information : l'interaction entre les sites et les utilisateurs, mais aussi celle à l'intérieur de la communauté des utilisateurs, permettent la construction collective des savoirs contenus dans les sites. La multiplication des blogs, des forums et des réseaux sociaux est la conséquence la plus

évidente de la possibilité pour le grand public de diffuser des contenus, d'échanger et de collaborer sans posséder de grandes connaissances techniques. En lexicographie, une deuxième « révolution » liée à l'informatique a eu lieu, car des non-lexicographes peuvent désormais collaborer à la construction des dictionnaires des maisons d'édition ou élaborer des dictionnaires dans une dimension collaborative.

Dans cet article, après avoir vérifié l'utilité du cadre théorique de la linguistique populaire pour l'analyse des dictionnaires collaboratifs sur Internet, nous présenterons une typologie de ces outils et nous examinerons les questions saillantes soulevées par ces figures de lexicographes amateurs.

1. UNE « LEXICOGRAPHIE POPULAIRE » ?

L'élaboration de dictionnaires en ligne grâce aux connaissances mises en commun par les internautes nous semble relever d'une démarche proche des pratiques linguistiques qui font l'objet des investigations de la linguistique populaire :

[...] le domaine d'investigation de la linguistique populaire comprendrait l'ensemble des énoncés que l'on peut qualifier de pratiques linguistiques profanes (c'est-à-dire qui ne proviennent pas des représentants de la linguistique comme discipline établie, les «non-linguists», comme les appellent N. Niedzielski et D. Preston), désignant, évaluant ou se référant à des phénomènes langagiers [...]. Pour récapituler, on dira que la linguistique populaire rassemble selon nous trois sortes de pratiques linguistiques : descriptives (on décrit l'activité de langage), normatives (on prescrit les comportements langagiers) et interventionnistes (on intervient sur les usages de la langue) (Achard-Bayle, Paveau 2008 : 9).

Les dictionnaires collaboratifs produits par des non-linguistes se rapprochent évidemment des pratiques normatives, mais lorsqu'ils permettent aux collaborateurs de discuter dans des blogs et forums ou à travers des formulaires, ne sont pas sans lien avec les pratiques descriptives.

L'adjectif « populaire » a déjà été employé en (méta)lexicographie, bien avant l'avènement de l'internet, avec le sens que nous lui attribuons. Weinreich (1970 : 85) soutenait l'utilité de s'appuyer sur les compétences des « locuteurs ordinaires » lors du travail définitoire et il a parlé à ce propos de « définition populaire » :

[...] il semble que faire reposer tout le fardeau sur le lexicographe, ou sur n'importe quel autre descripteur sémanticien isolé, soit du gaspillage. Pourquoi ne pas recourir à l'aide d'un échantillon de locuteurs de la langue? [...] Nous avancerions volontiers que l'opération métalinguistique de la définition appartient aux universaux culturels » (Weinreich 1970 : 85).

Pour revenir aux études de linguistique populaire, dans son étude sur les prédiscours Paveau (2006) cite la « lexicographie populaire » en parlant du lexicographe ; elle admet l'existence des cadres de savoir lexicographique et dictionnaire, ainsi que du cadre mi-générique mi-cognitif de la définition, derrière le discours des locuteurs :

J'appelle lexicographe une définition lexicographique spontanée et subjective, construite en discours sans référence à un outil lexicographique ou à un appareillage rhétorique, mais prétendant en tenir lieu, et relevant d'une lexicographie populaire. Il s'agit souvent d'une reconstruction du sens prétendument dévoyé des mots, dénoncé par le lexicologisme (Paveau 2006 : 153).

Dans ce même passage, Paveau fait allusion à la collection *Dictionnaires amoureux* publiée chez Plon, dont le principe est celui de « proposer des définitions subjectives [...] d'entrées subjectivement choisies par des auteurs objectivement connus du grand public » (*ibidem*). Margarito qualifie ce genre d'ouvrages de « para-lexicographie grand public » :

Ce sont des ouvrages qui occupent une marge floue, mais bien vivante, très active au niveau éditorial, que nous situons entre la lexicographie science savante et les productions de la linguistique populaire, zone pour laquelle nous venons d'avancer l'appellation de para-lexicographie (Margarito 2007 : 172).

Les auteurs des dictionnaires amoureux n'ont pas d'ambition lexicographique : ils comptent plutôt transmettre leurs connaissances à travers une « structure-dictionnaire », dans des articles parsemés d'anecdotes et de commentaires. Cela les éloigne des contributeurs des dictionnaires collaboratifs, ces lexicographes 2.0 qui inter-agissent dans un espace virtuel de discussion et de construction des savoirs sur la langue. Toutefois, il nous paraît que la qualification de « populaire » convient à la production lexicographique collaborative, car cet adjectif fait référence à l'expression des compétences (méta)linguistiques de lexicographes non professionnels.

2. UNE TYPOLOGIE DES DICTIONNAIRES COLLABORATIFS

Les métalexicographes se sont intéressés aux dictionnaires collaboratifs bien avant l'avènement de l'internet 2.0 : en 1997, Carr a introduit les expressions *bottom-up lexicography* et *collaborative lexicography* pour décrire ce changement du paradigme lexicographique, en opposition à la lexicographie traditionnelle (*top-down lexicography*), qui est l'œuvre des rédacteurs et émane des maisons d'édition.

Les recherches plus récentes confirment cette dichotomie : dans une étude menée dans le cadre de la théorie fonctionnaliste en lexicographie, Fuertes Olivera (2009 : 103) a dressé une typologie des dictionnaires présents dans l'Internet,

en répondant à trois questions qui prenaient en compte les auteurs du répertoire (*Who has compiled the dictionary?*), son public (*For whom has the dictionary been compiled?*) et les modalités d'accès (*Is it free or accessible through subscription?*). Il en résulte une distinction fondamentale entre les dictionnaires issus d'une organisation publique ou privée (*institutional Internet reference works*) et les ouvrages libres et collectifs (*collective free-multiple Internet reference works*), qu'il définit ainsi :

[...] collective free multiple-language Internet reference works, such as Wikipedia, Wiktionary, and Omega Wiki, aim at including data for all the languages of the world by promoting the possibility for any person in any place to add and/or edit entries in any language following a protocol detailing the structure of the entry and the steps to be taken (Fuertes Olivera 2009 : 103).

En ce qui concerne les différents types de dictionnaires collaboratifs, Abel et Meyer (2013) ont récemment utilisé une classification tripartite fondée sur le rapport avec la lexicographie traditionnelle : ils distinguent les *dictionnaires collaboratifs ouverts* (*Open-collaborative dictionaries*), comme le *Wiktionnaire* et *Omega Wiki*, qui ne sont ni rédigés ni contrôlés par un groupe prédéfini d'experts ; les *dictionnaires collaboratifs-institutionnels* (*Collaborative-institutional dictionaries*), réalisés par des maisons d'édition comme Collins, mais permettant des contributions directes des utilisateurs ; les *dictionnaires semi-collaboratifs* (*Semi-collaborative dictionaries*), qui mélangent les contenus insérés par des professionnels à ceux qui sont générés par les utilisateurs, comme *LEO*.

Les études descriptives de ces dictionnaires s'accompagnent d'évaluations plutôt négatives qui soulignent une qualité lexicographique encore approximative. Par exemple, Fuertes Olivera (2009)¹, en hypothésant l'utilisation du *Wiktionnaire* de la part d'un utilisateur espagnol qui doit traduire un texte économique de sa langue maternelle vers l'anglais, a repéré de fausses définitions, des fautes d'orthographe et dans les hyperliens ; en outre, il a remarqué un déséquilibre dans les informations fournies sur les deux langues en faveur de la langue anglaise.

Au-delà des critiques, il nous paraît important d'introduire une distinction essentielle qui concerne la motivation et la destination de ces ouvrages, citée plus haut (cf. 2) à propos des dictionnaires sur papier, celle entre dictionnaires et dictionnaires *amoureux*. S'il est vrai que ces répertoires gardent l'appellation *dictionnaire* et que beaucoup ont pour vocation d'être des outils de dépannage et d'apprentissage linguistique, comme *Reverso*², certains sont conçus dans une optique subjective, pour le plaisir de ceux qui les écrivent et qui les lisent, comme le montrent leurs titres et discours de présentation :

¹ Cf. Marelló (2002 : 155) ; Bergenholtz et al. (2009 : 11).

² « Notre dictionnaire de définitions vous donne les clés pour éviter les pièges de la langue française et être à l'aise à l'écrit comme à l'oral », *Reverso*, <http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/>

« Dico des Mots – le dictionnaire pas académique »

« Dicozrue – bienvenue dans le pire Dictionnaire du Monde »

« Le style d'écriture [...] volontairement (la culture n'est pas nécessairement triste) n'est ni académique, ni synthétique, ni purement factuel, et [il] est souvent parsemé d'un certain humour et même, parfois, d'un humour certain » (*Expressio*)

Dans ces cas, la prescription d'une norme linguistique n'est pas l'objectif principal : par conséquent, tout comme pour les *Dictionnaires amoureux* sur papier, « le prestige des 'vrais' répertoires lexicographiques n'est point terni » (Margarito 2007 : 174).

3. LES LEXICOGRAPHES PROFANES 2.0

L'ouverture de la lexicographie au monde du logiciel libre (*free software*), dans les deux sens de 'gratuit' et de 'modifiable, enrichissable' a estompé la distinction entre les rédacteurs et les utilisateurs des dictionnaires. Comme dans de nombreux autres domaines, autour de la diffusion des savoirs sur la langue et de la création d'outils d'apprentissage linguistique on assiste à la création de *communautés de pratiques*³, dans lesquelles les pairs ont l'habitude de se consulter pour la résolution de problèmes et la construction d'une œuvre commune. Le mot anglais *prosumer*, issu de la crase de *producer* et *consumer* pour indiquer un consommateur qui est à son tour producteur d'un bien, est tout à fait adapté à ce nouveau type de lexicographes-utilisateurs de dictionnaires.

Dans les paragraphes suivants, nous présenterons les lexicographes 2.0 sous quatre angles : les compétences et la hiérarchie interne à la communauté, l'apprentissage du savoir-faire lexicographique, la visibilité, l'interactivité.

Nous allons nous appuyer sur un corpus de dictionnaires collaboratifs ouverts très « démocratiques » : nés sur l'internet et rédigés entièrement par des lexicographes non professionnels, sans lien avec les maisons d'édition, ces dictionnaires sont gratuits et ne requièrent pas de compétences techniques particulières⁴.

3 Nous empruntons à Étienne Wenger-Treyner la définition suivante de *Community of Practice* : « Communities of practice are groups of people who share a concern or a passion for something they do and learn how to do it better as they interact regularly », <http://wenger-trayner.com/wp-content/uploads/2012/01/06-Brief-introduction-to-communities-of-practice.pdf>.

4 Il existe en effet, dans le panorama des dictionnaires collaboratifs, des répertoires qui demandent de télécharger un logiciel : par exemple, le dictionnaire *Freelang* est un programme gratuit à télécharger, auquel on peut ajouter autant de listes de mots que l'on souhaite.

3.1 DES LEXICOGRAPHES IMPROVISÉS OU COMPÉTENTS ?

En reprenant les mots de l'un d'entre eux, Margarito (2007 : 173) a défini les auteurs des *Dictionnaires amoureux* sur papier comme des « lexicologues improvisés ». De la même manière, on peut s'interroger sur la compétence des membres des communautés de pratiques dictionnairiques, surtout dans le cas des dictionnaires collaboratifs ouverts.

Lors de l'analyse récente du dictionnaire italien-français *Reverso*, nous avons pu constater (Murano sous presse) l'hétérogénéité des résultats de ce travail lexicographique collectif, due à la parcellisation du travail et aux connaissances inégales des contributeurs ; parmi les défauts les plus évidents on compte les attributions fautives de catégorie grammaticale et le mélange des langues utilisées dans le métalangage.

D'un autre côté, s'il est vrai que les dictionnaires collaboratifs peuvent être reconduits à toutes les typologies lexicographiques traditionnelles (dictionnaire monolingue / bilingue / multilingue ; dictionnaire de langue générale / langue de spécialité / spécialisé de la langue), les connaissances partagées par les internautes s'avèrent particulièrement précieuses pour la réalisation de certains répertoires : quelques études sur les dictionnaires multilingues ont souligné les avantages qui dérivent de la variété de langues maternelles et étrangères maîtrisées par les contributeurs ; en outre, les connaissances des lexicographes profanes dépassent souvent celles des professionnels en matière de français « populaire » (*dicozrue*) ou « parlé » (*La Parlure*) ; enfin, la lexicographie collaborative s'ouvre à la néologie avec les dictionnaires de mots ou sens inventés (*Le Dico des Mots*), sur lesquels le grand public a droit de parole (et d'invention !).

Étant donné que les connaissances et compétences des contributeurs sont inégales, la communauté de pratiques qui préside à l'élaboration du dictionnaire est organisée selon une structure hiérarchique qui se décline de différentes manières :

- a. Il y a un seul auteur principal. C'est le cas du site *Expressio* : conçu en 2005 par Georges Planelles, informaticien de métier mais amoureux des mots, ce site propose une expression par jour, l'envoie aux 42.000 abonnés à la liste de diffusion et permet de faire des recherches parmi les expressions recensées. La dimension collaborative est limitée : les inscrits au site peuvent collaborer à certaines rubriques du dictionnaire (*ailleurs, similaires, déformées*) et être cités en tant que contributeurs ; en outre, ils peuvent proposer des expressions à insérer et participer au forum de discussion. Un autre exemple de ce type est *Mynetwords.com*, *Le dico critique du web*, animé par Marie Muzard.
- b. Une petite équipe d'auteurs constitue le « noyau dur » de la rédaction, qui se déclare ouverte à d'autres contributions. Le dictionnaire d'expressions *Françparler*, animé par un petit groupe de sept bénévoles, propose à tous les

passionnés d'écriture et de la langue française de rejoindre l'équipe, après l'évaluation d'un premier essai de rédaction.

- c. Le dictionnaire est créé par une communauté de milliers de contributeurs, dont certains jouissent d'un statut spécial. Le dictionnaire collaboratif *Reverso*, situé sur un portail d'outils linguistiques incluant traduction, dictionnaires monolingues et bilingues, correcteur d'orthographe, conjugaison, grammaire et prononciation, compte environ 390.000 contributeurs actifs (toutes langues confondues), distribués sur une échelle à trois niveaux : Novices, Avancés et Superviseurs. Le statut de chaque contributeur lui donne la possibilité d'exécuter un certain nombre de tâches à l'intérieur du dictionnaire (cf. 3.4).

À titre d'essai, nous avons évalué l'apport des contributeurs à la lettre V du *Dictionnaire français des définitions*. Les 139⁵ entrées ont été rédigées par 21 contributeurs, dont 4 Superviseurs, 3 Avancés et 14 Novices. Toutefois, l'apport des Novices à l'insertion des entrées n'est pas considérable : en prenant en compte les entrées insérées par les Superviseurs et par l'équipe *Reverso* (*Reverso Team*)⁶, le chiffre s'élève déjà à 102 entrées, soit 73% du total. Il est intéressant de remarquer que deux contributeurs déclarent dans la fiche du profil (cf. 3.3) des compétences spécifiques : l'un, qui fait partie des Avancés, est traducteur et lexicographe ; l'autre, Novice, est en train de constituer un thesaurus des Langues des urgences Anglais-Français-Espagnol-Portugais et a choisi le pseudonyme parlant de *Dicosamu*. Concernant les profils de ces contributeurs, ce sont pour la plupart des hommes (14/21) venant de France (12/21) et ayant le français pour langue maternelle. Il est intéressant de remarquer que même des membres de la communauté *Reverso* venant d'autres pays, dont l'Irak, le Maroc et la Roumanie, et ayant d'autres langues maternelles que le français ont contribué au dictionnaire monolingue du français : la question des compétences linguistiques et métalinguistiques des contributeurs est loin d'être réglée.

À l'intérieur de l'immense communauté du *Wiktionnaire*, qui contient à ce jour plus de 2.500.000 articles en 3500 langues, certains utilisateurs ont des pouvoirs spéciaux⁷ : les Administrateurs peuvent supprimer des pages, protéger des pages, masquer des modifications, bloquer des utilisateurs ; les Patrouilleurs participent à la lutte antivandalisme, car ils peuvent retrouver facilement les contributions non encore validées par d'autres patrouilleurs, marquées du signe « ! », et annuler ce signe, indiquant aux autres patrouilleurs l'absence de vandalisme sur une contribution ; les Bureaucrates peuvent modifier les droits des utilisateurs ; les Filtreurs

⁵ Données mises à jour le 15 septembre 2013.

⁶ Les entrées venant du *Reverso Team* sont celles des expressions figées, dans lesquelles est inséré le contenu du dictionnaire *Expressio*.

⁷ http://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Importateurs__transwiki#Importateurs

peuvent créer et modifier les filtres antiabus ; les Importateurs peuvent importer des pages venant d'un autre projet Wikimedia ; les Stewards sont les seuls habilités à enlever les droits d'administrateur et de bureaucrate.

3.2 DES APPRENTIS LEXICOGRAPHES

Dans le paragraphe précédent, nous avons cité le dispositif de sélection préalable des contributeurs⁸ mis en place par *Francparler.com*. Il s'agit en réalité d'un cas très rare, car en général les dictionnaires collaboratifs ne peuvent pas sélectionner en amont leurs contributeurs : la simple inscription permet d'accéder au contenu du site et de participer à l'œuvre commune, ce qui rend nécessaire la formation des apprentis lexicographes.

Afin de fournir aux contributeurs potentiels toutes les informations nécessaires pour une collaboration efficace, les dictionnaires collaboratifs doivent expliciter les critères à suivre dans la sélection du matériel à introduire et dans la manière de le disposer dans l'entrée (Marello 2002 : 155). Le protocole d'insertion et de validation des données est normalement présent dans le paratexte de ces ouvrages, sous différentes formes.

Reverso met en place un véritable dispositif d'autoformation des contributeurs du dictionnaire collaboratif. Les utilisateurs du site sont invités à « ajouter leur grain de sel » à travers une vidéo d'initiation⁹ et on leur propose deux textes écrits avec un langage simple, sous forme de listes pointées et de questions-réponses. Les règles élémentaires de la pratique lexicographique traditionnelle y sont exposées :

- Vérifiez l'orthographe (accents, pluriel...)
- Veuillez entrer la bonne catégorie grammaticale
- Vérifiez les langues de traduction
- N'écrivez pas en majuscules
- Pour les verbes anglais, pas besoin d'écrire «to»
- Évitez de faire des entrées avec des formes fléchies [...] (*Aide*)¹⁰

8 « Si vous êtes passionné par l'écriture et la langue française, si vous voulez vous exprimer et être lu par le grand public : rejoignez-nous. [...] Pour faire partie de notre équipe de rédacteurs, c'est très simple : Étape 1 : Rédigez deux expressions de votre choix (Vérifiez qu'elles ne soient pas déjà sur le site). Pour toute expression rédigée, évitez le plagiat et indiquez-nous vos sources. Étape 2 : Adressez-nous vos rédactions (fichier texte, Open office ou Word par exemple) à adherer@francparler.com avec un petit mot nous expliquant qui vous êtes et comment vous contacter (Nom, prénom, téléphone et email). Étape 3 : Notre rédacteur en chef vous contactera dans les plus brefs délais pour finaliser votre intégration à notre équipe ». <http://www.francparler.com/adherer.php>

9 Disponible à la page <http://dictionnaire.reverso.net/demo> et sur le site de *Viméo* : <http://vimeo.com/59649179>

10 <http://dictionnaire.reverso.net/Collabdict.aspx?view=2&srLang=1036&targLang=1040>

Puis-je également ajouter des phrases au Dictionnaire Collaboratif ?
Comment dois-je faire lorsque l'entrée a plusieurs catégories grammaticales ?
Comment dois-je faire lorsque l'entrée a plusieurs sens et plusieurs traductions? (*Instructions*)¹¹

La section *Instructions* explique en outre la structure de l'entrée du dictionnaire collaboratif (champs *source*, *cible*, *commentaires* et champs optionnels) et fournit des exemples de bonnes entrées et d'entrées incorrectes et non pertinentes, sous la forme de captures d'écran simulées, dans lesquelles les points faibles ou forts sont mis en relief et commentés (image 1).

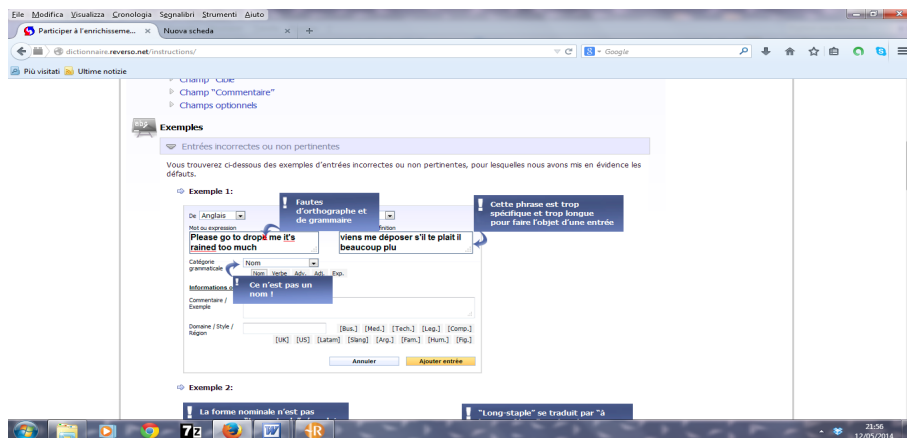


Image 1. Reverso, exemple d'entrée incorrecte¹²

Le *Wiktionnaire*, branche francophone du projet *Wiktionary*, se définit comme un « dictionnaire libre et gratuit que chacun peut améliorer »¹³ : cependant, la création et la modification d'un article nécessitent la maîtrise d'une syntaxe assez complexe et très détaillée¹⁴. C'est pourquoi deux dispositifs ont été créés pour venir en aide aux nouveaux contributeurs : premièrement, le *bac à sable*, une page sur laquelle on peut se familiariser avec la structure du *Wiktionnaire* en faisant autant d'essais qu'on désire et qui constitue un « terrain d'entraînement de tous les contributeurs », enregistrés ou anonymes. Deuxièmement, le *Wiktionnaire* met en place un suivi personnalisé sur demande, grâce à des parrains et marraines bénévoles :

Certains contributeurs ou contributrices expérimenté(e)s du *Wiktionnaire* se proposent de parrainer ou marrainer de nouveaux contributeurs. Si vous êtes un peu

11 <http://dictionnaire.reverso.net/instructions/>

12 *Ibidem*.

13 http://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d%E2%80%99accueil

14 http://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Syntaxe__du__Wiktionnaire

perdu dans les méandres du langage des wikis ou dans les règles propres à ce projet, n'hésitez pas à demander l'aide d'un parrain ou d'une marraine.

3.3 DES LEXICOGRAPHES VISIBLES

Selon Lew (2013), les motivations pour contribuer à une œuvre collaborative sont de trois ordres : psychologique (la satisfaction de faire du bien aux autres, l'altruisme, le besoin de s'exprimer), social (l'appartenance à une communauté virtuelle, l'amour pour la langue et les mots) et économique (les récompenses matérielles sous forme de prix et coupons). D'après cet auteur, le succès et l'approbation des pairs sont des motivations plutôt faibles dans la production d'un UGC (*User Generated Content*) ; en revanche, d'autres études (Malone *et al.* 2010) comptent la gloire (*glory*), c'est-à-dire le prestige au sein de la communauté, parmi les raisons possibles des contributions à un projet collaboratif.

Que la reconnaissance des pairs soit essentielle ou non, les lexicographes 2.0 ont gagné en visibilité par rapport aux lexicographes professionnels : tout comme les utilisateurs des réseaux sociaux, ceux des dictionnaires collaboratifs fournissent au moment de l'inscription au site des informations de base, qui sont réunies dans un profil accessible aux membres de la communauté et au grand public.

Par exemple, la page de profil de *Reverso* contient des *Informations élémentaires* (pseudonyme ou nom réel ; pays ; sexe ; langue maternelle ; autres langues), accompagnées éventuellement d'une photo et d'un court texte intitulé *À propos de* (+ pseudonyme), qui contient des informations sur la profession et les loisirs.

Étant donné l'activité métalinguistique à laquelle les contributeurs sont appelés, les informations concernant les compétences linguistiques sont un indice précieux de fiabilité : dans *Reverso*, la langue maternelle et les autres langues connues font partie des informations optionnelles, mais la plupart des contributeurs choisissent de les insérer. Les connaissances en langues étrangères sont autocertifiées au moyen d'un système à quatre étoiles (débutant / intermédiaire / avancé / expert). *Omega Wiki* utilise en revanche le système *Babel*, basé également sur 5 niveaux (auxquels s'ajoute la langue maternelle) : fragmentaire, élémentaire, moyen, avancé, expert. Ce système est commun à d'autres projets *Wikimedia*, comme le *Wiktionnaire*, et permet aux contributeurs inscrits de « préciser leurs compétences linguistiques, facilitant ainsi la communication entre les personnes de langues différentes capables de s'exprimer dans une autre langue » (image 2)¹⁵.

¹⁵ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Babel>

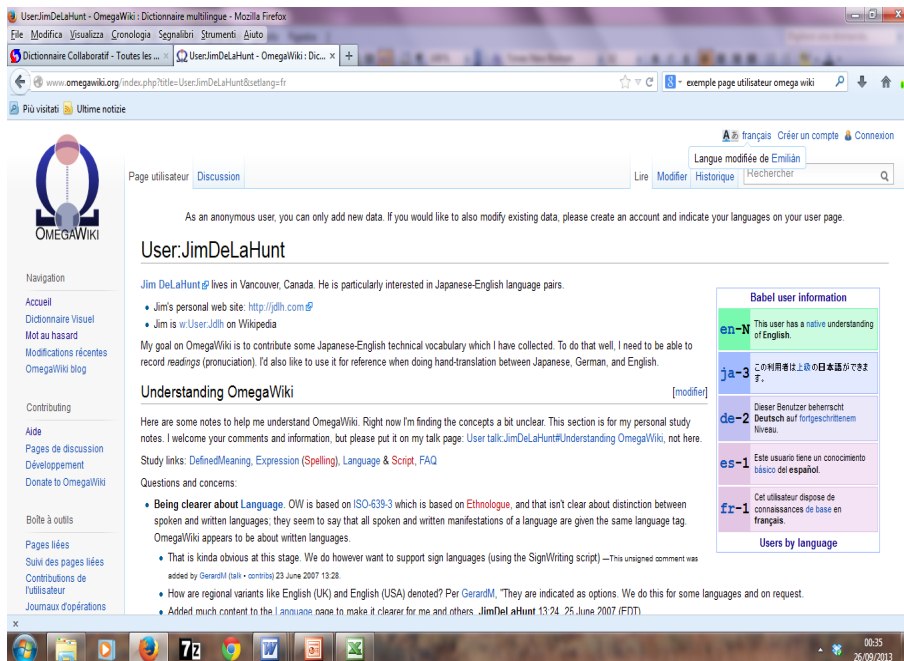


Image 2. Exemple de description des compétences linguistiques d'un contributeur selon le système Babel (*Omega Wiki*)

La visibilité concerne non seulement la personne du contributeur, mais aussi son activité au sein de la communauté : la page du profil dans *Reverso* signale le statut du contributeur et permet non seulement de savoir combien d'entrées et quelles entrées il a proposées, mais aussi de connaître le sort de ces propositions (acceptation/refus/validation en cours). Une mesure ultérieure des performances du contributeur est fournie par les votes positifs et négatifs reçus par les entrées : le score calculé sur la base des votes sert à situer le contributeur dans un classement qui range tous les membres de la communauté.

Enfin, contrairement à ce qui se passe pour la plupart des dictionnaires de langue, dans les dictionnaires collaboratifs les entrées sont « signées » : dans *Reverso* et *francparler.com*, le pseudonyme de l'auteur fait partie des éléments de la microstructure ; dans le *Wiktionnaire* et *Omega Wiki*, la page contenant l'entrée, qui s'affiche en premier au grand public, ne présente pas les noms des auteurs, mais on peut accéder à l'historique des versions de la page, qui garde la trace de toutes les interventions des contributeurs.

3.4 DES LEXICOGRAPHES EN (INTER)ACTION

L'activité lexicographique autour d'un dictionnaire collaboratif, parcellisée dans le temps et dans les contenus, s'articule autour des deux pôles de la contribution

active et du commentaire à l'activité d'autrui. Le type de collaboration autorisé est expliqué dans un paratexte souvent très développé¹⁶.

Abel et Meyer (2013) ont récemment proposé une classification complète des contributions des utilisateurs aux dictionnaires en ligne (*direct user contributions / indirect user contributions / accessory user contributions*), que nous allons adopter.

Les contributions *directes* sont celles qui comportent l'écriture complète ou partielle des articles : « By *direct user contributions* we refer to additions, modifications, and deletions of dictionary articles or parts of them performed by a dictionary user » (Abel, Meyer 2013 : 183)¹⁷.

La sélection du matériel à introduire et la manière de disposer ce matériel dans l'entrée doivent être réglées selon des critères communs (Marello 2002 : 155), qui s'avèrent d'autant plus importants que le nombre des contributeurs est élevé et que la microstructure du dictionnaire est fixe. C'est le cas du *Wiktionnaire*, qui explique dans un protocole d'insertion des données très détaillé comment remplir les nombreux champs de la microstructure : l'entrée (une section pour chaque langue dans laquelle le mot existe) ; la prononciation en API ; l'étymologie ; les différentes acceptions ; les exemples ; les citations ; les antonymes et synonymes ; les dérivés ; les images ; les conjugaisons et déclinaisons ; les traductions vers les autres langues ; les mots appartenant à un domaine commun.

Les contributions *indirectes* comprennent les réactions (feedbacks) aux contenus insérés par d'autres utilisateurs à travers des formulaires prédéfinis ou par mail : il s'agit de suggestions de nouvelles entrées, de compléments d'informations, de corrections d'erreurs¹⁸. En effet, à peine les nouveaux contenus insérés, ils sont affichés et soumis à l'évaluation de l'intelligence collective que représentent tous les co-auteurs engagés dans le projet. Ils reçoivent des votes positifs ou négatifs (*Dico2rue*, *Dico des mots*, *Reverso*) et peuvent être commentés ou enrichis par les autres membres de la communauté.

Les contributions indirectes et la possibilité de proposer une entrée sont généralement accordées à tous les membres de la communauté, alors que certaines actions directes sur les entrées d'autrui sont l'apanage des contributeurs les plus expérimentés¹⁹ : dans *Reverso*, les entrées peuvent être validées uniquement par les Avancés et les Superviseurs, et supprimées uniquement par les Superviseurs.

16 Pour ne citer que la page d'Aide du Wiktionnaire, elle comprend les rubriques *Introduction* (avec les sous-rubriques *À propos du Wiktionnaire*, *Bienvenue*, *Parcourir le Wiktionnaire*), *Règles et conventions*, *Pour contribuer* (avec les sous-rubriques *Début*, *Boîte à outils*, *Modèles utiles*, *Ressources*), *Poser une question*. <http://fr.wiktionary.org/wiki/Aide:Sommaire>

17 Les italiques sont dans le texte.

18 Nous ne ferons que mentionner ici le *feedback indirect* dont parlent ces auteurs : les utilisateurs, à travers leur usage du dictionnaire, fournissent de manière involontaire des informations (par exemple les mots les plus cherchés), qui sont recueillies et analysées par le site à travers des outils spécifiques.

19 Cf. plus haut (3.1) les pouvoirs spéciaux accordés à certains membres du Wiktionnaire.

Les contributions *accessoires* sont les interactions utilisateur-éditeur ou inter-utilisateurs que permettent même les sites des maisons d'édition dans les blogs et les forums (par exemple, le *Forum de la langue française* dans le site *Larousse*²⁰). Abel et Meyer (2013 : 188) soulignent que ces échanges vont au-delà du contenu du dictionnaire : en effet, bien que l'entrée de dictionnaire soit souvent à l'origine d'un fil de discussion ou du post d'un blog, les contenus de ces messages ne se limitent pas à l'ajout ou à la demande d'informations. Par exemple, dans le forum d'*Expressio* l'expression du jour est le prétexte pour entamer un échange de répliques qui paraît mené par le plaisir de jouer avec les (dé)figements de la langue. Au contraire, les *Discussions* qui accompagnent les pages du *Wiktionnaire* portent uniquement sur le travail lexicographique : par exemple, pour le mot *or* l'échange se fait autour d'une question liée à la subdivision des acceptions du mot : « Pourquoi séparer l'élément du métal ? »²¹.

CONCLUSIONS

Au début du 21^e siècle, alors que l'internet de deuxième génération est régi par une logique de partage et de co-construction, on constate l'émergence de la dimension collaborative en lexicographie : les sites qui hébergent les dictionnaires laissent aux usagers la possibilité de donner leur avis sur les contenus proposés et de contribuer directement à la rédaction des articles. Cette nouvelle lexicographie née sur Internet côtoie d'autres formes de communication typiques du web 2.0, comme les blogs et les forums hébergés dans le même site que les dictionnaires et reliés à leur contenu.

Dans cet article, nous avons porté un regard de métalexicographe sur les dictionnaires collaboratifs, en proposant d'utiliser l'expression « lexicographie populaire » pour dénommer ce travail de non-linguistes réunis dans une communauté de pratiques.

Notre attention s'est focalisée sur la figure des nouveaux lexicographes-utilisateurs, qui bouleverse le métier du lexicographe : au cours du 20^e siècle celui-ci a été l'apanage de professionnels du langage, parfois venant d'horizons différents (professeurs de langue, traducteurs, chercheurs) ; de nos jours, après un court entraînement (facultatif) pour apprendre à insérer les entrées, l'activité lexicographique dans les dictionnaires collaboratifs est à la portée de tous.

Les lexicographes 2.0, mus par un sentiment participatif, savent que leur profil sera visité par des milliers de curieux, que toutes leurs activités seront notées ou commentées et que leur œuvre n'est pas définitive, du moment que toute page est modifiable par les autres internautes. C'est un véritable changement de paradigme en lexicographie : alors que les dictionnaires imprimés et les diction-

20 <http://www.larousse.fr/forums/langue-francaise>.

21 <http://fr.wiktionary.org/wiki/Discussion:or>

naires des maisons d'édition accessibles sur l'internet représentent dans l'imaginaire linguistique les dépositaires de la norme, auxquels il faut se référer en cas de doute, cette recherche a confirmé que l'internet dictionnaire est peuplé de milliers de lexicographes potentiels, qui ont la faculté de travailler à une œuvre commune en utilisant leurs compétences « profanes » de locuteurs d'une langue maternelle et de langues étrangères.

- Abel Andrea, Meyer Christian (2013), « The dynamics outside the paper : user contributions to online dictionaries », in Kosem Iztok, Kallas Jelena, Gantar Polona, Krek Simon, Langemets Margit, Tuulik Maria (eds), *Electronic Lexicography in the 21st Century: Thinking Outside the Paper. Proceedings of the eLex 2013 Conference, 17-19 October 2013, Tallinn, Estonia, Ljubljana/Tallinn, Trojina, Institute for Applied Slovene Studies/Eesti Keele Instituut*, pp. 179-194.
- Achard-Bayle Guy, Paveau Marie-Anne (2008), « La linguistique "hors du temple" », *Pratiques*, 139/140, pp. 3-16.
- Bergenholtz Henning, Nielsen Sandro, Tarp Sven (eds) (2009), *Lexicography at a Crossroads. Dictionaries and Encyclopaedias Today, Lexicographical Tools Tomorrow*, Bern, Peter Lang.
- Carr Michael (1997), « Internet dictionaries and lexicography », *International Journal of Lexicography*, 10/3, pp. 209-230.
- Fuertes Olivera Pedro A. (2009), « The Function theory of lexicography and electronic dictionaries: Wiktionary as a Prototype of Collective Multiple-Language Internet Dictionary », in Bergenholtz Henning, Nielsen Sandro, Tarp Sven (eds), *Lexicography at a Crossroads: Dictionaries and Encyclopaedias Today, Lexicographical Tools Tomorrow*, Bern, Peter Lang, pp. 99-134.
- Lew Robert (2013), « User-generated content (UGC) in English online dictionaries », in Abel Andrea, Klosa Annette (eds) *Ihr Beitrag bitte! – Der Nutzerbeitrag im Wörterbuchprozess (OPAL – Online publizierte Arbeiten zur Linguistik)*, Mannheim, Institut für Deutsche Sprache, pp. 9–30.
- Malone Thomas W., Laubacher Robert, Dellarocas Chrysantos (2010), « Harnessing Crowds : Mapping the Genome of Collective Intelligence », *MIT Sloan School Working Paper 4732–09*, <http://ssrn.com/abstract=1381502>.
- Marello Carla (2002), « Dizionari bilingui elettronici: sempre più luoghi di transito », in Ferrario Elena, Pulcini Virginia (a cura di), *La lessicografia bilingue tra presente e avvenire*, Vercelli, Edizioni Mercurio, pp. 149-175.
- Margarito Mariagrazia (2007), « Entre rigueur et agrément : de quelques microstructures de dictionnaires contemporains », in Galazzi Enrica, Molinari Chiara (éds.), *Les français en émergence*, Berne, Peter Lang, pp. 171-182.
- Murano Michela (sous presse), « Norme(s) et usage(s) dans les dictionnaires collaboratifs en ligne », in Minerva Nadia (dir.), *Atti del Convegno internazionale « Norma e uso nella lessicografia bilingue XVI - XXI secolo »*, Ragusa, 18-20 ottobre 2012.
- Paveau Marie-Anne (2006), *Les prédiscours : sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Pruvost Jean (2005), « Quelques concepts lexicographiques opératoires à promouvoir au seuil du XXI^e siècle », *Études de Linguistique Appliquée*, 137, pp. 7-37.
- Weinreich Uriel (1970), « La définition lexicographique dans la sémantique descriptive », *Langages*, 19, pp. 69-86.
- SITOGRAFIE : PAGES INTERNET ET CORPUS DE DICTIONNAIRES
- Dico des Mots, le dictionnaire pas académique*, <http://dico-des-mots.com/>
- Dico2rue*, <http://www.dico2rue.com/>
- Expressio*, <http://www.expressio.fr/>
- Forum de la langue française Larousse*, <http://www.larousse.fr/forums/langue-francaise>

Francparler.com, <http://www.francparler.com/index.php>

Freelang, <http://www.freelang.com/>

La parlure, dictionnaire collaboratif du français parlé, <http://www.laparlure.com/>

LEO, http://dict.leo.org/frde/index_fr.html#/search=&searchLoc=0&resultOrder=basic&multiwordShowSingle=on

Menduni Enrico (2008), « Prosumer », in *Enciclopedia della Scienza e della tecnica Treccani online*, http://www.treccani.it/enciclopedia/prosumer_%28Enciclopedia_della_Scienza_e_della_Tecnica%29/

Mynetworks.com, <http://www.mynetworks.com/>

Omegawiki, http://www.omegawiki.org/Meta:Main_Page?setlang=fr

Reverso, <http://www.reverso.net/>

Wenger-Trayner Étienne, *Communities of practice. A brief introduction*, <http://wenger-trayner.com/wp-content/uploads/2012/01/06-Brief-introduction-to-communities-of-practice.pdf>

Wikipedia, « Babel », <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Babel>

Wiktionnaire, https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d%E2%80%99accueil

La question épineuse de l'évaluation des outils informatiques dans le cadre de travaux terminologiques

ROSA CETRO

Université de Catania (S.D.S. di Ragusa)

INTRODUCTION

Bien que des pratiques terminographiques soient nées déjà à la Renaissance, il a fallu attendre le XX^e siècle pour qu'une théorie de la terminologie soit développée. Les nouvelles réalités créées par la société industrielle et post-industrielle se sont concrétisées dans le besoin de disposer de nouveaux termes pour les nommer et ont ainsi favorisé le développement de travaux en terminologie. En même temps, une autre discipline fondamentale pour les sociétés modernes a vu le jour au XX^e siècle : il s'agit de l'informatique, née pendant la Seconde guerre mondiale. A partir des années 1960, terminologie et informatique ont entrepris une collaboration qui est devenue de plus en plus étroite, au point qu'il n'est presque plus possible de parler de terminologie sans parler d'informatique.

Ainsi, de nos jours, la plupart des travaux en terminologie s'appuient sur des outils informatiques, conçus en vue des applications les plus variées (confection de dictionnaires, réalisation d'ontologies, extraction d'information, etc.). Généralement, les performances de ces outils font l'objet d'une évaluation, souvent en termes de *rappel* et *précision*.

Dans le cadre de notre thèse de doctorat, nous avons testé trois outils, différents entre eux tant pour les méthodes qu'ils exploitent que pour les types de tâches qu'ils accomplissent. Devant évaluer les tests menés avec ces logiciels sur

deux corpus comparables spécialisés, nous avons touché du doigt les difficultés de la tâche d'évaluation, que nous qualifierions d'épineuse, car il est plutôt réducteur de la limiter à une simple valeur numérique.

Après un rapide survol sur l'histoire des rapports entre terminologie et informatique, nous présenterons nos expériences sur ces trois logiciels et nous commenterons quelques aspects – pratiques et théoriques – liés à la question de l'évaluation.

1. DES BANQUES DE TERMINOLOGIE À LA NAISSANCE DE LA TERMINOLOGIE COMPUTATIONNELLE

Suivant une répartition commune à plusieurs chercheurs, parmi lesquels nous citons Drouin (2002), on reconnaît trois grandes étapes de la collaboration entre terminologie et informatique : une première étape qui a vu le développement des banques de terminologie (années 1960-1980), une deuxième étape marquée par l'apparition des outils de terminotique et la naissance des industries de la langue (années 1980) et une troisième étape (des années 1990 à nos jours) caractérisée par la naissance et le développement de la terminologie computationnelle.

Les banques de terminologie sont le fruit de l'avancement des techniques documentaires combiné aux progrès de l'informatique lourde. Les données terminologiques y sont stockées sous formes de fiches. Ce premier système de stockage est mis en place en Europe avec le projet DICAUTOM (1963), un grand dictionnaire sur support électronique créé par la CECA (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier). Au début, ces systèmes sont réalisés surtout dans le cadre de projets gouvernementaux et institutionnels. Mais ils attirent bientôt l'intérêt de la part des entreprises, pour les avantages qu'ils offrent à la gestion de l'information.

Les années 1980 sont cruciales pour l'intensification des rapports entre terminologie et informatique. Deux concepts-clé voient le jour, ceux de *terminotique* et d'*industries de la langue*.

Auger (1989 : 450) parle de la terminotique (ou terminologie automatique) comme d'une « nouvelle composante lourde de la terminographie moderne ». Plus récemment, dans le but d'opérer une comparaison avec la terminologie computationnelle – dont nous parlerons plus loin – L'Homme (2004 : 17) définit la terminotique comme « l'ensemble des activités liées à la description des termes dans lesquelles intervient une application informatique ». Le concept se diffuse dans la deuxième moitié de la décennie 1980 pour indiquer l'intégration des banques de terminologie dans des outils de bureautique, grâce à des supports – cédéroms, disquettes – qui en permettent la consultation depuis des micro-ordinateurs.

Pour ce qui concerne l'expression « industries de la langue », elle apparaît au singulier et entre guillemets dans un article que François Dégremont, rattaché à la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MI-

DIST), publiée dans la revue *Brises* en 1984. L'auteur présente ce domaine comme riche en activités et applications, parmi lesquelles la terminologie revêt une importance capitale. Une définition plus précise des industries de la langue est donnée trois ans plus tard, au Sommet de la Francophonie de Québec (1987), en vue duquel le Comité québécois des industries de la langue (CQIL) affirme que

Les industries de la langue sont celles qui conçoivent, fabriquent et commercialisent des appareils et logiciels qui manipulent, interprètent, génèrent le langage humain, aussi bien sous sa forme écrite que sous sa forme parlée, en se fondant sur les travaux et les recherches des sciences du traitement de l'information et du langage (Rapport CQIL 1987 : 73)¹.

La terminotique revendique sa place dans ce panorama, en tant que champ de recherche de l'informatique linguistique. Les raisons de son développement sont à attribuer à la portabilité de l'informatique (micro-ordinateurs) et aux progrès de l'informatique à orientation textuelle. C'est dans ces années que le « poste du terminologue » voit le jour, ceci grâce aussi aux accords entre certaines entreprises et les universités, comme l'accord stipulé entre IBM et l'Université Laval (Québec) en 1985.

Pour Auger (1989) l'évolution de la terminologie est inévitablement liée à l'informatique, comme pour d'autres disciplines reposant sur le traitement de l'information écrite. Illustrant les différentes phases du travail terminographique, le linguiste-terminologue explique comment l'informatique pourrait en alléger et accélérer certaines tâches. Toutefois, encore à la fin de la décennie 1980, un empêchement majeur à l'automatisation (ou même la semi-automatisation) de la terminographie est constitué par le manque de textes spécialisés sous format électronique. Les terminographes créent des corpus électroniques en les saisissant à la main sur les ordinateurs ou bien en recourant à des systèmes de lecture optique pour la saisie automatique de caractères, qui ne résolvent le problème qu'en partie.

Si encore à la fin des années 1980 on déplore un manque de textes sous format électronique, à peine quelques années plus tard ce problème semble être résolu. Bourigault et Jacquemin (2000) identifient trois facteurs à la base de la prolifération de documents sous format électronique : l'internationalisation des échanges, la diffusion des outils de bureautique et le développement d'Internet. C'est dans les années 1990 que l'on assiste au passage de la terminotique à la terminologie computationnelle

[...] qui croise les apports de la terminologie, de la linguistique, du TAL, et de l'ingénierie des connaissances, c'est-à-dire des instruments, dispositifs et méthodes de recueil et d'utilisation des connaissances. Cette terminologie computationnelle allie plusieurs types de travaux (Habert 2005 : 78).

¹ Tant la citation de Dégremont que celle du CQIL sont tirées respectivement de Corbeil (1990 : 8) et de Corbeil (1990 : 18).

L'augmentation de la documentation au sein des institutions et des entreprises a pour conséquence de nouveaux besoins de gestion de l'information : les ressources terminologiques gagnent en importance et ne sont plus limitées aux dictionnaires spécialisés ou aux banques de termes. De nouveaux produits terminologiques sont créés, pour répondre aux nouvelles applications de la terminologie en entreprise. Dans ce contexte, l'acquisition de terminologie à partir de corpus devient une priorité. Ainsi, les premiers logiciels d'extraction de terminologie font leur apparition, suite aussi au regain d'intérêt pour les travaux en analyse statistique de la langue relevé au début des années 1990 (Bourigault, Jacquemin 2000 : 217).

2. CLASSIFICATION DES OUTILS INFORMATIQUES UTILISÉS EN TERMINOLOGIE

Deux caractéristiques distinguent les premiers travaux liés à la conception d'outils d'acquisition de terminologie : ils sont menés sur la langue française et en contexte industriel. Le premier outil visant exclusivement la construction de bases de données terminologiques est le progiciel *Termino* (réalisé par S. David et P. Plante en 1990), fruit d'une collaboration entre l'Université du Québec à Montréal et l'OQLF (Office Québécois de la Langue Française). Le fait que le français soit la langue sur laquelle se concentrent ces types de recherches s'explique essentiellement par deux raisons, l'une de nature plus proprement linguistique, l'autre de nature pour ainsi dire politique. D'un point de vue linguistique, à la différence de l'anglais, le français pose plus de problèmes dans le repérage automatique des unités terminologiques complexes, en raison de l'usage fréquent de prépositions et déterminants. Sous l'angle des politiques linguistiques, l'implémentation des outils et des ressources terminologiques en langue française se configure comme un moyen efficace pour contraster la concurrence de la langue anglaise.

Les tâches accomplies par les logiciels développés pour l'acquisition de terminologie à partir de corpus sont essentiellement trois : l'extraction terminologique, la structuration de terminologie et l'alignement de termes (dans le cadre de travaux bi- ou plurilingues). Sur le plan chronologique, les extracteurs de terminologie ont précédé les autres types d'outils. Il existe des outils qui accomplissent plusieurs tâches à la fois. L'analyse menée par ces outils peut se fonder sur des méthodes statistiques, des méthodes linguistiques (dites aussi symboliques) ou sur des méthodes hybrides, combinant les deux.

Les outils basés sur des méthodes statistiques trouvent leur origine dans les modèles mécaniques, utilisés en documentation à la fin des années 1980. Etant fondés sur des algorithmes, les outils statistiques n'exploitent pas de ressources lexicales, telles des grammaires ou des dictionnaires, parce qu'ils reconnaissent des chaînes de caractères et non pas des mots. Le critère principal sur lequel ils s'appuient est la fréquence : si une chaîne de caractères, c'est-à-dire un mot, apparaît souvent dans un corpus, il y a de fortes probabilités pour que celle-ci soit

identifiée comme candidat terme par le logiciel et donc extrait. Normalement, un seuil minimal de fréquence est établi par l'utilisateur du logiciel pour l'extraction des candidats termes. Par exemple, si on programme un seuil minimal de 3, le logiciel procèdera à l'extraction de candidats termes apparaissant au moins 3 fois dans le corpus. L'avantage principal des méthodes statistiques est leur bas coût. Ces méthodes sont particulièrement performantes sur les gros corpus.

En opposition aux approches statistiques, les approches linguistiques (ou symboliques) s'appuient sur des ressources exploitant des informations syntaxiques, lexicales ou morphologiques pour mener leurs analyses. Ces ressources peuvent être des dictionnaires électroniques ou des grammaires locales. Un des points forts des approches linguistiques concerne la qualité des descriptions fournies, qui sont généralement plus fines que celles des approches statistiques. Cet avantage est dû aussi à la variété des ressources lexicales exploitées dans l'analyse. En outre, les approches linguistiques permettent de traiter des corpus de petite taille.

De plus en plus d'outils font recours à des méthodes hybrides, combinant un filtrage statistique à une analyse de type linguistique. En général, les techniques linguistiques utilisées dans les approches hybrides ont recours à l'analyse syntaxique. L'ordre d'application des différents types de techniques varie selon les outils.

Nous renvoyons à Cetro (2011 : 51-53) pour une description plus détaillée des différents types de méthodes et pour la présentation de quelques outils.

3. L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES DES OUTILS INFORMATIQUES

Les outils informatiques conçus pour des applications linguistiques font l'objet d'une évaluation de la part de la communauté des utilisateurs. Les mesures d'efficacité utilisées pour évaluer les performances de ces outils s'appellent *rappel* et *précision*. Le rappel représente le pourcentage de termes pertinents extraits par le logiciel en comparaison avec les termes pertinents du corpus, tandis que la précision équivaut au pourcentage des termes pertinents parmi la totalité des termes extraits. Ces deux mesures sont généralement inversement proportionnelles : à un taux élevé du rappel correspond normalement un taux bas de la précision. Il est donc plutôt rare d'atteindre des taux élevés de rappel et précision en même temps.

Complémentairement aux notions de rappel et précision, les notions de *silence* et de *bruit* indiquent respectivement le pourcentage de termes pertinents non repérés et le pourcentage des termes non pertinents à l'égard du corpus qui en revanche ont été extraits.

Pendant notre travail de thèse, nous avons eu l'occasion de tester quelques outils informatiques sur deux corpus comparables, en français et en italien, ayant trait à la médecine thermique. Ces deux corpus, qui ont été constitués à par-

tir de revues scientifiques et de dossiers de presse des stations thermales, sont de taille modérée – environ 178 000² mots pour le corpus français, environ 130 000 mots pour le corpus italien³ –, surtout si on les compare aux corpus utilisés de nos jours, qui peuvent atteindre plusieurs millions de mots. Ces tests des outils ont été suivis d’une évaluation des résultats fournis par les différents logiciels. Comme l’indique le titre de la présente contribution, nous avons qualifié d’épineuse cette étape d’évaluation, pour plusieurs raisons, différentes selon les outils testés.

Avant d’analyser ces expériences de logiciels, nous allons présenter les outils utilisés.

4. LES OUTILS TESTÉS : ANA, TERMOSTAT ET UNITEX

Les outils testés appartiennent aux trois catégories de logiciels citées plus haut : ANA (Enguehard 1993) est un outil statistique, TermoStat (Drouin 2002) s’appuie sur des méthodes hybrides, Unitex (Paumier 2002) est un logiciel basé sur des méthodes linguistiques. Ils se différencient également par le type de tâches accomplies : le premier est un extracteur de terminologie, le deuxième un dépouilleur de terminologie en ligne, le troisième est un logiciel d’analyse de textes, qui n’a pas été conçu expressément pour la terminologie.

4.1 TEST DU LOGICIEL ANA

ANA (Apprentissage Naturel Automatique), qui n’a jamais été distribué⁴, est un outil multilingue (limité aux langues non agglutinantes), basé sur deux méthodes algorithmiques. Le logiciel accepte en entrée des données brutes, qui n’ont pas été étiquetées préalablement. Le traitement des corpus dans ce logiciel se fait en deux modules, baptisés *familiarisation* et *découverte*. Suite au module de familiarisation, le corpus est nettoyé des signes de ponctuation et des signes diacritiques et les connaissances du corpus sont extraites et regroupées dans quatre listes. Cette étape sert à séparer les mots grammaticaux des candidats

2 Lorsque nous avons testé le logiciel ANA, en septembre 2010, nous avons fourni un corpus provisoire de textes français de taille légèrement inférieure au corpus français définitif utilisé dans notre thèse (il existe un écart d’environ 15 000 mots entre les deux corpus). Nous avons aussi demandé de traiter un texte court (1 500 mots environ), qui n’a pas pu être analysé en raison de sa petite taille.

3 Les deux corpus comparables contiennent aussi des articles qui nous ont été fournis par des médecins thermalistes français et italiens.

4 Malgré son indisponibilité sur le marché, il est toutefois possible de tester ANA en contactant par mail l’équipe de Chantal Enguehard, qui continue à travailler sur cet outil.

termes, qui font l'objet de la quatrième liste, appelée *bootstrap*⁵. Cette dernière est enrichie par induction dans le module de découverte : pendant cette deuxième phase, le logiciel recherche les cooccurrences d'évènements⁶ les plus récurrentes dans le corpus contenant au moins un des candidats termes contenus dans la liste *bootstrap*, qui est ainsi enrichie jusqu'au moment où le logiciel n'extrait plus de nouvelles cooccurrences.

Les résultats de l'extraction des termes faite par ANA sur le corpus français provisoire nous ont été fournis par courriel sous forme d'un tableau de texte. Ces résultats sont organisés par ordre alphabétique dans trois colonnes : dans une première, les candidats termes extraits ; dans une deuxième, le nombre d'occurrences ; dans la troisième, les segments de texte d'où le candidat terme a été extrait avec le nombre d'occurrences pour chaque segment :

Cure de boisson	31	(cure de boisson, 30) (cures de boisson, 1)
-----------------	----	--

Tableau 1 : exemple du tableau des résultats de l'extraction par ANA.

Les candidats termes extraits par ANA sont au nombre de 2085. Aucune différence n'est faite entre termes simples et complexes, tous les candidats termes sont rangés dans le même fichier. L'auteure nous a informée que le seuil minimal de fréquence établi pour l'extraction a été de 3 occurrences et que le nombre de termes présents dans le *bootstrap* était de 7, mais nous ne savons pas quels étaient ces termes. Pour le calcul du rappel, dans le fichier de départ les termes ont été isolés manuellement à l'aide de balises, comme dans l'exemple suivant :

<terme>phénomène de Raynaud</terme>.

Comme on peut l'imaginer, l'annotation manuelle de tous les termes du corpus soumis à l'analyse aurait requis beaucoup de temps. Nous avons donc mené le calcul du rappel sur une portion du corpus, réunissant des textes variés et dont la taille atteint environ 26 000 mots (16% du corpus). Il s'ensuit que le taux de rappel que nous reportons est un taux approximatif.

Les outils linguistiques de support à cette phase d'identification des termes présents dans la portion de corpus retenue pour le rappel ont été le *GDT (Grand Dictionnaire Terminologique)* et le *TLFi (Trésor de la Langue Française informatisé)*. Nous avons décidé de nous appuyer non seulement sur un dictionnaire terminologique tel le *GDT* mais de consulter aussi un ouvrage lexicographique général tel que le *TLFi* car de nombreux termes de domaines variés y sont répertoriés, sou-

5 Le terme *bootstrap* est souvent traduit en français par le terme *amorçage*. Toutefois, comme Enguehard emploie *bootstrap*, nous avons préféré garder ce terme.

6 Ces cooccurrences d'évènements dans ANA sont de trois types : 1) *expression* : il s'agit de la cooccurrence de deux termes, comme *cœur du réacteur* ; 2) *candidat* : c'est la cooccurrence d'un terme et d'un mot séparés par un mot de schéma, comme *cuve du barillet* ; 3) *expansion* : il s'agit dans ce dernier cas de la cooccurrence d'un terme et d'un mot, comme *structures internes*.

vent accompagnés d'une marque spécialisée. Ces mêmes outils nous ont servi lors du calcul de la précision.

1 504 termes ont été identifiés dans la portion de corpus choisie pour l'évaluation du rappel. Sur ces 1 504 termes, 527 figurent dans la liste des candidats termes fournie par ANA. Le taux de rappel approximatif est donc de 35%. En ce qui concerne la précision, sur les 2 085 candidats termes sortis par ANA nous en avons retenu 961, ce qui équivaut à un taux de précision de 46,09%.

Afin de procéder à la validation des candidats termes, nous avons dû établir des critères pour distinguer les résultats pertinents. Outre la pertinence sémantique, nous avons pris en considération la pertinence syntaxique, c'est-à-dire les limites du découpage en ce qui concerne les termes complexes. Pour le critère de pertinence sémantique, nous avons retenu toutes les séquences ayant un statut terminologique⁷ dans le corpus, c'est-à-dire que le choix n'a pas été limité aux techniques et aux moyens thermaux, mais a été élargi également à des termes de la médecine et d'autres domaines connexes au domaine thermal (chimie, pharmacologie).

Parmi les résultats de l'extraction terminologique opérée par ANA il y avait aussi bon nombre de candidats termes qui n'étaient pas du tout pertinents : par exemple, le logiciel a extrait des séries de chiffres (années, codes, etc.) ou des noms propres de stations thermales, uniquement en raison de leur fréquence dans le corpus.

L'évaluation des résultats fournis par ANA a été quelque peu complexe, en raison du fait que ce logiciel, étant dépourvu de concordancier⁸, ne fournit pas le contexte dans lequel un candidat terme apparaît. Surtout, elle a mis en lumière une conception théorique du terme qui ne nous trouve pas d'accord : le terme est ici considéré comme une unité dotée d'une valeur spécialisée définie a priori, alors que nous rejoignons la position de ces auteurs qui affirment que le terme acquiert cette valeur spécialisée lorsqu'il est employé dans un discours. Nous aurons toutefois l'occasion de discuter cet aspect plus loin.

4.2 TEST DU LOGICIEL TERMOSTAT

Contrairement à ANA, bien que développé initialement pour un projet d'entreprise, TermoStat est disponible en ligne et il est possible de le tester en créant son

⁷ Par *statut terminologique* on entend en terminologie le fait qu'une unité lexicale puisse être qualifiée de terme.

⁸ Les concordanciers sont des outils informatiques non spécifiques aux pratiques terminographiques mais qui offrent un large éventail de champ d'application, et dont le développement est allé de pair avec le regain d'intérêt pour les corpus en linguistique (dernier quart du XX^e siècle). Le résultat de l'application d'un concordancier à un texte produit une concordance, c'est-à-dire une liste des occurrences répondant à une recherche ciblée de la part de l'utilisateur.

propre espace personnel sur le site de référence⁹. Les langues prises en charge par le logiciel sont l'anglais, le français, l'espagnol, l'italien et le portugais. La détection des termes passe par des tests statistiques, menés à partir de la comparaison entre un corpus d'analyse (spécialisé) et un corpus de référence non technique (journalistique). Le logiciel liste les fréquences des unités lexicales des deux corpus : les unités dont la fréquence dans le corpus d'analyse est nettement supérieure que dans le corpus de référence seront identifiées comme pivots lexicaux spécialisés (PLS) et constituent le point de départ du processus d'acquisition terminologique (Drouin 2002 : 5).

Le processus d'acquisition des termes dans l'outil se déroule en trois étapes :

1) le prétraitement des données : le texte est segmenté en unités lexicales par un procédé mécanique ;

2) l'acquisition des pivots lexicaux spécialisés : pendant cette phase, le logiciel reconnaît dans le corpus les *spécificités positives*, les *spécificités négatives* et les *formes banales*¹⁰ ;

3) l'acquisition des termes : cette phase prévoit deux étapes, une première de recensement des candidats termes et une deuxième de filtrage de ces derniers sur la base de leur structure syntagmatique.

Pour le prétraitement du texte, TermoStat recourt à l'étiqueteur morphosyntaxique TreeTagger, qui procède à la désambiguïsation des mots susceptibles d'appartenir à plusieurs catégories grammaticales. Suite à la phase de prétraitement, chaque unité du texte se voit assigner une seule étiquette syntaxique. L'étiquetage morphosyntaxique permet à l'utilisateur de mener des recherches plus ciblées. En fait, depuis l'interface de TermoStat on peut choisir la catégorie grammaticale des termes à extraire (nom, verbe, adjectif ou adverbe), outre le type des unités terminologiques (simples, complexes ou les deux). Nous avons limité la recherche aux unités terminologiques nominales, tant simples que complexes. L'extraction a donné une liste de 3 522 candidats termes. Les critères appliqués pour la validation sont les mêmes que ceux utilisés dans l'expérience avec ANA. 1 769 candidats termes (désormais CT) ont été validés sur les 3 522 extraits, pour un taux de précision égal à 50,22%¹¹.

L'interface des résultats dans TermoStat permet d'accéder à cinq fenêtres différentes : Liste des termes, Nuage, Statistiques, Structuration et Bigrammes. Dans la première, les données sur chaque candidat terme sont organisées en cinq colonnes. Dans la première colonne (candidat de regroupement) sont listés les

9 http://olst.ling.umontreal.ca/~drouinp/termostat__web/index.php. Le logiciel peut uniquement être utilisé en ligne, il ne peut pas être téléchargé.

10 Les spécificités positives sont des formes nominales ou adjectivales qui sont très probablement des mots techniques, les spécificités négatives sont des formes qui présentent dans le corpus d'analyse une fréquence moindre par rapport au corpus de référence, alors que par formes banales on entend ces spécificités qui n'ont ni une valeur positive ni une valeur négative dans le corpus d'analyse.

11 Pour l'évaluation de TermoStat, nous nous sommes limitée au calcul de la précision.

candidats termes, suivis de leur nombre d'occurrences dans le texte (fréquence) et de leur score de spécificité (colonne score, spécificité). La quatrième colonne (variantes orthographiques) liste les variantes que le logiciel a repérées pour chaque candidat, alors que la dernière colonne (matrice) en décrit la structure syntaxique. La fenêtre Nuage affiche la liste des 100 termes dont le score de spécificité est le plus élevé dans le corpus sous forme de nuage. En ce qui concerne la fenêtre Statistiques, elle affiche des données numériques sur le texte analysé, notamment le nombre de candidats termes extraits et la répartition de ces candidats termes suivant les structures syntaxiques (dénommées *matrices* dans le programme), avec nombre exact et pourcentage dans le corpus traité. Passons maintenant à l'analyse de la fenêtre Structuration, qui comporte 3 colonnes. Les deux premières, Candidat de regroupement et Fréquence, sont les mêmes que pour la fenêtre Liste des termes, alors que la troisième, Terme inclus, liste les unités terminologiques complexes que le logiciel a extraites pour chaque candidat de regroupement¹². Pour ce module, les performances du logiciel sont directement proportionnelles à la taille du texte soumis à l'analyse, comme nous avons pu le constater en soumettant au logiciel un texte court (environ 1 500 mots). Le module Structuration a attiré notre attention, pour l'intérêt qu'il peut représenter en terminologie. Toutefois, ce qui nous frappe est la quantité réduite de termes complexes fournie pour deux termes simples très fréquents dans notre corpus, tels que *bain* et *douche*. Il suffit de penser que l'analyse des concordances dans le corpus a abouti à 67 termes complexes pour *bain* et 53 pour *douche*, alors que TermoStat a extrait 15 termes complexes pour *bain* et 9 pour *douche*. Si le but de la terminologie est l'élaboration d'un glossaire des soins thermaux qui soit le plus exhaustif possible, cet objectif ne peut pas être poursuivi en se basant uniquement sur les résultats fournis par l'extracteur.

On peut bien imaginer que, s'il est relativement aisé de s'apercevoir des termes passés sous silence dans des corpus de taille modérée, il n'en est pas ainsi pour des corpus de taille imposante. Certes, tout dépend de l'application visée, mais on ne saurait nier que, si l'extraction terminologique permet de gagner du temps, en même temps elle réduit la marge de liberté de l'utilisateur, qui doit se limiter à la liste de candidats termes fournie par le logiciel, à moins qu'il ne décide de revenir sur le corpus et procéder à une extraction terminologique manuelle.

4.3 EXPÉRIENCES SUR LE CORPUS AVEC LE LOGICIEL UNITEX

Développé par Sébastien Paumier (2002), Unisex est un logiciel qui réunit différents programmes pour le traitement de textes en langues naturelles sur la base de ressources lexicales. Plus précisément, il s'agit de ressources issues des travaux du lexique-grammaire sur la langue française – des dictionnaires

¹² Le candidat de regroupement peut être tant un CT simple qu'un CT complexe.

électroniques, des tables et des grammaires locales – qui, grâce au réseau RELEX, ont été étendus à d'autres langues. Le logiciel est téléchargeable sous une licence LGPL¹³ depuis le site du LIGM¹⁴. De nombreuses langues sont disponibles dans Unitex, parmi celles-ci il y a aussi des langues agglutinantes comme l'arabe ou isolantes comme le thaï.

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, Unitex n'est pas un logiciel développé en vue d'applications terminologiques. Néanmoins, il présente un potentiel intéressant en terminologie de par ses fonctionnalités de recherche de contextes.

Lorsqu'on soumet un texte au logiciel, trois opérations sont exécutées pendant la phase de prétraitement : le comptage des formes du texte, l'étiquetage de ces formes, la segmentation du texte en phrases. Les résultats de ces opérations sont affichés dans trois fenêtres différentes. Ainsi, dans la première fenêtre (Token List) sont listées toutes les formes¹⁵ présentes dans le texte (signes diacritiques inclus) avec le nombre d'occurrences. Il est possible d'afficher la liste par fréquence (ordre décroissant) ou par ordre alphabétique. La deuxième fenêtre, Word Lists, est divisée en trois sous-fenêtres : une contenant les mots simples, une autre listant les formes composées (dans ces deux premiers cas, il s'agit de formes reconnues par les dictionnaires appliqués) et une dernière dans laquelle sont listées toutes les formes non reconnues par les dictionnaires. Les formes étiquetées se différencient des formes inconnues tout d'abord par l'utilisation de couleurs : bleu, rouge, vert et jaune. Elles sont suivies d'une série de codes morphosyntaxiques. En revanche, les formes inconnues des dictionnaires sont listées en noir et ne sont pas étiquetées. Nous avons remarqué que, dans le cas de textes spécialisés, l'observation des unités listées dans cette fenêtre était une première étape pour le repérage de termes.

Unitex n'accomplit ni d'extraction terminologique, ni de structuration de terminologie, mais il est équipé d'un concordancier de bonne qualité, qui permet de mener des recherches ciblées. On applique ce concordancier par le biais du menu Locate Pattern. La recherche peut être menée de façons différentes. On peut rechercher, par exemple :

- une unité lexicale donnée,
- toutes les occurrences d'une catégorie grammaticale.

Il est aussi possible de mener d'autres types de recherche, comme la recherche par filtre morphologique, qui peut se révéler intéressante pour la détection des composés savants (à titre d'exemple : on veut chercher dans le corpus toutes les unités lexicales commençant par le radical *hémo-* ou les mots contenant le suffixe *-icide*).

13 Lesser General Public License for Linguistic Resources.

14 <http://infolingu.univ-mlv.fr/>

15 *Token* ne correspond pas à *mot* : il s'agit de n'importe quel caractère du texte, même un espace est un *token*.

A partir du menu *Locate Pattern* on peut aussi mener une recherche par l'application de grammaires locales, qui sont des transducteurs représentables sous forme de graphes d'automates finis. Concrètement, les grammaires locales sont des motifs lexicaux ou syntaxiques que l'utilisateur veut rechercher dans un corpus textuel sous forme de boîtes reliées entre elles. Par exemple, on veut rechercher toutes les occurrences des mots *bain*, *douche*, *étuve* et *massage* suivis d'un adjectif, ou bien on veut rechercher toutes les séquences Nom de Nom présentes dans le corpus. Nous nous sommes servis des grammaires locales surtout pour le repérage des termes composés de nos deux corpus. Dans ce cas, comment procéder à l'évaluation des performances d'Unitex ? Peut-on appliquer les mêmes critères et les mêmes mesures d'efficacité utilisés pour l'évaluation des deux autres logiciels ? Il nous semble plutôt difficile, car une évaluation sur la couverture des grammaires locales serait plus une évaluation sur l'utilisateur qui les a réalisées que sur les performances du logiciel. De nouveau, la question de l'évaluation ne semble pas facile à aborder.

5. DES EXPÉRIENCES INFORMATIQUES À UNE RÉFLEXION THÉORIQUE SUR LE TERME

A la fin du paragraphe 4.1., nous avons affirmé que l'expérience avec le logiciel ANA a mis en lumière une conception théorique du terme que nous ne partageons pas. Il nous semble, en effet, qu'une telle présentation de l'extraction terminologique – une liste de mots donnés sans les contextes linguistiques dans lesquels ils apparaissent – reflète assez fidèlement la vision wüsterienne du terme, telle qu'elle est présentée dans la Théorie Générale de la Terminologie (TGT). D'après Wüster, les concepts, et non pas les termes, sont l'objet principal d'étude de la terminologie. Chaque concept se voit assigner un terme qui le désigne. La relation qui lie un terme à un concept est une relation de parfaite biunivocité. Dans ce modèle théorique, les termes se voient réduits à de simples étiquettes : ils n'ont pas le statut de signes linguistiques à part entière, leur fonction communicative et leur dimension syntaxique n'étant pas prises en considération.

Lors de l'évaluation des résultats du logiciel ANA, nous nous sommes souvent heurtée à la difficulté d'attribuer un statut terminologique à un candidat extrait. Si cette opération peut être aisée dans le cas de certains secteurs de la connaissance – par exemple, dans le cas des sciences exactes comme les mathématiques ou la chimie –, il n'en est pas de même dans de nombreux autres cas, en raison de la libre circulation des connaissances – et des termes qui les désignent – dans différents champs du savoir.

Il est intéressant de remarquer que, parallèlement au développement de la terminologie computationnelle, on a assisté à un véritable renouvellement théorique en terminologie. La TGT, demeurée pendant longtemps le modèle théorique de référence pour quiconque travaillait en terminologie, a fait l'objet d'une forte remise en discussion de la part des linguistes à partir du début des années

1990. Plusieurs modèles théoriques alternatifs ont été proposés : pour le monde francophone, nous citons la Socioterminologie de l'École de Rouen (représentée par Yves Gambier et François Gaudin) et la terminologie textuelle de Slodzian et Bourigault. Ce dernier modèle théorique est né dans le cadre de l'intelligence artificielle et a été présenté au Troisième Congrès du groupe TIA (Terminologie et Intelligence Artificielle), en 1999. En réalité, déjà en 1995, dans une communication au premier congrès en Terminologie et Intelligence Artificielle, Monique Slodzian (1995 : 11) illustre la nécessité de revisiter la doctrine terminologique sur la base des résultats de la lexicographie spécialisée, qu'elle juge « à maints égards insatisfaisants ». D'après l'auteure (*ibidem*), les insuffisances de ces produits découlent en large partie de l'approche théorique qui sous-tend leur réalisation :

Les difficultés tiennent en partie au fait que les milieux professionnels et institutionnels, auxquels sont principalement destinés les travaux de lexicographie spécialisée, ont une vision mécanique du couplage concept/mot et ne prennent pas en compte la complexité des phénomènes langagiers.

L'approche wüstérienne se présente comme une représentation taxinomique des connaissances qui, d'après Slodzian, est décidément dépassée par les recherches des sciences cognitives. Le « tout-paradigmatique » prôné par la théorie traditionnelle doit céder la place à un nouveau modèle théorique, hybride, intégrant le plan syntagmatique, donc l'étude du fonctionnement des termes dans les textes (Slodzian 1995 : 17). Les pistes ouvertes par la linguistique de corpus en terminologie sont incompatibles avec un modèle théorique, tel le modèle de la TGT, qui ignore la syntaxe du lexique.

Slodzian rebondit sur cette exigence d'un renouvellement théorique en terminologie dans l'intervention au Congrès de 1999 en collaboration avec D. Bourigault. Tout d'abord, les auteurs font un état des lieux des applications de la terminologie, dont le champ d'activité s'est décidément élargi suite à la diffusion des outils de bureautique et au développement d'Internet, entraînant la prolifération de documents sous format électronique. L'extension des applications de la terminologie, qui ne sont plus limitées aux glossaires spécialisés ou aux banques de données et qui jouent sur de plus grosses quantités d'informations, fait ressortir des problématiques méconnues des pratiques traditionnelles. La grande variabilité des applications de la terminologie va de pair avec le constat que les terminologies aussi sont variables. Ce qui revient à dire qu'il n'est plus possible de supposer l'existence d'une seule terminologie relative à un domaine d'activité, mais que le choix des unités à décrire dans une terminologie dépend de l'application visée. Le constat de la variabilité des terminologies remet en cause quelques piliers de la théorie wüstérienne : l'universalité des terminologies, le principe de biunivocité entre un concept et un domaine, le rôle de l'expert.

L'ensemble de ces constats empiriques entraîne des changements en profondeur de la pratique terminologique : l'activité de construction d'une terminologie est essen-

tiellement une tâche d'analyse de corpus textuels. Ils appellent du même coup à un renouvellement théorique de la terminologie : c'est dans le cadre d'une linguistique textuelle que doivent être posées les bases théoriques de la terminologie.

L'expérience montre que l'hypothèse selon laquelle l'expert d'un domaine serait le dépositaire d'un système conceptuel qu'il suffirait de mettre au jour est non productive. La tâche d'analyse terminologique vise alors avant tout la construction d'une description des structures lexicales à l'œuvre dans un corpus textuel à partir d'une analyse réglée de ce corpus (Bourigault, Slodzian 1999 : 30)

Comme on peut le constater par la citation ci-dessus, l'informatique a mis en évidence certaines limites de la théorie conceptuelle, en particulier la difficulté de traiter les termes sans tenir compte de leur dimension textuelle.

CONCLUSION

Dans cet article, nous avons présenté la problématique de l'évaluation de trois outils informatiques pour des applications terminologiques. D'une façon générale, nous avons constaté qu'il est plutôt réducteur de limiter les performances d'un logiciel à une valeur numérique. Suivant le logiciel, de plus, nous avons défini cette tâche d'épineuse pour différents aspects.

Dans le cas du premier logiciel, ANA, nous nous sommes confrontée à la difficulté d'établir le statut terminologique d'une unité lexicale extraite sans pouvoir disposer du contexte linguistique dans lequel elle s'insère. Cela reflète une conception du terme proche de celle adoptée dans l'optique conceptuelle, modèle théorique classique en terminologie, qui ne prend pas en considération la dimension linguistique des unités terminologiques.

L'évaluation du deuxième logiciel, TermoStat, a mis en lumière d'autres limites, comme par exemple la difficulté à cerner le taux de silence et aussi la pertinence partielle de certains candidats termes extraits (incomplets ou extraits uniquement sous leur variante la plus fréquente).

Pour ce qui concerne le dernier logiciel, Unitex, nous avons constaté qu'il était plutôt difficile d'adopter les mêmes paramètres employés dans l'évaluation des deux autres logiciels, pour plusieurs raisons : 1) le logiciel n'a pas été conçu expressément pour la terminologie, donc 2) il n'accomplit pas la tâche d'extraction terminologique, 3) l'évaluation des performances de l'application de grammaires locales serait plus une évaluation sur l'utilisateur qu'une évaluation sur le logiciel.

Si l'évaluation des logiciels est une tâche courante pour les informaticiens, elle peut s'avérer épineuse pour les linguistes, d'autant plus que, souvent, il est nécessaire d'utiliser plusieurs logiciels pour obtenir des résultats satisfaisants. Ces expériences sur les logiciels ont mis en évidence, par ailleurs, que, malgré cela, certaines tâches ne sont pas automatisables et que donc – heureusement ! – le dernier mot est toujours l'affaire du linguiste-terminologue ou de l'expert.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Auger Pierre (1989), « La terminotique et les industries de la langue », *Meta*, 34/3, pp. 450-456.
- Bourigault Didier, Jacquemin Christian (2000), « Construction de ressources terminologiques », in Pierrel Jean-Marie (dir.), *Ingénierie des langues*, Paris, Hermès, pp. 215-233.
- Bourigault Didier, Slodzian Monique (1999), « Pour une terminologie textuelle », *Terminologies nouvelles*, 21, pp. 10-14.
- Cetro Rosa (2011), « Outils de traitement des langues et corpus spécialisés : l'exemple d'Unitex », in Dufiet Jean-Paul, Modena Silvia, Attruia Francesco, Cetro Rosa (éds.), *Cahiers de recherche de l'École Doctorale en Linguistique Française*, Milano, Lampi di Stampa, pp. 49-63.
- Corbeil Jean-Claude (1990), *Les industries de la langue : un domaine à la recherche de lui-même*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Drouin Patrick (2002), *Acquisition automatique des termes : l'utilisation des pivots lexicaux spécialisés*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Enguehard Chantal (1993), « Acquisition de terminologie à partir de gros corpus », *Informatique et Langue Naturelle*, ILN'93, Nantes, pp. 373-384.
- Habert Benoît (2005), *Instruments et ressources électroniques pour le français*, Paris, Ophrys.
- L'Homme Marie-Claude (2004), *La terminologie : principes et pratiques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Paumier Sébastien, (2011), *Unitex 3.0. User manual*, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, <http://infolingu.univ-mlv.fr/>.
- Slodzian Monique (1995), « Comment revisiter la doctrine terminologique aujourd'hui? », *La Banque des mots : Terminologie et Intelligence Artificielle*, numéro spécial 7, pp. 11-18.

Un lexique satellite : les *diagnostics infirmiers*

SARA VECCHIATO
Université d'Udine

INTRODUCTION

Traditionnellement conçu comme figure « auxiliaire » du médecin, l'infirmier a connu une redéfinition de son rôle en France et en Italie à partir des années 1970, à la suite du travail de groupes actifs qui ont demandé un véritable statut pour cette profession¹. Depuis 1978, la législation a attribué une plus grande autonomie à l'infirmier, qui devient responsable de ses actes et prend en charge une activité clinique (Sliwka, Dechamps 2009 ; Proia 2011). À partir des années 1990, le standard minimum de formation a été élevé au diplôme universitaire, pour passer dans les années 2000 à un parcours inséré dans le système LMD (Degoit-Cloiseau 2012 ; Bugnoli 2010).

La spécificité d'une catégorie de soins, détachée de la prescription médicale, est mise au jour. La reconnaissance de ce domaine d'action est représentée, entre

¹ En France la loi 615 du 31 mai 1978 modifie les dispositions de 1946 (Degoit-Cloiseau 2012 : 71). En Italie, la loi 833 du 23 décembre 1978 modifie le décret royal 1265 de 1934, qui classait l'infirmier parmi les professions sanitaires « auxiliaires », à côté des professions « principales » médecin, pharmacien, vétérinaire (Calamandrei 1993). L'institution récente d'une unité d'hospitalisation à gestion infirmière dans la polyclinique « Umberto I » de Rome et d'autres établissements de santé de la région Latium met évidence cette évolution (Regione Lazio 2014). D'autres expériences de ce type se trouvent en Europe depuis les années 2000 (Com-Ruelle *et al.* 2000).

autres, par l'introduction du *dossier infirmier* ou *dossier de soins infirmiers* (en italien *cartella infermieristica*) à côté du *dossier médical* (Dupuy 2004). Plus en général, cette évolution est visible au niveau linguistique par la création et l'installation de l'adjectif « infirmier » en français : les termes *soins aux malades* et *soins généraux* sont remplacés par *soins infirmiers* ; on parle également de *recherche infirmière*, de *dossier infirmier* et de *diagnostics infirmiers* (Gardin, Grosjean 2006). La même tendance s'observe avec l'adjectif *infermieristico* en italien : on parle de *assistenza infermieristica* (« soin infirmier »), *cartella infermieristica* (« dossier infirmier »), *diagnosi infermieristica* (« diagnostic infirmier »), *scienze infermieristiche* (« sciences infirmières »), *trattamento infermieristico* (« traitement infirmier »)².

Un effort dans l'élaboration d'une terminologie commune pour la formalisation du savoir infirmier s'est imposé, de même que la construction de données standardisées pour l'activité scientifique et clinique (Van Gele 1996 ; Celis-Geradin et al. 2012). L'élaboration de nomenclatures partagées permet de nommer, de manière consensuelle, les problèmes de santé, les interventions infirmières et les éléments de mesure de l'efficacité des soins. Les problèmes de santé sont traités par les *diagnostics infirmiers* (Charrier 2007). Dans les intentions des auteurs, l'élaboration des diagnostics infirmiers fournit : un cadre de référence pour la pratique des soins ; un langage standardisé pour l'expression du jugement clinique ; la documentation et l'informatisation des soins. Les taxinomies³ des diagnostics permettront en outre d'assurer la comparabilité des données de soins, d'évaluer et de mesurer les coûts et les résultats, de faciliter la transmission des informations à propos des soins, de « repenser » le rôle de l'infirmier (Maupetit 2008 ; Colombo et al. 2012). L'Association Nord-Américaine du Diagnostic Infirmier (NANDA International) révisé périodiquement ses taxinomies ; d'autres associations qui lui sont apparentées, comme l'Association Francophone Européenne des Diagnostics Interventions Résultats Infirmiers (AFEDI), assurent la traduction et la promotion de ces classifications (Herdmann 2013 ; Celis-Geradin 2006).

Les diagnostics infirmiers font désormais partie des programmes de formation universitaires en France et en Italie (Amar, Gueguen 2007 ; Charrier 2007 ; Fabbri, Montalti 2011), quoique la notion même n'ait pas manqué de provoquer des résistances de la part des médecins et des sages-femmes (Gardin, Grosjean 2006). L'étiquette « diagnostic » est controversée, car celui-ci est souvent confronté au diagnostic *médical*, si bien qu'au Canada l'appellation *statut du client* a été proposée comme alternative (Van Gele 1996). En effet, les deux ne se superposent qu'en partie : le diagnostic *médical* est centré sur la pathologie et décrit le processus de la maladie, alors que le diagnostic infirmier décrit plutôt les réactions de l'individu face à la maladie (Henderson 1966, 1969). À présent, leur emploi dans les structures hospitalières est prévu par le Ministère français des

2 On peut parcourir, à titre d'exemple, les archives en ligne du Ministère italien de la santé, à la page <http://www.archeo.salute.gov.it/>

3 Sur l'emploi du terme *taxonomie* en soins infirmiers voir Thioux (2012).

Affaires sociales et de la santé (2001 ; 2009), comme élément du *dossier infirmier* qui fait partie à son tour du *dossier patient* ou *dossier de la personne accueillie*⁴. Le Ministère de la Santé italien est également en train de développer un modèle unique de dossier du patient, mais il semble viser davantage l'intégration des données cliniques et infirmières dans une « feuille unique de thérapie » (*foglio unico di terapia*, cf. Ministero della Salute 2012), en laissant aux établissements toute liberté de rédaction pour l'évaluation infirmière.

Dans ce qui suit, nous mettrons donc en lumière, dans un premier temps, l'arrière-plan théorique à la base de la terminologie infirmière. Celle-ci trouve son origine dans l'approche holistique de l'infirmier au patient, qui se base entre autres sur les théories de Virginia Henderson et de Marjory Gordon. Dans un second temps, nous nous pencherons plus spécifiquement sur les termes élaborés dans un corpus trilingue, basé sur le travail de Lynda Jull Carpenito-Moyet (2011a) et sur ses traductions italienne (Carpenito-Moyet 2011b) et française (Carpenito-Moyet 2012). Le fait que ces termes ont été développés d'abord en anglais pose certes des problèmes traductologiques.

Notre cadre théorique de référence étant le lexique grammairal, nous travaillons en suivant l'hypothèse de Maurice Gross (1982 ; 1989) que le lexique général, ordinaire, forme le « noyau » de la langue, alors que les termes en usage dans les langues de spécialité sont des « satellites ». Noyau et satellites ne sont pas des cloisons étanches, mais ont en commun certaines caractéristiques formelles : d'abord, un mot peut avoir une ou plusieurs entrées dans le lexique général, et d'autres dans des lexiques satellites ; ensuite, le figement linguistique est un mécanisme tout à fait productif dans les deux cas (Elia 2002 ; De Gioia 2007), une différence étant que dans la langue ordinaire les formes figées sont généralement enregistrées dans le dictionnaire lorsque leur sens n'est pas compositionnel (ex. *rouge-gorge*, *poser un lapin à quelqu'un*), alors que les dictionnaires spécialisés enregistrent des composés dont le sens peut être tout à fait compositionnel (ex. *vaccination antirabique*, *ulcère duodénal*) (L'Homme 2004 : 59). Dans cet article, nous nous focaliserons sur un ensemble limité de termes que nous considérons comme particulièrement significatifs à cet égard, montrant ainsi que la terminologie infirmière est un bon exemple de cette contiguïté entre noyau et satellites.

1. ARRIÈRE-PLAN THÉORIQUE

Dans son emploi courant, le *diagnostic* est entendu comme *diagnostic médical*, et se définit comme l'« art d'identifier une maladie d'après ses signes, ses symp-

⁴ Nous signalons entre autres le rapport récent d'une inspection de l'Agence Régionale de Santé de Rhône-Alpes, où l'on mentionne l'accès des inspecteurs au dossier infirmier. Ce document est accessible au lien http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_definitif_de_l_inspection_ARS_Rhone_Alpes.pdf

tômes » (*Trésor de la langue française*)⁵. Plus précisément, le diagnostic médical est défini par les spécialistes comme :

[...] la démarche par laquelle le médecin, généraliste ou spécialiste, la sage-femme ou le chirurgien-dentiste, va déterminer l'affection dont souffre le patient, et qui va permettre de proposer un traitement. Il repose sur la recherche des causes (étiologie) et des effets (symptômes) de l'affection ; on parle aussi de « tableau clinique ».
(Fédération nationale AVC 2012)

Le terme *diagnostic infirmier* fut introduit par Virginia Fry (1953) pour décrire une étape qui n'existait pas encore et qui s'avérait nécessaire dans le développement de l'assistance. Il est repris en 1973 par l'American Nurses Association, qui l'insère dans les standards d'assistance (Aquilino *et al.* 2006).

Le diagnostic infirmier se distingue du diagnostic médical, quoique les deux reprennent l'étymon de l'adjectif grec *διαγνωστικός*, plus exactement « capable de discerner » (*Trésor de la langue française*). Plusieurs définitions ont été proposées (Paillard 2013), dont nous retenons ici la plus récente, développée par NANDA International et diffusée par l'AFEDI⁶ :

Un diagnostic infirmier est un jugement clinique sur les réactions aux problèmes de santé présents ou potentiels, ou aux processus de vie, d'un individu, d'une famille ou d'une collectivité. Le diagnostic infirmier sert de base pour choisir les interventions de soins visant l'atteinte des résultats dont l'infirmière est responsable (Celis-Geradin 2010).

Le diagnostic infirmier correspond donc à un jugement fait à partir des données recueillies, et concerne les problèmes de santé « présents ou potentiels » et les « processus de vie ». La responsabilité de l'infirmier concerne la démarche des soins permettant au patient de pallier ou de résoudre ses difficultés physiques, mais aussi de développer sa résilience psychologique (Boittin *et al.* 2002). En d'autres termes, l'approche de l'infirmier est holistique et considère non seulement les nécessités, mais aussi les ressources et les désirs du patient.

Cette approche est influencée, entre autres, par la *théorie des soins infirmiers* de Virginia Henderson (1969), qui base les soins infirmiers sur quatorze besoins fondamentaux de la personne. Ceux-ci vont des besoins physiologiques comme respirer, boire et manger à l'autonomie dans la communication et dans l'évitement des dangers, au plaisir de s'occuper de soi-même, d'agir selon ses croyances et d'apprendre de nouvelles choses⁷. L'idée est que l'infirmier agit en tant que

5 <http://atilf.atilf.fr>

6 « A nursing diagnosis is a clinical judgment about actual or potential individual, family, or community responses to health problems/life processes. A nursing diagnosis provides the basis for selection of nursing interventions to achieve outcomes for which the nurse has accountability » (NANDA International 2013, *v. nursing diagnosis*).

7 Les quatorze besoins énumérés par Henderson (1969) sont : respirer ; boire et manger ; éliminer ; se mouvoir ; dormir ; se vêtir et se dévêtir ; maintenir sa température corporelle dans la

« remplaçant » du patient, en assumant les tâches qu'il accomplirait lui-même, toujours en collaboration avec l'équipe médicale :

Le rôle de l'infirmière consiste à aider l'individu, malade ou en santé, au maintien ou au recouvrement de la santé (ou à l'assister dans ses derniers moments) par l'accomplissement de tâches dont il s'acquitterait lui-même s'il en avait la force, la volonté ou possédait les connaissances voulues, et d'accomplir ces fonctions de façon à l'aider à reconquérir son indépendance le plus rapidement possible. Cet aspect de son travail, cette partie de sa fonction, l'infirmière en a l'initiative et le contrôle : elle en est le maître. De plus, elle aide le malade à suivre les prescriptions thérapeutiques du médecin. Membre de l'équipe sanitaire, elle aide aussi les autres membres comme ils l'aident eux-mêmes, dans l'élaboration et l'exécution du programme dans sa totalité, qu'il s'agisse d'amélioration de la santé, de rétablissement d'un malade ou de secours à un mourant (Henderson 1969 : 4).

Plus récemment, la théorie des *modes fonctionnels de santé* de Marjory Gordon ([1987] 2010) figure également parmi les théories infirmières holistiques et systémiques. D'après ces théories, l'homme est un système toujours en interaction avec d'autres systèmes, lesquels exercent une influence importante sur sa santé. Les réactions humaines sont conçues comme des « fonctions » physiques, psychologiques, sociales situées à l'intérieur d'un contexte. Les différentes réactions humaines sont organisées au sein de onze sous-groupes, qui vont de la perception et gestion de la santé, à la nutrition, au sommeil, à l'adaptation au stress⁸. Ces taxinomies sont employées dans les classements des diagnostics infirmiers, notamment ceux que propose Lynda Carpenito-Moyet (2011a ; 2011b ; 2012).

Le diagnostic fait partie du *processus de soin infirmier*, c'est-à-dire qu'il entre dans une démarche par étapes qui comprend : le recueil des données ; le diagnostic ; le plan d'intervention ; l'intervention elle-même et l'évaluation de l'intervention (Charrier, Ritter 1999). L'infirmier est censé recueillir et systématiser les informations sur le patient et formuler un diagnostic, qui permet de préparer un parcours de soins ayant comme finalité de rendre le patient autonome dans la réponse à ses propres besoins. Lorsque l'infirmier doit formuler un diagnostic, il doit éviter d'employer une terminologie médicale (ex. *hyperthermie*) et se limiter à rapporter les signes et les symptômes pour lesquels il a été formé (ex. *température corporelle anormale*). Pour ce faire, l'infirmier doit garder la notion de diagnostic infirmier soigneusement séparée d'autres notions proches (Celis-Geradin 2010). Il évitera ainsi de confondre, par exemple, les cas de compétence infirmière et les

norme ; être propre, soigné et protéger ses téguments ; éviter les dangers ; communiquer avec ses semblables ; pratiquer sa religion ou agir selon ses croyances ; s'occuper en vue de se réaliser ; se divertir, se récréer ; apprendre.

8 Les onze modes énumérés par Gordon ([1987] 2010) sont : perception et gestion de la santé ; nutrition et métabolisme ; élimination ; activité et exercice ; sommeil et repos ; cognition et perception ; perception de soi ; relation et rôle ; sexualité et reproduction ; adaptation et tolérance au stress ; valeurs et croyances.

problèmes dits « collaboratifs », qui sont à définir et à résoudre avec la collaboration du médecin (Aquilino *et al.* 2006) :

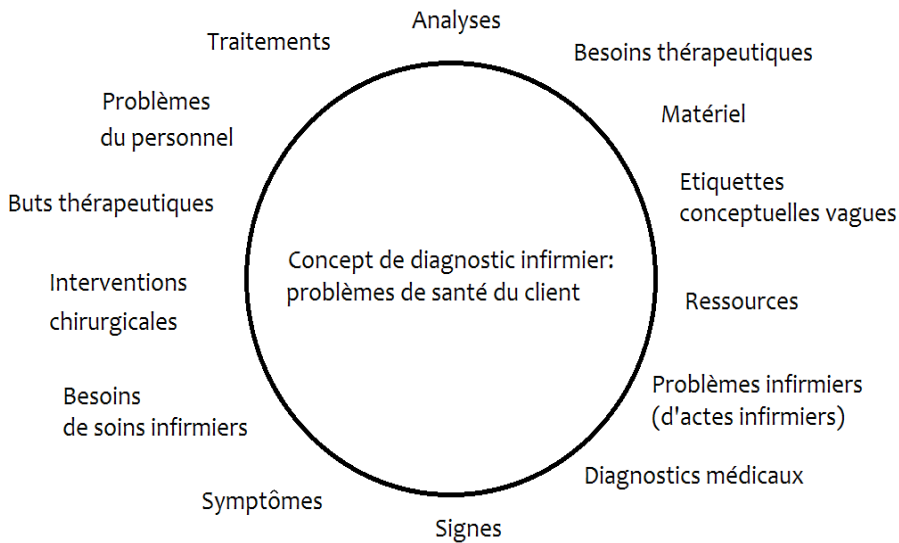


Fig. 1. Notions proches du diagnostic infirmier (Celis-Geradin 2010).

2. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE

Afin d'analyser cette production terminologique, nous avons choisi le *Handbook of Nursing Diagnosis* de Lynda Juaal Carpenito-Moyet (2011a), un manuel basé essentiellement sur les taxinomies de NANDA International, qui en est maintenant à sa 13^{ème} édition et qui est inséré dans les programmes de cours de plusieurs universités. La 14^{ème} édition vient de paraître. Le *Manuale tascabile delle diagnosi infermieristiche* (Carpenito-Moyet 2011b) et le *Manuel de Diagnostics infirmiers* (Carpenito-Moyet 2012) sont deux traductions de la 13^{ème} édition. Elles sont également proposées aux étudiants français et italiens en Sciences infirmières.

Ce corpus se caractérise par son homogénéité formelle, qui contraste avec la stratification lexicale typique de la langue médicale. En effet, cette dernière inclut généralement des unités lexicales qui sont aussi des mots communs, à côté de termes plus strictement techniques, empruntés à plusieurs langues et à des époques différentes. En outre, les emprunts s'accompagnent parfois de synonymes locaux construits comme des composés (ex. *céphalée* vs *mal de tête*). L'emploi de sigles et d'éponymes aussi est courant, bien qu'il soit considéré comme source potentielle d'ambiguïtés (Serianni 2005 ; Chevallier 2008 ; Vecchiato, Gerolimich 2013). Même dans les textes médicaux à l'usage des patients, comme

les notices de médicaments et les formulaires de consentement éclairé, on observe la tendance à préférer le terme simple et plus opaque (emprunt, sigle ou éponyme) au terme complexe⁹ qui serait pourtant plus transparent (Gerolmich, Vecchiato 2014).

Nous avons montré ailleurs (Vecchiato 2014) que dans les publications de Carpenito-Moyet le nombre de termes simples atteint en revanche une moyenne de 60 à 70 occurrences sur un ensemble de 480 entrées (dans les trois langues), alors que les termes complexes constituent la grande majorité du corpus. Les emprunts, les sigles et les mots éponymes sont quasiment absents, ce qui est probablement lié à la nécessité d'éviter toute superposition avec la terminologie employée dans les diagnostics médicaux : ainsi le terme infirmier complexe *dysfonctionnement respiratoire* remplace le terme médical simple *dyspnée*. Lorsque le terme côtoie des « problèmes collaboratifs »¹⁰, il est parfois suivi d'une glose entre parenthèses qui illustre la terminologie médicale associée : ainsi, *température corporelle anormale* correspond à *hyperthermie* et *hypothermie* ; *troubles glomérulaires* est associé à *glomérulonéphrite aigue*, *glomérulonéphrite chronique*, *syndrome néphrotique congénital*, etc.

La contiguïté entre lexique ordinaire et « satellite » semble trouver une bonne illustration dans la terminologie infirmière. En effet, la plupart des noms et des adjectifs français qui sont à la base des termes infirmiers complexes sont des mots communs, déjà décrits dans les tables lexico-grammaticales du français (cf. Tolone 2012) : entre autres, les noms prédicatifs *motivation*, *risque*, *trouble*¹¹ ; les adjectifs et participes en emploi adjectival *altéré*, *efficace*, *inefficace*, *perturbé*, *réduit*¹².

Dans ce qui suit, nous présentons par ordre alphabétique les mots communs les plus récurrents dans la composition des termes complexes. Nous partons de l'original anglais pour énumérer ensuite les traductions françaises et italiennes : le nom *disorder*, les adjectifs *disturbed*, *impaired*, *ineffective*, les noms *readiness* et *risk*.

9 En suivant L'Homme (2004), nous appelons *termes simples* les unités lexicales composées d'une seule entité graphique, et *termes complexes* les unités constituées de plusieurs entités graphiques séparées par des espaces, ou par des signes diacritiques comme le trait d'union ou l'apostrophe.

10 Nous rappelons que les problèmes collaboratifs sont ceux qui sont à définir et à résoudre avec la collaboration du médecin (cf. § 1).

11 Le nom *motivation* est contenu dans la table ANA (Labelle 1974), *risque* dans la table ANo8 (Giry-Schneider, Balibar-Mrabti 1993) ; *trouble* dans la table AD (Gross 1989).

12 L'adjectif *altéré* est à mettre en relation avec le verbe *altérer* (table 32C de Boons *et al.* 1976) et le nom *altération* (table ANo8 de Giry-Schneider, Balibar Mrabti 1993), tout comme *perturbé* est à mettre en relation avec le verbe *perturber* (table 4 de Gross 1975) et sa nominalisation *perturbation* (table PSY de de Négroni-Peyre 1978), et *réduit* avec le verbe *réduire* (table F2B de Giry-Schneider 1978) et le nom *réduction* (table ANSU de Labelle 1974). L'adjectif *efficace* et sa nominalisation *efficacité* entrent dans la table ANo3 (Meunier 1981).

Le nom anglais *disorder* a été traduit en français avec *trouble* et en italien avec *problema* ou bien *disordine*, et plus rarement avec le nom *compromissione* suivi d'un complément. La construction avec l'adjectif et les compléments suit la structure « progressive » ou « régressive » des trois langues (Landi 1995 ; Thuillier et al. 2012). Les constructions récurrentes en anglais sont de type *Adj N* (par ex. *affective disorders*) ou de type *N N* (ex. *nervous system disorders*) ; en français nous trouvons des constructions de type *N Adj* (ex. *troubles affectifs*) et *N de N* (ex. *troubles de l'œsophage*) ; en italien, nous trouvons des formes du type *N Adj* (ex. *disordini comportamentali infantili*), *N di N* (ex. *problemi del tessuto connettivo*) et *N da N* où la préposition *da* « de » indique la cause (ex. *disordine da deficit dell'attenzione*, cf. De Bueriis 1995) :

ANGLAIS	FRANÇAIS	ITALIEN
Affective disorders	troubles affectifs	disordini affettivi
Attention deficit disorders	trouble(s) déficitaire(s) de l'attention	disordine da deficit dell'attenzione
Bipolar disorder	trouble bipolaire	disordine bipolare
Cardiovascular/hematologic/peripheral vascular disorder	trouble(s) cardiovasculaires/hématologiques/vasculaires périphériques	problemi cardiovascolari/ematici/vascolari periferici
Childhood behavioral disorders	troubles comportementaux chez l'enfant	disordini comportamentali infantili
Convulsive disorders	troubles convulsifs	disordini convulsivi
Dermatologic disorders	troubles dermatologiques	disordini dermatologici
Esophageal disorders	troubles de l'œsophage	malattie esofagee
Gastrointestinal Disorders	trouble(s) gastro-intestinaux	problemi gastrointestinali
Glomerular disorders	troubles glomérulaires	malattie glomerulari
Integumentary disorders	troubles tégumentaires	problemi tegumentari
Mental Health Disorders	trouble psychiatriques	disordini mentali
Metabolic/endocrine disorders	trouble(s) métaboliques/endocriniens	problemi metabolici/endocrini
Musculoskeletal / Connective tissue disorders	troubles musculosquelettiques et troubles du tissu conjonctif	problemi muscoloscheletrici/del tessuto connettivo

¹³ Nous rappelons que les termes anglais analysés sont tirés du volume *Handbook of Nursing Diagnosis* de Lynda Juall Carpenito-Moyet (2011a), un manuel basé sur les taxinomies de NANDA International. Ce volume en est maintenant à sa 13^{ème} édition et il est inséré dans les programmes de cours de plusieurs universités. Les termes français et italiens sont tirés respectivement de Carpenito-Moyet (2012) et de Carpenito-Moyet (2011b), deux traductions de la 13^{ème} édition originale, qui sont également proposés aux étudiants en Sciences infirmières en France et en Italie.

ANGLAIS	FRANÇAIS	ITALIEN
Nervous system disorders	troubles du système nerveux	disordini del sistema nervoso
Neurologic Disorders	trouble(s) neurologiques	problemi neurologici
Ophthalmic disorders	troubles ophtalmiques	disordini oftalmici
Otic disorders	troubles de l'ouïe	disordini dell'orecchio
Paranoid disorders	troubles paranoïaques	disordini paranoidi
Peripheral vascular conditions	trouble(s) vasculaires périphériques	problemi vascolari periferici
Personality disorders	troubles de la personnalité	disordini della personalità
Renal/Urinary Tract Disorders	trouble(s) rénaux, urinaire	problemi renali/delle vie urinarie
Respiratory Disorder	trouble(s) respiratoires	problemi respiratori
Sensory disorders	troubles sensoriels	problemi sensoriali
Somatiform disorders	troubles somatoformes	disordini somatiformi

2.2 DISTURBED – PERTURBÉ//TROUBLE – DISTURBO

L'adjectif anglais *disturbed* est traduit en français avec l'adjectif *perturbé(e)*, plus rarement avec le nom *trouble*, et en italien avec le substantif *disturbo*. Les constructions repérées sont de type Adj N (ex. *disturbed body image*) en anglais, N Adj (ex. *image corporelle perturbée*) et N de N (ex. *trouble de la perception sensorielle*) en français, N di N (ex. *disturbo dell'Immagine corporea*) en italien :

ANGLAIS	FRANÇAIS	ITALIEN
Disturbed Body Image	image corporelle perturbée	disturbo dell'Immagine corporea
Disturbed Personal Identity	identité personnelle perturbée	disturbo dell'Identità personale
Disturbed Sensory Perception	trouble de la perception sensorielle	disturbo della Percezione sensoriale
Disturbed Sleep Pattern	habitudes de sommeil perturbées	disturbo del modello di Sonno
Disturbed Thought Processes	opérations de la pensée perturbées	disturbo dei processi di Pensiero

L'adjectif anglais *impaired* a causé des hésitations dans la traduction. Alors que les rédacteurs italiens ont opté pour l'adjectif *compromesso* et le nom *compromissione*, suivi d'un complément de nom, les rédacteurs francophones ont choisi de varier les possibilités. Ce choix a probablement pour conséquence d'établir des réseaux conceptuels différents dans les diagnostics français. Nous trouvons trois noms : *atteinte*, *difficulté*, *trouble*, et plusieurs adjectifs : *altéré(e)*, *inefficace*, *perturbé(e)*, *réduit(e)*. Les structures sont du type Adj N en anglais (ex. *impaired comfort*), Adj N et N di N en italien (ex. *compromessa gestione della casa*, *compromissione del benessere*). En français les structures sont du type N Adj (ex. *exercice du rôle parental perturbé* ; *résilience individuelle réduite*), N de N (ex. *atteinte de la muqueuse buccale* ; *trouble de la déglutition*), N à N (*atteinte à l'intégrité des tissus* ; *difficulté à la marche*) :

ANGLAIS	FRANÇAIS	ITALIEN
Impaired Comfort	bien-être altéré	compromissione del Benessere
Impaired Communication	communication altérée	compromissione della Comunicazione
Impaired Dentition	dentition altérée	compromissione della Dentizione
Impaired Gas Exchange	échanges gazeux perturbés	compromissione degli Scambi gassosi
Impaired Home Maintenance	entretien inefficace du domicile	compromessa gestione della Casa
Impaired Individual Resilience	résilience individuelle réduite	compromessa Resilienza della persona
Impaired Memory	troubles de la mémoire	compromissione della Memoria
Impaired Oral Mucous Membrane	atteinte de la muqueuse buccale	compromissione della Mucosa orale
Impaired Parenting	exercice du rôle parental perturbé	compromissione del Ruolo genitoriale
Impaired Religiosity	pratique religieuse perturbée	compromissione della Religiosità
Impaired Skin Integrity	atteinte à l'intégrité de la peau	compromissione dell'Integrità cutanea
Impaired Social Interaction	interactions sociales perturbées	compromissione delle Interazioni sociali
Impaired Swallowing	trouble de la déglutition	compromissione della Deglutizione
Impaired Tissue Integrity	atteinte à l'intégrité des tissus	compromissione dell'Integrità tissutale

ANGLAIS	FRANÇAIS	ITALIEN
Impaired Urinary Elimination	élimination urinaire altérée	compromessa Eliminazione urinaria
Impaired Verbal Communication	communication verbale altérée	compromissione della Comunicazione verbale
Impaired Walking	difficulté à la marche	compromissione della Deambulazione
Impaired Wheelchair Mobility	mobilité réduite en fauteuil roulant	compromissione della Mobilità con sedia a rotelle

2.4 INEFFECTIVE – INEFFICACE – INEFFICACE

L'adjectif *ineffective* est traduit avec *inefficace* en français et en italien. Alors qu'en français cet adjectif suit toujours le nom et parfois le complément de celui-ci, en italien il peut le précéder (Bernardini 2011 ; Thuilier *et al.* 2012). Nous trouvons ainsi des constructions de type *Adj N* en anglais (ex. *ineffective activity planning*), *N Adj* en français (ex. *planification inefficace d'une activité*), et les deux ordres en italien (ex. *inefficace pianificazione delle attività vs allattamento al seno inefficace*) :

ANGLAIS	FRANÇAIS	ITALIEN
Ineffective Activity Planning	planification inefficace d'une activité	inefficace pianificazione delle Attività
Ineffective Breastfeeding	allaitement maternel inefficace	allattamento al seno inefficace
Ineffective Breathing Patterns	mode de respiration inefficace	inefficace modello di Respirazione
Ineffective Community Coping	stratégies d'adaptation inefficaces d'une collectivité	Coping inefficace della comunità
Ineffective Community Self-Health Management	prise en charge inefficace du programme thérapeutique par une collectivité	inefficace autogestione della Salute (comunità)
Ineffective Coping	stratégies d'adaptation inefficaces	coping inefficace
Ineffective Family Self-Health Management	prise en charge inefficace du programme thérapeutique par la famille	inefficace autogestione della Salute (famiglia)
Ineffective Individual Self-Health Management	prise en charge inefficace de sa santé	inefficace autogestione della Salute (persona)
Ineffective Peripheral Tissue Perfusion	irrigation tissulaire périphérique inefficace	inefficace Perfusione tissutale periferica
Ineffective Role Performance	exercice inefficace du rôle	inefficaci prestazioni di Ruolo
Ineffective Thermoregulation	thermorégulation inefficace	Termoregolazione inefficace

2.5 READINESS – MOTIVATION – DISPONIBILITÀ

Le mot *readiness* est traduit en français par *motivation* et en italien par *disponibilità*. La construction anglaise *N for N* (*readiness for enhanced self-care*) est remplacée par *N à V* en français (*motivation à améliorer ses soins personnels*) et par *N a V* en italien (*disponibilità a migliorare la cura di sé*) :

ANGLAIS	FRANÇAIS	ITALIEN
Readiness for Enhanced Self-Care	motivation à améliorer ses soins personnels	disponibilità a migliorare la Cura di sé
Readiness for Enhanced Decision-Making	motivation à améliorer sa prise de décision	disponibilità a migliorare la presa di Decisioni
Readiness for Enhanced Fluid Balance	motivation à améliorer son équilibre hydrique	disponibilità a migliorare il Bilancio idrico
Readiness for Enhanced Hope	motivation à accroître son espoir	disponibilità a migliorare la Speranza
Readiness for Enhanced Immunization Status	motivation à améliorer son immunisation	disponibilità a migliorare lo stato di Immunizzazione
Readiness for Enhanced Knowledge	motivation à améliorer ses connaissances	disponibilità a migliorare la Conoscenza
Readiness for Enhanced Nutrition	motivation à améliorer son alimentation	disponibilità a migliorare la Nutrizione
Readiness for Enhanced Relationship	motivation à améliorer ses relations	disponibilità a migliorare le Relazioni
Readiness for Enhanced Religiosity	motivation à améliorer sa pratique religieuse	disponibilità a migliorare la Religiosità
Readiness for Enhanced Resilience	motivation à accroître sa résilience	disponibilità a migliorare la Resilienza
Readiness for Enhanced Self-Concept	motivation à améliorer le concept de soi	disponibilità a migliorare il Concetto di sé
Readiness for Enhanced Self-Health Management	motivation à améliorer la prise en charge de sa santé	disponibilità a migliorare l'autogestione della Salute
Readiness for Enhanced Sleep	motivation à améliorer son sommeil	disponibilità a migliorare il Sonno
Readiness for Enhanced Spiritual Well-Being	motivation à améliorer son bien-être spirituel	disponibilità a migliorare il benessere Spirituale
Readiness for Enhanced Urinary Elimination	motivation à améliorer son élimination urinaire	disponibilità a migliorare l'Eliminazione urinaria

2.6 RISK – RISQUE – RISCHIO

Le nom *risk*, traduit comme *risque* et *rischio*, est parmi les plus productifs de la série. Les formes sont homogènes dans les trois langues : nous trouvons *N for N* en anglais (ex. *risk for acute confusion*) ; *N de N* en français (ex. *risque de confusion aigüe*) ; *N di N* en italien (ex. *rischio di confusione mentale acuta*). Voici un extrait des constructions repérées :

ANGLAIS	FRANÇAIS	ITALIEN
Risk for Acute Confusion	risque de confusion aigüe	rischio di Confusione mentale acuta
Risk for Autonomic Dysreflexia	risque de dysrèflexie autonome	rischio di Disriflessia
Risk for Caregiver Role Strain	risque de tension dans l'exercice du rôle de l'aidant naturel	rischio di tensione nel ruolo di Caregiver
Risk for Complicated Grieving	risque de deuil problématique	rischio di Lutto complicato
Risk for Compromised Human Dignity	risque d'atteinte à la dignité humaine	rischio di compromissione della Dignità umana
Risk for Compromised Resilience	risque d'un manque de résilience	rischio di compromissione della Resilienza
Risk for Constipation	risque de constipation	rischio di Stipsi
Risk for Deficient Fluid Volume	risque de déséquilibre de volume liquidien	rischio di squilibrio nel volume dei Liquidi
Risk for Delayed Development	risque de retard du développement	rischio di ritardo nello Sviluppo
Risk for Disorganized Infant Behavior	risque de désorganisation comportementale chez le nouveau-né/ nourrisson	rischio di comportamento disorganizzato del bambino
Risk for Disproportionate Growth	risque de croissance anormale	rischio di Crescita sproporzionata
Risk for disturbed Maternal/ Fetal Dyad	risque de perturbation du lien mère/fœtus	rischio di disturbo per la diade Madre/Feto
Risk for Dysfunctional Gastrointestinal Motility	risque de dysfonctionnement de la motilité gastro-intestinale	rischio di disfunzionale Motilità gastrointestinale
Risk for Dysfunctional Ventilatory Weaning Response	risque d'intolérance au sevrage de la ventilation assistée	rischio di risposta disfunzionale allo Svezzamento dal ventilatore
Risk for Falls	risque de chute	rischio di Cadute

ANGLAIS	FRANÇAIS	ITALIEN
Risk for Imbalanced Fluid Volume	risque de déséquilibre de volume liquidien	rischio di insufficiente volume di Liquidi
Risk for Impaired Liver Function	risque d'altération de la fonction hépatique	rischio di compromissione della Funzionalità epatica
Risk for Impaired Parent-Infant-Child Attachment	risque de perturbation du lien mère/fœtus	rischio di compromesso Attaccamento genitore-bambino
Risk for Impaired Skin Integrity	risque d'atteinte à l'intégrité de la peau	rischio di compromissione dell'Integrità cutanea
Risk for Ineffective Cerebral Tissue Perfusion	risque d'altération de la fonction cérébrale	rischio di inefficace Perfusion tissutale cerebrale
Risk for Ineffective Renal Perfusion	risque d'altération de l'irrigation rénale	rischio di inefficace Perfusion renale
Risk for Ineffective Respiratory Function	risque d'altération de la fonction respiratoire	rischio di inefficace funzionalità Respiratoria
Risk for Infection	risque d'infection	rischio di Infezione
Risk for Infection Transmission	risque de contagion	rischio di trasmissione di Infezioni
Risk for Latex Allergy Response	risque de réaction allergique au latex	rischio di reazione allergica al Lattice
Risk for Loneliness	risque de sentiment de solitude	rischio di Solitudine
Risk for Other-Directed Violence	risque de violence envers les autres	rischio di Violenza rivolta ad altri
Risk for Perioperative Positioning Injury	risque de blessure en périopératoire	rischio di Lesione da posizionamento perioperatorio
Risk for Peripheral Neurovascular Dysfunction	risque de dysfonctionnement neurovasculaire périphérique	rischio di Disfunzione neurovascolare periferica
Risk for Poisoning	risque d'intoxication	rischio di Avvelenamento
Risk for Powerlessness	risque de sentiment d'impuissance	rischio di senso di Impotenza
Risk for Self-Directed Violence	risque de violence envers soi	rischio di Violenza rivolta a se stessi
Risk for Self-Harm	risque d'autodestruction	rischio di autolesionismo
Risk for Self-Mutilation	risque d'automutilation	rischio di Automutilazione
Risk for Shock	risque de choc	rischio di Shock

ANGLAIS	FRANÇAIS	ITALIEN
Risk for Situational Low Self-Esteem	risque de diminution situationnelle de l'estime de soi	rischio di scarsa autostima situazionale
Risk for Spiritual Distress	risque de détresse spirituelle	rischio di sofferenza Spirituale
Risk for Sudden Infant Death Syndrome	risque de syndrome de mort subite du nourisson	rischio di sindrome da Morte improvvisa del neonato
Risk for Suffocation	risque de suffocation	rischio di Soffocamento
Risk for Suicide	risque de suicide	rischio di Suicidio
Risk for Trauma	risque de traumatisme	rischio di Trauma
Risk for Unstable Blood Glucose	risque de déséquilibre de la glycémie	rischio di instabilità Glicemica
Risk for Urge Incontinence	risque d'incontinence urinaire par besoin impérieux	rischio di Incontinenza urinaria da urgenza
Risk for Vascular Trauma	risque de traumatisme vasculaire	rischio di Trauma vascolare

CONCLUSION

Dans la méthodologie du lexique-grammaire, l'accent est mis sur les liens syntaxiques existant entre les différentes formes lexicales. Le point de départ est l'observation que les locuteurs n'emploient presque jamais de mots isolés, mais utilisent plutôt des occurrences en contexte phrastique ; par conséquent, c'est la phrase simple qui s'impose comme unité d'analyse (Gross 1981). Le sens d'un mot ne ressort que lorsqu'on le met en relation avec d'autres mots : par exemple, le verbe *prendre* n'a pas le même sens selon que le complément est un aliment ou un médicament. Cette différence de sens s'actualise dans des constructions différentes : dans l'emploi « médical », il existe une forme nominale associée au verbe *prendre*, ce qui n'est pas le cas dans l'emploi « alimentaire » : *la prise d'un médicament* vs **la prise d'une tartine* (Gross, Mathieu-Colas 2001).

La description systématique des propriétés syntaxiques, distributionnelles et transformationnelles des emplois lexicaux permet la construction d'un lexique-grammaire d'une langue (Gross 1994). Les étapes de la description d'une langue de spécialité ne diffèrent guère par rapport à la langue générale : dans les deux cas, la première tâche – celle qui nous a occupée dans cet article – est de dresser la liste d'items lexicaux à analyser (Gross, Mathieu-Colas 2001).

Notre travail est parti du choix d'un corpus trilingue de terminologie infirmière basé sur le manuel de Carpenito-Moyet (2011a), écrit en anglais et traduit

ensuite en français et en italien. Cette terminologie est une bonne illustration de la contiguïté entre lexique commun et lexique spécialisé dans le sens évoqué par Gross (1982 ; 1989). Nous avons établi ailleurs (Vecchiato 2014) un répertoire des constructions syntaxiques récurrentes, en mettant en évidence que les termes relevés sont pour la plupart des termes complexes construits à partir de mots communs (noms et adjectifs). Les emprunts, les mots éponymes et les sigles – typiques de la langue médicale – sont très rares. Ici, nous avons donné un aperçu des termes complexes relevés, en nous focalisant sur les mots communs les plus productifs, dont certains ont été déjà décrits dans les tables du lexique-grammaire du français général. Dans notre corpus, les termes sont originellement élaborés en anglais, tandis que les termes français et italiens en sont des traductions. Nous pouvons observer que le traducteur français a une tendance plus forte que l’italien à différencier le choix des mots, en imposant ainsi des constructions syntaxiques différentes outre que des réseaux conceptuels différents. Par exemple, le participe en emploi adjectival *disturbed* est traduit par le nom *trouble* et par le participe en emploi adjectival *perturbé*. À son tour, le nom *trouble* traduit *disturbed* ainsi que le nom *disorder*, tandis que *perturbé* traduit *disturbed* ainsi que le participe en emploi adjectival *impaired*. Pour traduire ce dernier, le français utilise cinq alternatives au total. En italien, on maintient la distinction anglaise, en choisissant pour *disorder* les noms *problema* et *disordine*, et pour *disturbed* le nom *disturbo* ; *impaired* est traduit par le nom *compromissione* et l’adjectif *compromesso*.

Les constructions récurrentes sont de type « régressif » (Adj N, N N) en anglais et « progressif » (N Adj, N de N) en français et en italien, quoiqu’en italien les deux ordres soient possibles avec certains adjectifs comme *efficace* et *inefficace*. Il n’est pas toujours aisé d’établir dans quelle mesure cela est dû à une influence de l’anglais ou bien relève d’une variation syntaxique interne à la langue italienne (Bernardini 2011).

Nous pouvons observer, globalement, un certain lien entre les théories infirmières holistiques et systémiques et les termes désignant des problématiques avérées (par ex. *irrigation tissulaire périphérique inefficace*), des problèmes potentiels (par ex. *risque de syndrome d’immobilité*), ou bien une situation saine et satisfaisante (par ex. *allaitement maternel efficace*) (Charrier, Ritter 1999 ; Charrier 2007). Certains termes sont des candidats potentiels à être intégrés dans la liste des « noms de maladies » pour lesquels des descriptions distributionnelles et transformationnelles ont été proposées en lexique-grammaire (Labelle 1986). En revanche, en vertu de leur contenu sémantique positif, des termes comme *allaitement maternel efficace* ne correspondent pas à des noms de maladie dans le sens courant de l’expression, c’est-à-dire une altération pathologique d’un organe ou d’une fonction du corps humain. Dans la perspective de dresser un lexique-grammaire de ce vocabulaire spécialisé, afin de mettre en évidence les caractéristiques qui le distinguent du *lexique médical*, nous pouvons envisager la dénomination de *lexique infirmier*.

- Amar Béatrice, Gueguen Jean-Philippe (2007), *Soins infirmiers: Concepts et théories, démarche de soins*, Paris, Masson.
- Aquilino Ambrogio, Foschino Barbaro Maria Grazia, Marseglia Carmela, Avolio Francesca, Rafaschieri Vincenza, Cancelliere Antonia, Gazzillo Emanuella, La Bianca Antonella Regina, Moretti Patrizia, Sparapano Luigi, Zaton Margherita, Lippolis Rossella, Miagola Giovanna, Tedone Rosa, A. Re. S. Puglia (2006), «Guida alla formulazione della diagnosi infermieristica. Codifica del linguaggio infermieristico», *Progetto Sanità*, 13, pp. 3-23.
- Bernardini Petra (2011), « Aggettivi qualificativi », in Simone Raffaele (dir.), *Enciclopedia dell'italiano*, Roma, Istituto dell'Enciclopedia Italiana, <http://www.treccani.it/enciclopedia/aggettivo-qualificativo/>
- Boittin Isabelle, Lagoutte Monique, Lantz Marie Claude (2002), « Virginia Henderson : 1897-1966 », *Recherche en Soins Infirmiers* 68, p. 5-17.
- Boons Jean-Paul, Guillet Alain, Leclère Christian (1976), *La structure des phrases simples en français : classes de constructions transitives*, Rapport de recherche, LADL, Paris, Université Paris 7.
- Bugnoli Stefano (2010), *La responsabilità dell'infermiere e le sue competenze*, Rimini, Maggioli.
- Calamandrei Carlo (1993), *L'assistenza infermieristica. Storia, teoria, metodi*, Roma, Carocci.
- Carpenito-Moyet Lynda J. (2011a), *Handbook of Nursing Diagnosis*, 13th ed., Philadelphia, Wolters Kluwer.
- Carpenito-Moyet Lynda J. (2011b), *Manuale tascabile delle diagnosi infermieristiche*, trad. it. de la 13^{ème} éd. par Calamandrei Carlo, Vezzoli Fabrizio, Milano, Casa Editrice Ambrosiana.
- Carpenito-Moyet Lynda J. (2012), *Manuel de Diagnostics infirmiers*, trad. et adapt. fr. de la 13^{ème} éd. par Lina Rahal, Québec, Elsevier Masson.
- Celis-Geradin Marie Thérèse (2006), « Perspective infirmière et diagnostic infirmier », *Soins*, 51/711, p. 67.
- Celis-Geradin Marie Thérèse (2010), *La place des concepts dans la création des diagnostics infirmiers*, AFEDI, <http://www.afedi.com/documentations/fichiers/11/1.pdf>
- Celis-Geradin Marie Thérèse, Coopman-Mahieu Christiane, Thioux Cécile (2012), *Évaluer une situation clinique par les 14 besoins*, Bruxelles, De Boeck.
- Charrier Joëlle (2007), « Le diagnostic infirmier, une clef d'accès à l'information », *Raisonnement et démarche clinique infirmière*, Ressources infirmières, <http://www.infirmiers.com/ressources-infirmieres/documentation/le-diagnostic-infirmier-une-clef-dacces-a-linformation.html>.
- Charrier Joëlle, Ritter Brigitte (1999), *Le plan de soins guide. Un support du diagnostic infirmier : élaboration et mise en œuvre*, Paris, Masson.
- Chevallier Jacques (2008), *Terminologie médicale. Langage médical courant et clés de son évolution*, Paris, Maloine.
- Colombo Nadia, Casati Monica, Marcellini Elena, Saladino Laura, Mosconi Maria Antonia, Zambelli Renzo, Milesi Maria Irene, Colleoni Pasqualina, Cesa Simonetta, Lazzari Giuseppe (2012), « Classificazione delle diagnosi infermieristiche di NANDA International secondo le componenti dell'assistenza infermieristica di base di Henderson: uno strumento per l'insegnamento del processo di assistenza infermieristica »,

- L'infermiere, 2, <http://www.ipasvi.it/ecm/rivista-linfermiere/rivista-linfermiere-page-8-articolo-96.htm>
- Com-Ruelle Laure, Midy Fabienne, Ulmann Philippe (2000), *La profession infirmière en mutation. Éléments de réflexion à partir d'exemples européens*, CERDES - Centre de recherche d'étude et de documentation en économie de la santé, Rapport n° 498, <http://www.irdes.fr/Publications/Rapports2000/rap1318.pdf>
- De Bueriis Giustino (1995), « Il verbo supporto avere con i nomi di malattia », in D'Agostino Emilio (dir.), *Studi di Lessico-Grammatica delle lingue europee*, Napoli, Loffredo, pp. 267-286.
- De Gioia Michele (2007), « Figement et discours spécialisés », Bellati Giovanna, Benelli Graziano, Paissa Paola, Preite Chiara (dir.), *Un paysage choisi. Mélanges de linguistique française offerts à Leo Schemi*, Torino/Paris, L'Harmattan Italia/L'Harmattan, pp. 141-151.
- Degoit-Closeau Marie-Anne (2012), *Être infirmier(ère) en 2012, des mutations et des paradoxes*. Mémoire de Master de philosophie pratique, Paris, Université Paris Est.
- de Négroni-Peyre Dominique (1978), « Nominalisations par être en et réflexivation », *Linguisticae Investigationes*, 2/1, pp. 127-164.
- Dupuy Olivier (2004), *Le dossier de soins infirmiers*, Paris, Les Études Hospitalières.
- Elia Annibale (2002), « Discorso scientifico e linguaggio settoriale. Un esempio di analisi lessico-grammaticale di un testo neurobiologico », in Cicalese Anna, Landi Addolorata (dir.), *Simboli, linguaggi e contesti*, Roma, Carocci, pp. 71-85.
- Fabrizi Cristina, Montalti Marilena (2011), *L'infermiere. Manuale teorico-pratico di infermieristica*, Rimini, Maggioli.
- Fédération nationale AVC (2012), *Le lexique*, « Diagnostic médical », Bourg-en-Bresse. http://www.franceavc.com/?rep=lexique&ido=60&diagnostic__medical
- Fry Virginia (1953), « The creative approach to nursing », *American Journal of Nursing*, 53, pp. 301-302.
- Gardin Bernard, Grosjean Michèle (2006), « Et en plus elles diagnostiquent ! La recatégorisation de la profession infirmière », *Synergies France*, 5, pp. 103-115.
- Gerolimich Sonia, Vecchiato Sara (2014), « Pas simple de simplifier ! Pratiques de "réécriture" des documents médicaux orientés vers l'usager », in Berthoud Anne-Claude, Burger Marcel (dir.), *Repenser le rôle des pratiques langagières dans la constitution des espaces sociaux contemporains*, Bruxelles, De Boeck, pp. 35-66.
- Giry-Schneider Jacqueline (1978), *Les nominalisations en français : l'opérateur « faire » dans le lexique*, Genève, Droz.
- Giry-Schneider Jacqueline, Balibar-Mrabti Antoinette (1993), *Classes de noms construits avec avoir*, Rapport technique, LADL, Paris, Université Paris 7.
- Gordon Marjory ([1987] 2010), *Nursing Diagnosis: Process and Application*, trad. fr. par C. Collet, *Diagnostic infirmier. Méthodes et applications*, Paris, MEDSI.
- Gross Gaston (1989), *Les constructions converses du français*, Genève, Droz.
- Gross Gaston, Mathieu-Colas Michel (2001), « Description de la langue de la médecine », *Meta*, 46/1, pp. 68-81.
- Gross Maurice (1975), *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- Gross Maurice (1981), « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages*, 63, pp. 7-52.
- Gross Maurice (1982), « Une classification des phrases 'figées' du français », *Revue québécoise de linguistique*, 11/2, pp. 151-185.
- Gross Maurice (1989), « La construction des lexiques électroniques », *Annales des Télécommunications*, 44/1-2, pp. 4-19.
- Gross Maurice (1994), « Constructing Lexicogrammars », in Atkins Sue, Zampolli Antonio (eds) *Computational Approaches to the Lexicon*, Oxford, OUP, pp. 213-263.
- Henderson Virginia (1966) *The Nature of Nursing*, New York, Macmillan.
- Henderson Virginia (1969) *Principes fondamentaux des soins infirmiers*, éd. révisée, Montréal, Association des Infirmières et Infirmiers de la Province de Québec.
- Herdmann T. Heather (2013), « The Nanda International taxonomy II 2012-2014 », NANDA International, *Nursing Diagnoses: Definitions and Classification 2012-14*, Oxford, John Wiley & Sons, pp. 49-66.
- Labelle Jacques (1974), *Étude de constructions avec opérateur avoir (nominalisations et extensions)*, Thèse de 3^e cycle, LADL, Paris, Université Paris 7.
- Labelle Jacques (1986), « Grammaire des noms de maladie », *Langue française*, 69, pp. 108-125.
- Landi Gloria (1995), « Il linguaggio medico in italiano e in inglese », in D'Agostino Emilio (dir.), *Tra sintassi e semantica*, Napoli, ESI, pp. 353-398.
- L'Homme Marie-Claude (2004), *La terminologie : principes et techniques*, Montréal, PUM.
- Maupetit Christine (2008). « "Savoir penser" et "savoir formuler" : un enjeu fondamental

- pour “prendre soin” de la personne soignée », *Perspective soignante*, 33, pp. 75-86.
- Meunier Annie (1981), *Nominalisation d'adjectifs par verbes supports*, Thèse de 3^e cycle, LADL, Paris, Université Paris 7.
- Ministère des Affaires sociales et de la santé (2001), *Guide du service de soins infirmiers*. http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_du_service_de_soins_infirmiers.pdf
- Ministère des Affaires sociales et de la santé (2009), *Guide pour les établissements sociaux et médico-sociaux : le dossier de la personne accueillie ou accompagnée*, Direction générale de la cohésion sociale, Paris, <http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossierpersac.pdf>
- Ministero della Salute (2012), *CPI – Sviluppo di un modello di Cartella Paziente Integrata*, Roma, http://www.salute.gov.it/imgs/c_17_publicazioni_1679_allegato.pdf
- NANDA International (2013), *Glossary of Terms*. <http://www.nanda.org/nanda-international-glossary-of-terms.html>.
- Paillard Christine (2013), *Dictionnaire humaniste infirmier : approche et concepts de la relation soignant-soigné*, Noisy-Le-Grand, Setes.
- Proia Francesco Saverio (2011), « La legislazione in Italia sulle professioni sanitarie », intervention présentée au colloque *Il Ruolo delle Professioni Sanitarie nel processo di riforma, Coordinamento Nazionale Professioni Sanitarie*, Rome 11.03.2011, www.unipsi.it/docs/Proia_PSS_10giugno2011.ppt.
- Regione Lazio, Sala stampa (2014), « Aperto a Roma un nuovo reparto di degenza infermieristica: più risparmi e servizi migliori », 29.07.2014, www.regione.lazio.it/rl_main/?vw=newsdettaglio&id=2520/
- Serianni Luca (2005), *Un treno di sintomi*, Milano, Garzanti.
- Sliwka Corinne, Dechamps Claudine (dir.) (2009), *Profession infirmière : quelle place et quelles pratiques pour l'avenir ?*, Malmaison, WKF.
- Thioux Cécile (2012), « À propos du diagnostic infirmier », *Documentation AFEDI*, <http://www.afedi.com/documentation.html>
- Thuillier Juliette, Fox Gwendoline, Crabbé Benoît (2012), « Prédire la position de l'adjectif épithète en français », *Linguisticae Investigationes*, 35/1, pp. 28-75.
- Tolone Elsa (2012), *Analyse syntaxique à l'aide des tables du Lexique-Grammaire français*, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes.
- Van Gele Patrick (1996), « La standardisation et la classification des composantes des soins infirmiers : essentielles ? », *PCS News*, <http://www.isesuisse.ch/fr/publications/pcs23/vangele.htm>.
- Vecchiato Sara (2014), « Le lexique des diagnostics infirmiers, entre intentions et pratiques », in De Gioia Michele (dir.), *Pratiques communicatives de la médiation*, Actes du Colloque international (Université de Padoue, 6-7 décembre 2012), Bern, Peter Lang, pp. 83-114.
- Vecchiato Sara, Gerolimich Sonia (2013), « Le langage médical est-il 'trop complexe' ? », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 9/1, pp. 81-122.

Didactique du FLE

Considérations didactiques autour du répertoire (pluri) linguistique de l'apprenant : du CARAP à la classe de langue

CRISTINA BOSISIO

Université Catholique du Sacré Cœur, Milan

Les données les plus récentes du Ministère de l'Éducation italien par rapport à la présence d'élèves non italophones dans nos établissements témoignent non seulement d'une augmentation constante, due surtout aux élèves de deuxième génération, mais aussi d'une grande hétérogénéité quant aux Pays de provenance, ce qui d'ailleurs a toujours caractérisé l'immigration italienne (Besozzi, Tiana 2005 ; Bosisio 2007 ; MIUR 2013). La prise en compte des caractéristiques d'une société de plus en plus multilingue et, par conséquent, du patrimoine (pluri)linguistique et pluriculturel des individus est désormais indispensable, surtout dans le système éducatif et notamment dans la formation de tous les enseignants, à la fois ceux qui enseignent les langues et ceux qui enseignent en langue (maternelle, seconde ou étrangère). Dans cet article nous allons proposer quelques réflexions pour la mise en place d'une didactique à visées plurilingue et interculturelle à partir des recommandations nationales et européennes les plus récentes et tout spécialement des indications du *Cadre de référence pour les approches plurielles* (CARAP : Candelier et al. 2012).

Les dernières *Linee guida per l'accoglienza e l'integrazione degli alunni stranieri*, publiées au mois de février 2014 (MIUR 2014)¹, renvoient directement au *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation pluri-*

¹ Pour plus de détails voir : <http://hubmiur.pubblica.istruzione.it/web/ministero/focus190214>.

lingue et interculturelle (Béacco *et al.* 2010) et soulignent l'importance de considérer « dans la réflexion curriculaire les langues appartenant aux répertoires des apprenants » (*ibid.* : 11 ; dans les *Linee guida* : MIUR 2014 : 18). Il s'agit donc, d'un côté, d'une reconnaissance explicite du rôle central des élèves dans l'activité didactique, ambitionnée par les didacticiens des langues depuis au moins quarante ans ; de l'autre côté il s'agit de la valorisation du plurilinguisme en tant que ressource à exploiter pour développer la compétence globale de chaque apprenant (Dabène 2004), voire une véritable compétence interculturelle (Béacco *et al.* 2010). En effet, comme l'affirment Castellotti et Moore (2011 : 29) :

[...] le plurilinguisme [est] caractérisé par des compétences de types et de niveaux différents dans le cadre d'un répertoire d'usages et de pratiques linguistiques et culturels [et] intègre le fait que les savoir-faire de l'apprentissage, les expériences linguistiques et interculturelles ainsi que les différentes formes de la connaissance sont transférables et, à ce titre, constituent des atouts et des leviers pour mieux apprendre.

Les répertoires plurilingues des apprenants constituent ainsi un levain aux potentialités énormes, à exploiter pour encourager l'éducation aux langues et aux langages (et aux cultures) tant souhaitée par les recommandations européennes (Langé 2005 ; Bosisio 2005, 2010). D'ailleurs, le *Profil européen pour la formation des enseignants de langues* (Kelly, Grenfell 2004) inclue la « formation à la diversité des langues et des cultures » parmi les valeurs « que les futurs enseignants de langues étrangères doivent apprendre à promouvoir dans et au travers de leur enseignement » (*ibid.* trad.fr. : 3, 42). Le but étant donc de travailler *sur et avec* la diversité linguistique et culturelle en classe en mettant en évidence

[...] l'interrelation et la complémentarité des langues et des apprentissages ; le transfert des connaissances et des compétences ; le recours à l'expérience (linguistique et culturelle) comme appui cognitif ; la valorisation critique de la pluralité, de la diversité et de l'hétérogénéité [ainsi que] l'appui sur l'activité réflexive (Castellotti, Moore 2011 : 29).

L'emploi des portfolios et des biographies linguistiques (Jeanneret 2010 ; Cognigni 2012) est certainement utile pour atteindre ces objectifs. Toutefois, une réponse précise à ce propos nous est offerte aujourd'hui par les approches plurielles, développées depuis une vingtaine d'années mais diffusées et valorisées récemment grâce au CARAP.

Il s'agit d'approches didactiques dans lesquelles les activités d'enseignement-apprentissage « impliquent à la fois plusieurs (= plus d'une) variétés linguistiques et culturelles » (Candelier *et al.* 2012 : 8), l'apprenant se trouvant ainsi confronté à plusieurs langues, qu'il ne doit pas nécessairement connaître mais qu'on peut lui demander d'apprendre à reconnaître à partir de réflexions et de comparaisons aussi bien spontanées que guidées. Parmi les approches considérées aujourd'hui plurielles, le CARAP cite l'approche interculturelle, l'éveil aux langues, l'intercompréhension entre les langues parentes et la didactique intégrée des langues.

L'approche interculturelle, la plus connue parmi les approches plurielles parce que complémentaire de l'approche communicative (Serra Borneto 1998), focalise l'attention sur le binôme langue/culture et donc sur la nécessité de réfléchir sur les conséquences du contact entre deux ou plusieurs cultures en termes d'enrichissement personnel, non seulement au niveau linguistique mais aussi du point de vue de la vision du monde et de la connaissance de la réalité. Cette approche prône aussi « la mise en œuvre de stratégies destinées à favoriser la réflexion sur les modalités du contact entre individus disposant d'arrière-plans culturels différents » (*ibid.*).

L'éveil aux langues, qui constitue une application particulière du *language awareness* (Hawkins 1984), renvoie, dans les projets européens, à la découverte active, à l'oral et à l'écrit, de plusieurs langues, que l'enseignant choisit parmi les langues présentes dans le contexte de la classe, de l'école ou dans le contexte social en général, même très éloignées entre elles ou avec les langues maternelles des élèves. Il ne s'agit pas de langues enseignées de manière explicite à l'école, même si elles peuvent rentrer parmi les langues exploitées par l'approche ; il est plutôt question de toutes les variétés linguistiques que les élèves peuvent rencontrer, en classe et en dehors de la classe et sur lesquelles l'enseignant invite à réfléchir pour en comparer les sonorités, voire les différents paysages sonores (Lhote 1987), et pour en découvrir les codes écrits, les symboles ou les usages. Tout cela en vue de développer non seulement des attitudes positives vis-à-vis de la diversité linguistique et culturelle mais aussi pour entraîner à la réflexion métalinguistique et stimuler l'attitude naturelle à la découverte des normes et des régularités.

Cette attitude naturelle à la découverte des régularités appartient aussi à l'intercompréhension entre les langues parentes, une approche plurielle mettant en parallèle deux ou plusieurs langues typologiquement apparentées (par exemple langues romanes, germaniques ou slaves) pour développer les stratégies cognitives permettant la compréhension, surtout écrite, entre langues voisines. Promouvoir une réflexion explicite à partir des similarités ou des écarts entre langues proches favorise le développement de la compétence (pluri)linguistique et notamment du niveau de conscience linguistique de chaque élève (Bailini, Bosisio sous presse). Dans les années 90 du siècle dernier l'Europe a financé plusieurs projets destinés à développer et expérimenter l'intercompréhension, dont les principes de base visent à exploiter des processus naturels et en même temps nécessaires pour entraîner la compétence plurilingue².

La didactique intégrée des langues, enfin, souligne la valeur ajoutée dérivant de la connaissance de plusieurs langues au niveau linguistique, cognitif et surtout «méta» (métalinguistique et métacognitif) ; il s'agit en effet de mettre en valeur les passerelles permettant le passage des informations et des connaissances parmi les langues du répertoire langagier de chaque apprenant (langue maternelle, langue de

2 Pour plus de détails voir les projets Galanet (<http://www.galanet.eu/>), Eurom5 (<http://www.eurom5.com>) et Miriadi (www.miriadi.net). Sur l'intercompréhension voir aussi Jamet (2009), De Carlo (2011), Bonvino *et al.* (2011), Benucci, Cortès Velásquez (2011) et Caddeo, Jamet (2013).

scolarisation, une ou plusieurs langues étrangères, etc.), « selon l'idée centrale pour les approches plurielles d'un appui sur le connu pour aborder le moins connu »³.

Le CARAP prône donc l'exploitation des approches plurielles pour réaliser concrètement, dans l'activité didactique quotidienne, le développement de la compétence plurilingue et interculturelle, tant souhaitée par la politique linguistique et éducative européenne depuis le *Cadre européen commun de référence* (Conseil de l'Europe 2001). Pour ce faire les auteurs proposent un tableau de compétences globales à développer à l'aide (surtout mais pas seulement) des approches plurielles et trois listes de descripteurs relevant du savoir, du savoir être et du savoir faire. Les compétences (fig. 1) s'organisent en deux macro-secteurs, liés d'un côté à la gestion de la communication et de l'autre au développement personnel. À ceux-ci s'ajoutent cinq compétences dont la nature se place au milieu, voire « dans une zone intermédiaire, ni d'un côté ni de l'autre, ou un peu des deux » (Candelier *et al.* 2012 : 14).

C1 Compétence à gérer la communication linguistique et culturelle en contexte d'altérité		C2 Compétence de construction et d'élargissement d'un répertoire linguistique et culturel pluriel	
C1.1 Compétence de résolution des conflits/ obstacles/ malentendus	C1.2 Compétence de négociation	C2.1 Compétence à tirer profit de ses propres expériences interculturelles/ interlinguistiques	C2.2 Compétence à mettre en œuvre, en contexte d'altérité, des démarches d'apprentissage plus systématiques, plus contrôlées
C1.3 Compétence de médiation	C1.4 Compétence d'adaptation		
	C3 Compétence de décentration		
	C4 Compétence à donner du sens à des éléments linguistiques et/ou culturels non familiers		
	C5 Compétence de distanciation		
	C6 Compétence à analyser de façon critique la situation et les activités (communicatives et/ou d'apprentissage) dans lesquelles on est engagé		

Fig. 1 : Tableau des compétences globales (Candelier *et al.* 2012 : 21)

3 Cf. <http://carap.ecml.at/Keyconcepts/Pluralisticapproachestolanguagesandcultures/Integrated-didacticapproach/tabid/2690/language/fr-FR/Default.aspx>.

Les ressources, par contre, sont présentées sous une liste structurée et partiellement hiérarchisée pour chacun des domaines :

La liste des *savoirs* se compose de deux sous-groupes thématiques (*Langue et Culture*) [...].

La liste des *savoir-être* prend en compte des facteurs personnels [...] liés aux attitudes, motivations, valeurs, identités, etc. [...].

Enfin, les *savoir-faire* correspondent à des opérations telles que *savoir observer / analyser ; identifier / repérer, savoir comparer, savoir parler à propos des langues et des cultures*, etc. La liste commence par des catégories qui relèvent de l'observation et de la réflexion métalinguistiques et se termine par des catégories qui relèvent de l'action en situation de communication (*Savoir interagir*).

Les descripteurs relevant du *Savoir apprendre*, pour leur part, se répartissent entre les trois catégories ci-dessus (Candelier et al. 2012 : 14 ; l'emphase est dans le texte).

Les enseignants visant, chez leurs étudiants, le développement d'une compétence plurilingue et interculturelle aux différents niveaux de l'institution scolaire, de la maternelle à l'université, peuvent sélectionner dans le CARAP les descripteurs leur permettant de développer cette compétence dans leurs activités en classe. Le site du CARAP, d'ailleurs, offre des matériaux didactiques et des exemples concrets à partir des descripteurs et en fonction de l'approche plurielle choisie, de la langue de l'instruction pédagogique (soit-elle maternelle, de scolarisation, seconde ou étrangère)⁴, du sujet abordé (que ce soit l'alimentation, l'histoire, les préjugés, etc.) et du niveau de la classe (de la maternelle au cours pour les adultes) (fig. 2).

The image shows a search interface on a green background. At the top left, there is a search icon and the text 'Chercher'. Below it, the word 'Descripteurs:' is followed by three dropdown menus labeled 'Etape 1:', 'Etape 2:', and 'Etape 3:'. Further down, there are more filters: 'Approche:' with a dropdown, 'Langue des instructions pédagogiques:' with a dropdown, 'Thème:' with a dropdown, and 'Niveaux:' with a dropdown. Each filter has a small blue icon to its left.

Fig. 2 : Comment rechercher les matériaux didactiques en ligne⁵

4 Il y a des activités en quatorze langues : allemand, anglais, arménien, catalan, danois, espagnol, français, hollandais, hongrois, italien, norvégien, polonais, slovène, suédois.

5 Cf. <http://carap.ecml.at/Teachingmaterials/DB/tabid/2700/language/fr-FR/Default.aspx>.

Nous allons proposer ici des exemples possibles pour chacune des approches plurielles présentées ci-dessus et destinées au développement de la compétence plurilingue et interculturelle des élèves fréquentant l'école de la scolarité obligatoire et notamment le premier cycle d'instruction, à savoir l'école primaire et le collège. En effet, les Indications Nationales du premier cycle soulignent à maintes reprises le rôle central d'une éducation plurilingue et interculturelle, conformément aux recommandations européennes. On en parle surtout en relation à l'alphabétisation culturelle de base, à l'enseignement de l'italien (langue de scolarisation), de l'anglais et de la deuxième langue communautaire :

- l'alphabétisation culturelle et sociale est considérée prioritaire pour l'éducation plurilingue et interculturelle :

La lingua materna, la lingua di scolarizzazione e le lingue europee, in quanto lingue dell'educazione, contribuiscono [...] a promuovere i diritti del soggetto al pieno sviluppo della propria identità nel contatto con l'alterità linguistica e culturale. L'educazione plurilingue e interculturale rappresenta una risorsa funzionale alla valorizzazione delle diversità e al successo scolastico di tutti e di ognuno ed è presupposto per l'inclusione sociale e per la partecipazione democratica (MIUR 2012 : 26) ;

- parmi les objectifs à atteindre pour l'italien langue de scolarisation à la fin de l'école primaire il y a la nécessité de savoir reconnaître que la communication peut se réaliser à travers plusieurs variétés d'une langue ou plusieurs langues différentes (« L'allievo [...] è consapevole che nella comunicazione sono usate varietà diverse di lingua e lingue differenti (plurilinguismo) », MIUR 2012 : 31) ; les mêmes objectifs pour le collège ajoutent l'importance de reconnaître les liens existant parmi toutes ces variétés et leur usage en contexte (« riconosce il rapporto tra varietà linguistiche/lingue diverse (plurilinguismo) e il loro uso nello spazio geografico, sociale e comunicativo », *ibid.* : 34-35) ;
- en ce qui concerne les langues étrangères (l'anglais à l'école primaire et la deuxième langue communautaire dès le collège) les Indications soulignent l'importance de favoriser la découverte et l'exploitation des liens entre les langues étudiées et des stratégies d'apprentissage : « L'alunno stabilisce relazioni tra semplici elementi linguistico-comunicativi e culturali propri delle lingue di studio. Confronta i risultati conseguiti in lingue diverse e le strategie utilizzate per imparare » (*ibid.* : 41). D'ailleurs, la didactique des langues étrangères dans le premier cycle d'instruction vise de façon explicite non seulement le développement et l'enrichissement du répertoire langagier de chacun, mais aussi la construction de liens conscients intra et interlinguistiques, ainsi que l'agencement des fondements d'une sensibilité interculturelle, à déployer dans la suite du curriculum scolaire :

Attraverso la progettazione concordata degli insegnamenti d'italiano, delle due lingue straniere e di altre discipline si realizza la trasversalità in orizzontale come *area di intervento*

comune per lo sviluppo linguistico-cognitivo. La continuità verticale si realizza dalla scuola primaria alla scuola secondaria di primo grado mediante la progressione degli obiettivi relativi alle diverse competenze e lo sviluppo delle strategie per imparare le lingue [...]. Tale processo integrerà elementi della nuova lingua nel sistema della lingua madre, della lingua di scolarizzazione e di eventuali altre lingue in possesso dell'alunno, ampliandone e differenziandone implicitamente le varie componenti linguistiche (aspetti fonico-acustici, articolatori, sintattici e semantici). Al fine dell'educazione plurilingue e interculturale potranno essere utili esperienze di sensibilizzazione a lingue presenti nei repertori linguistici di singoli alunni.

[...] Nella prospettiva dell'educazione plurilingue, la nuova lingua dovrà essere considerata come una opportunità di ampliamento e/o di approfondimento del repertorio linguistico già acquisito dall'alunno e come occasione per riutilizzare sempre più consapevolmente le strategie di apprendimento delle lingue [...].

Alle attività didattiche finalizzate a far acquisire all'alunno la capacità di usare la lingua, il docente affiancherà gradualmente attività di riflessione per far riconoscere sia le convenzioni in uso in una determinata comunità linguistica, sia somiglianze e diversità tra lingue e culture diverse, in modo da sviluppare nell'alunno una consapevolezza plurilingue e una sensibilità interculturale (MIUR 2012 : 38 ; l'emphase est de nous) .

Les Indications Nationales demandent donc de manière claire et insistante aux enseignants de mettre en place une éducation plurielle aux langues et aux cultures, que le CARAP, de son côté, prône concrètement à travers des suggestions précises à réaliser au quotidien. Nous présentons maintenant quelques exemples d'activités pour les élèves du premier cycle, dans le but de prouver aux enseignants qu'il est possible de mettre en relation les besoins d'une classe réelle non seulement avec les objectifs que « du haut » le Ministère de l'Éducation leur demande d'atteindre mais aussi avec les recommandations européennes, et cela au moyen d'instruments déjà testés dans des contextes scolaires et mis en réseau grâce aux projets internationaux rendant possibles - et réelles - les pratiques de recherche-action.

Parmi les ressources présentées dans le CARAP (savoir, savoir-être, savoir faire), les suivantes nous paraissent les mieux adaptées à récupérer les Indications Nationales citées ci-dessus :

1) pour les **savoirs**, afin de développer l'identité personnelle liée à l'alphabétisation culturelle, citons, par exemple :

K 2.3 Savoir que l'identité se construit / définit en interaction avec un 'autre' dans la communication

K 2.4 Savoir que l'identité se construit entre autres en référence à la langue [...]

K 14 Savoir que l'identité se construit, entre autres, en référence à une ou des appartenance(s) linguistique(s) / culturelle(s) [...]

K 14.3 Savoir que l'on peut avoir une identité multiple / plurielle / composite (Candelier *et al.* 2012 : 26, 35, 37).

D'autres savoirs mettent l'accent sur la perception de la pluralité et de la diversité des langues :

- K 5.1 Savoir qu'il existe une grande pluralité de langues à travers le monde
- K 5.2 Savoir qu'il existe une grande diversité d'univers sonores {phonèmes, schémas rythmiques...}
- K 5.3 Savoir qu'il existe une grande diversité de systèmes d'écriture [...]
- K 6.2 Savoir que chaque langue a sa façon en partie spécifique d'appréhender / d'organiser la réalité (Candelier *et al.* 2012 : 28, 29).

Un autre savoir, enfin, souligne l'utilité d'exploiter les ressemblances pour peaufiner ses propres stratégies d'apprentissage : «Savoir que l'on peut s'appuyer sur les ressemblances (structurelles / discursives / pragmatiques /) entre les langues pour apprendre des langues (K 7.2)» (Candelier *et al.* 2012 : 31) ;

- 2) parmi les **savoir-être** évoqués dans les Indications Nationales on peut reconnaître, par exemple, la nécessité de développer la «Sensibilité au plurilinguisme et à la pluriculturalité de l'environnement proche ou lointain» (A 2.5), et notamment :

A 2.5.1 Être sensible à (avoir conscience de) la diversité langagière / culturelle de la société

A 2.5.2 Être sensible à (avoir conscience de) la diversité langagière / culturelle de la classe

A 2.5.2.1 Être sensible à la diversité des langues / des cultures présentes dans la classe (lorsqu'elles sont mises en relation avec ses propres pratiques / connaissances linguistiques / culturelles) (Candelier *et al.* 2012 : 39).

- 3) parmi les **savoir-faire**, enfin, les ressources suivantes nous paraissent particulièrement ciblées sur la co-construction consciente, de la part de l'enseignant et de l'apprenant, du répertoire langagier de ce dernier :

S 3 Savoir comparer les phénomènes linguistiques / culturels de langues / cultures différentes (Savoir percevoir / établir la proximité et la distance linguistiques / culturelles) [...]

S 5 Savoir utiliser les connaissances et compétences dont on dispose dans une langue pour des activités de compréhension / de production dans une autre langue [...]

S 7.3 Savoir tirer profit, pour l'apprentissage, d'acquis préalables relatifs aux langues et cultures [et notamment]

S 7.3.1 Savoir tirer profit d'expériences interculturelles préalables pour approfondir ses compétences interculturelles

S 7.3.2 Savoir utiliser les connaissances et compétences acquises dans une langue pour apprendre une autre langue

S 7.3.3 Savoir utiliser les connaissances et compétences acquises dans une langue pour développer ses connaissances et compétences dans cette même langue (sur la base de démarches de comparaison intralangue, d'induction, de déduction ...) (Candelier *et al.* 2012 : 52, 54, 56, 57).

Une recherche détaillée dans le site du CARAP nous permet de repérer plusieurs activités didactiques à proposer dans les classes, conçues autour de ces mêmes

ressources et souvent intégrées par d'autres savoirs, savoir-être et savoir faire, dans le but de promouvoir le développement de la compétence plurilingue et interculturelle à l'aide des approches plurielles. Citons, par exemple, pour l'éveil aux langues, une activité de découverte des diversités des écritures faite à partir de l'observation de produits alimentaires de base (lait, pain, etc.) emballés dans des pays différents. Les ressources impliquées de manière explicite par les auteurs de l'activité sont nombreuses : sept ayant trait aux savoir-être, quatre aux savoir et sept aux savoir-faire⁶. À partir des différences dans les emballages, dans les images, dans les textes écrits et dans d'éventuels textes oraux (vidéo tirés d'internet, par exemple), les élèves doivent identifier les langues de chaque produit et justifier leur choix dans une discussion finale. Cette activité est présentée dans le site du CARAP dans la version hongroise, mais peut être facilement personnalisée en fonction des connaissances des élèves et des exigences de la classe ; la présence d'élèves ayant une langue/culture différente pourrait faciliter le repérage de certains aliments et de certaines langues en valorisant en même temps les connaissances de ces élèves, ce qui aurait des conséquences positives aussi du point de vue affectif (Chini, Bosisio 2014).

Pour la didactique intégrée, une activité très intéressante faisant appel à l'apprentissage inférentiel est par exemple *En idiotisk kriminalhistorie* (Curci 2005)⁷, dans laquelle l'enseignant demande aux apprenants de comprendre un texte très court rédigé dans une langue qu'ils ne comprennent pas, le danois dans ce cas. L'enseignant donne aux élèves une liste de mots en anglais pour les aider dans la compréhension et leur rappelle que dans le texte plusieurs mots ont une origine grecque ou latine. Une fois rédigée leur version italienne, les élèves sont amenés à réfléchir sur les stratégies qu'ils ont employées pour déchiffrer le texte et sur les langues ou les connaissances qu'ils ont utilisées en guise de «pont» vers la langue inconnue. Les ressources impliquées dans cette activité sont encore une fois très nombreuses, sept ayant trait aux savoir-être, quatre aux savoir et dix aux savoir-faire⁸.

En ce qui concerne l'intercompréhension entre langues parentes, l'approche plurielle la plus pratiquée, notamment pour les langues romanes, il y a bien des sources à exploiter pour implémenter la didactique de l'intercompréhension en classe : les publications et les sites des projets Galanet, Eurom5 ou Miriadi, par exemple, offrent aux enseignants maintes suggestions à développer et à personnaliser⁹. Le CARAP, de son côté, renvoie à des activités ayant trait à des projets similaires, telles que les activités pour la promotion de l'intercompréhension entre langues romanes élaborées par l'*Unione latina* et précisément les *Itinerari romanzi*.

6 Pour plus de détails voir : <http://carap.ecml.at/tabid/2700/PublicationID/175/Default.aspx>.

7 L'activité est accessible au site : <http://repository.indire.it/repository/working/export/258/inferenziale/2.htm>.

8 Cf. <http://carap.ecml.at/tabid/2700/PublicationID/42/Default.aspx>.

9 Cf. *supra* note n. 4.

Le site propose plusieurs activités de compréhension orale et écrite et des jeux à base lexicale pour découvrir et s'approcher simultanément de six langues romanes : italien, français, espagnol, portugais, roumain, catalan. L'activité *La vera e simpatica storia della pizza Margherita* est très intéressante et elle est également utile à des approfondissements au niveau interculturel¹⁰.

Pour ce qui est, enfin, de la didactique interculturelle, le CARAP propose quatre-vingt-douze activités différentes, en plusieurs langues et sur plusieurs sujets, orientées, pour la plupart, à promouvoir une réflexion sur les différences, réelles ou stéréotypées, entre les cultures. Les titres de ces activités témoignent de ces différents points de vue, orientés toutefois à la mise en évidence de l'enrichissement personnel qui en découle, dès qu'on s'aperçoit de la complémentarité de ces différences : *All'italiana*, *L'habitant typique d'un pays francophone*, *¿Cómo nos entendemos?*, *Réussir une rencontre avec une autre personne*, *Addictively tasty*, *Børn i verden* (*Children in the world*), etc.

À partir des exemples et des *stimuli* offerts par le CARAP, chaque enseignant peut construire son propre parcours didactique, fonctionnel aux besoins spécifiques de chaque classe et aux répertoires langagiers de chaque apprenant. Dans cette optique, les documents et les matériaux proposés au niveau européen et supranational deviennent familiers et leur impact pour la diffusion capillaire d'une éducation plurilingue et interculturelle se fait de plus en plus tangible. C'est pourquoi une formation à la politique linguistique éducative européenne est désormais incontournable. D'ailleurs, nous assistons aujourd'hui à une véritable révolution copernicienne de l'enseignement des langues, où la perspective plurilingue « place au centre des préoccupations les apprenants et le développement de leur répertoire plurilingue individuel et non pas chaque langue particulière à acquérir » (Béacco *et al.* 2010 : 16). Les Indications Nationales italiennes, celle du premier cycle notamment, ont accueilli ces recommandations : il ne reste aux formateurs qu'à les faire connaître et aux enseignants à les mettre en place et les expérimenter.

10 L'activité est accessible au site : http://unilat.org/DPEL/Intercomprehension/Itineraires_romans/it.

- Bailini Sonia, Bosisio Cristina (sous presse), « Dall'interlingua alla competenza plurilingue in apprendenti di lingue affini », in Landolfi Liliana (a cura di), *Crossroads. Languages in (e)motions*, Napoli, Liguori.
- Béacco Jean-Claude, Byram Michael, Cavalli Marisa, Coste Daniel, Egli Cuenat Mirjam, Goullier Francis, Panthier Johanna (2010), *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle*, Strasbourg, Conseil de l'Europe - Division des Politiques linguistiques, http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Source2010_ForumGeneva/GuideEPI2010_FR.pdf (dernière consultation : mars 2014).
- Benucci Antonella, Cortés Velásquez Diego (2011) « Intercomprensione e apprendimento: abilità parziali e processi cognitivi », in Meissner Franz-Joseph, Capucho Filomena, Degache Christian, Martins Adriana, Spiță Doina, Tost Manuel (eds.), *Intercomprehension. Learning, Teaching, Research. Apprentissage, enseignement, recherche*, Tübingen, Narr Verlag, pp. 319-336.
- Besozzi Elena, Tiana Maria Teresa (a cura di) (2005), *Insieme a scuola 3. La terza indagine regionale*, Milano, Fondazione ISMU.
- Bonvino Elisabetta, Caddéo Sandrine, Vilagínés Serra Eulalia, Pippa Salvador (2011), *EuRom5, leggere e capire 5 lingue romanze*, Milano, Hoepli.
- Bosisio Cristina (2005), *Dagli approcci tradizionali al Quadro comune europeo di riferimento. Riflessioni glottodidattiche e applicazioni per l'insegnante di italiano L2*, Milano, Educatt.
- Bosisio Cristina (2007), « Le(s) rôle(s) du français (langue étrangère, seconde et "autre") dans l'école italienne », in Galazzi Enrica, Molinari Chiara (éds.), *Les français en émergence*, Berne, Peter Lang, pp. 233-254.
- Bosisio Cristina (a cura di) (2010), *Il docente di lingue in Italia. Linee guida per una formazione europea*, Milano, Le Monnier-Mondadori Education.
- Caddéo Sandrine, Jamet Marie Christine (2013), *L'intercompréhension : une autre approche pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette.
- Candelier Michel (coord.), Camilleri-Grima Antoinette, Castellotti Véronique, de Pietro Jean-François, Lőrincz Ildikó, Meißner Franz-Joseph, Molinié Muriel, Noguero Artur, Schröder-Sura Anna (2012), *Le CARAP. Un Cadre de Référence pour les Approches plurielles des langues et des cultures. Compétences et ressources*, Strasbourg - Graz, Conseil de l'Europe, <http://carap.ecml.at/> (dernière consultation : mars 2014).
- Castellotti Véronique, Moore Danièle (2011), « Répertoires plurilingues et pluriculturels. Leur valorisation pour une meilleure intégration scolaire », *Babylonia* 01, pp. 29-33, http://babylonia.ch/fileadmin/user_upload/documents/2011-1/Baby2011_1castellotti_moore.pdf (dernière consultation : mars 2014).
- Cognigni Edith (2012), *Vivre la migration tra e con le lingue: funzioni del racconto e dell'analisi biografica nell'apprendimento dell'italiano come lingua seconda*, Porto S. Elpidio, Wizarts editore.
- Chini Marina, Bosisio Cristina (2014), *Apprendere e insegnare le lingue oggi. Fondamenti della glottodidattica*, Roma, Carocci.
- Conseil de l'Europe (2001), *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier.

- Curci Anna Maria (2005), *Educazione linguistica in un curriculum plurilingue. Materiali di studio e percorsi di formazione. Piano Poseidon – Apprendimenti di base, modulo 3*, INDIRE (ANSAS).
- Dabène Louise (2004), « Un réaménagement conceptuel riche de prolongements », in Gajo Laurent, Matthey Marinette, Moore Danièle, Serra Cecilia (éds.), *Un parcours au contact des langues. Textes de Bernard Py commentés*, Paris, Didier, Coll. L.A.L., pp. 151-152.
- De Carlo Maddalena (a cura di) (2011), *Intercomprensione e educazione al plurilinguismo*, Porto S. Elpidio, Wizarts editore.
- Hawkins Erik (1984), *Awareness of Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Jamet Marie-Christine (a cura di) (2009), *Orale e intercomprensione tra lingue romanze. Ricerche e implicazioni didattiche*, Venezia, Cafoscarina.
- Jeanneret Thérèse (2010), « Enseigner et apprendre la langue à l'école : Comment s'inspirer de la variété des expériences d'apprentissage », *Cahiers de l'ILSL*, 27, pp. 147-160.
- Kelly Michael, Grenfell Michael (eds) (2004), *European Profile for Language Teacher Education. A Frame of Reference*, http://ec.europa.eu/education/policies/lang/doc/profilebroch_en.pdf (dernière consultation : mars 2014).
- Langé Gisella (2005), « Le lingue nella scuola europea: normative vigenti », in Cambiaghi Bona, Milani Celestina, Pontani Paola (a cura di), *Europa plurilingue: comunicazione e didattica*, Milano, Vita e Pensiero, pp. 77-96.
- Lhote Elisabeth (1987), *A la découverte des paysages sonores des langues*, Paris, Les Belles Lettres.
- MIUR (2012), *Indicazioni nazionali per il curriculum della scuola dell'infanzia e del primo ciclo d'istruzione*, http://www.indicazioninazionali.it/documenti_Indicazioni_nazionali/indicazioni_nazionali_infanzia_primo_ciclo.pdf (dernière consultation : mars 2014).
- MIUR (2014), *Linee guida per l'accoglienza e l'integrazione degli alunni stranieri*, http://www.istruzione.it/allegati/2014/linee_guida_integrazione_alunni_stranieri.pdf (dernière consultation : mars 2014).
- MIUR - Ufficio di Statistica (2013), *Gli alunni stranieri nel sistema scolastico italiano, a.s. 2012/2013*, online : http://www.istruzione.it/allegati/Notiziario_Stranieri_12_13.pdf (dernière consultation : mars 2014).
- Serra Borneto Carlo (a cura di) (1998), *C'era una volta il metodo. Tendenze attuali nella didattica delle lingue straniere*, Roma, Carocci.

Quelle approche pour les Marqueurs de la Structuration de la Conversation dans les méthodes de FLE ?

SIMONA RUGGIA

Université de Nice-Sophia Antipolis

Bases, Corpus et Langage, UMR 7320 UNS/CNRS/MSH

1. LES MARQUEURS DE STRUCTURATION DE LA CONVERSATION VUS PAR LES LINGUISTES

Les Marqueurs de Structuration de la Conversation (désormais MSC) du français ont fait couler beaucoup d'encre depuis plusieurs années déjà. Les linguistes ont élaboré des classements, analysé le fonctionnement de ces mots en élucidant leurs particularités et nuances. Notre objectif n'est pas de retracer ici l'histoire de ces études mais d'appuyer notre recherche sur celles qui proposent des modèles théoriques susceptibles de développer une dimension réflexive de l'enseignement / apprentissage des langues et plus particulièrement du français langue étrangère (désormais FLE).

Les MSC correspondent à tous les mots qui permettent d'organiser le discours lors d'une interaction verbale. Ils assurent la cohésion et la cohérence soit au sein d'un tour de parole soit à la jonction de deux tours de parole. Les MSC comprennent, d'une part, des marqueurs exclusifs de l'oral tels que « *bon, tu vois, voilà, ...* » qui assurent le développement continu du discours, opérant sur le plan énonciatif et non pas sur celui des contenus. Ainsi, ils se caractérisent par « la perte de leur signification lexicale » (Gülich 1970). D'autre part, les MSC comprennent des marqueurs qui sont utilisés à la fois à l'oral et à l'écrit tels que « *alors, enfin, en fait, ...* ». Par conséquent, nous pouvons affirmer qu'un même marqueur possède plusieurs fonctions pragmatiques (notamment ponctuant vs

connecteur) qui, elles-mêmes, englobent chacune diverses valeurs sémantiques déterminables en contexte. C'est pourquoi nous définissons les MSC comme des marqueurs polyvalents et polyfonctionnels qui peuvent acquérir différentes valeurs sémantico-pragmatiques au sein des interactions verbales. Etant donné que leur rôle au sein de celles-ci « ne consiste pas à établir des relations de type grammatical » (Vincent 1983 : 19), Véronique Traverso étudie et classe les MSC dans une approche interactionniste selon qu'ils

[...] interviennent comme indicateurs de la structure de l'interaction, comme manifestation de sa co-construction, comme traces de l'acte de la production discursive, et enfin, comme marqueurs de l'articulation des énoncés (Traverso 1999 : 45).

Cette classification est tout à fait pertinente, mais elle nous semble davantage rendre compte du fonctionnement des interactions verbales que de celui des MSC proprement dits ; ou, du moins, elle n'offre pas forcément un angle d'attaque didactique suffisamment adapté à un public d'apprenants de FLE. Ce cadre théorique pointe néanmoins utilement la nécessité de prendre appui prioritairement sur la fonction pragmatique des marqueurs. Par conséquent une telle classification représente un modèle théorique particulièrement intéressant, mais qu'il faut affiner et transposer vers la didactique.

2. LES MARQUEURS DE STRUCTURATION DE LA CONVERSATION VUS PAR LES DIDACTIENS

Afin d'esquisser un panorama de l'approche adoptée en didactique des langues pour l'enseignement/apprentissage des MSC, nous nous pencherons sur les outils que Robert Bouchard et Jean-Pierre Cuq (2011 : 225) désignent comme des « ouvrages pré-pédagogiques », et plus précisément le *Cadre Européen Commun de Référence pour les langues* (désormais CECR) (Conseil de l'Europe 2001) et le *Niveau B2 pour le français, Un référentiel* (désormais *Référentiel B2*) (Conseil de l'Europe 2004a).

2.1 LE CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES

Le CECR permet de distinguer clairement les compétences que les apprenants doivent maîtriser pour acquérir une compétence à communiquer langagièrement. Cette compétence est déclinée en trois composantes : la linguistique, la sociolinguistique et la pragmatique, qui sont à leur tour détaillées en sous-catégories. En ce qui concerne les MSC, c'est évidemment la composante pragmatique que nous allons étudier en détail, car elle

[...] traite de la connaissance que l'utilisateur / apprenant a des principes selon lesquels les messages sont : a) organisés, structurés et adaptés (**compétence discursive**) ; b) uti-

lisés pour la réalisation de fonctions communicatives (**compétence fonctionnelle**) ;
 c) segmentés selon des schémas interactionnels et transactionnels (**compétence de conception schématique**) (Conseil de l'Europe 2001 : 96).

Les auteurs du CECR décrivent quatre « échelles » concernant la compétence discursive, dont une à propos des « tours de parole » illustrant par exemple la capacité de « lancer, poursuivre, clore une conversation simple » (*ibid.* : 97) au niveau A2 ou encore la capacité de « lancer un discours et clore un discours convenablement en respectant les tours de parole » (*ibid.* : 97) au niveau B2.

Mais le descripteur qui nous intéresse tout particulièrement est celui intitulé « cohérence et cohésion » (*ibid.* : 98) que nous reproduisons ci-après :

COHÉRENCE ET COHÉSION	
C2	Peut créer un texte cohérent et cohésif en utilisant de manière complète et appropriée les structures organisationnelles adéquates et une grande variété d'articulateurs.
C1	Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.
B2	Peut utiliser avec efficacité une grande variété de mots de liaison pour marquer clairement les relations entre les idées. Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour relier ses énoncés bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans une longue intervention.
B1	Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en un discours qui s'enchaîne.
A2	Peut utiliser les articulations les plus fréquentes pour relier des énoncés afin de raconter une histoire ou décrire quelque chose sous forme d'une simple liste de points. Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».
A1	Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs élémentaires tels que « et » ou « alors ».

Il est à noter qu'à partir du niveau A1 l'apprenant sait « relier des groupes de mots » grâce à des « connecteurs élémentaires » et que dès le niveau A2 l'apprenant sait « relier des énoncés » en indiquant les relations entre les divers arguments ou raisonnements qu'ils soutiennent, et ceci à l'aide de « connecteurs élémentaires » (A2), « articulateurs » et « mots de liaison » (B2), « moyens linguistiques de structuration et d'articulation » (C1) et « structures organisationnelles » et « articulateurs » (C2). Force est de constater que si la maîtrise des marqueurs est explicitement signalée, les auteurs du CECR n'ont pas opté pour un choix terminologique exclusif. On peut le justifier puisque, comme l'explique Evelyne Rosen (2007 : 13-14), le CECR est « un instrument de référence [qui] doit être descriptif et non prescriptif (le Cadre doit être utilisé par les praticiens comme base de réflexion et/mais ne leur dit pas ce qu'il faut faire !) ».

L'apport du CECR concernant l'apprentissage des MSC ne se fait donc pas au niveau de l'approche à utiliser en classe de langue, mais au niveau de la description des compétences à acquérir et de leur progression en fonction des niveaux. A la suite du CECR les *Référentiels* ont permis de détailler davantage ces compétences. Il s'agit d'ouvrages déclinés langue par langue, qui décrivent « sous forme d'inventaires de 'mots', des contenus possibles d'enseignement » (Conseil de l'Europe 2004a : 7).

Afin d'étudier la place des MSC dans les méthodes de FLE de niveau B2, nous nous sommes penchée aussi sur le *Référentiel B2*¹ car cet ouvrage représente une « transition entre le CECR lui-même et le savoir enseigné, c'est-à-dire à la fois le savoir des manuels et ce que dit l'enseignant en classe » (Bouchard, Cuq 2011 : 231).

L'inventaire des fonctions discursives de niveau B2 comprend sept macro-fonctions englobant plusieurs micro-fonctions décrites d'après les mots des auteurs avec un « métalangage naturel (se plaindre, s'excuser, conseiller...) » (Conseil de l'Europe 2004a : 64-69) :

- 1 Interagir à propos d'informations
- 2 Interagir à propos d'opinions ou de positions.
- 3 Interagir à propos d'émotions ou de sentiments.
- 4 Interagir à propos d'activités ou d'actions.
- 5 Interagir dans des rituels sociaux.
- 6 Structurer son propos.
- 7 Structurer l'interaction verbale.

Les MSC apparaissent dans les listes des « réalisations linguistiques » (Conseil de l'Europe 2004a : 64-69) qui correspondent aux micro-fonctions. Ainsi, dans la fonction 6 - « Structurer son propos » qui « consiste à organiser l'expression linguistique des fonctions précédentes, dans le cadre monologique de la parole du locuteur » (Conseil de l'Europe 2004a : 65) les MSC prennent place dans :

- 3.6.1. Annoncer un plan, un développement : [...] **en premier lieu, en deuxième lieu, [...], ensuite, [...], en conclusion, enfin, [...]**
- 3.6.2. Introduire une histoire, un récit, une anecdote : [...] **dis-donc [...], au fait [...]**
- 3.6.4. Introduire un thème, un sujet : [...] **(bon) alors, [...] (ah) au fait [...], et [...], alors [...]**
- 3.6.4. [Introduire un thème, un sujet] ... de manière formelle : [...] **mais [...]**
- 3.6.16. Résumer : [...] **en un mot, en deux mots**
- 3.6.17. Se corriger : [...] **enfin, quoi**
- 3.6.18. Chercher un mot ou une phrase : [...] **disons [...]**
- 3.6.21. Conclure son propos : **finalement, [...] tout compte fait, (et) voilà [...], donc, bon, (bon, ben,) voilà quoi, enfin ... (quoi)**
- 3.6.22. [Conclure son propos] : ... de manière formelle : [...] **en conclusion, pour conclure, pour terminer, finalement [...]**²

¹ Nous ne ferons référence ici qu'aux inventaires concernant les fonctions (chapitre 3) et la grammaire (chapitre 5). C'est nous qui soulignons en gras.

² Nous reproduisons la numérotation propre à l'ouvrage cité.

Dans la fonction 7 – « Structurer l'interaction verbale », qui consiste à « organiser l'échange dialogal dans lequel se produit l'expression linguistique des fonctions précédentes » (Conseil de l'Europe 2004a : 65) –, d'autres MSC sont listés dans :

- 3.7.1. Commencer une conversation : [...] **voilà, alors**
- 3.7.2. Prendre la parole au cours d'une conversation : [...] **bon, bon alors, écoutez**
- 3.7.6.1. [S'assurer que son interlocuteur a bien compris] ... en lui demandant s'il comprend, s'il suit : [...] **tu vois ce que je veux dire** [...]
- 3.7.6.2. [S'assurer que son interlocuteur a bien compris] ... en définissant un mot, une expression : (ça) **veut dire** [...]
- 3.7.6.3. [S'assurer que son interlocuteur a bien compris] ... par une paraphrase : **en d'autres termes, autrement dit, c'est-à-dire** [...]
- 3.7.6.4. [S'assurer que son interlocuteur a bien compris] ... en précisant, en expliquant : [...] **autrement dit, [...] c'est-à-dire** [...]
- 3.7.7.1. [S'assurer de bien comprendre son interlocuteur] ... de manière formelle : [...] **hein ?**
- 3.7.7.7. [S'assurer que son interlocuteur a bien compris] ... en vérifiant ce qu'on a compris : [...] **donc ? en somme ?**
(Conseil de l'Europe 2004a : 115-119)
Plusieurs marqueurs se trouvent également répertoriés dans d'autres macro-fonctions, dont nous ne reproduisons ici que quelques exemples :
- 3.1.5.10. [S'informer] ... quand on s'attend à une confirmation : [...] **non ?, n'est-ce pas ?**
- 3.1.7.1. [Rectifier] ... un énoncé positif : **ah non, non**
- 3.2.2.3. [Exprimer son accord] ... en concédant : [...] **oui/absolument, mais, (bon) d'accord, mais** [...]
- 3.3.23. Exprimer son intérêt pour ce que dit quelqu'un : **ah ! ah bon !** [...]
(Conseil de l'Europe 2004a : 72-91)

Cette organisation peut être discutée. En effet, pourquoi ne pas avoir classé les fonctions discursives en deux macro-fonctions : « Structurer l'interaction verbale » et « Structurer son propos », pour ensuite les décliner selon les autres fonctions ? En effet, les fonctions : « Interagir à propos d'informations », « Interagir à propos d'opinions ou de positions », « Interagir à propos d'émotions ou de sentiments », « Interagir à propos d'activités ou d'actions » et « Interagir dans des rituels sociaux » nous paraissent correspondre à des micro-fonctions.

Les MSC sont aussi répertoriés dans le chapitre « grammaire » (Conseil de l'Europe 2004a : 153-183), qui est organisé en trois inventaires : « morphologie », « structures de phrase simple » et « structure de la phrase complexe et du texte ». Les MSC tels que « *bon, ça alors, dis donc, en effet, enfin, euh, oh là là, quand même, voilà, ...* » sont classés sous l'appellation de « locutions-énoncés, mots-phrases », sous-partie de l'inventaire de la « structure de la phrase simple ». Ces « mots-phrases » correspondent à

[...] des énoncés courts, [...] largement utilisés dans la langue parlée mais utilisés également à l'écrit (surtout dans des affiches, des panneaux, des publicités) ; dans la langue parlée, l'intonation y joue un rôle distinctif important ; [...] une partie d'entre eux peuvent se combiner ou s'enchaîner (mais enfin, tout de même ; alors, ça y est ? ; bien sûr que oui) ; une partie d'entre eux sont le plus souvent ou seulement des énoncés de réponse (peut-être ; si ; de rien) ou de réaction à un acte, verbalisé ou non (bien sûr ; quand même, enfin, ouf) (Conseil de l'Europe 2004a : 168).

L'inventaire « Structure de la phrase complexe et du texte » aborde les « connecteurs » définis par les auteurs comme « Des éléments de liaison [...] qui contribuent à la structuration du texte et du discours en marquant des relations sémantico-logiques entre propositions qui le composent » (Conseil de l'Europe 2004a : 171).

Ainsi les connecteurs sont classés en 4 macro-catégories (Conseil de l'Europe 2004a : 171-177) : les connecteurs temporels, les connecteurs énumératifs, les connecteurs de reformulation et les connecteurs logiques ou argumentatifs. Les trois dernières catégories sont à leur tour déclinées en micro-catégories. Parmi les connecteurs logiques, on distingue notamment ceux qui expriment la cause, la conséquence, le but, l'opposition, la concession et/ou l'hypothèse.

Force est de constater que les MSC sont répertoriés de manière exhaustive dans le *Référentiel B2*, mais présentés dans des inventaires parfois hétéroclites, qui font appel à des approches diverses et qui finissent par être trop nombreux pour permettre une exploitation aisée.

3. LES MARQUEURS DE STRUCTURATION DE LA CONVERSATION : UN CLASSEMENT SÉMANTICO-PRAGMATIQUE À VISÉE DIDACTIQUE

Notre recherche s'inscrit dans une approche linguistico-didactique³ qui vise une interpellation réciproque des deux disciplines. Ainsi la didactique n'est pas perçue comme une simple branche applicative de la linguistique mais elle interpelle la linguistique. Développant ses propres questionnements, elle les soumet à la linguistique et lui offre quelques-unes des pierres de touche qui permettront à celle-ci de valider ses hypothèses théoriques et d'affiner ses analyses explicatives. Réciproquement, la linguistique, parce que son objet est de décrire et de modéliser le fonctionnement des langues, se trouve particulièrement bien placée pour soumettre à la didactique des ensembles de données utilement structurées et des modèles d'analyse qui pourront inspirer la pratique et la réflexion des didacticiens. Cette démarche dialectique a également la spécificité de placer les corpus non seulement au centre de la recherche et de la pratique didactiques, mais plus précisément au cœur de chacune des étapes constitutives de celles-ci.

³ L'approche linguistico-didactique que nous adoptons est celle du groupe de recherche LiDida, Linguistique et Didactique, du Laboratoire « Bases, Corpus et Langage », UMR 7320 Université de Nice Sophia-Antipolis, CNRS, MSH.

Cette approche linguistico-didactique, que nous estimons être la plus efficace pour expliquer la complexité des échanges langagiers en classe de FLE, nous a permis d'élaborer un classement des MSC. Le cadre théorique que nous avons adopté est celui des études de l'école genevoise et de Véronique Traverso. Le travail de recherche comporte plusieurs étapes qui peuvent être retracées ainsi : constitution de corpus plurimédiatiques⁴, exploitation et analyse des corpus à travers une analyse sémantico-pragmatique en contexte dans la perspective d'une méthodologie d'enseignement par compétences, développements didactiques et élaboration de méthodes d'apprentissage du FLE théoriquement cohérentes pour l'acquisition de véritables compétences discursives. Le classement⁵ que nous allons illustrer ici comprend trois catégories : les ponctuels, les marqueurs d'interaction et les connecteurs ; son point de départ est donc constitué par la fonction pragmatique des marqueurs. Afin de pouvoir exploiter ce classement en classe de FLE, nous avons adopté un métalangage accessible aux apprenants de niveau B et C. Il va sans dire que le modèle que nous proposons constitue un outil d'aide pour les activités métalangagières permettant « une réflexion sur les aspects pragmatiques de la communication » (Ruggia, Cuq 2008 : 60), à partir de corpus oraux authentiques.

1) Ponctuels

Les ponctuels sont des particules désémantisées qui ponctuent le discours en assurant la **cohésion** d'un tour de parole au sein duquel ils introduisent, enchaînent ou concluent les énoncés. Certains peuvent également remplir la fonction expressive (qui véhicule les sentiments du locuteur), métalinguistique (qui permet au locuteur de donner des précisions, modifier son énoncé) et référentielle (qui donne des informations sur le contexte situationnel et temporel) : *voilà, en fait, quoi, bon, là*⁶, ...

2) Marqueurs d'interaction

Les marqueurs d'interaction assurent la **cohérence** et manifestent la coopération entre les interlocuteurs, et leurs tours de parole respectifs. Nous les classons en trois sous-catégories :

- a) les **marqueurs phatiques**, qui appellent une manifestation d'attention de la part de l'interlocuteur : *tu sais, tu vois, ...*
- b) les **marqueurs de recherche d'approbation**, qui appellent une manifesta-

4 Des débats télévisés, des interviews radiophoniques et télévisuelles, des interactions enseignants/apprenants.

5 Ce classement des MSC selon une approche linguistico-didactique est le résultat d'études préalables (Ruggia, 2004, 2007, 2008).

6 Si on analyse l'énoncé suivant : « Bon, là, maintenant ça suffit ! », on remarquera que « là » garde une fonction déictique de renvoi à ce moment précis de la conversation – valeur référentielle latente –, mais se charge aussi d'une valeur de ponctuel conclusif contribuant à mettre un terme à l'échange.

tion d'accord ou de désaccord de la part de l'interlocuteur sur le contenu du tour de parole du locuteur : *hein, n'est-ce pas, ...*

- c) les **marqueurs de réaction discursive**, qui peuvent soit porter sur l'interaction énonciative en signalant l'attention accordée au discours de l'autre, soit porter sur le contenu même des tours de parole en permettant au destinataire d'exprimer son point de vue ; dans les deux cas les MSC manifestent une forme d'engagement du locuteur : *ah bon, d'accord, oui, ouais, non, ...*

3) Connecteurs

Les connecteurs assurent la **cohésion et la cohérence** en explicitant les relations que les énoncés entretiennent soit au sein d'un tour de parole soit à la jonction de deux tours de parole :

- de progression discursive : *donc, alors, enfin, ...*
- de cause : *car, parce que, comme, ...*
- de temps : *d'abord, ensuite, enfin, ...*
- de conséquence : *donc, par conséquent, ainsi, ...*
- de but : *pour que, afin que, de manière à, ...*
- de reformulation : *je veux dire, enfin, c'est-à-dire, ...*
- d'opposition : *en revanche, par contre, mais, ...*
- de concession : *pourtant, quand même, néanmoins, ...*

La plupart des MSC peuvent également avoir un emploi cumulatif, ils peuvent en effet se combiner ou s'enchaîner au sein des énoncés : « *Bon, ben, alors ?* », « *Oui, mais* ».

Ce classement, comme tout classement, présente certes des limites, car il n'explique pas les spécificités de chaque marqueur. En revanche, il constitue un outil de référence pour les enseignants de FLE et un outil pédagogique pour des apprenants à partir d'un niveau B. Le but de ce classement est de distinguer les MSC d'abord par leurs fonctions pragmatiques au sein des interactions verbales, fonctions à partir desquelles peuvent ensuite être détaillées leurs différentes valeurs sémantiques.

4. LES MSC ET LES MÉTHODES DE FLE

4.1 LE CORPUS

Le support de notre recherche est un corpus clos, constitué de deux ensembles pédagogiques de FLE : à savoir les *Activités pour le Cadre Européen Commun de Référence* (Grandet et al. 2007) et *Alter Ego* (Dollez, Pons 2007). Ce choix n'est pas anodin puisqu'il se fonde sur des critères préalablement définis.

Tout d'abord, nous voulions étudier la place accordée aux MSC au sein d'outils pédagogiques destinés à un public multilingue de grands adolescents et

d'adultes, couvrant tous les niveaux du CECR et qui affichent une démarche actionnelle suivant de près les descripteurs du CECR. Ensuite, nous avons privilégié la dimension réflexive affichée proposant une démarche inductive : les auteurs des *Activités pour le Cadre Européen Commun de Référence* précisent que certaines activités « incitent l'apprenant à réfléchir » (Grandet et al. 2007 : introduction), ceux d'*Alter Ego* que la méthode « fait appel à la capacité d'observation et de réflexion de l'apprenant » (Dail et al. 2006 : 7. Ensuite, il nous a paru pertinent de comparer l'approche de deux outils différents : ce qu'on définit en didactique comme une « méthode d'apprentissage⁷ », à savoir *Alter Ego*, et un outil novateur qui se veut « un ensemble d'activités » (Grandet et al. 2007 : introduction) organisées en deux parties : l'une consacrée à l'oral et l'autre à l'écrit où les compétences « de réception, production et interaction sont abordées successivement » (*ibid.*). Enfin, nous avons circonscrit l'analyse aux ouvrages destinés au niveau B2 qui correspond à un utilisateur indépendant avancé capable, en ce qui concerne le descripteur de l'interaction orale générale, de « communiquer avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une interaction soutenue avec des locuteurs natifs soit tout à fait possible sans entraîner de tension d'une part ni de l'autre » (Conseil de l'Europe 2004a : 33). Le choix de ce niveau est également lié au fait que le *Niveau B2 pour le français, Textes et Références* (Conseil de l'Europe 2004b : 119-148) contient de nombreuses contributions théoriques et exemplifiées de Véronique Traverso sur les interactions verbales.

4.2 ALTER EGO, MÉTHODE DE FRANÇAIS B2

Le manuel *Alter Ego B2* s'articule en 9 dossiers autour d'une thématique et d'objectifs socio-langagiers donnés. Il offre aussi à la fin un abécédaire culturel, des fiches de grammaire et les transcriptions des dialogues.

Le dossier 1 annonce parmi les objectifs grammaticaux : « les articulateurs de temps (simultanéité, antériorité, postériorité) » (Dollez, Pons 2007 : 5) qui, dans les exercices⁸, sont appelés : « les expressions de temps » (*ibid.* : 21) pour ensuite être abordés, dans les fiches grammaticales, sous l'appellation de « conjonctions de temps » (*ibid.* : 167).

Une rubrique consacrée aux « techniques pour faire un exposé » (*ibid.* : 36-37) est ensuite présentée dans le dossier 2. L'apprenant doit écouter un exposé, répondre à des questions de compréhension globale et analytique et puis, effectuer un exercice d'appariement afin d'associer certains énoncés extraits de l'exposé avec leur fonction. L'apprenant doit s'appuyer sur les « techniques » qui

7 Nous tenons à préciser que nous considérons le terme de « méthode » comme équivalent à celui de « manuel ».

8 Nous remarquerons que les exercices proposés demeurent prioritairement structuraux, ce qui va à l'encontre de l'approche annoncée par les auteurs de la méthode.

présentent une liste d'énoncés, classés en 11 fonctions, permettant d'organiser un exposé, mais certains marqueurs ne sont cités que dans la fonction « pour conclure » (*en somme, en définitive, finalement, en un mot*). Deux remarques s'imposent : d'une part, il ne nous paraît pas cohérent de ne pas trouver dans les listes les marqueurs qui ont été utilisés lors de l'exposé, d'autre part, l'absence de la fonction de reformulation, qui n'est que partiellement intégrée dans la fonction « se corriger » (*plus exactement, plutôt*), nous semble particulièrement regrettable. La correction ou, pour être plus précis, la rectification partielle ou totale d'un énoncé n'est qu'une des propriétés de certains marqueurs de reformulation.

La « cause et la conséquence » ainsi que « la concession et l'opposition » sont abordées dans le dossier 3, « le but » dans le dossier 4, les exercices demeurent prioritairement structuraux et les fiches de grammaire mettent en avant le fonctionnement morphosyntaxique des marqueurs (Dollez, Pons 2007 : 169-177).

Certains MSC font l'objet d'une activité de compréhension orale dont l'objectif est d'« exprimer son intérêt ou son indifférence » (*ibid.* : 61). L'apprenant doit écouter trois dialogues, qui comportent quelques MSC (*ah bon !*) ainsi que des « expressions », c'est-à-dire des syntagmes propres au langage familier (*qu'est-ce que tu veux que ça me fasse ?*), et répondre à des questions de compréhension globale et analytique dont deux sur les « expressions utilisées pour exprimer l'intérêt ». Ensuite, un retour sur ces « expressions » est proposé à l'aide d'un exercice dans lequel l'apprenant doit classer les « expressions » d'une liste donnée dans trois catégories : « exprimer son intérêt pour quelque chose, exprimer son intérêt pour ce que dit quelqu'un, exprimer son indifférence », mais certains marqueurs et « expressions » des dialogues n'apparaissent pas dans la liste : « *c'est vrai !, ben alors !, ah bon !, c'est pas vrai !, je suis bluffé là !, ah là là !, mais c'est dingue ça !* ». Il faut néanmoins signaler qu'à la suite des exercices, deux tâches orales sont proposées à l'apprenant afin de développer sa compétence discursive⁹.

Nous allons maintenant comparer les outils d'aide tels que « les techniques pour exposer et développer son point de vue à l'écrit » (*ibid.* : 66-67) et ceux « pour exposer et développer son point de vue à l'oral et argumenter » (*ibid.* : 138-139). En ce qui concerne l'écrit, sont énumérés certains marqueurs : « à l'inverse, en revanche, contrairement à, par contre » pour « introduire des arguments opposés », « *d'un côté ... de l'autre côté, non seulement ... mais encore [...]* » définis comme des « mots d'articulations pour organiser ses arguments », et « *en conclusion [...]* » pour conclure. Les « techniques » concernant l'oral parlent de « l'enchaînement des arguments » mais aucun marqueur n'est signalé ... Ce qui peut laisser à penser que les marqueurs ne s'utiliseraient qu'à l'écrit. Certains marqueurs sont également abordés dans les rubriques « Stratégies pour » (*ibid.* : 73, 117) concernant

9 Activité 10 : « Prenez un journal quotidien ou un magazine. Énumérez les principales informations du jour et ou de la semaine. Votre voisin(e) de classe réagit en montrant son intérêt ou son indifférence. Changez de rôle ». Activité 11 : « Présentez à la classe une opération existant dans votre pays pour développer la pratique du sport. Votre auditoire se montre très intéressé et l'exprime » (Dollez, Pons 2007 : 61).

l'écrit ; une de ces rubriques présente divers moyens pour argumenter à l'écrit parmi lesquels on trouve certains marqueurs : « tout d'abord, en premier lieu, d'autre part, par ailleurs, de plus, en outre, de surcroît, voilà pourquoi » .

Alors « articulateurs, mots d'articulation, expressions, conjonctions, ad-verbés, prépositions » comment faut-il appeler ces mots ? Quel est leur rôle lors des interactions verbales ? Quant à la place et à l'approche des MSC dans *Alter Ego*, nous pensons avec Véronique Traverso, qu'ils : « sont [...] à tort, trop souvent considérés comme des parasites qu'il conviendrait d'éradiquer du discours idéal » (Traverso 1999 : 45).

4.3 ACTIVITÉS POUR LE CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE B2

Comme nous l'avons déjà précisé, les *Activités pour le CECR* ne correspondent pas à une méthode de langue. Ceci dit, l'ouvrage offre aux apprenants « quelques conseils pour améliorer [leur] apprentissage »¹⁰ (Grandet *et al.* 2007 : 7), des outils de réflexion sur le fonctionnement de la langue qui indiquent les stratégies à adopter lors des activités de réception, production et interaction. Du point de vue de la réception à l'oral, les auteurs soulignent, par exemple, l'importance de « repérer les mots qui marquent les étapes d'un discours en continu ou les articulations d'une discussion qui renseignent sur l'argumentation suivie » (*ibid.*).

Pour ce qui est de la production orale, les auteurs précisent les compétences du niveau B2 :

Vous pouvez être appelé(e) par exemple à décrire, donner et défendre votre opinion, faire un exposé dans un cadre amical ou professionnel ou encore pour un examen. Il faut donc adapter votre « discours » à votre public, tenir compte des circonstances et éventuellement du temps de parole accordé. [...] Il est permis d'hésiter, de faire des pauses, de se corriger, de reformuler (*ibid.*).

Enfin, dans les stratégies d'interaction, on trouve de manière malheureusement désordonnée, un mélange entre une identification des mots, un questionnement pragmatique « identifier les sentiments » et une dernière problématique : vérifier que « votre interlocuteur vous suit » (*ibid.*).

Mais voyons comment et si les marqueurs sont abordés lors des activités. Au sein de l'activité 4, dont l'objectif communicatif est de « Comprendre une conversation, un débat entre locuteurs natifs » (*ibid.* : 11-14), les auteurs intitulent « Les mots du discours » (*ibid.*: 12) une partie concernant trois questions : la première demande à repérer des phrases, la deuxième appelle une réflexion sur « *mais, enfin* », et la troisième : « repérez le petit mot utilisé pour introduire une reformulation [...] » concerne en effet un MSC : « *bref* », ou un « mot du discours » selon la terminologie d'Oswald Ducrot (1980). Au sein de la même

¹⁰ Ces « conseils » se trouvent dans les ouvrages à partir du niveau A2.

activité, d'autres questions sont consacrées aux « marques de l'oral ». Les auteurs précisent que :

Quand on s'exprime spontanément, normalement, dans une conversation, on hésite, on répète souvent ou au contraire on interrompt sa phrase parce qu'il est clair que l'interlocuteur a déjà compris ce qu'on veut dire ou parce qu'on choisit une autre manière de formuler son idée (Grandet et al. 2007 : 13).

En analysant la transcription d'un passage de l'interview, les apprenants doivent d'abord repérer les « phrases interrompues », c'est-à-dire inachevées, selon une terminologie linguistique. Ensuite, ils doivent : « repérer de petits mots ou expressions qui n'ont pas vraiment de sens mais qui ponctuent l'oral spontané », à savoir « *hein, bon, comment dire* » ; il nous semble retrouver ici la définition de Gülich, que nous avons préalablement citée, sur les marqueurs qui « se caractérisent par la perte de leur valeur lexicale » (Gülich 1970) et dont le rôle est de ponctuer le discours.

Une autre réflexion sur les « marques de l'oral » est proposée lors de l'activité 18, « Comprendre des reportages radio » (Grandet et al. 2007 : 34-36). Le reportage comprend deux types d'oral :

D'une part un préparé, proche de l'écrit, qui est celui du présentateur et du journaliste, d'autre part un oral spontané qui est celui des personnes interviewées (*ibid.*: 11)

Afin d'aider les apprenants à accomplir cette activité, les auteurs présentent un encadré :

L'oral spontané présente en général un certain nombre de caractéristiques :

- | | |
|---|------------------------------|
| - Absence de « ne » dans la phrase négative | - fréquence de « on » |
| - présence de « hein » | - répétitions |
| - présence de « ben » | - ordre différent des mots |
| - fréquence de « ça » | - ruptures de constructions. |

(Grandet et al. 2007 : 36)

Cette brève analyse permet de voir que cet ouvrage, contrairement à la plupart des méthodes, propose des questions de compréhension globale et analytique sur le contenu, mais aussi sur ce que Véronique Traverso définit comme les « éléments constitutifs de l'interaction » (Traverso 199 : 17-21). Par ailleurs, d'autres caractéristiques des interactions verbales sont abordées, dont les spécificités de certains MSC. Enfin, le métalangage utilisé relève plutôt d'une approche linguistico-didactique et il est simplifié parfois en privilégiant des mots usuels : « les petits mots ».

POUR CONCLURE

L'étude de notre corpus a permis de constater une certaine hétérogénéité du métalangage utilisé et des explications – souvent incomplètes et parfois hétéroclites – pour l'enseignement / **apprentissage** des MSC. Il s'agit d'outils pédagogiques qui ne prennent pas vraiment (*Alter Ego*) ou encore trop partiellement (*Activités pour le CECR*) en compte les résultats des études sur les interactions verbales. Apprendre à maîtriser un échange dialogal **nécessite une approche** linguistico-didactique, dont le classement que nous avons illustré représente une piste de réflexion pour l'élaboration d'outils pédagogiques.

- Bouchard Robert, Cuq Jean-Pierre (2011), « Analyse des discours et français langue étrangère et seconde : quelle transposition didactique ? », in Komur-Thilloz Greta, Trévisiol-Okamura Pascale (dir.) *Quand les sciences du langage se mettent à dialoguer – échanges en linguistique, didactique et acquisition des langues*, Paris, Horizons, pp. 225-240.
- Conseil de l'Europe (2001), *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, Paris, Didier.
- Conseil de l'Europe (2004a), *Niveau B2 pour le français, un référentiel*, Paris, Didier.
- Conseil de l'Europe (2004b), *Niveau B2 pour le français, Textes et références*, Paris, Didier.
- Dail Emmanuelle, Gwendolyn Blin, Kizirian Véronique, Sampsonis Béatrix, Waendendries Monique, (2006), *Alter Ego, Guide pédagogique, niveau A1*, Paris, Hachette.
- Dollez Catherine, Pons Sylvie (2007), *Alter Ego, méthode de français B2*, Paris, Hachette.
- Ducrot Oswald (dir.) (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine (1998), *Les interactions verbales. Variations culturelles et échanges rituels*, Paris, Armand Colin.
- Grandet Eliane, Corsain Martine, Minemi Elettra, Rainoldi Mariella (2007), *Activités pour le Cadre Européen Commun de Référence, niveau B2*, Paris, Clé International.
- Gülich Elisabeth (1970), *Makrosyntax der Gliederungssignale in gesprochenen Französisch*, Munich, Fincke.
- Rosen Evelyne (2007), *Le point sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, Paris, Clé International.
- Ruggia Simona (2004), « La linguistique au service de la didactique : le connecteur enfin et ses correspondants en italien », in Actes du Colloque VI^e Congrès International de Linguistique Française. *Le français : histoire, langue et culture face aux défis actuels* (4-6 novembre 2003), Université de Grenade, Espagne, pp. 633-678.
- Ruggia Simona (2007), « Comment structurer un échange dialogal ? L'apprentissage de marqueurs tels que alors, bon, voilà, ... », *Travaux de didactique du FLE*, 57, pp. 167-182.
- Ruggia Simona (2008), « La reformulation c'est-à-dire une stratégie cognitivo-discursive obligée en politique ? », in Actes du colloque Les mises en scène du discours médiatique. 2^{ème} édition du colloque international : Le français parlé des médias, Université de Laval, 21, 22, 23 juin 2007, http://www.com.ulaval.ca/fileadmin/contenu/docs_pdf/Groupes_recherche_PDF/Lab-O/Ruggia.pdf, document PDF, 13 pages.
- Ruggia Simona, Cuq Jean-Pierre (2008), « Le métalangage grammatical en classe de FLE », *Le Français dans le monde. Recherche et Applications* « Du discours de l'enseignant aux pratiques de l'apprenant », 44, pp. 60-71.
- Traverso Véronique (1999), *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan.
- Vincent Diane (1983), *Les ponctuations de la langue et autres mots du discours*, Québec, Nuit Blanche.

Traduction humaine et traduction automatique : entre erreur et errance

VALERIA FRANZELLI
Université de Brescia

INTRODUCTION

La Toile offre aujourd'hui de nombreux outils de traduction, qui sont de plus en plus employés par les entreprises et les particuliers, surtout pour le transfert vers la langue maternelle, ce qui limite le recours à des professionnels.

La recherche traductologique s'intéresse à la possibilité d'employer ces outils pour améliorer d'un point de vue qualitatif et quantitatif le travail du traducteur, le processus de traduction et ses résultats (cf. Arnold 2003 ; Forcada 2010 ; Gambier 2011). Nous présentons ici quelques réflexions issues d'un projet de recherche de la durée de deux ans, conçu par M. Charles Barone de l'Université de Pise, visant à élaborer une approche linguistique à la traduction automatique (TA).

Dans ce projet, notre contribution a concerné tout spécialement les erreurs humaines : par l'analyse des traductions pédagogiques, exercices de traduction faits en cours d'apprentissage (Ladmiral 1972), nous avons essayé de comprendre quelles sont les unités problématiques qui amènent à l'erreur et quels sont les principaux facteurs qui la déterminent. On définit ici comme traductions pédagogiques les exercices de traduction faits dans des cours de version (traduction du français à l'italien) suivant une approche plus contrastive que traductologique : l'attention des apprenants est portée sur la reconnaissance des phénomènes linguistiques et culturels qui caractérisent le texte de départ et l'étude des

correspondances possibles entre les langues et les cultures impliquées pour les transmettre ensuite dans un texte d'arrivée. Ainsi, la compétence linguistique passe avant tout facteur lié à la pratique professionnelle, comme par exemple les nécessités du donneur d'ouvrage, l'identité du rédacteur du texte source et du récepteur du texte cible (son contexte socioculturel, ses attentes, sa sensibilité ou sa vision du monde) et l'utilisation finale du texte cible, qui ont un rôle fondamental dans les choix traductifs opérés par les professionnels (cf. Nord 2008 ; Reiss 2009). Nous avons choisi ces exercices de version car ils nous paraissent néanmoins révélateurs de la structuration et de l'évolution des processus de transfert qui sont à l'origine de la traduction professionnelle. En outre, les travaux des apprenants présentent un tel degré d'imperfection qu'il est possible de faire des comparaisons fructueuses avec le travail de la machine.

Nous allons ici montrer que les performances des uns et des autres fournissent des instruments utiles pour repenser aussi bien le travail humain que celui de la machine.

1. LE CLASSEMENT DES ERREURS HUMAINES

Notre réflexion tire profit d'un corpus constitué de traductions du français vers l'italien faites par des étudiants italophones de FLE de l'Université de Pise, dont les niveaux de connaissance vont du A1 au C1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)¹ (cf. Chauvet 2008). Il s'agit d'au moins 600 travaux bien variés : pour chaque niveau de langue nous avons essayé de tester l'influence de certaines variables, qui ne se limitent pas à la complexité linguistique, mais qui incluent aussi les typologies textuelles et les conditions de travail (cf. Hansen 2010). Concernant tout spécialement les conditions de travail, un document qui a été traduit comme épreuve d'examen a été ensuite proposé à d'autres étudiants comme exercice de traduction, à faire soit en classe en deux heures, soit à la maison, tapé à l'ordinateur, pour le lendemain.

Cette variété offre la possibilité de mieux cerner les facteurs déterminant les erreurs et aide en particulier à les classer : quoiqu'il soit assez aisé de repérer des erreurs, leur classement en catégories demande une réflexion approfondie.

Le travail de définition des catégories d'erreur a été effectué à partir de 145 traductions du français vers l'italien, dont 102 faites à la maison d'un jour à l'autre par des étudiants de Master en Langues, Littératures et Civilisations Étrangères (LLCE) de l'Université de Pise, et 43 correspondant aux épreuves d'examen soutenues au cours d'un an par des étudiants de troisième année de Licence en LLCE.

¹ Les niveaux A1 et A2 correspondent en gros aux compétences prévues en première année de Licence de Langues, Littératures et Civilisations Étrangères (LLCE) en Italie, le niveau B1 pour la deuxième année et le B2 pour la troisième ; le niveau C1 englobe par contre les compétences du Master LLCE.

Afin de procéder dans notre classement, nous avons tout d'abord exploité la distinction entre « faute » et « erreur », permettant de diviser en deux groupes les phénomènes repérés dans les travaux des étudiants : d'un côté les « erreurs », ou phénomènes systématiques, dictées par un manque de compétences morphosyntaxiques, stylistiques et lexicales ; de l'autre les « fautes », ou erreurs non systématiques, qui sont donc involontaires, telles que les coquilles et souvent les omissions, que l'auteur pourrait corriger de manière autonome (Corder 1980 ; Collombat 2009).

Les conditions de travail ont été les principaux facteurs considérés pour cette première distinction : les travaux tapés à l'ordinateur et à la maison présentent en effet des coquilles (de l'inversion des lettres à l'absence d'espaces de ponctuation) que les épreuves d'examen, écrites à la main et en classe, ne montrent pas ; ces dernières ont par contre des omissions (de mots ou même de phrases) qui sont en général absentes dans les premiers, ceci à cause sans doute d'un manque de temps pour la relecture finale.

Cela dit, la fréquence de manifestation de chaque phénomène dans différentes traductions du même texte oriente la distinction entre erreur et faute, notamment au niveau des omissions qui peuvent être dues à un manque de compétences souvent d'ordre lexical. Lisons des exemples :

- (1) *Ma mère s'était absentée : pas un sourire, pas un signe de connivence.* (texte de départ)²
- (1a) *Mia madre si era assentata: [omission] non un segno di connivenza.* (traduction d'étudiant)
- (1c) *Mia madre si era assentata: nessun sorriso, nessun segno di connivenza* (notre traduction)

- (2) *Or, si Louis XVI a hérité* (texte de départ)³
- (2a) *[Omission] se Luigi XVI ha ereditato* (traduction d'étudiant)
- (2b) *O se Luigi XVI ha ereditato* (traduction d'étudiant)
- (2c) *Orbene, se Luigi XVI ha ereditato* (notre traduction)

Certaines omissions qui se présentent dans une seule copie (1a), bien que rédigée à la maison, peuvent être classées comme des fautes car elles sont manifestement causées par une relecture hâtive du travail : l'unité de traduction « pas un sourire » pour un étudiant italoophone de troisième année de Licence n'est certainement pas problématique. Par contre, sachant que le phénomène de l'omission (2a) se présente dans trois copies sur 19 et que l'erreur de traduction (2b) a été relevée dans une quatrième copie, nous ne parlerons pas de faute, mais d'erreur,

² J.-P. Sartre, *Les mots*, 1964. Niveau B2.

³ F. Furet, M. Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Flammarion, 1988, pp. 271-276. Niveau C1.

d'autant plus que le travail a été fait à la maison avec la possibilité de consulter toute ressource papier ou en ligne pour l'éviter. L'unité de traduction « or » devient ainsi problématique car elle génère des erreurs dans 20% des copies examinées et dans des conditions de travail favorables.

Lors de la définition des catégories de classement des erreurs, une autre question assez ardue a été abordée : la maîtrise de la langue d'arrivée, l'italien. Nous avons décidé de classer les phénomènes relevés non seulement en fonction de l'unité de traduction qui était à leur origine (unités grammaticale, stylistique ou lexicale), mais aussi en fonction de la langue. Il a été en effet utile de comprendre si certaines erreurs provenaient d'un manque de compétence de l'étudiant en italien ou bien en français, par exemple dans la traduction des variations : l'apprenant ne sait-il pas reproduire la variation en italien ou bien ne l'a-t-il pas reconnue en français ? Nous avons constaté, en outre, que puisque les étudiants maîtrisent la langue d'arrivée, ils peuvent aisément reformuler les énoncés et que pour cela il devient difficile d'associer certaines erreurs à une unité précise du texte de départ. La catégorie « erreur lexicale » a été donc réajustée en « erreur lexico-sémantique française » : l'étudiant n'a pas compris le sens général de l'énoncé, soit à cause de sa formulation soit à cause d'un lexème en particulier contenu dans le texte de départ. Nous en verrons des exemples dans les pages qui suivent.

Grâce à la comparaison des erreurs repérées dans notre premier corpus, nous avons néanmoins pu structurer une grille de classement définitive (Tab. 1) présentant les étiquettes suivantes :

- *texte de départ*, le segment de la version originale qui contient la source de l'erreur ;
- *grammaire française*, catégorie qui regroupe les erreurs dictées par un manque de compétences grammaticales en langue de départ (temps verbaux, prépositions, adverbes, accents grammaticaux, syntaxe, etc.) ;
- *grammaire italienne*, pour les erreurs dues à des lacunes grammaticales en langue d'arrivée (temps verbaux, prépositions, adverbes, orthographe, syntaxe, etc.), mais aussi pour des mots ou des expressions qui n'ont aucun sens en italien ;
- *lexico-sémantique française*, qui concerne toutes les erreurs relevant d'une interprétation erronée du sens d'un mot, d'une locution ou d'une phrase en langue de départ ;
- *stylistique italienne*, où l'on inclut toutes les erreurs de connotation, registre et ponctuation en langue d'arrivée ;
- *fautes*, pour toute omission ou coquille non intentionnelles que l'auteur pourrait corriger de manière autonome par une relecture attentive de son travail ;
- *fréquence*, qui signale le degré de difficulté d'une unité de traduction donnée, en fonction du nombre d'occurrences dans le même corpus.

TD [+notre traduction]	GRAMM. FR	GRAMM. IT	LEX-SEM. FR	STYL. IT	FAUTES	FREQ.
Nous venons de visiter la cathédrale [Abbiamo appena visitato la cattedrale]	– visiteremo la cattedrale +1 – abbiamo visitato – siamo andati a visitare+2 – siamo stati a visitare – siamo venuti per visitare					8/21
Oui [sì]		si+15				16/21
Cet appartement est un trois pièces avec une cuisine équipée, [Questo appartamento è un trilocale...]			– ha tre stanze+2 – ha tre piani – è un terzo piano – ha 3 piani – OMISSION+1 – è a 3 piani – è a 3 locali – questo appartamento di tre stanze – è un trivani – è composto da 3 stanze			13/21
Elle peut manger à la cantine [Può mangiare in mensa]				– Lei può mangiare+1 – Ella può mangiare		3/21
Qui est-ce que tu veux inviter ? [Chi vuoi invitare ?]					Qui vuoi invitare	1/21

Tableau 1. Grille de classement des erreurs pour un corpus de niveau A1⁴

⁴ Les chiffres accompagnant les exemples indiquent le nombre d'occurrences de l'erreur dans le corpus.

Notre travail a été ensuite de rechercher ou de créer de nouveaux textes afin de recontextualiser et d'analyser certaines unités de traduction soit identifiées comme sources d'erreurs au cours de nos premières analyses, soit employées par les manuels de FLE pour définir les différents degrés de compétence en français langue étrangère.

Notre grille a été appliquée à l'ensemble du corpus pour réfléchir sur les performances des apprenants et les comparer ensuite avec celles des systèmes de TA.

2. INCIDENCE ET FRÉQUENCE DES ERREURS HUMAINES

Dans un premier temps, nous avons observé l'incidence de chaque catégorie d'erreur à l'intérieur du corpus (Tab. 2), ceci en comparant le nombre de phénomènes classés sous les différentes catégories sans considérer le nombre d'occurrences de chaque erreur (fréquence) ; dans un deuxième temps nous avons étudié les données liées à la fréquence, c'est-à-dire le nombre d'occurrences des erreurs générées par la même unité de traduction (Tab. 3), ceci dans le but de mieux comprendre si la fréquence enregistrée pour une erreur est strictement liée à l'incidence de sa catégorie d'appartenance. Ce croisement des données nous a paru utile pour approfondir le concept d'unité de traduction problématique.

Dans notre corpus, nous avons observé une haute incidence des erreurs de nature lexico-sémantique qui représentent en moyenne 50% des erreurs repérées sur l'ensemble des travaux, indépendamment des conditions de travail et du niveau de langue (Tab. 2). Cette catégorie se caractérise aussi par une fréquence d'apparition nettement supérieure aux autres : par exemple, pour la même unité de traduction concernée, les erreurs qui se manifestent dans au moins trois copies constituent, pour environ 60%, des erreurs classées « lexico-sémantique fr », tandis que 20% seulement représentent des erreurs de « grammaire fr » (Tab. 3).

Ce qui frappe en outre l'analyste, c'est la maîtrise lacuneuse de la langue maternelle, l'italien, laquelle constitue une source d'erreur assez significative, au niveau grammatical comme au niveau stylistique, pour environ 25% des copies analysées (Tab. 2) et qui représente un problème même pour les niveaux de langue les moins élevés, A1 et A2, dans la statistique relative à la fréquence (Tab. 3).

TYPE D'ERREUR	% A1	% A2	% B1	% B2	% C1
Lexico-Semantique Fr	45 %	32%	45%	58%	64%
Grammaire It + Stylistique It	23 %	30%	35%	20 %	16,5%
Grammaire Fr	22%	25%	12 %	11%	10%
Fautes	9%	13%	13%	11,5 %	9,5%

Tableau 2. Incidence des catégories d'erreur dans chaque corpus

TYPE D'ERREUR	% A1	% A2	% B1	% B2	% C1
Lexico-Semantique Fr	55%	39%	56%	76%	76%
Grammaire It + Stylistique It	13%	36%	26%	13%	14%
Grammaire Fr	30%	25%	15%	11%	10%
Fautes	2%	/	3%	/	/

Tableau 3. Fréquence de chaque catégorie d'erreur pour la même unité de traduction

Ces chiffres nous informent en outre sur l'influence relative de certains facteurs pour qu'une traduction soit adéquate : le transfert vers sa langue maternelle, des conditions de travail favorables et un texte de départ dont le niveau de langue est bas ne garantissent pas forcément une traduction adéquate, c'est-à-dire transmettant au plus près le sens convoité par l'original (cf. Franzelli 2013).

Nos considérations peuvent être mieux expliquées par les analyses des traductions de niveau C1. Pour ce niveau nous avons examiné :

- un corpus constitué d'exercices de traduction faits à la maison par des étudiants de Master en LLCE, en cours d'apprentissage ;
- un test proposé à un autre groupe d'étudiants du Master, en salle de cours et en conclusion d'une année de leçons, avec néanmoins la possibilité d'accéder à Internet et de consulter toute ressource disponible en ligne.

Le premier corpus nous a fourni 40 unités de traduction problématiques pour les apprenants, étant donné la haute fréquence avec laquelle ceux-ci se manifestent. Le deuxième a été constitué pour vérifier si ces unités se confirmaient en tant que source d'erreur même dans un autre contexte. Le récit ne comportait pas de nouvelles difficultés et il présentait un sujet familier et actuel, tel que la crise existentielle des nouvelles générations dans un contexte historique de récession économique, auquel faire face tout en luttant contre les idéaux et l'histoire de sa famille d'origine.

Nous avons gardé des conditions de travail semblables à celles fournies pour le premier corpus (traduction avec possibilité de consultation de ressources en ligne), même si nous avons modifié le temps à disposition (deux heures au lieu d'une journée entière) et le lieu de travail (en salle de cours et non pas à la maison), ainsi que le degré de préparation des étudiants, puisque ces derniers ont fait leur traduction en fin d'année.

Résultat : une partie des unités générant une haute fréquence d'erreurs dans le premier corpus se sont révélées moins problématiques dans le deuxième (Tab. 4).

TYPE D'ERREUR	% I^{er} corpus C1	% II^{ème} corpus C1
Grammaire Fr	24%	15%
Grammaire It	50 %	7%
Lexico-Semantique Fr	65%	26%
Stylistique It	100 %	10%

Tableau 4. Fréquence de chaque catégorie d'erreur pour la même unité de traduction

Ce qui favorise la compréhension du texte de départ, en réduisant ainsi la fréquence des erreurs générées par un élément spécifique, c'est tout d'abord la préparation atteinte par les étudiants en fin d'année, à laquelle s'ajoute le fait que le sujet du récit est familier et qu'il donne un nouveau co-texte aux 40 unités considérées comme problématiques dans le I^{er} corpus.

Si l'on observe en effet l'incidence de chaque catégorie sur l'ensemble des erreurs relevées (Tab. 5), dans le II^{ème} corpus on enregistre une hausse des unités de traduction qui sont à l'origine d'erreurs de grammaire, soit liées à des lacunes en langue de départ (de 5 à 12%) soit en langue d'arrivée (de 5 à 8%).

TYPE D'ERREUR	% I^{er} corpus C1	% II^{ème} corpus C1
Grammaire Fr	5%	12%
Grammaire It	5%	8%
Lexico-Semantique Fr	65%	65%
Stylistique It	25%	15%

Tableau 5. Incidence des différentes catégories d'erreur dans chaque corpus

Il est intéressant de remarquer que souvent il s'agit de phénomènes qui ne se sont pas manifestés dans d'autres corpus ou qui sont injustifiés si l'on considère le degré de préparation attendu en Master : par exemple, l'unité « depuis », « da » en italien, dont l'étudiant devrait connaître la traduction déjà en 2^{ème} année de Licence, dans le deuxième corpus a été traduite par « dopo » (fr. « après ») si accompagnée par des co-textes spécifiques. Par contre, les erreurs de nature stylistique montrent une baisse d'incidence (de 25 à 15%), alors que l'incidence des erreurs de lexico-sémantique reste telle quelle, quoique leur fréquence dans le même corpus soit devenue moins problématique (Tab. 4).

Une unité de traduction n'est donc pas problématique de manière absolue, puisque cela dépend de nombreux facteurs qui vont au-delà du degré de préparation des apprenants en langue et culture de départ. La performance humaine est déterminée aussi par les compétences en langue d'arrivée (même si elle correspond à la langue maternelle), le contexte (la typologie textuelle, le sujet traité), le co-texte dans lequel certaines unités se manifestent et les conditions (matérielles et psychologiques) de travail.

En partant de ces considérations, nous allons maintenant considérer les similarités et les différences entre les performances de la machine et celles de nos étudiants.

3. LEXICO-SÉMANTIQUE ET LANGUE MATERNELLE : DEUX PROBLÈMES POUR LA TRADUCTION HUMAINE ET AUTOMATIQUE

Les traductions effectuées par les systèmes de TA disponibles en ligne ne présentent pas de phénomènes différents des travaux d'étudiants, parce qu'ils sont élaborés en gros comme on instruit un apprenant⁵ : acquisition des règles, pour

⁵ On pourrait objecter que l'apprentissage et le travail de l'humain ne sont pas superposables et qu'ils ne mettent pas en jeu les mêmes ressources et le même type de raisonnement. Nous

les systèmes *rule-based* comme l'était Systran⁶ au début de sa diffusion, et mémorisation d'une série de schémas récurrents, pour les systèmes statistiques et hybrides comme Google Translate⁷ ou Bing⁸, à reconnaître et reproduire dans un texte d'arrivée, suivant le co-texte et le contexte (cf. Barone 2011 ; Bersani Berselli 2011). La traduction sera plus ou moins adéquate en fonction de la quantité de règles et de corpus exploités par le système. C'est pourquoi certaines typologies textuelles, ayant une fonction informative ou promotionnelle et pour lesquelles il existe de nombreuses ressources en ligne, ne posent pas trop de problèmes aux systèmes de TA, à base de règles, statistiques ou hybrides qu'ils soient (cf. Franzelli 2013).

Afin de mieux illustrer ces similarités, prenons cet extrait tiré de *Mémoires d'une jeune fille rangée* (S. de Beauvoir 1958) et faisant partie des textes traduits par les étudiants de troisième année de Licence LLCE (niveau B2) :

- (3) *Son regard tranquille me protégeait pendant que je faisais des pâtés au Luxembourg.*

Nous rencontrons ici deux ambiguïtés liées au segment « au Luxembourg » : cette référence culturelle avec sous-entendu à saisir (le jardin situé dans le 6^{ème} arrondissement de Paris) est le co-texte qui a une certaine importance pour la restitution italienne du mot français « pâtés ». Le co-texte représente en effet ces unités orientant l'interprétation et la traduction de chaque élément à l'intérieur d'une phrase : la présence de « au Luxembourg » aide à comprendre qu'il ne s'agit pas de pâtés de foie ; on dira donc :

- (3a) *Il suo sguardo tranquillo mi proteggeva mentre facevo formine di sabbia ai giardini del Luxembourg* (notre traduction)

Notre version italienne explicite la référence culturelle (« ai giardini del Luxembourg »), ce qui est peut-être nécessaire pour un destinataire italien ignorant le contexte auquel fait référence le roman, c'est-à-dire la ville de Paris.

Nous avons soumis ce segment aux trois systèmes de TA disponibles en ligne, Google Translate (GT), Systran (SY) et Bing (BI). Voici les résultats :

faisons ici allusion au fait que dans l'enseignement d'une langue étrangère, et de la traduction en particulier, on suit un « programme » de règles, d'exercices, de textes, de fonctions à apprendre même par cœur (notamment pour les débutants !). Et pour les machines c'est quand même un être humain qu'il y a derrière la programmation. En outre, les textes alignés et les mémoires de traduction sont des produits humains exploités par la TA.

6 <http://www.systranet.com/it/translate>.

7 <http://translate.google.it>.

8 <http://www.microsofttranslator.com>

- (3b) I suoi occhi tranquilli me protetti, mentre stavo facendo **torte Lussemburgo**. (GT)
- (3c) Il suo sguardo calmo lo proteggeva mentre facevo **paté in Lussemburgo**. (SY)
- (3d) I suoi occhi tranquille mi ha protetto mentre stavo facendo la **pasta per il Lussemburgo**. (BI)

Il est évident que les trois systèmes n'ont pas saisi la référence, c'est pourquoi le co-texte n'aide pas à traduire de manière adéquate « pâtés ». Ainsi, Luxembourg devient pour la machine un type de gâteau (3b), ou bien le lieu où le sujet fait du pâté de foie (3c), ou finalement le Pays auquel sont destinées des pâtés (3d). Il est en outre intéressant de remarquer que les systèmes n'ont pas acquis certaines compétences morphosyntaxiques : c'est le participe passé « protetti » (fr. « protégés ») qui traduit l'imparfait « protégeait » (3b) ; « lo » (fr. « le ») remplace « me » modifiant ainsi le COD (3c) ; finalement « occhi » n'est pas reconnu en tant que substantif masculin pluriel, c'est pourquoi il y a une erreur d'accord avec « tranquille », adjectif féminin pluriel, et de conjugaison dans « ha protetto », passé composé à la troisième personne singulière et non pas plurielle (3d).

Voyons comment le même segment a été traduit à la maison par deux étudiants, avec la possibilité de consulter toute source de données :

- (3e) Il suo sguardo tranquillo mi proteggeva mentre **preparavo delle creme del Lussemburgo**.
- (3f) Il suo sguardo tranquillo mi proteggeva mentre **combinavo guai a Lussemburgo**.

Alors que les erreurs de grammaire sont absentes, on ne peut pas en dire de même de l'imagination : des crèmes spéciales deviennent les produits du terroir du Luxembourg (3e) et sa capitale un endroit où l'auteur serait dans le pétrin, « guai » en italien (3f). Dans les deux cas, les étudiants n'ont ni compris la référence ni considéré le co-texte et ils se sont arrêtés au mot « pâtés », jusqu'à donner à la traduction italienne fournie par les dictionnaires (« pasticcio ») le sens figuré de « guaio » (3f).

Les différences entre les deux performances erronées de la machine et de l'homme dépendent ici des compétences en italien, mais non seulement au niveau morphosyntaxique : contrairement aux systèmes de TA, l'étudiant, qui travaille vers sa langue maternelle, a la capacité d'exploiter sa mémoire de natif en reformulant le texte de départ pour lui donner un sens dans la version en langue d'arrivée, bien qu'inadéquat par rapport au texte de départ. La machine n'a malheureusement pas encore la capacité d'ajuster de manière cohérente ses résultats, parce qu'ils sont donnés par une opération statistique agissant en fonction de la quantité des données et non pas de leur qualité.

Dans notre travail de classement des erreurs humaines, l'examen du corpus a mis en évidence deux problématiques liées à la maîtrise de la langue d'arrivée,

l'italien, qui était la langue maternelle des étudiants : d'un côté la fréquence d'erreurs liée aux lacunes en grammaire et en stylistique italiennes, de l'autre les différentes conditions d'erreur et de faute des étudiants étrangers.

Dans les tableaux 4 et 5, nous avons observé que les conditions de travail favorables n'empêchent pas aux apprenants de faire des erreurs de grammaire ou de stylistique italiennes. En particulier, dans le corpus B1, nous avons enregistré un emploi erroné des accents, des apostrophes et des virgules : « sì » (fr. « oui ») apparaît souvent sans accent (59% sur l'ensemble du corpus) ; « po' » (troncation de « poco », « peu » en français) a un accent et non pas une apostrophe dans 14% des copies ; les virgules disparaissent dans 36% des phrases où elles sont dans le texte de départ et elles sont nécessaires dans celui d'arrivée.

Pour ce qui est des étudiants qui n'ont pas l'italien comme langue maternelle, à ces difficultés il faut en ajouter d'autres. Il s'agit en effet d'apprenants migrants ou enfants de migrants, qui sont régulièrement inscrits à l'université italienne, mais qui ont fait une bonne partie de leurs études dans leurs pays d'origine. Observons par exemple la traduction de cet extrait de *Comme un roman* (D. Pennac 1992) traduit, à l'occasion de leur examen, par des étudiants de III^{ème} année de Licence (B2) :

- (4) *Lecture d'autant plus délicieuse qu'elle se déroula de nuit* (texte de départ)
- (4a) Lettura tanto più piacevole dal momento che si svolse di notte (notre traduction)
- (4b) Lettura tanto più deliziosa **di quella che** si svolse di notte (traduction d'un étudiant italoophone)
- (4c) Lettura **così** più **deliciosa** che **si farà** di notte (traduction d'un étudiant de langue maternelle non italienne)

Si l'étudiant italoophone (4b) fait une seule erreur sémantique, due à la méconnaissance de « d'autant plus... que », l'étudiant dont l'italien n'est pas la langue maternelle (4c) propose une solution qui contient plusieurs erreurs, non seulement générées par la même unité traductive, mais aussi dictées par un manque de compétences morphosyntaxiques, lexicales et stylistiques en italien, ce qu'il essaie de compenser en recourant sans doute à sa langue maternelle, produisant en outre une sorte d'interférence avec « deliciosa ».

Or, ces étudiants se préparent aux épreuves comme leur collègues de langue maternelle italienne et, par conséquent, ils sont évalués de la même manière, ainsi, un excès de certains phénomènes, qui sont des fautes occasionnelles ou même improbables pour un italoophone, risque de compromettre la réussite des étudiants de langue maternelle non italienne. Pour nos analyses des erreurs, nous avons décidé de ne pas considérer leurs copies (environ 10% de l'ensemble du corpus), même si elles nous invitent à réfléchir non seulement sur la formation des étudiants migrants en Italie, mais aussi sur l'élaboration de systèmes de TA et sur les interférences en traduction.

La performance de ces étudiants est bien plus similaire en effet à celle des systèmes de TA :

- (4d) **Ancora più delizioso lettura** che ha avuto luogo durante la notte. (GT)
- (4e) Lettura **tanto più deliziosa di quanto** si svolse di notte. (SY)
- (4f) Ancor più piacevole **leggere che si è svolto** durante la notte. (BI)

Tout comme pour l'étudiant qui n'est pas de langue maternelle italienne, les résultats donnés par les systèmes montrent leur impossibilité d'élaborer le texte de départ et de comparer celui d'arrivée avec une mémoire suffisamment influente pour éliminer toute sorte d'incohérence à la traduction. Ces segments frappent en outre pour les déplacements et les recatégorisations : l'adjectif « *delizioso* » traduisant « délicieuse » passe avant le substantif « *lettura* » (« lecture » en français) qui était en tête d'énoncé dans l'original (4d) ; le substantif « lecture » devient le verbe « *leggere* », « lire » en français (4f). Ces interventions sur le texte de départ relèvent de la capacité des systèmes de passer de la traduction mot à mot, faite en consultant des textes alignées, à son réajustement en fonction d'un corpus en langue d'arrivée qui instruit le système sur la distribution et les usages les plus fréquents de chaque élément traduit.

On parle en effet de *translation model* et de *language model*, le premier instruisant le système sur le passage d'une langue à une autre, et le deuxième étant le modèle de langue fourni par un corpus en langue d'arrivée que la machine doit exploiter statistiquement afin de garantir des résultats adéquats.

Lorsque le modèle de traduction pour deux langues n'est pas suffisamment alimenté, des systèmes comme celui de Google peuvent présenter des interférences que seulement un modèle de langue bien structuré pourrait corriger. Observons les traductions d'un extrait de niveau B2 tiré du roman *L'enfant et la rivière* (H. Bosco, 1945) :

- (5) *C'était une femme à l'antique avec la coiffe de piqué.* (texte de départ)
- (5a) Era una donna all'antica con la cuffia **di piqué.** (notre traduction)
- (5b) Era una donna all'antica con la cuffia [**omission**] (traduction d'étudiant)
- (5c) Era una donna con copricapo **dive** d'epoca. (GT)

Si l'étudiant ignorant le « piqué » décide de l'omettre dans sa traduction (5b), le système ne peut pas le faire, mais il donne un résultat qu'on peut avoir du mal à interpréter, car le mot italien « *dive* » (en français « *divas* ») est indiqué comme la traduction de ce tissu (5c). Si l'on sélectionne le terme, le système nous donne en outre des alternatives également ambiguës, toutes relevant d'un sport de mer : « *tuffo* », « *immersione* », « *di immersione* », « *immersioni* ». Voilà qu'on découvre la source de « *dive* », c'est-à-dire l'anglais « *to dive* », « plonger » en français, auquel le système est arrivé en donnant à « piqué » une autre de ses possibles significations, c'est-à-dire « plongeon ». On comprend donc que

n'ayant pas de statistiques à consulter pour la traduction du français vers l'italien du terme « piqué », le traducteur automatique emploie l'anglais comme langue pivot qui va donner lieu à cette interférence.

L'anglais reste en effet la langue la plus exploitée par les systèmes de TA, car il existe beaucoup de matériel traduit, c'est pourquoi on peut la considérer comme la langue maternelle à laquelle ils font recours lorsque leur modèle de traduction n'est pas suffisamment alimenté, comme c'est le cas pour le transfert entre l'italien et le français. La machine produit ses résultats en fonction de la précision et de la quantité des informations à sa disposition : elle devra atteindre un certain volume de données correctes en français et en italien, avant de mettre à jour ses statistiques et de diminuer la probabilité d'erreur et de recours à l'anglais.

CONCLUSION

Par l'analyse de notre corpus, nous avons appris que la définition des unités de traduction problématiques n'est pas absolue, mais qu'elle dépend de nombreux facteurs qui vont au-delà du degré de compétence en une langue et en une culture étrangères. La performance humaine varie aussi selon les compétences en langue d'arrivée (bien que maternelle), les conditions matérielles et psychologiques de travail, le contexte de traduction (la typologie textuelle, le sujet traité), le co-texte à l'intérieur duquel une certaine unité se manifeste. Même dans des conditions de travail propices (avec toute source d'informations à disposition), les étudiants font des erreurs d'origine lexico-sémantique et, surtout, de grammaire et de stylistique italiennes, une langue que l'on présume acquise dans des parcours d'étude centrés sur les langues et les littératures étrangères.

Ces observations montrent que la maîtrise de la L1 est un élément auquel il faut travailler dans la formation en LLCE, en pensant tout spécialement à des étudiants migrants qui ne sont pas de langue maternelle italienne et qui peuplent de plus en plus les bancs des universités. Leur préparation devrait sans doute devenir plus intensive par rapport à celle de leurs collègues italophones, ceci dans le but de réduire le phénomène des interférences et les échecs aux examens.

Si l'on exclut les conditions psychologiques de travail, en comparant les performances de la machine avec celles des étudiants, nous pouvons affirmer que les facteurs cités ci-dessus ont le même poids pour les deux. Ainsi, les erreurs humaines peuvent guider dans le choix des textes servant pour l'alimentation des modèles de traduction et de langue d'un système. Il est donc possible d'améliorer le travail des systèmes de TA en donnant un support linguistique, basé sur la qualité, à l'approche informatique, tendanciellement centrée sur la quantité des données.

Un système de traduction automatique pourrait par exemple apprendre une langue étrangère de manière progressive, comme un apprenant humain, si l'on adaptait les contenus à ceux du CECRL. C'est en effet à partir de cette hypothèse

que Charles Barone a travaillé à la structuration du corpus destiné à l'apprentissage d'un système de TA dérivé de la plateforme logicielle libre Moses.

Il est en outre possible de diminuer la faillibilité de la machine en considérant nos analyses pour la création de corpus ad hoc non seulement selon les niveaux de langue du CECRL (compétences en langue et en culture étrangère), mais aussi en peaufinant la qualité des textes et de la langue d'arrivée notamment pour le transfert du français à l'italien, deux langues qui ne sont pas vraiment exploitées en traduction automatique.

- Arnold Doug (2003) « Why translation is difficult for computers », in Somers Harold (dir.), *Computers and Translation: a Translator's Guide*, Amsterdam, John Benjamins, pp. 119-142.
- Barone Charles (2011), « La traduzione automatica », in Barone Charles, Bruti Silvia, Foschi Albert Marina, Tocco Valeria (a cura di), *Dallo stilo allo schermo: sintesi di teoria della traduzione*, Pisa, Pisa University Press, pp. 113-126.
- Bersani Berselli Gabriele (2011), *Usare la traduzione automatica*, Bologna, CLUEB.
- Chauvet Aude (2008), *Référentiel pour le Cadre Européen Commun. A1-A2-B1-B2-C1-C2*, Paris, Alliance Française/CLE International.
- Collombat Isabelle (2009), « La didactique de l'erreur dans l'apprentissage de la traduction », *The Journal of Specialised Translation*, 12, pp. 37-54
- Corder S. Pit (1980), « Que signifient les erreurs des apprenants ? », *Langage*, 57, pp. 9-15.
- Franzelli Valeria (2013), « Per un approccio linguistico alla traduzione automatica. Fattori d'errore nelle traduzioni automatizzate e umane », in Talone Sandra, Zemella Teresina (a cura di), *Il traduttore visibile*, Parma, MUP.
- Forcada Mikel L. (2010), « Machine translation today », in Gambier Yves, Van Doorslaer Luc (dir.), *Handbook of Translation Studies*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, vol. 1, pp. 215-223.
- Gambier Yves (2011), « M4 et tradaptation », in Liénard Fabien, Zlitni Sami (dir.), *La communication électronique : enjeux de langues*, Limoges, Lambert-Lucas, pp. 157-164.
- Ladmiral Jean-Réné (1972), « La traduction dans l'institution pédagogique », *Langages*, 28, pp. 8-39.
- Hansen Gyde (2010), « Translation 'error' », in Gambier Yves, Van Doorslaer Luc (dir.), *Handbook of Translation Studies*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, vol. 1, pp. 385-388.
- Nord Christiane (2008), *La traduction : une activité ciblée. Introduction aux approches fonctionnalistes*, traduction de Beverly Adab, Arras, Artois Presses Université.
- Reiss Katharina (2009), *Problématiques de la traduction*, traduction de Catherine A. Bocquet, Paris Economica/Anthropos.

« De profundis clamavi » ou la fin de l'Ecole Doctorale en Linguistique Française

ANDRÉ PETITJEAN

Professeur émérite
à l'université de Lorraine (CREM)
et directeur de la revue *Pratiques*

FRANÇOISE GADET

Professeur de sociolinguistique
à l'université de Paris 10-Nanterre

La vision saturnienne d'un « univers morne à l'horizon plombé » que propose Baudelaire dans son poème « De profundis clamavi » peut servir d'exergue illustratif du contexte de crise des universités que nous connaissons et de la fermeture du Doctorat de Linguistique française de Brescia.

Nous ne reviendrons pas sur l'historique de cette institution que retrace Enrica Galazzi, à l'ouverture du Numéro Spécial des *Cahiers de Recherche de l'Ecole Doctorale en Linguistique Française*, en hommage à Camillo Marazza, paru en 2012. Nous voudrions simplement, pour avoir participé à cette aventure humaine et intellectuelle, témoigner de l'intérêt de ce doctorat fondé en 1996 et malheureusement fermé en 2013.

La première originalité de ce doctorat, unique en son genre pour toute l'Italie, est d'avoir mis en synergie des universités italiennes et françaises. Ce qui signifie concrètement des échanges intellectuels transalpins entre les enseignants-chercheurs des deux pays dont ont bénéficié les doctorants et, pour ces derniers, l'obligation d'un séjour d'au moins six mois dans les universités françaises partenaires. Si l'on ajoute un fort niveau d'exigences à l'entrée du doctorat, des séminaires obligatoires et la participation, voire l'organisation des Journées Doctorants et Recherche, on comprend que les thèses soutenues aient été d'un niveau très honorable et souvent davantage. Nous oserons ajouter que les doctorants ont aussi bénéficié de la présence dévouée d'une équipe d'encadrement

dont les qualités humaines et le sens de leurs responsabilités n'avaient rien à envier à leur valeur scientifique.

La seconde originalité de ce doctorat aura été d'être monodisciplinaire. A l'heure où l'on vante les mérites de la pluri/inter/trans-disciplinarité, il fallait être de bien mauvaise foi pour ignorer que ce doctorat était pluri-disciplinaire, de fait, puisque les domaines de recherches qu'il proposait recouvraient le vaste panorama de la « *Lingua e traduzione – Lingua francese* » et des Sciences du langage. Ce qui signifie que les thèses soutenues, les journées des Doctorants réalisées et les volumes *Cahiers de Recherche de l'École Doctorale en Linguistique Française* publiés ont permis de mettre en débat les différents paradigmes des Sciences du langage et de confronter des domaines aussi divers que la sociologie, la psychologie, la communication, la didactique, la traduction, voire l'économie.

La troisième originalité de ce doctorat est qu'il a toujours su se préoccuper du devenir professionnel de ses doctorants, comme l'atteste le fait qu'ils ont pour la plupart obtenu, outre des bourses postdoc, des postes de maîtres de conférences ou de chercheurs. Cela tient, en partie, au fait que ce doctorat a su intégrer dans l'équipe de formation des spécialistes de linguistique théorique et/ou appliquée (traduction, langues de spécialité, didactique). Le tableau récapitulatif des thèses soutenues en témoigne, les doctorants ont eu la possibilité de mener des recherches dans des domaines aussi différents que la phonétique, la syntaxe, la sémantique, l'énonciation, la linguistique textuelle, l'analyse de discours, la pragmatique ou la socio-linguistique. Que la perspective soit diachronique ou synchronique, que les textes pris pour corpus aient été écrits ou oraux, à la diversité des domaines de recherche a correspondu la variété des objets discursifs étudiés, alliant utilité sociale et intérêt des doctorants : presse, medias, économie, droit, littérature, dictionnaires, expositions etc.

C'est pourquoi, plus que jamais : « *De profundis clamavi* »

XI CICLO

1. LAURA SALERNO, 1999

tutore e coordinatore: Leandro Schena; co-tutore: Mariagrazia Margarito

TITOLO TESI: La grammatica nei dizionari bilingui italiano/francese: il verbo

2. BOSISIO CRISTINA, 27 febbraio 2000 (Ricercatrice Didattica delle lingue, Università Cattolica Milano)

tutore: Bona Cambiaghi; co-tutore: Camillo Marazza ; coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: L'interlingua: da una prospettiva storica ad un'analisi didattico-acquisizionale: studio di alcuni casi di adulti italofofoni apprendenti il *français langue étrangère*

XII CICLO

3. DRUETTA RUGGERO, 27 febbraio 2000 (Professore Associato, Linguistica francese, Università Di Torino)

tutore: Hélène Colombani Giaufret; co-tutore: Marie-Berthe Vittoz; coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: Approche distributionnelle et macrosyntaxique de la forme interrogative en français parlé

4. RACHELE RAUS, 27 febbraio 2000 (Ricercatrice, Linguistica francese, Università di Torino)

tutore: Camillo Marazza ; cotutore: Hélène Giaufret ; coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: Semantica ed analisi del discorso: il lemma *turc* dal XVI alla prima metà del XIX Secolo

XIII CICLO

5. LUCIANA TIZIANA SOLIMAN, 14 febbraio 2001 (Ricercatrice, Linguistica francese, Università di Padova)

tutore: Leandro Schena; cotutore: Elena Ferrario; coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: L'aspetto verbale in chiave psicomecanica: analisi della lingua francese con alcune considerazioni di carattere contrastivo francese-italiano

6. MICAELA ROSSI, 14 febbraio 2001 (Professore Associato, Linguistica francese, Università di Genova)

tutore: Hélène Giaufret Colombani; cotutore: Mariagrazia Margarito;

coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: Dictionnaires pour enfants en langue française : l'accès au sens lexical

XIV CICLO

7. SIMONA RUGGIA, 2003 (Maître de conférences, Université Nice Sophia-Antipolis)

tutori: Sylvie Mellet, Hélène Giaufret-Colombani; cotutore Leandro Schena;

coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: Les connecteurs polyvalents : étude énonciative et contrastive des systèmes français et italien dans une perspective didactique

8. GIOVANNI AGRESTI, 2003 (Ricercatore, Linguistica francese, Università di Teramo)

tutore: Sergio Cigada; coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: Il motivo del manoscritto genetico nei romanzi arturiani francesi in versi (1150-1250 ca.)

XV CICLO

9. VECCHIATO SARA, 22 marzo 2003 (Ricercatrice, Linguistica francese, Università di Udine)

tutore: Leandro Schena; cotutore : Jacques Labelle (Université du Québec à Montréal); coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: Lexiques et grammaires comparés des expressions figées du français du Québec, du français normé et de l'italien. La classe C1.

10. PICCARDO ENRICA, 22 marzo 2003 (Assistant Professor all'OISE - Ontario Institute for Studies in Education- /Maître de Conférences en détachement Université J. Fournier de Grenoble)

tutori: Bona Cambiaghi ; Christian Puren ; coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: Créativité et technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

XVI CICLO

11. PREITE CHIARA, 22 febbraio 2005 (Professore Associato, Linguistica francese, Università di Modena e Reggio Emilia)

tutori: Paola Paissa, Leandro Schena; coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: Langage du droit et linguistique: étude de l'organisation textuelle, énonciative et argumentative des arrêts de la cour (et du tribunal) de justice des communautés européennes.

12. RIGAT FRANÇOISE, 22 febbraio 2005 (Ricercatrice, Linguistica francese, Università di Torino)
tutori: Mariagrazia Margarito, Marie-Sylvie Poli; coordinatore: Camillo Marazza
TITOLO TESI: Analyse contrastive du texte expographique dans les expositions d'art moderne et contemporain en France et en Italie.

XVII CICLO

13. ORLANDI ADRIANA, 16 febbraio 2006 (Ricercatrice, Linguistica francese, Università di Modena e Reggio Emilia)
tutore: Paola Paissa; coordinatore: Camillo Marazza
TITOLO TESI: Sémantique de la modification adjectivale : du conflit conceptuel au régime de codage.

14. BULGARI PIERANGELO, 22 febbraio 2006 (insegnante nella scuola secondaria superiore)
tutore: Maria Teresa Zanola; coordinatore: Camillo Marazza
TITOLO TESI: L'œuvre économique de Barthélemy de Laffemas (1545-1611): Étude lexicale.

15. ESCOUBAS BENVENISTE MARIE PIERRE, 16 febbraio 2006 (Ricercatrice, linguistica francese, Università di Roma La Sapienza)
tutori: Hélène Colombani, Mariagrazia Margarito, Nadine Celotti; coordinatore: Camillo Marazza
TITOLO TESI: les prédicats de mouvement orienté source/cible en français : approche par classes d'objets et traitement lexicographique classique dans le Petit Robert 2001 sur cédérom.

XVIII CICLO

16. RAVAZZOLO ELISA, 23 febbraio 2007 (Ricercatrice, Linguistica francese, Università di Trento)
tutori: Nadine Celotti, Véronique Traverso; coordinatore: Camillo Marazza
TITOLO TESI: Analyse des interactions verbales. Le rôle de l'animateur dans l'émission radiophonique "Radiocom, c'est Vous"

17. MURANO MICHELA, 23 febbraio 2007 (Ricercatrice TD, Linguistica francese, Università Cattolica del Sacro Cuore, Milano)
tutori: Marie Berthe Vittoz, Jean Pruvost; coordinatore: Camillo Marazza
TITOLO TESI: Le traitement des séquences figées dans la lexicographie bilingue français-italien, italien-français : une étude diachronique et contrastive.

XIX CICLO

18. NICOLETTA MICHELIS, 6 maggio 2008 (chargée de cours Università di Torino - sede di Cuneo)

tutori: Marie-Berthe Vittoz, Françoise Gadet; coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: Essai de caractérisation de la compétence sociolinguistique en situation de communication franco-italienne

XX CICLO

19. ELISA GRUPPIONI, 26 giugno 2009 (vacataire Université de la Lorraine)

tutori: Enrica Galazzi, André Petitjean; coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: Voix et regards d'adolescents dans la littérature de jeunesse contemporaine : le cas du roman par mails.

XXI CICLO

20. VALERIE DURAND, 27 marzo 2009 (Collaboratrice linguistica, Università Cattolica Milano)

tutori: Mariagrazia Margarito, Enrica Galazzi, Danièle Pistone; coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: L'interprétation musicale dans un corpus de presse : une analyse linguistique et textuelle annexes

21. VALERIA FRANZELLI, 27 marzo 2009 (insegnante nella scuola secondaria superiore)

tutori: Mariagrazia Margarito, Yves Gambier, Nadine Celotti; coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: Décrire et sous-titrer les séquences de colère. Unité et choix de traduction : aspects verbaux et non verbaux de films en français et italien

XXII CICLO

22. FRANÇOISE FAVART, 30 ottobre 2009 (Collaboratrice linguistica, Università di Trento)

tutori: Françoise Gadet, Enrica Galazzi; coordinatore: Camillo Marazza

TITOLO TESI: La représentation de l'“oralité populaire” dans quelques romans du second XX^{ème} siècle.

23. PAOLA RUOZZI, 1° aprile 2011 (assegnista Università di Palermo)

tutori: Camillo Marazza, Bernard Colombat; coordinatrice: Enrica Galazzi

TITOLO TESI: De l'ablatif absolu latin aux prépositions impropres, sous le signe de la continuité fonctionnelle : quels aboutissements en français?

24. ALESSANDRA MOSCA, 1° aprile 2011 (ATER département d'italien, Université Paris 3)
tutori Leandro Schena, Bernard Colombat; coordinatrice: Enrica Galazzi
TITOLO TESI: Terminologie grammaticale comparative et historique du français et de l'italien: autour de l'adjectif
25. SILVIA NUGARA, 18 marzo 2011 (docente a contratto, Università di Torino)
tutori: Mariagrazia Margarito, Sonia Branca-Rosoff; coordinatrice Enrica Galazzi
TITOLO TESI: L'émergence de *violence domestique* comme rubrique du discours institutionnel : le cas du conseil de l'Europe

XXIII CICLO

26. PASCALE JANOT, 14 marzo 2012 (collaboratrice linguistica, Università di Trieste)
tutori: Nadine Celotti, Paola Paissa, Irmtraud Behr, Florence Lefevre;
coordinatrice: Enrica Galazzi
TITOLO TESI: L'escorte métalinguistique et meta-énonciative des termes dans les discours de vulgarisation économique, et ses enjeux discursifs
27. MARTA BIAGINI, 24 settembre 2012 (docente a contratto, Università UNINT Roma)
tutori: Nadine Celotti, Caterina Falbo, Anne Salazar-Orvig; coordinatrice Enrica Galazzi
TITOLO TESI: L'interprète en interaction dans les tribunaux: une approche dialogique
28. STEFANO VICARI, 7 luglio 2011 (bourse post-doc, Università di Genova)
tutori: Mariagrazia Margarito, Marie-Anne Paveau; coordinatrice Enrica Galazzi
TITOLO TESI: Les représentations de la langue française. Attitudes, prediscours, questions de confiance

XXIV CICLO

29. SILVIA MODENA, 30 novembre 2012 (docente a contratto, Università di Modena e Reggio Emilia)
tutori: Jean Paul Dufiet, Dominique Ducard; coordinatrice Enrica Galazzi
TITOLO TESI: Le débat institutionnel français lors du passage à l'euro : 1998-2002. Analyse du discours et argumentation
30. ROSA CETRO, 5 aprile 2013 (docente a contratto, Università di Catania - sede di Ragusa)
tutori: Mirella Conenna, Eric Laporte; COORDINATRICE: ENRICA Galazzi
TITOLO TESI: Lexique-grammaire et unitex: quels apports pour une description terminologique bilingue de qualité ? Analyse sur deux corpus comparables de médecine thermique

31. FRANCESCO ATTRUIA, 2 aprile 2013 (cultore della materia presso la cattedra di Lingua francese Università di Salerno)
tutori: Paola Paissa, André Petitjean; coordinatrice: Enrica Galazzi
TITOLO TESI: La politique de communication de la commission européenne en matière d'emploi et de lutte contre la discrimination : une approche semantico-enonciative et discursive

XXVI CICLO

32. ELISA LUPETTI, 4 dicembre 2014
tutori: Jean-Paul Dufiet, Véronique Traverso; coordinatrice: Enrica Galazzi
TITOLO TESI: L'analyse des dialogues dans les scènes de dispute familiale du cinéma français (2000-2010).

33. ROBERTO PATERNOSTRO, 4 luglio 2014, (post-doc, Università di Ginevra, École de langue et de civilisation françaises)
tutori: Enrica Galazzi, Françoise Gadet; coordinatrice: Enrica Galazzi
TITOLO TESI: Le «français parisien multiculturel», aspects phonétiques et sociolinguistiques, enjeux didactiques.

34. GABRIELLA SERRONE, 27 febbraio 2015
tutori: Mirella Conenna, Natalie Kübler; coordinatrice: Enrica Galazzi
TITOLO TESI: Les unités phraséologiques du discours juridictionnel : approche comparative français-italien.